

**Sous le
Signe de
l'Abondance**

Première édition — mai, 1946
Deuxième édition — mars, 1948
Troisième édition — mars, 1957
Quatrième édition — novembre, 1988
Cinquième édition — juin, 2008

ISBN 978-2-9801332-9-9

Dépôt légal — 2e trimestre 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

© 2008 Les Pèlerins de saint Michel
1101, rue Principale
Rougemont, QC
Canada – J0L 1M0
Tel. 450-469-2209
Fax: 450-469-2601
Site internet: www.versdemain.org
e-mail: info@versdemain.org

En France:
Les Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt
67160 Salmbach
Tel./fax: 03.88.94.32.34

Imprimé au Canada

Tous droits de traduction et de reproduction réservés dans tous pays

LOUIS EVEN

Sous le Signe de l'Abondance

**Une conception nouvelle de
l'économie: le Crédit Social**



**Publié par les Pèlerins de saint Michel
1101, rue Principale
Rougemont, QC, Canada – J0L 1M0
www.versdemain.org**



Louis Even en 1946

Préface de la première édition de 1946

Ce livre parle du Crédit Social, mais il est loin d'être une somme créditiste. Le Crédit Social, en effet, est toute une orientation de la civilisation et touche au social et au politique autant, sinon plus, qu'à l'économique. Nous croyons même, avec Douglas — à qui le monde doit cette lumineuse doctrine — qu'un redressement économique, dans le sens du Crédit Social, est impossible sans un redressement préalable d'ordre politique.

Dans ce volume, cependant, sauf quelques réflexions incidentes aux répercussions sur la politique d'un système financier détraqué et dominateur, nous avons borné notre étude aux objectifs économiques et aux propositions monétaires du Crédit Social.

Le titre du livre — Sous le signe de l'abondance — exprime assez bien qu'il s'agit d'une économie d'abondance, de l'accès rendu facile aux immenses possibilités de la production moderne.

L'économie ancienne pouvait être «sous le signe de l'or» ou de quelque autre objet rare lorsque la production elle-même faisait souvent défaut. Mais c'est méconnaître le progrès et outrager la logique que vouloir conserver un instrument lié à la rareté pour conférer des titres à une production motorisée.

Dans la première partie de ce volume, on rappelle des notions essentielles et très simples, que tout le monde admet sans peine, mais qui sont presque totalement ignorées dans l'organisme économique actuel. Les fins ne commandent plus les moyens. Une brève étude du système monétaire démontre que l'argent régit là où il devrait servir. On présente comme remède les propositions du Crédit Social, dont on expose les grandes lignes, sans entrer dans les méthodes d'application. Le problème, croyons-nous, n'est pas tant de développer une technique de fonctionnement que de faire accepter des propositions qui semblent à la fois trop simples et trop audacieuses aux esprits habitués à perdre de vue les fins et à s'enliser dans la complexité des moyens. Aussi, nombre de chapitres se présentent-ils surtout comme un plaidoyer de justification de la doctrine créditiste.

La deuxième partie reproduit, sans enchaînement nécessaire entre eux, certains discours et articles de nature à jeter de la lumière sur divers aspects du Crédit Social. Outre les productions de l'auteur lui-même, on trouvera dans cette partie quelques contributions de Maître J.-Ernest Grégoire, avocat, de Mlle Gilberte Côté (depuis Mme Gilberte Côté-Mercier) et de M. Edmond Major.

En offrant ce livre au public, nous avons surtout en vue le lec-

6 Préface

teur moyen. Même en traitant de sujets spécifiques, nous évitons autant que possible les termes techniques, plus aptes à fatiguer qu'à éclairer. Nous avons visé à écrire de façon à être facilement compris par le grand nombre: c'est d'ailleurs dans l'esprit d'une économie d'abondance au service de tous et de chacun.

Montréal, 1er mai 1946.

LOUIS EVEN

Cette cinquième édition

Cette édition — la cinquième — porte à 28 000 le nombre total d'exemplaires tirés du livre «Sous le Signe de l'Abondance». Dans la quatrième édition de 1988, les chiffres ont été adaptés pour 1988, et quelques articles de Louis Even et d'autres auteurs ont été ajouté dans la deuxième partie, portant sur divers aspects du Crédit Social, ainsi que des appendices et une brève biographie de Louis Even. Une édition en langue anglaise, avec davantage de chapitres (une quinzaine de plus que l'édition en français de 1988), est parue en 1996. C'est l'équivalent de cette version que vous trouverez dans cette cinquième édition.

Les éditeurs

Rougemont, juin 2008

Sous le Signe de l'abondance en polonais



Mgr Kraszewski

*En 1993, Mgr Zbigniew Jozef Kraszewski (décédé le 4 avril 2004), alors vicaire général du diocèse de Varsovie-Praque, en Pologne, et évêque auxiliaire de Varsovie de 1970 à 1992, publiait la version en langue polonaise du livre *Sous le signe de l'Abondance* de*



Louis Even, qu'il a présentée lui-même au Pape Jean-Paul II. Voici la préface que Mgr

Kraszewski écrivait pour ce livre:

«Ce que les catholiques ont appris dans la doctrine sociale de l'Eglise est la voie entre le capitalisme et le socialisme. Depuis plusieurs années cette doctrine est propagée au Canada comme la théorie du Crédit Social. Le livre de Louis Even, *Sous le Signe de l'abondance*, que je présente aux lecteurs polonais, est un exposé de la doctrine sociale catholique qui n'est pas seulement pour les Canadiens. Ce livre contient beaucoup de matières instructives pour toute personne qui lit et qui est ouverte aux problèmes sociaux. Ce livre n'est pas écrit seulement pour les grands théoriciens et les universitaires, mais pour tout le monde. C'est pour cela qu'il est précieux pour les Polonais, surtout à l'époque du deuxième miracle de la Vistule que nous vivons présentement (la chute du communisme).

«La Pologne a réussi miraculeusement à gagner sa liberté et sa souveraineté. Après la dévastation du communisme qui nous a tenus captifs pendant tant d'années, nous avons le devoir de choisir le bon chemin de la justice sociale basée sur la doctrine catholique. Je pense que ce livre aidera en grande partie à réaliser cela. Je mets les lecteurs sous la protection de Notre-Dame Victorieuse qui règne dans la co-cathédrale de Kamionku de Varsovie.»

8 Préface

«Le Crédit Social est l'application de la doctrine sociale de l'Église», dit Mgr Frankowski de Pologne

Mgr Edward M. Frankowski, évêque auxiliaire de Sandomierz en Pologne, est responsable, parmi les évêques polonais, de la doctrine sociale de l'Église. Voici l'avant-propos qu'il a écrit pour les trois brochures de Louis Even sur le Crédit Social:



Mgr Frankowski

La collection Autour du Crédit Social rencontre un plus grand intérêt alors que la scène politique et économique de notre pays s'assombrit davantage. Sur les ruines du communisme, occupées par les gens place lors de l'écroulement du système, se superpose une vague toute aussi destructive de postmodernisme provenant de l'Ouest, le capitalisme sauvage qui vole le peuple, et veut s'accaparer sans scrupule du pouvoir et de l'argent, non pas pour la nation, mais pour quelques-uns. L'Etat s'abaisse davantage, et les puissances d'argent internationales deviennent plus fortes. Par conséquent, le pouvoir de l'Etat diminue continuellement au profit des forces du marché...

On pourrait dire que notre nation est devenue semblable au «gigantesque développement de la parabole biblique du riche qui festoie et du pauvre Lazare. L'ampleur du phénomène met en cause les structures et les mécanismes financiers, monétaires, productifs et commerciaux qui, appuyés sur des pressions politiques diverses, régissent l'économie mondiale: ils s'avèrent incapables de résorber les injustices héritées du passé et de faire face aux défis urgents et aux exigences éthiques du présent.» (Jean-Paul II, *Redemptor Hominis*, n. 16.)

On devrait promouvoir le développement d'un monde meilleur pour la vie publique de notre pays par l'introduction de principes chrétiens, surtout dans le domaine économique. L'argent n'est pas le seul problème, mais c'est le plus urgent à régler, parce que les autres problèmes sont causés par l'argent. Les banquiers, qui ont le pouvoir de créer l'argent; sont les dépositaires et gérants du capital financier, et gouvernent le crédit et l'administre à leur gré. Ils veulent nous mener au point où, pendant la moitié de l'année, nous vivons de ce crédit, et l'autre moitié, travaillons pour les taxes.

«Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains si bien que sans leur consentement nul ne peut plus respirer.» (Pie XI, Encyclique *Quadragesimo Anno*, n. 106.) «L'Etat... est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt.» (*Quadragesimo Anno*, n. 109.)

Le pouvoir de l'argent ou, en d'autres mots, le pouvoir des financiers internationaux, repose dans l'ignorance du peuple. Les financiers perdront leur pouvoir seulement lorsque le peuple découvrira leur escroquerie. L'Etat retrouvera alors sa force, et toute la société deviendra aussi plus forte. La force politique provient de la force publique. L'application de l'esprit chrétien dans la politique est donc la mission la plus importante et la plus urgente de l'histoire polonaise.

Une réforme économique pourrait être appliquée, spécialement par l'application du système de Crédit Social, qui est en accord avec la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Il semble donc que les propositions financières du Crédit Social ne sont pas seulement dignes d'être considérées par les plus hautes autorités économiques et politiques, mais aussi par la vaste multitude du public, afin d'appliquer ces principes dans notre vie économique et politique. Ces principes nous permettront de comprendre et d'élucider au plus haut point la situation dans laquelle nous nous trouvons présentement, et nous apporteront des solutions en accord avec la doctrine sociale de l'Eglise catholique.

J'exprime ma reconnaissance et mes remerciements aux membres de la rédaction du journal *Vers Demain*, ainsi qu'aux auteurs et la maison d'édition de la collection *Autour de la doctrine du Crédit Social*, pour tout cela. Ce journal et cette collection n'ont pas seulement une valeur scientifique, mais aussi une valeur de vulgarisation, pour rendre ces idées accessibles à la population. C'est ce qu'est la présente oeuvre de Louis Even, «L'escroquerie mondiale et le moyen de s'en sortir». A tous les éditeurs, rédacteurs et lecteurs de *Vers Demain*, je vous bénis de tout mon coeur!

Mgr Edward M. Frankowski

Table des matières

Préface.....	5
Tables des matières.....	10

Première partie

Les biens au service des besoins par le Crédit Social

1 — Quelques principes.....	13
2 — L'économique.....	17
3 — Le consommateur.....	24
4 — Les biens.....	26
5 — La spécialisation — La machine.....	29
6 — Pauvreté en face de l'abondance.....	32
7 — Le signe et la chose.....	35
8 — Naissance et mort de l'argent.....	38
9 — Le vice monétaire.....	45
10 — Redressement monétaire.....	47
11 — Droit de chacun au minimum vital.....	50
12 — Qu'est-ce qu'un dividende ?	55
13 — Héritage et héritiers.....	57
14 — Le dividende national.....	61
15 — L'argent et les prix.....	65
16 — L'ajustement des prix.....	67
17 — Le crédit national.....	73
18 — Mécanisme monétaire créditiste.....	79

Deuxième partie — Quelques causeries et articles sur divers aspects du Crédit Social

19 — La société, pour tous ses membres.....	81
20 — Minimum de sécurité, maximum de liberté.....	86
21 — La politique au service du peuple.....	91
22 — Un super-pouvoir domine les gouvernements.....	94
23 — Le pouvoir monétaire réside dans les banques.....	102
24 — Le chef libéral Mackenzie King disait en 1935.....	105
25 — L'argent, ou le crédit, est un instrument social.....	109
26 — L'orfèvre devenu banquier, une histoire vraie.....	114
27 — Leçon d'un compte de banque.....	119

Table des matières 11

28 — Que ferait le Crédit Social pour vous?	124
29 — La science appliquée, bien commun.....	128
30 — Un système d'argent vicieux.....	133
31 — Le Crédit Social met l'argent à sa place.....	138
32 — L'argent doit-il réclamer de l'intérêt?	142
33 — L'intérêt sur l'argent créé est un vol.....	147
34 — Le problème des dettes publiques.....	154
35 — Question ouvrière, problème d'argent.....	165
36 — Il n'y a pas de problème de chômage.....	170
37 — Revenu intégral au lieu d'embauchage intégral.....	174
38 — Le progrès désembauche.....	179
39 — L'environnement et la question de l'argent.....	185
40 — Le gouvernement doit créer son argent.....	194
41 — Rendre à César ce qui appartient à César.....	200
42 — Pour une meilleure compréhension du Crédit Social.....	208
43 — Crédit Social et commerce international.....	216
44 — Chez le marchand détaillant.....	221
45 — La leçon du chauffeur de fournaies.....	225
46 — Le monnayage du progrès.....	230
47 — 30 millions de capitalistes.....	235
48 — Hommes de droite aux mains vides.....	240
49 — L'histoire du contrôle bancaire aux Etats-Unis.....	246
50 — Le Crédit Social aux Etats-Unis en 1932.....	253
51 — Le but des Financiers: un gouvernement mondial.....	257
52 — Le Crédit Social et l'enseignement des Papes.....	265
 Annexe A — Le Crédit Social et la doctrine catholique.....	 276
Annexe B — La Banque du Canada doit financer notre pays.....	283
Annexe C - L'argent, questions et réponses. Abbé Coughlin.....	289
Annexe D — Paroles de Thomas Edison.....	294
Annexe E — L'argent est créé par les banques. G. Towers.....	296
Louis Even — Notes biographiques.....	

Première partie

**Les biens au service des besoins
par le Crédit Social**

Chapitre 1

Quelques principes

L'homme, personne

L'homme est une personne. Pas un simple animal.

Toutes les personnes vivent en société. Plus les personnes sont parfaites, plus la vie en société est parfaite. La société des anges est plus parfaite que la société des hommes. Quant aux trois personnes divines, elles vivent dans une société infiniment intime, sans pour cela se confondre.

La société divine est d'ailleurs proposée à l'homme comme modèle: «Mon Père, faites qu'ils soient un comme nous sommes un.» (Jean 17, 21.)

Donc les hommes, étant des personnes, vivent eux aussi en société. L'association répond à un besoin de la nature chez l'homme.

L'homme, être sociable

C'est de deux manières que la vie en société répond à la nature de l'homme:

Parce que la personne humaine est un univers à l'image de Dieu, et qui reçoit du modèle dont elle est l'image la tendance à se donner, à communiquer les richesses qu'elle possède.

Parce que c'est aussi un univers d'indigence au temporel comme au spirituel. L'être humain a besoin des autres êtres humains pour sortir de son indigence. Besoin des autres physiquement, pour sa conception, pour sa naissance, pour sa croissance. Intellectuellement aussi: sans l'enseignement reçu, quel niveau intellectuel atteindraient des êtres qui naissent ignorants?

Nous ne parlerons pas ici de ses indigences spirituelles et du besoin qu'il a de la société appelée Eglise.

Nous nous bornons dans nos études à l'ordre temporel; sans pour cela perdre de vue la subordination de l'ordre temporel à l'ordre spirituel, parce que c'est le même homme qui est concerné dans le temporel et dans le spirituel, et parce que la fin dernière de cet homme prime sur toutes les fins intermédiaires.

Bien commun

Toute association existe pour un but. Le but de l'association est un certain bien commun variant avec le genre d'association. Mais c'est toujours le bien de tous et de chacun des membres de

14 Chapitre 1

l'association.

C'est justement parce que c'est le bien de tous et de chacun que c'est un bien commun. Ce n'est pas le bien particulier d'un seul, ni d'une section, qui est poursuivi par l'association, mais le bien de tous et de chacun des membres.

Trois personnes s'associent pour une entreprise. Pierre apporte la force de ses muscles; Jean, son initiative et son expérience; Mathieu, son capital argent. Le bien commun c'est le succès de l'entreprise. Mais ce succès de l'entreprise n'est pas cherché pour le bien de Pierre seulement, ni pour le bien de Jean seulement, ni pour le bien de Mathieu seulement. Si l'un des trois est exclu des avantages de l'entreprise, il ne va pas s'associer.

Les trois s'associent pour retirer, pour tous et chacun des trois, un résultat que chacun des trois désire, mais que ni l'un ni l'autre ne peut bien retirer tout seul. L'argent seul ne donnerait pas grand'chose à Mathieu; les bras seuls apporteraient peu de choses à Pierre; l'esprit seul ne suffirait pas à Jean. Les trois s'associant, l'entreprise marche, et chacun en bénéficie. Pas nécessairement tous les trois au même degré; mais chacun des trois retire plus que s'il était seul.

Toute association qui frustre ses associés, ou une partie de ses associés, affaiblit son lien. Les associés sont portés à se dissocier. Lorsque, dans la grande société, les marques de mécontentement s'accroissent, c'est justement parce que des associés de plus en plus nombreux sont de plus en plus frustrés de leur part du bien commun. Dans ce temps-là, les législateurs, s'ils sont sages, cherchent et prennent les moyens de rendre tous et chacun des membres participants du bien commun. Essayer de mater le mécontentement en y ajoutant des punitions est une façon très inadéquate de le faire disparaître.

D'ailleurs, les associations humaines étant faites d'hommes, donc de personnes, donc d'êtres libres et intelligents, leur bien commun doit certainement être en confirmité avec l'épanouissement de cette intelligence et de cette liberté. Autrement ce n'est plus un bien commun, ce n'est plus le bien, par l'association, de tous et de chacun des êtres libres et intelligents qui composent l'association.

Fins et moyens

Il convient de distinguer entre fins et moyens, et surtout de soumettre les moyens à la fin, et non pas la fin aux moyens.

La fin, c'est le but visé, l'objectif poursuivi.

Les moyens, ce sont les procédés, les méthodes, les actes posés pour atteindre la fin.

Je veux fabriquer une table. Ma fin, c'est la fabrication de la table. Je vais chercher des planches, je les mesure, je les scie, je les rabote, je les ajuste, je les visse: autant de mouvements, d'actes qui sont des moyens pour fabriquer la table.

C'est la fin que j'ai en vue, la fabrication de la table qui me fait décider des mouvements, de l'emploi des outils, etc. La fin gouverne les moyens. La fin existe dans mon esprit d'abord, même si les moyens doivent être mis en oeuvre avant d'obtenir la fin. La fin existe avant les moyens, mais elle n'est atteinte qu'après l'emploi des moyens.

Cela paraît élémentaire. Mais il arrive que souvent, dans la conduite de la chose publique, on prend les moyens pour la fin, et l'on est tout surpris d'obtenir le chaos comme résultat. *(Note de l'éditeur: Cela nous rappelle ce que le Pape Jean-Paul II disait devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York, le 2 octobre 1979: «Je m'excuse de parler de questions qui pour vous, Mesdames et Messieurs, sont certainement évidentes. Il ne semble pas inutile, toutefois, d'en parler car ce qui menace le plus souvent les activités humaines c'est l'éventualité que, en les accomplissant, on puisse perdre de vue les vérités les plus éclatantes, les principes les plus élémentaires.»)*

Faut-il d'autre exemple que ce sujet sur lequel nous revenons: l'emploi. Que de législateurs prennent le travail comme fin de la production et sont, par là, entraînés à démolir ou paralyser tout ce qui produit en éliminant le labeur! S'ils considéraient le travail comme moyen de produire, ils se contenteraient de la somme de travail nécessaire pour obtenir la somme de production cherchée.

De même, le gouvernement n'est-il pas un moyen pour faciliter la poursuite du bien commun de la province, de l'Etat; donc pour servir, en fonction du bien commun, les personnes qui composent l'association provinciale, la nation? Dans la pratique, pourtant, considère-t-on le gouvernement comme existant pour le peuple, ou le peuple pour le gouvernement?

On pourrait dire la même chose des systèmes. Les systèmes ont été inventés et établis pour servir l'homme, non pas l'homme créé pour servir les systèmes. Si donc un système nuit à la masse des hommes, faut-il laisser souffrir la multitude pour le système, ou altérer le système pour qu'il serve la multitude?

16 Chapitre 1

Une autre question qui fera le sujet d'une longue étude dans ce volume: puisque l'argent a été établi pour faciliter la production et la distribution, faut-il limiter la production et la distribution à l'argent, ou mettre l'argent en rapport avec la production et la distribution?

D'où l'on voit que l'erreur de prendre la fin pour les moyens, les moyens pour des fins, ou de soumettre les fins aux moyens, est une erreur grossière, très répandue, qui cause beaucoup de désordre.

Ordre des fins

La fin, c'est donc l'objectif, le but cherché. Mais il y a des fins éloignées et des fins plus immédiates; des fins dernières et des fins intermédiaires.

Je suis à Montréal. Une compagnie d'automobiles, qui m'emploie, m'envoie en Chine, pour y nouer des relations commerciales. Je commence par prendre le train de Montréal à Vancouver. Là, je m'embarquerai sur un paquebot transpacifique qui me transportera à Hong-Kong, où je recourrai aux transports locaux pour le reste de la tournée. Lorsque je monte à bord du train, à Montréal, c'est pour aller à Vancouver. Aller à Vancouver n'est pas la fin ultime de mon voyage, mais c'est la fin de mon voyage en chemin de fer.

Atteindre Vancouver est donc une fin intermédiaire. Ce n'est qu'un moyen ordonné à la fin ultime de mon voyage. Mais, si c'est seulement un moyen par rapport à la fin éloignée, c'est tout de même une fin pour ce qui est du voyage en chemin de fer. Et si cette fin intermédiaire n'est pas accomplie, la fin ultime — nouer des relations commerciales en Chine — ne sera pas atteinte.

Les fins intermédiaires ont leur champ déterminé. Il ne faut pas demander au chemin de fer de me conduire à Hong-Kong. Il ne faut pas non plus demander au paquebot transpacifique de me transporter de Montréal à Vancouver.

Je dois d'ailleurs ordonner toutes les fins intermédiaires vers la fin ultime. Si je prends le chemin de fer pour Chicoutimi, je pourrai très bien accomplir à la perfection cette fin spéciale: me rendre à Chicoutimi. Mais cela ne me conduira certainement pas à ma fin ultime: aller nouer des relations commerciales en Chine.

On verra bientôt pourquoi toutes ces distinctions élémentaires. Elles semblent très simples dans le cas présent: voyage d'affaires en Chine. On les ignore souvent et on tombe dans le pétrin lorsqu'on en vient aux fins de l'économie.

Chapitre 2

L'économique

Lorsqu'on parle d'économie, plusieurs sont tentés de penser à l'épargne. Ne nous a-t-on pas souvent dit: Economisez votre argent, économisez vos forces? Et dans ces occasions, on voulait clairement nous dire: Epargnez, ne dépensez pas.

Tout de même, on a aussi entendu dans le peuple la réflexion: Voilà de l'économie qui n'est pas économique! Ce qui prouve que, sans être exercé aux subtilités du dictionnaire, le peuple accorde déjà un sens plus étendu au mot *économie*.

Puis, les petites filles de quatrième année primaire ne comment-elles pas déjà l'étude de l'économie domestique? De l'économie domestique à l'économie politique, ce n'est plus que question d'extension.

Deux racines grecques: *Oikia*, maison; *nomos*, règle.

Il s'agit donc de la bonne réglementation d'une maison, de l'ordre dans l'emploi des biens de la maison.

Economie domestique: bonne conduite des affaires dans le foyer domestique.

Economie politique: bonne conduite des affaires de la grande maison commune, de la nation.

Mais pourquoi «bonne conduite»? Quand est-ce que la conduite des affaires de la petite ou de la grande maison, de la famille ou de la nation, peut être appelée bonne? Lorsqu'elle atteint sa fin.

Une chose est bonne lorsqu'elle donne les résultats pour lesquels elle fut instituée.

Fin de l'économique

L'homme se livre à diverses activités et poursuit diverses fins, dans divers ordres, dans divers domaines.

Il y a, par exemple, les activités normales de l'homme, qui concernent ses rapports avec sa fin dernière.

Les activités culturelles concernent son développement intellectuel, l'ornementation de son esprit, la formation de son caractère.

Dans ses rapports avec le bien général de la société, l'homme se livre à des activités sociales.

18 Chapitre 2

Les activités économiques ont rapport avec la richesse temporelle. Dans ses activités économiques, l'homme poursuit la satisfaction de ses besoins temporels.

Le but, la fin des activités économiques, c'est donc l'adaptation des biens terrestres à la satisfaction des besoins temporels de l'homme. Et l'économie atteint sa fin lorsqu'elle place les biens terrestres au service des besoins humains.

Les besoins temporels de l'homme sont ceux qui l'accompagnent du berceau à la tombe. Il y en a d'essentiels, il y en a de moins nécessaires.

La faim, la soif, les intempéries, la lassitude, la maladie, l'ignorance, créent pour l'homme le besoin de manger, de boire, de se vêtir, de se loger, de se chauffer, de se rafraîchir, de se reposer, de se soigner, de s'instruire.

Autant de besoins.

La nourriture, les breuvages, les vêtements, les abris, le bois, le charbon, l'eau, un lit, des remèdes, l'enseignement d'un professeur, des livres — autant de biens pour venir au secours de ces besoins.

Joindre les biens aux besoins — voilà le but, la fin de la vie économique.

Si elle fait cela, la vie économique atteint sa fin. Si elle ne le fait pas ou le fait mal et incomplètement, la vie économique manque sa fin ou ne l'atteint que très imparfaitement.

Joindre les biens aux besoins. Les joindre. Pas seulement les placer en face les uns des autres.

En termes crus, on pourrait donc dire que l'économie est bonne, qu'elle atteint sa fin, lorsqu'elle est assez bien ordonnée pour que la nourriture entre dans l'estomac qui a faim; pour que les vêtements couvrent les épaules qui ont froid; pour que les chaussures viennent sur les pieds qui sont nus; pour qu'un bon feu réchauffe la maison en hiver; pour que les malades reçoivent la visite du médecin; pour que maîtres et élèves se rencontrent.

Voilà le domaine de l'économie. Domaine bien temporel. L'économie a une fin bien à elle: satisfaire les besoins des hommes. Que l'homme puisse manger lorsqu'il a faim: ce n'est pas la fin dernière de l'homme; non, ce n'est qu'un moyen pour mieux tendre à sa fin dernière.

Mais si la fin de l'économique n'est qu'un moyen par rapport à la fin dernière; si ce n'est qu'une fin intermédiaire dans l'ordre général, c'est tout de même une fin propre pour l'économique elle-même.

Et lorsque l'économique atteint cette fin propre, lorsqu'elle permet aux biens de joindre les besoins, elle est parfaite. Ne lui demandons pas plus. Mais demandons lui cela. C'est à elle d'accomplir cela.

Morale et économique

Ne demandons pas à l'économique d'atteindre une fin morale, ni à la morale d'atteindre une fin économique. Ce serait aussi désordonné que de vouloir aller de Montréal à Vancouver dans le transpacifique, ou de New-York au Havre en chemin de fer.

Un homme affamé ne passera pas sa faim en disant son cha-pelet, mais en prenant des aliments. C'est dans l'ordre. C'est le Créateur qui l'a voulu ainsi et il n'y déroge que par miracle, qu'en déviant de l'ordre établi. Lui seul a droit de briser cet ordre. Pour assouvir la faim de l'homme, c'est donc l'économique qui doit intervenir, pas la morale.

Pas plus qu'un homme qui a la conscience souillée ne la purifiera par un bon repas ou par des copieuses libations. C'est le confessionnal qu'il lui faut. C'est à la religion d'intervenir ici: activité morale, non plus activité économique.

Sans doute que la morale doit accompagner tous les actes de l'homme, même dans le domaine économique. Mais pas pour remplacer l'économique. Elle guide dans le choix de l'objectif et veille à la légitimité des moyens; mais elle n'accomplit pas ce que l'économique doit accomplir.

Lors donc que l'économique n'accomplit pas sa fin, lorsque les choses restent dans les magasins ou dans le néant et les besoins dans les maisons, cherchons-en la cause dans l'ordre économique.

Blâmons évidemment ceux qui désorganisent l'ordre économique ou ceux qui, ayant mission de le régir, le laissent dans l'anarchie. Eux, en n'accomplissant pas leur devoir, engagent certainement leur conscience et tombent sous la sanction de la morale.

Comme quoi, si les deux choses sont bien distinctes, il arrive tout de même que les deux concernent le même homme et que, si l'une est immolée, l'autre en souffre. L'homme a le devoir moral de

20 Chapitre 2

veiller à ce que l'ordre économique, le social temporel, atteigne sa fin propre.

Aussi, bien que l'économique ne soit responsable que de la satisfaction des besoins temporels des hommes, l'importance du bon ordre économique a été maintes fois soulignée par ceux qui ont charge d'âmes. C'est qu'il faut normalement un minimum de biens temporels pour faciliter la pratique de la vertu.

Benoît XV écrivait que «c'est sur le terrain économique que le salut des âmes est en danger».

Et Pie XI: **«Il est exact de dire que telles sont, actuellement, les conditions de la vie économique et sociale qu'un nombre très considérable d'hommes y trouvent les plus grandes difficultés pour opérer l'oeuvre, seule nécessaire, de leur salut.»** (Encyclique *Quadragesimo anno*.)

L'ordre, l'ordre partout. L'ordre dans la hiérarchie des fins, l'ordre dans la subordination des moyens.

C'est le même Pape qui dit dans la même encyclique:

«Nous entendons parler ici de cet ordre que ne se lasse pas de prêcher l'Évangile et que réclame la droite raison elle-même, de cet ordre qui place en Dieu le terme premier et suprême de toute activité créée, et n'apprécie les biens de ce monde que comme de simples moyens dont il faut user dans la mesure où ils conduisent à cette fin.»



Pie XI

Et aussitôt après, le Saint-Père ajoute:

«Loin de déprécier comme moins conforme à la dignité humaine l'exercice des professions lucratives, cette philosophie nous apprend au contraire à y voir la volonté sainte du Créateur, qui a placé l'homme sur la terre pour qu'il la travaille et la fasse servir à toutes ses nécessités.»

L'homme est placé par son Créateur sur la terre, et c'est à la terre qu'il a le devoir de demander la satisfaction des besoins de sa nature. Il n'a pas le droit d'abrégé sa vie en se privant des biens que son Créateur a placés sur la terre pour lui.

Faire la terre, les choses terrestres servir à toutes les nécessités temporelles des hommes, voilà justement la fin propre des activités économiques de l'homme: l'adaptation des biens aux besoins.

Caractères d'une économie humaine

Puisque les hommes sont des êtres qui, par nature, vivent en société, une économie vraiment humaine doit être sociale. Elle doit servir tous les membres de la société.

Une organisation économique qui permettrait l'adaptation des biens terrestres aux besoins de quelques-uns seulement, laissant les autres dénués, ne serait certainement pas sociale, donc pas humaine.

Si des membres de la société sont pratiquement bannis des avantages économiques de la société, celle-ci ne leur consentant, à contre-cœur, que ce qui est strictement nécessaire pour les empêcher de s'ameuter contre elle, les traitant plutôt comme des ennemis à apaiser que comme des membres attirés, l'économie n'est pas humaine, mais monstrueuse. C'est une économie de loups.

Dans la jungle, c'est la lutte pour la vie, le fort l'emporte et le faible disparaît. Une telle loi est inadmissible chez les hommes, êtres intelligents et sociaux. *La lutte pour la vie*, chez les hommes, ne peut s'entendre que d'une lutte collective contre des ennemis communs, contre les fauves des bois, contre l'ignorance, contre des éléments adverses. Une économie véritablement humaine doit être basée sur la *coopération* pour la vie.

D'autre part, les êtres humains, s'ils sont sociaux, sont aussi des êtres libres. Et si une économie humaine doit assurer la satisfaction des besoins essentiels de tous les hommes, elle doit le faire sans entraver le libre épanouissement de la personne.

L'économie ne doit violenter ni la sociabilité ni la véritable liberté. Une société d'hommes n'est pas un troupeau. Une économie qui conditionne à l'enrégimentation le droit de vivre n'est pas humaine, elle va contre la nature de l'homme.

Dans le choix des moyens pour redresser une économie désordonnée, on choisira donc ceux qui respectent le plus la liberté de l'homme.

Hierarchisation

Si la fin de l'économie est une fin temporelle, c'est donc aussi une fin sociale, à atteindre socialement. Si elle doit satisfaire

22 Chapitre 2

les besoins temporels de l'homme, elle doit satisfaire les besoins temporels de TOUS les hommes.

Et ceci s'applique à tous les paliers de la hiérarchie sociale, selon les juridictions respectives.

S'agit-il de la famille, l'économie domestique doit chercher la satisfaction des besoins de tous les membres de la famille.

Passe-t-on à l'économie provinciale, elle doit chercher, dans la juridiction provinciale, la satisfaction des besoins temporels de tous les ressortissants de la province.

La même chose de l'économie fédérale dans ce qui est de juridiction fédérale.

La même chose de l'économie mondiale. Il importe qu'il existe quelque organisme de liaison entre les nations, organisme respectueux de l'autonomie des parties constituantes, pour orienter l'économie mondiale vers la satisfaction des besoins temporels de tous les hommes. La terre a été créée pour toute l'espèce humaine.

Mais une bonne organisation de la société veille à ce que cette satisfaction des besoins temporels de TOUS soit opérée le plus complètement possible dans le cercle des organismes inférieurs, des organismes en contact le plus immédiatement avec les individus.

Au lieu donc de se substituer à la famille, pour secourir des indigents, l'Etat sera beaucoup plus sage de légiférer et d'organiser l'ordre économique de telle sorte que la famille puisse répondre elle-même, le plus parfaitement possible, aux besoins de tous les membres qui la composent.

Au lieu donc de se substituer à la province, sous prétexte que les trésors provinciaux sont à sec et incapables de subvenir à des besoins immédiats, le fédéral sera beaucoup plus dans l'ordre en organisant le système financier de façon à ce que les provinces aient une finance en rapport avec leurs biens réels.

C'est la philosophie du Crédit Social. C'est en même temps plus conforme à la véritable démocratie.

Le Crédit Social est décentralisateur dans la finance. La centralisation, l'étatisation sont la négation de la démocratie.

La fin sociale et bien humaine de l'ordre économique est résumée dans cette phrase de *Quadragésimo anno*:

«L'ordre économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer.»

TOUS et CHACUN. TOUS les biens que peuvent procurer la nature et l'industrie.

La fin de l'économie est donc la satisfaction des besoins de TOUS les consommateurs. La fin est dans la consommation, la production n'est qu'un moyen.

Faire arrêter l'économie à la production, c'est l'estropier.

Ne lui demander la satisfaction que d'une portion de la société, alors que les biens engorgent les entrepôts, c'est déraisonnable et inhumain.

L'abandonner au hasard, au jeu de forces souvent en conflit, c'est capituler honteusement et c'est livrer le monde à la dent du plus fort.

Chapitre 3

Le consommateur

La fin de toutes les activités économiques, c'est donc la satisfaction des besoins de l'homme. L'homme, lorsqu'il satisfait ses besoins, accomplit la fonction de consommateur.

L'homme qui a faim mange, il consomme des aliments. S'il a froid, il s'habille ou se chauffe; il consomme des vêtements ou du combustible.

Dans un ordre où la fin gouverne les moyens, c'est l'homme, à titre de consommateur, qui préside à toute l'économie. Et comme tout homme est consommateur, c'est tout homme qui participe à l'orientation de la production et de la distribution des biens.

C'est pour l'homme consommateur qu'existent toutes les activités économiques. Il faut donc que l'homme consommateur ordonne lui-même la production. C'est lui, le consommateur, qui doit passer ses commandes à la production.

Une économie véritablement humaine est sociale, avons-nous dit: elle doit satisfaire TOUS les hommes. Il faut donc que tous les hommes, TOUS et CHACUN, puissent passer leurs commandes à la production, au moins jusqu'à satisfaction de leurs besoins essentiels, tant que la production est en mesure de répondre à ces commandes.

Les besoins des consommateurs — qui peut les exprimer adéquatement, sinon les consommateurs eux-mêmes? Cet homme, cette femme, ici dans cet appartement, là-bas à la porte de leur maison, ailleurs dans la ville, dans la campagne, où qu'ils soient, quels qu'ils soient — qui peut prétendre connaître leurs besoins mieux qu'eux-mêmes?

C'est chaque consommateur qui connaît ses propres besoins. C'est donc de chaque consommateur que les capacités productives doivent recevoir les commandes. Dans un système réellement ordonné pour satisfaire les besoins des consommateurs, de tous les consommateurs, les consommateurs, tous les consommateurs, doivent avoir le moyen d'exprimer leurs besoins, de commander les biens qui répondent à ces besoins.

La production est injustifiable de prendre ses ordres ailleurs. C'est pourtant ce qui arrive lorsqu'une entreprise fait pression sur

les consommateurs pour les pousser à se procurer des choses dont ils n'éprouvent nullement le besoin. La production prend alors ses ordres, non du consommateur, mais de la recherche des profits.

Avec des êtres sans raison, avec des animaux, avec des hommes qui ne possèdent pas l'usage de leurs facultés, qui n'ont pas le sens de leurs besoins, on admet l'intervention extérieure pour dicter à ces consommateurs ce qu'ils doivent obtenir. Pas avec des êtres raisonnables.

Donc, les consommateurs doivent pouvoir commander librement les biens utiles pour la satisfaction de leurs besoins normaux. Quelle que soit la nature du moyen adopté pour exprimer ces commandes, les commandes doivent pouvoir venir des consommateurs tant qu'il y a, d'une part, des besoins normaux non satisfaits, et, d'autre part, des biens pour satisfaire ces besoins.

Chapitre 4

Les biens

Les biens existent-ils ? Existent-ils en quantité suffisante pour satisfaire tous les besoins premiers des consommateurs ?

L'humanité a passé par des périodes de disette ; des famines couvraient de grands pays et l'on manquait des moyens de transport appropriés pour amener vers ces pays les richesses d'autres sections de la planète.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'abondance nous déborde. C'est elle — non plus la rareté — qui crée le problème.

Il n'est nullement besoin d'entrer dans les détails pour démontrer ce fait. Nullement besoin de citer les cas de destruction volontaire, sur grande échelle, pour « assainir les marchés » en faisant disparaître les stocks.

L'exemple de deux grandes guerres prouve suffisamment le point.

De 1914 à 1918 et de 1939 à 1945, des millions d'êtres humains, dans la force de l'âge, les plus capables de produire, furent détournés de la production de choses utiles et employés à la destruction. Des industries, des machines puissantes subirent le même sort. Et malgré cela, l'humanité avait encore devant elle le nécessaire pour vivre.

Les famines ne sont plus que des famines artificielles, voulues par des hommes. Il faut des champs de mines, des sous-marins, des torpilles, des blocus organisés par la force, pour empêcher l'abondance de déborder sur tous les pays.

Lorsqu'on envisage les problèmes d'après-guerre, on ne se demande jamais où l'on va trouver du blé demain, où des matériaux et des ouvriers. Tout autre est la question qui désampare les hommes d'Etat et tous les sociologues : Que fera-t-on de tous ces bras, de toutes ces machines, de toutes ces inventions productrices que la fin de la guerre remettra en disponibilité ?

Si, entre les deux guerres, tous les foyers n'ont pas joui de l'abondance, ce n'est certainement pas par défaut de biens ou de capacité de produire des biens. C'est uniquement parce que les consommateurs n'avaient pas le moyen de commander la production.

La production active était loin d'être orientée selon les besoins réels des hommes et des femmes du pays. C'était surtout une production calculée en vue de profits, souvent sans aucune utilité pour l'homme et la femme ordinaires, nuisible même en certains cas.

Une foule d'occupations parasites, d'agences, d'activités de réclame, nées justement de l'impuissance du consommateur à exprimer efficacement ses désirs, auraient pu être utilement employés à servir des consommateurs capables d'exprimer leurs désirs.

Sans sortir de notre pays, nous pouvons affirmer hautement qu'il n'existe aucun obstacle d'ordre matériel ou technique à la satisfaction des besoins honnêtes de TOUS les consommateurs.

Deux sortes de biens

Il est utile, pour saisir maints problèmes de prix et de pouvoir d'achat, de distinguer entre deux sortes de biens.

D'une part, il y a les biens qui servent à soutenir ou à embellir la vie. Ces biens sont offerts directement aux consommateurs pour leur usage. Aussi les appelle-t-on **biens de consommation**.

Les aliments, les vêtements, le combustible, les denrées qu'on trouve sur le marché, les services du médecin, sont des biens de consommation.

D'autre part, il y a des biens qui ne sont point mis en vente pour le public, qui sont gardés par les producteurs justement pour produire les biens de consommation. Ainsi, une usine n'est pas un bien de consommation. C'est un bien tout de même puisqu'elle sert à produire des biens de consommation. Les machines pour faire des livres, pour fabriquer des chaussures, ou des vêtements, pour transporter la marchandise, sont dans le même cas.

Ces usines, ces machines, ces moyens de transport, ces biens qu'on n'achète pas, mais qui servent à produire les autres biens, s'appellent **biens de capital**. C'est en effet le capital réel du producteur. La ferme est un bien de capital. C'est le capital du cultivateur.

Parfois aussi, on dit *biens de production*, parce que ce sont des biens qui servent à la production. Pour ne pas diviser à l'excès, nous adopterons le terme *biens de capital*, parce qu'il comprend aussi certains biens qui ne servent pas directement à la production, tels que les routes, les monuments publics, les armements.

Pour fixer cette distinction, en même temps que pour montrer à quoi elle peut servir, donnons un exemple de la manière différente

28 Chapitre 4

dont se comportent ces deux sortes de biens vis-à-vis du niveau de vie des consommateurs, au moins sous le régime actuel.

On sait que, pour acheter les produits qui sont sur le marché, il faut de l'argent. L'argent est surtout obtenu par des salaires. Les salaires sont distribués aux employés, qu'ils travaillent à produire des biens de capital ou des biens de consommation.

Un homme produit des biens vendables, disons des chaussures. Avec son salaire, il peut acheter des chaussures, mais jamais toutes les chaussures qu'il fait. Un autre travaille dans une usine de guerre. Avec son salaire, il n'achète ni obus ni mitrailleuse, mais des choses vendables, telles que les chaussures. Les deux salaires combinés ont plus de chance d'écouler la production du premier salarié.

Ce qui veut dire que les salaires obtenus pour la production de biens de capital s'ajoutent aux salaires obtenus pour la production de biens de consommation — ce qui permet plus facilement d'écouler les biens de consommation, les seuls mis en vente.

C'est pour cela que les développements industriels entraînant des constructions nouvelles, ou la guerre entraînant la fabrication d'armements, apportent une espèce de prospérité en permettant d'acheter des choses qui autrement seraient immobilisées en face du manque d'argent. De là le dicton populaire: Quand le bâtiment marche, tout marche. De là cette réflexion qui pourrait paraître cynique mais qui exprime tout de même un fait courant: Une bonne guerre ramènerait la prospérité (par l'emploi).

De ce fait, la guerre est encore plus efficace que le bâtiment. S'il s'agit, en effet, d'un développement industriel ordinaire, l'usine, une fois terminée, jette sur le marché des produits qui doivent récupérer les frais de l'usine; le problème du manque de pouvoir d'achat n'en devient que plus aigu. La guerre, elle, les usines de guerre, ne placent aucun produit sur le marché, elles détruisent même, elles restreignent la production de biens utiles, en accaparant les bras et les machines, et cela tout en continuant de distribuer des salaires à ceux qui ne travaillent que pour la destruction.

Chapitre 5

La spécialisation — La machine

À mesure que la production progresse, le producteur se spécialise. Cette spécialisation est elle-même facteur d'une plus grande production totale, avec moins d'efforts pour chacun.

Depuis longtemps déjà, des hommes cultivent la terre, pendant que d'autres fabriquent des étoffes, que d'autres s'emploient au transport, d'autres à des services de diverses sortes.

Mais la spécialisation s'accroît, même sur les fermes, et surtout dans l'industrie. Des travailleurs ne font plus qu'une parcelle, toujours la même parcelle, du produit fini.

Au point de vue rendement, cette division du travail est certainement avantageuse, mais elle nécessite, pour la satisfaction des besoins des consommateurs, beaucoup plus de recours à l'échange. Parallèlement au développement de la division du travail, de la spécialisation, il faut donc un développement de souplesse dans le mécanisme des échanges.

La division du travail a favorisé l'invention de la machine. En effet, plus la division est poussée, plus uniformément répété, plus automatique devient le mouvement de l'ouvrier qui exécute sa toute petite partie du tout. De là à remplacer la main humaine par la main mécanique, il n'y a qu'un pas.

L'introduction de la machine contribue à augmenter la production, tout en diminuant le travail de l'homme.

La division du travail et l'introduction de la machine sont en parfait accord avec le principe déterminant de la vie économique dans le domaine de la production: le maximum d'effet avec le minimum d'effort.

Mais cette division du travail et cette introduction de la machine posent des problèmes qu'on n'a pas encore su résoudre.

Si la division du travail a pour résultat d'abrégé, presque de supprimer, le temps nécessaire à l'apprentissage, elle a pour inconvénient de transformer le travail en une véritable besogne. Quoi d'ennuyant et d'abrutissant comme de répéter heure après heure, jour après jour, le même mouvement, le même geste, sans avoir la satisfaction de réfléchir, de combiner, d'appliquer son cerveau! C'est le cas dans bien des rayons. Les facultés créatrices de l'hom-

30 Chapitre 5

me entrent de moins en moins dans le labeur quotidien de l'ouvrier; celui-ci n'est guère qu'un automate, prélude de la machine d'acier.

Une formule remédiateur serait la réduction des heures d'ouvrage au strict minimum, pour laisser à cet ouvrier des loisirs pendant lesquels il pourra à son gré exercer ses facultés, redevenir un homme. L'autre est de hâter l'avènement de la machine qui fera, à la place de l'ouvrier, le mouvement uniforme qui n'est déjà plus un travail d'homme proprement dit.

Mais, avec les règlements économiques actuels, qui exigent la participation personnelle à la production pour obtenir un titre à la production, on devine de quoi s'accompagne la libération de l'ouvrier. Les loisirs s'appellent chômage, l'homme libéré est un crève-faim.

Les machines, assure-t-on, ne déplacent pas la main-d'oeuvre de façon durable, parce que de nouvelles occupations, créées par de nouveaux besoins, offrent aux sans-emploi un débouché nouveau, au moins jusqu'à ce que là aussi la machine vienne le chasser un jour. Tout de même, ces dérangements, ces expropriations continues du travail de l'ouvrier, désorganisent de plus en plus sa vie, bannissent toute sécurité, empêchent de fonder sur l'avenir, forcent la multiplication des interventions d'Etat, conduisent à l'enrégimentation.

Faut-il donc approuver les oppositions qu'on a toujours remarquées à l'avènement de presque toute machine nouvelle? Pas du tout. Mais il faut adapter le système de distribution des biens.

Puisque les machines augmentent les biens au lieu de les diminuer, la production mécanique ne devrait qu'augmenter l'abondance dans les foyers. même si le travail personnel de l'homme dans la production diminue. Et cela devrait se faire sans heurts, sans bouleversements, sans enrégimentation. C'est possible, à la condition qu'on dissocie, au degré voulu, le droit à la production de la contribution personnelle à la production.

C'est, on le verra plus loin, ce dont se croit capable le Crédit Social, en introduisant dans la distribution le régime des dividendes à TOUS et à CHACUN, dans la mesure où le salariat reste impuissant à disposer des biens.

Avec la production de plus en plus spécialisée et de plus en plus mécanisée, chaque producteur, homme ou machine, fournit, dans la ligne de son emploi, une quantité de plus en plus considérable de biens qu'il n'utilise pas lui-même.

Or, tout ce qu'un producteur fournit au-dessus de ses besoins personnels est pour le reste de la communauté. Ainsi, toute la production d'un cultivateur, au-dessus des besoins de sa famille, est nécessairement pour le reste de la communauté. Toute la production d'un forgeron, hormis ce qui est pour l'usage de sa famille, n'est destinée qu'à d'autres dans la communauté.

Les machines, elles, ne consomment rien de ce qu'elles produisent. Leur immense production vient donc grossir ces surplus qui, de quelque façon, doivent atteindre les consommateurs pour que la production accomplisse sa fin.

On y mettra les règlements appropriés que l'on voudra pour que nul ne soit lésé. Il faudra tout de même que, de quelque manière, les consommateurs puissent tirer sur cette abondante production qui dépasse les besoins particuliers des producteurs qui l'ont mise au monde. Et plus abondante est cette production non absorbée par ses auteurs, plus large doit être le canal de son écoulement, plus généreux les titres qui y donnent droit.

Chapitre 6

Pauvreté en face de l'abondance

L'abondance introduite dans le monde depuis que l'homme a trouvé moyen de transformer l'énergie et d'atteler à son service les forces de la nature, devrait se réfléchir en sécurité économique pour tous, en confort au moins modeste dans tous les foyers, en une ère de bonnes relations sociales entre individus et nations, dans la joie et dans la paix.

Tout autre, hélas ! est le tableau qui frappe les yeux dans tous les pays du monde civilisé.

Face à l'abondance qui s'accumule, sauf quand on la détruit en temps de guerre, s'étale la misère la plus dégradante.

Elévateurs et entrepôts regorgent; vitrines, journaux, radio et agents proclament partout les produits les plus divers. Et pendant ce temps-là, dans les maisons, on se prive de nourriture, on fait durer les guenilles et les vieux meubles.

«Quel pourcentage de notre population ne fait qu'exister, au lieu de mettre à profit la richesse disponible et suffisante pour vivre dans un confort raisonnable?» (Rév. Charles E. Coughlin, *Money*, p. 26.)

Mais des citations sont à peine nécessaires. La plupart des lecteurs n'ont qu'à examiner leur cas personnel et celui de leurs voisins. Qui donc est aujourd'hui assuré du lendemain ?

Personne ne doute que, demain, le Canada puisse continuer à fournir abondamment ce qu'il faut en fait de nourriture, de vêtement et de logement. Non; mais combien sont sûrs d'en avoir une part suffisante pour eux et leur famille, demain, après-demain, l'an prochain ?

Le chiffre des chômeurs, des hommes et des établissements mis en congé devrait, logiquement, indiquer une surabondance de biens, la saturation de la consommation. Il exprime surtout des souffrances, du dénuement, du désespoir.

Les biens sont là, les besoins en face. Pourquoi les biens ne viennent-ils pas combler les besoins ? Qu'est-ce qui empêche donc l'économie d'atteindre sa fin ?

Pourquoi les consommateurs qui ont tant de besoins non satisfaits ne tirent-ils pas sur ces biens préparés pour eux ?

Pauvreté en face de l'abondance 33

L'existence de la pauvreté généralisée, en face de tant de production et d'une énorme capacité de production non utilisée, est une terrible accusation contre l'organisme de distribution.

Jamais l'offre ne fut si abondante. En face de l'offre, n'existe-t-il donc pas une demande ?

La demande existe. Mais le titre qui lui donne accès à l'offre fait défaut; ce titre, c'est l'argent.

Demande réelle, demande efficace

Il convient, en effet, de distinguer entre demande réelle et demande efficace.

La demande réelle est celle qui découle de besoins réels. Tant qu'il y a des gens qui ont faim, il existe une demande réelle pour de la nourriture. Tant qu'il y a des gens sans abri convenable, il existe une demande réelle de logement. Tant qu'il y a des malades, il existe une demande réelle de remèdes et de soins médicaux.

Mais cette demande réelle ne devient efficace que si elle présente le titre à la production, l'argent. La demande efficace existe seulement là où l'argent est uni au besoin.

Sous le régime économique actuel, en temps normal, on constate beaucoup de demandes réelles dépourvues du titre qui les rendrait efficaces. La production, obligée de récupérer ses frais, cherche les endroits où il reste encore un peu d'argent et met tout en oeuvre pour y susciter une demande. C'est la pression de vente, qui ne répond plus à l'appel du consommateur, mais à l'appel du producteur.

C'est le renversement de l'ordre économique. Le consommateur devient l'instrument à exploiter, non plus le maître à servir.

La solution humaine serait de faire venir l'argent là où est le besoin, non pas de faire naître le besoin là où est l'argent. Rendre efficace la demande réelle, et non pas créer des besoins artificiels là où n'existe pas de demande réelle.

Pour réconcilier la demande réelle et la capacité de payer, remarque le major Douglas, il faudra renverser la poursuite du pouvoir et la remplacer par la poursuite de la liberté, et cela implique une modification du système de distribution (*Economic Democracy*, p. 88).

Il ajoute, avec une juste conception de la fin de l'économie: **«S'il reste encore un peu de bon sens dans le monde, on admettra que la demande réelle est l'objectif propre de la production, et**

34 Chapitre 6

que cette demande réelle doit être satisfaite, en commençant par le bas. C'est-à-dire qu'il faut, premièrement, produire en quantité suffisante ce qui répond aux besoins communs à tous; en second lieu, instituer un système économique qui assure la distribution universelle et pratiquement automatique de ces biens faits pour tous. Ceci achevé, on peut songer, jusqu'à la limite jugée désirable, à la production d'articles ayant un champ d'utilité plus restreint. Toute difficulté financière est hors du sujet. Si la finance ne peut s'ajuster à cette simple proposition, la finance a failli et doit être remplacée.»

Puisque la production existe pour la satisfaction des besoins du consommateur, et puisque, d'après les règlements généralement reçus, le consommateur doit présenter l'argent pour pouvoir tirer sur la production, l'argent doit être entre les mains du consommateur en rapport avec ses besoins conjugués avec la capacité productive du pays. S'il n'en est pas ainsi, l'argent travaille contre le consommateur, donc contre l'homme. Un changement s'impose.

C'est parce que l'argent entrave la satisfaction du consommateur qu'une certaine école propose l'abolition de l'argent. Le gouvernement s'emparerait de toute la production non consommée par ses auteurs et il la répartirait lui-même à tous les membres de la communauté.

C'est la solution communiste, dont personne ne veut chez nous. On ne peut pourtant pas approuver l'immobilisation des produits et de la production en face de besoins criants.

Nous ne nous arrêterons pas à la solution dictatoriale, dans laquelle ce n'est plus le consommateur qui exprime ses besoins: un surhomme dicte à chacun ce qu'il doit avoir et à la production ce qu'elle doit faire. Il arrive alors que les canons peuvent pousser aux dépens du pain.

Il y a une autre solution — la solution qui, en plaçant l'argent entre les mains du consommateur, de TOUS les consommateurs, conférer au consommateur, à TOUS les consommateurs, le droit de vote sur les produits. Le consommateur alors oriente réellement la production. C'est la solution du Crédit Social. Elle a permis à un sociologue d'écrire:

«Si vous ne voulez ni du socialisme ni du communisme, opposez-leur le Crédit Social.» (R.P. G.-H. Lévesque, o.p.)

Mais il faut étudier cette question de l'argent, pour comprendre où pêche le système monétaire et comment le faire fonctionner et accomplir son rôle.

Chapitre 7

Le signe et la chose

Mieux que toute autre, l'école créditiste sait faire la distinction entre richesse et monnaie. Si, dans ses études, elle donne tant d'importance à l'argent, c'est parce que l'argent est la condition rendue nécessaire aujourd'hui pour avoir accès à la richesse.

En temps normal, lorsque la guerre n'a pas introduit la destruction en gros, le monde civilisé regorge de richesses. Les magasins ne se plaignent jamais alors de ne pas pouvoir trouver ce qu'il faut pour remplacer les stocks vendus. Les élévateurs sont pleins à craquer. Des bras valides s'offrent plus nombreux qu'on ne peut les employer.

Les pays civilisés ont tellement de produits qu'ils cherchent partout, en dehors de leurs frontières, où les écouler. On favorise par tous les moyens les exportations et on barre la route aux importations, pour ne pas être encombré de produits.

Le Canada est dans ce cas. Le Canada est un pays débordant de richesses et capable d'en produire bien davantage.

Mais à quoi sert de dire aux Canadiens et aux Canadiennes que leur pays est riche, qu'il exporte beaucoup de produits, qu'il est le troisième ou le quatrième pays au monde pour l'exportation ?

Ce qui sort du pays n'entre pas dans les maisons des Canadiens. Ce qui reste dans les magasins ne vient pas sur la table.

La femme ne nourrit pas et n'habille pas ses enfants en contemplant les vitrines, en lisant les annonces de produits dans les journaux, en entendant la description de beaux produits à la radio, en écoutant les boniments des innombrables agents de vente de toutes sortes.

C'est le titre à ces produits qui manque. On ne peut pas les voler. Pour les obtenir, il faut payer, il faut avoir l'argent.

Il y a beaucoup de bonnes choses au Canada; mais lorsque le droit à ces choses fait défaut entre les mains des Canadiens, lorsqu'ils n'ont pas d'argent, à quoi sert l'étalage de toutes ces richesses ?

Cela ne veut pas dire que l'argent soit la richesse. L'argent n'est pas le bien terrestre capable de satisfaire le besoin temporel.

36 Chapitre 7

On ne se nourrit pas en mangeant de l'argent. Pour s'habiller, on ne coud pas ensemble des piastres pour s'en faire une robe ou des bas. On ne se repose pas en s'étendant sur de l'argent. On ne se guérit pas en plaçant de l'argent sur le siège du mal. On ne s'instruit pas en se couronnant la tête d'argent.

— Non. L'argent n'est pas la richesse. La richesse, ce sont les choses utiles qui correspondent à des besoins humains.

Le pain, la viande, le poisson, le coton, le bois, le charbon, une auto sur une bonne route, la visite d'un médecin au malade, la science du professeur — voilà des richesses.

Mais, dans notre monde moderne, chaque personne ne fait pas toutes les choses. Il faut acheter les uns des autres. L'argent est le signe qu'on reçoit en échange d'une chose qu'on vend; c'est le signe qu'il faut passer pour avoir une chose offerte par autrui.

Le signe en fonction de la chose

La richesse est la chose; l'argent est le signe. En toute logique, le signe doit aller d'après la chose.

S'il y a beaucoup de choses à vendre dans un pays, il y faut beaucoup d'argent pour en disposer. Plus il y a de monde et de choses, plus il faut d'argent en circulation, ou bien tout arrête.

C'est cet équilibre-là qui fait généralement défaut. Les choses, on en a à peu près autant qu'on veut en faire, grâce à la science appliquée, aux découvertes, aux machines perfectionnées. On a même des gens réduits au chômage forcé, ce qui représente des choses possibles. On a un tas d'occupations inutiles, nuisibles même. Beaucoup d'activités sont employées à la destruction.

Pourquoi l'argent, établi pour écouler les produits, n'est-il pas toujours dans les mains des consommateurs en rapport avec ces produits faits pour eux?

Pourquoi? Parce que les produits viennent d'une source et l'argent vient d'une autre source. La première fonctionne bien, la deuxième fonctionne mal.

La source des produits, ce sont les richesses naturelles dont la Providence a gratifié la planète; c'est la science appliquée; c'est le travail des producteurs. Et tout cela fournit des produits en abondance.

La source de l'argent est ailleurs. L'argent ne vient ni de la Providence, ni de la science, ni des sillons du cultivateur, ni du filet du

pêcheur, ni des coups de hache du bûcheron, ni de l'habileté de l'ouvrier.

Et la source de l'argent ne marche pas en parallèle avec la source des produits, puisque l'argent manquait avant la guerre en face d'une abondance de produits à vendre, et puisque l'argent est venu durant la guerre en face de magasins manquant de produits.

Les produits viennent par la production, et ils disparaissent par la consommation.

L'argent, lui aussi, vient et disparaît, puisqu'on le voit tantôt abondant, tantôt rare. L'argent naît et meurt.

Chapitre 8

Naissance et mort de l'argent

Une naissance gardée mystérieuse

Où naissent les pommes de terre? — Dans le champ du cultivateur.

Où naissent les petits veaux? — Dans l'étable.

Où naissent les prunes? — Sur le prunier.

Tout le monde sait cela.

Mais posez maintenant la même question au sujet de l'argent:

Où naît l'argent? Où est née la piastre de papier que j'ai dans ma poche? Qui est-ce qui l'a mise au monde, pour quelle raison, et à quelles conditions?

Où sont nées les millions et millions de piastres avec lesquelles le gouvernement a financé la guerre, lui qui constatait depuis dix années qu'il n'y avait pas assez de piastres dans le pays pour financer simplement des travaux ordinaires?

Puis, où vont les piastres quand on ne les voit plus? Où sont allées, pendant la crise de 1930 à 1940, les piastres qui finançaient si bien le pays de 1925 à 1929?

Où naissent et où meurent les piastres?

Posez ces questions, et dites combien d'hommes peuvent vous répondre.

Ce n'est ni le bon Dieu ni la température qui font les piastres. Et les piastres ne se font pas toutes seules? Qui est-ce qui les fait? Qui est-ce qui a su en faire autant qu'il en a fallu pour tenir la guerre? Et pourquoi ceux qui ont fait les piastres pour conduire la guerre n'en faisaient-ils pas auparavant pour régler la crise?



Deux sortes d'argent

Pour bien comprendre où commence et où finit l'argent, il faut distinguer entre deux sortes d'argent, deux sortes aussi bonnes l'une que l'autre: l'argent de métal ou de papier et l'argent de comptabilité.

Naissance et mort de l'argent 39

L'argent de métal ou de papier, c'est l'argent de poche, dont les petites gens se servent tous les jours.

Les gros industriels, les gros commerçants, eux, se servent bien davantage de l'argent de comptabilité. Pour se servir d'argent de comptabilité, il suffit d'avoir un compte à la banque.

Supposons que j'ai un compte de banque avec 2 000 \$ à mon crédit. J'achète une laveuse électrique chez Dupuis Frères. Elle coûte 600 \$. Je la paie au moyen d'un chèque de 600 \$ sur mon compte de banque. Que va-t-il arriver ?

Je recevrai la laveuse. La maison Dupuis déposera mon chèque à sa propre banque. Le banquier augmentera de 600 \$ le crédit du compte de Dupuis. La banque de Dupuis enverra ensuite le chèque à ma propre banque. Le banquier diminuera de 600 \$ le crédit de mon compte. Et c'est tout. Pas une piastre n'aura quitté une poche ou un tiroir. Un compte aura augmenté, celui du marchand; un autre aura diminué, le mien. J'ai payé avec de l'argent de comptabilité.



L'argent de comptabilité, ce sont les crédits dans des comptes de banque.

Cet argent-là solde les 90 pour cent des transactions commerciales. C'est le principal argent des pays civilisés, comme le nôtre.

Mieux que cela, c'est quand l'argent de comptabilité augmente que l'argent de poche augmente, et c'est quand l'argent de comptabilité diminue que l'argent de poche diminue. Lorsque dix piastres de comptabilité entrent en circulation, une piastre d'argent de poche (métal ou papier) entre en circulation. Lorsque dix piastres d'argent de comptabilité disparaissent de la circulation, une piastre d'argent de poche disparaît de la circulation. C'est du moins la proportion courante.

C'est l'argent de comptabilité qui mène. C'est son niveau qui détermine le niveau de l'autre argent.

L'argent commence dans les banques

Chercher où commence et où finit l'argent, c'est donc chercher où commence et où finit l'argent de comptabilité.

40 Chapitre 8

L'argent de comptabilité, celui qui mène le tout, c'est un crédit dans un compte de banque.

Si des crédits dans les comptes de banque augmentent quand d'autres diminuent, c'est un simple déplacement d'argent de comptabilité. S'ils correspondent à des apports d'argent de métal ou de papier, c'est un changement d'argent de poche en argent de comptabilité. Mais si les crédits dans des comptes de banque sont augmentés sans rien diminuer ailleurs, c'est de l'argent de comptabilité nouveau, qui augmente le volume total de l'argent disponible.

Lorsque, comme épargnant, je dépose 100 \$ à la banque, la banque m'inscrit un crédit de 100 \$. Cela me fait 100 \$ d'argent de comptabilité. Mais ce n'est pas de l'argent nouveau; c'est simplement de l'argent passé de ma poche à la banque, ou bien du compte de celui qui m'a donné un chèque à mon propre compte. Ce n'est pas une naissance d'argent, c'est une simple épargne.

Mais, si au lieu d'apporter de l'épargne à la banque, je viens à la banque pour emprunter une grosse somme d'argent, disons 100 000 \$, pour agrandir mon usine, qu'arrive-t-il ?

Le gérant de la banque me fait signer des billets et des garanties, puis il me donne un chèque d'escompte que je vais déposer au guichet du caissier. Le caissier prend son grand-livre (ledger) et inscrit simplement 100 000 \$ à mon crédit. Il inscrit le même crédit dans mon carnet de banque (pass-book).

Je sors de la banque sans emporter d'argent sur moi, mais j'ai à mon crédit 100 000 \$ d'argent de comptabilité que je n'avais pas en entrant. Cela me permet de payer, au moyen de chèques, des machines, du matériel, des ouvriers, jusqu'à un montant de 100 000 \$.

D'autre part, aucun autre compte n'a été diminué dans la banque pour cela. Pas un sou n'a été déplacé, soit d'un tiroir, soit d'une poche, soit d'un compte. J'ai 100 000 \$ de plus, mais personne n'a un sou de moins.

Ces 100 000 \$ n'étaient nulle part il y a une heure, et les voici maintenant à mon crédit, dans mon compte de banque.

D'où vient donc cet argent ? C'est de l'argent nouveau, qui n'existait pas quand je suis entré dans la banque, qui n'était dans la poche ni dans le compte de personne, mais qui existe maintenant dans mon compte.

Naissance et mort de l'argent 41

Le banquier a bel et bien créé 100 000 \$ d'argent nouveau, sous forme de crédit, sous forme d'argent de comptabilité: argent scriptural, aussi bon que l'autre.

Le banquier n'est pas effrayé de cela. Mes chèques vont donner à ceux pour qui je les fais le droit de tirer de l'argent de la banque. Mais le banquier sait bien que les neuf-dixièmes de ces chèques auront simplement pour effet de faire diminuer mon compte et augmenter le compte d'autres personnes. Il sait bien qu'il lui suffit d'une piastre sur dix pour répondre aux demandes de ceux qui veulent de l'argent en poche. **Il sait bien que s'il a 10 000 \$ en réserves liquides, il peut prêter 100 000 \$ (dix fois autant) en argent de comptabilité.**

Note: Le paragraphe qui précède a été écrit en 1946. La proportion d'une piastre sur dix a augmenté depuis. En 1967, la Loi canadienne des Banques permettait aux banques à charte de créer seize fois le montant de leurs réserves en numéraire (billets de banque et pièces de monnaie). Depuis 1980, les banques devaient détenir une réserve minimale de 5% en argent liquide, ce qui leur donnaient le droit de créer vingt fois ce montant.

En pratique, les banques peuvent prêter beaucoup plus que cela, car elles peuvent augmenter leurs réserves en numéraire (billets de banque) à volonté en achetant ces réserves de la banque centrale (Banque du Canada) avec l'argent de comptabilité qu'elles ont créé. Ainsi, il a été établi en 1982, devant un Comité d'enquête de la Chambre des Communes sur les profits des banques, qu'en 1981, les banques à charte canadiennes dans leur ensemble avaient prêté 32 fois leur capital. En 1990, aux États-Unis, le total des dépôts dans les banques commerciales s'élevait à 3 000 milliards \$, tandis que leurs réserves en argent liquide s'élevait à 60 milliards \$ seulement, soit cinquante fois moins.

*En décembre 1991, le Parlement canadien adoptait la plus récente version de la Loi sur les banques (qui est renouvelée environ tous les dix ans), qui stipulait qu'à partir de janvier 1994, le pourcentage d'argent liquide que les banques doivent posséder passait à zéro pour cent! Ainsi, pour le troisième trimestre de 1995, les banques canadiennes avaient prêté **plus de soixante-dix fois** leurs réserves: pour 3,1 milliards de dollars en billets de banque et pièces de monnaie, le total des prêts non-hypothécaires, pour la même période, était de 216 milliards \$, soit soixante-dix fois le montant d'argent liquide existant dans le pays! (Et en 1997, ce chiffre monte à 100 fois.)*

42 Chapitre 8

En d'autres mots, il n'y a plus aucune limite prescrite par la loi. La seule limite à la création d'argent par les banques, c'est le fait que des individus désirent encore être payés avec du papier-monnaie. Alors, on comprend que les banques vont faire tout leur possible pour éliminer tout simplement l'usage de papier-monnaie, en encourageant l'utilisation des cartes de débit, paiement direct, etc., pour en venir finalement à l'élimination complète de l'argent liquide. Elles prêcheront l'existence d'une seule forme d'argent, l'argent électronique: l'argent ne sera plus du papier-monnaie, mais un simple signal, ou unité d'information, dans un ordinateur.

L'augmentation du niveau d'argent

Lorsque c'est le gouvernement qui emprunte des banques, l'opération se passe de la même manière. Les montants sont beaucoup plus forts parce que c'est toute la richesse du pays, tout le pouvoir de taxer qui est alors signé en gages au banquier, sous forme d'obligations (débentures).

Lorsque la guerre a éclaté en 1939, le gouvernement, qui manquait toujours d'argent depuis dix années, est allé aux banques, effectuer un premier emprunt de 200 millions. Les banques n'avaient pas plus d'argent que la veille. Depuis dix ans, le monde manquait d'argent. Quand on manque d'argent, on n'a guère de surplus pour en apporter aux banques.

Pourtant, les banques ont prêté 200 millions au gouvernement. Elles ont inscrit à son crédit 200 millions d'argent de comptabilité. Et les jeunes gens, qui battaient le pavé depuis des années parce qu'il n'y avait pas d'argent, ont pu immédiatement être appelés par le gouvernement, habillés des pieds à la tête, logés, nourris, équipés et transportés en Europe pour prendre part à la tuerie.

Et l'on a vu cela dans tous les pays du monde. Le monde chômaît depuis dix ans, faute d'argent. Ce même monde a pu se battre, dans une guerre fort dispendieuse, parce que les banques ont créé tout l'argent de comptabilité qu'il a fallu pour financer la guerre.

Les banques du Canada ont ainsi fait pendant la guerre au moins 3 000 millions de dollars d'argent nouveau, pour financer la part canadienne de la boucherie universelle.

L'argent est facile à faire, puisqu'il suffit d'une plume de banquier. Et pourtant, avant la guerre, le monde fut mis en pénitence pendant dix années, faute d'argent, et aucun gouvernement ne commandait à la plume de fonctionner.

La mort de l'argent

Mais cet argent de comptabilité, fait par les banques, est fait sous conditions. Il devra être rapporté dans un temps déterminé, et d'autre argent avec lui, sous forme d'intérêt.

Ainsi, un million prêté à 10 pour cent pour vingt ans, oblige le gouvernement qui l'emprunte à rapporter 3 millions d'ici vingt ans, un million pour le capital et deux millions pour l'intérêt.

Comme le gouvernement, lui, ne crée pas d'argent, et comme il ne peut pomper du public plus d'argent qu'il n'y a été mis, il n'est jamais capable de rapporter au banquier plus d'argent que le banquier n'en a fait. Plus le gouvernement essaie de satisfaire à ses obligations, plus il crée de disette d'argent dans le pays. Il faut même qu'il emprunte d'autres sommes pour pouvoir rapporter indéfiniment des intérêts sur les capitaux ainsi créés par les banques.

C'est pour cela que les dettes publiques montent toujours, que les intérêts sur ces dettes sont de plus en plus gros et les taxes pour les payer de plus en plus lourdes.

Quant aux particuliers qui empruntent ainsi des banques, ils doivent ou rembourser avec intérêts ou faire banqueroute. Si les uns réussissent, c'est en extrayant autour d'eux, par la vente de leurs produits à prix élevés, plus d'argent qu'ils y ont mis. Le succès des uns fait nécessairement la faillite des autres, dans un système où l'argent commence sous forme de dette chargée d'intérêt.

Lorsque l'argent rentre à la banque, les neuf-dixièmes y rentrent sous forme de crédit et sont simplement annulés; cet argent cesse d'exister. La banque est à la fois le berceau et le cercueil de l'argent. C'est une fabrique d'argent et c'est un abattoir de l'argent.

Quand les remboursements sont exigés plus vite que les nouveaux prêts, l'abattoir fonctionne plus vite que la fabrique, et cela fait une crise. Ce fut l'origine de la crise de 1930 à 1940.

Quand les prêts sont plus généreux et plus fréquents que les remboursements, la fabrique marche plus vite que l'abattoir, et cela fait une abondance d'argent. C'est ce qu'on a eu pendant la guerre: l'argent était plus abondant que les produits.

On voit que le niveau de l'argent dépend de l'action des banques. Et l'action des banques ne dépend pas du tout de la production ni des besoins.

44 Chapitre 8

Une dictature néfaste

Dans un monde où l'on ne peut vivre sans argent, on comprend que le système qui donne ainsi à des intérêts privés — les banques — le pouvoir de régler à leur guise le niveau de l'argent, ce système-là met le monde à la merci des faiseurs et destructeurs d'argent.

Ceux qui contrôlent l'argent et le crédit sont devenus les maîtres de nos vies, et sans leur permission, nul ne peut plus respirer. C'est la remarque du Pape Pie XI.

Soulignons aussi un point frappant:

C'est la production qui donne de la valeur à l'argent. Une pile d'argent, sans produits pour y répondre, ne fait pas vivre. Or, ce sont les cultivateurs, les industriels, les ouvriers, les professionnels, le pays organisé, qui font les produits, marchandises ou services. Mais ce sont les banquiers qui font l'argent basé sur ces produits. Et cet argent, qui tire sa valeur des produits, les banquiers se l'approprient et le prêtent à ceux qui font les produits. C'est un vol légalisé.

Chapitre 9

Le vice monétaire

La situation se résume à cette chose inconcevable. Tout l'argent qui est en circulation n'y est venu que par la banque. Même l'argent de métal ou de papier ne vient en circulation que s'il est libéré par la banque.

Or la banque ne met l'argent en circulation qu'en le prêtant et en le grevant d'un intérêt. Ce qui veut dire que tout l'argent en circulation est venu de la banque et doit retourner à la banque quelque jour, mais y retourner grossi d'un intérêt.

La banque reste propriétaire de l'argent. Nous n'en sommes que les locataires. S'il y en a qui gardent l'argent plus longtemps ou même toujours, d'autres sont nécessairement incapables de remplir leurs engagements de remboursements.

Multiplicité des banqueroutes de particuliers et de compagnies, hypothèques sur hypothèques, et croissance continue des dettes publiques, sont le fruit naturel d'un tel système.

L'intérêt sur l'argent à sa naissance est à la fois illégitime et abasourdi, anti-social et anti-arithmétique. Le vice monétaire est donc un vice technique autant qu'un vice social.

A mesure que le pays se développe, en production comme en population, il faut plus d'argent. Or on ne peut avoir d'argent nouveau qu'en s'endettant d'une dette collectivement impayable.

Il reste donc le choix entre arrêter le développement ou s'endetter; entre chômer ou contracter des emprunts impayables. C'est entre ces deux choses-là qu'on se débat justement dans tous les pays.

Aristote, et après lui saint Thomas d'Aquin, écrivent que l'argent ne fait pas de petits. Or le banquier ne met l'argent au monde qu'à condition qu'il fasse des petits. Comme ni le gouvernement ni les particuliers ne font d'argent, personne ne fait les petits réclamés par le banquier. Même légalisé, ce mode d'émission reste vicieux et insultant.

Déchéance et abjection

Cette manière de faire l'argent du pays, en endettant gouvernements et particuliers, établit une véritable dictature sur les gouvernements comme sur les particuliers.

Le gouvernement souverain est devenu un signataire de dettes envers un petit groupe de profiteurs. Le ministre, qui représente trente millions d'hommes, de femmes et d'enfants, signe des dettes impayables. Le banquier, qui représente quelques actionnaires assoiffés de profit, manufacture l'argent du pays.

C'est un aspect frappant de la déchéance du pouvoir dont parle le Pape: les gouvernements sont déchus de leurs nobles fonctions et sont devenus les valets des intérêts privés.

Le gouvernement, au lieu de piloter le Canada, s'est transformé en percepateur d'impôts; et l'item le plus gros de l'emploi des impôts est justement l'intérêt sur la dette publique.

Aussi l'administration consiste-t-elle surtout à taxer les citoyens, et la législation, à placer partout des restrictions à la liberté.

On a des lois pour protéger les remboursements aux faiseurs d'argent. On n'en a pas pour empêcher un être humain de mourir de misère.

Quant aux individus, l'argent rare développe chez eux la mentalité de loups. En face de l'abondance, c'est à qui obtiendra le signe trop rare qui donne droit à l'abondance. D'où, concurrence effrénée, luttes pour le fromage politique, dénonciations, dictatures patronales, chicanes domestiques, etc.

Un petit nombre mange les autres; le grand nombre gémit, plusieurs dans une abjection déshonorante.

Des malades restent sans soins; des enfants reçoivent une nourriture inférieure ou insuffisante; des talents ne peuvent se développer; des jeunes gens ne peuvent se déplacer ni fonder un foyer; des cultivateurs perdent leurs fermes; des industriels font banqueroute; des familles vivent péniblement — le tout sans autre justification que le manque d'argent.

La plume du banquier impose au public les privations, aux gouvernements la servitude.

Chapitre 10

Redressement monétaire

Qui doit faire l'argent ?



Saint Louis IX

C'est saint Louis, roi de France, qui disait: «Le premier devoir d'un roi est de frapper l'argent lorsqu'il en manque pour la bonne vie économique de ses sujets.»

Il n'est pas du tout nécessaire ni recommandable de supprimer les banques, ni de les nationaliser. Le banquier est un expert en comptabilité et en placements: qu'il continue à recevoir et à faire fructifier les épargnes, prenant sa part équitable de profits. Mais manufacturer l'argent est un acte de souveraineté qui ne doit pas être lié à la banque.

Il faut sortir la souveraineté de la banque et la replacer entre les mains de l'Etat.

L'argent de chiffres est une bonne invention moderne, qu'il faut garder. Mais au lieu d'avoir leur origine sous une plume privée, à l'état de dette, les chiffres qui servent d'argent doivent naître sous la plume du souverain, à l'état d'argent serviteur.

Rien donc à bouleverser dans la propriété ni dans les expertises. Pas besoin de supprimer l'argent actuel pour en mettre d'autre à sa place. Il faut seulement que le gouvernement lui-même, au nom de la société, institue un système qui ajoute de l'argent de même nature à celui qui existe déjà, selon les possibilités et les besoins du pays.

A cette fin, le gouvernement doit établir un organisme monétaire, un Office National du Crédit. Les comptables de cet Office, bien que nommés par le gouvernement, ne prendraient point de lui leurs décisions. Ils ne dicteraient rien non plus aux producteurs ou aux consommateurs. Leur fonction consisterait simplement à accorder le mécanisme d'émission et de retrait d'argent au rythme de la richesse produite ou consommée par des producteurs et des consommateurs libres. Un peu comme l'organisme judiciaire: les juges sont nommés par le gouvernement; mais leurs jugements sont basés uniquement sur la loi et sur les faits exposés, deux choses dont ils ne sont ni les auteurs ni les instigateurs.

48 Chapitre 10

On doit cesser de souffrir de privations lorsqu'il y a dans le pays tout ce qu'il faut pour placer l'aisance dans tous les foyers. L'argent doit venir d'après la capacité de production du pays et d'après la demande par les consommateurs de biens utiles possibles.

A qui l'argent neuf?

Mais il faut mettre cet argent nouveau dans la circulation. Où et comment?

A qui appartient l'argent nouveau lorsqu'il vient au monde au Canada? Il appartient au Canada et est fait pour les Canadiens. Fruit de l'enrichissement du pays, cet argent n'appartient pas aux comptables de l'Office où il est créé d'un trait de plume. Ni au gouvernement pour qu'il en dispose à son gré: ce serait remplacer une dictature bancaire par une dictature politique.

L'argent nouveau répond au besoin de développement du pays. Ce n'est pas un salaire, mais une injection d'argent dans le public pour faire appel sur du travail, sur des produits qui n'attendent que cela.

On ne peut une minute se représenter que l'argent nouveau appartienne à un individu ou à un groupe privé.

Il n'y a pas d'autre moyen, en toute justice, de mettre cet argent nouveau en circulation qu'en en distribuant une part égale à chaque citoyen. C'est en même temps le meilleur moyen de rendre l'argent effectif, puisque cette distribution le répartit dans tout le pays.

Supposons que le comptable qui agit au nom de la société, constatant le manque d'argent, décide l'émission de 21 milliards de dollars. Cette émission peut être de l'argent de chiffres, simple inscription dans un livre, comme celui du banquier aujourd'hui.

Mais, puisqu'il y a 30 millions de Canadiens et 21 milliards à distribuer, cela fait 700 \$ pour chacun. Le comptable va donc inscrire 700 \$ dans le compte de chaque citoyen. Ces comptes individuels pourraient très bien être tenus par le bureau de poste, qui dépend du fédéral.

Ce serait un dividende national. Chaque Canadien aurait 700 \$ de plus, à son propre crédit, dans un compte établi pour lui à cette fin.

Le dividende à chacun

Chaque fois qu'il faut augmenter l'argent du pays, chaque homme, femme, enfant, vieillard, bébé, aurait ainsi sa part de cet-

te augmentation à l'origine. Ce serait sa part de la nouvelle étape de progrès qui rend de l'argent neuf nécessaire.

Ce n'est pas un salaire pour du travail accompli, c'est un dividende à chacun, pour sa part d'un capital commun. S'il y a des propriétés privées, il y a aussi des biens communs, que tous possèdent au même titre.

Voici un homme qui n'a rien que les guenilles dont il est couvert. Pas un repas devant lui, pas un sou dans sa poche. Je puis lui dire:

«Mon cher, tu crois être pauvre, mais tu es un capitaliste qui possède bien des choses au même titre que moi — et que le premier ministre. Les chutes d'eau de la province, les forêts de la couronne, c'est à toi comme à moi, et ça peut bien te rapporter quelque chose chaque année.

«L'organisation sociale, qui fait qu'on produit cent fois plus et mieux que si on vivait isolément, c'est à toi comme à moi, et ça doit te valoir quelque chose à toi comme à moi.

«La science qui fait se multiplier la production avec presque pas de travail, c'est un héritage transmis et grossi avec les générations; et toi, de ma génération, tu dois en avoir ton bénéfice, au même titre que moi.

«Si tu es pauvre et dénué, mon cher, c'est qu'on t'a volé ta part. Surtout on l'a mise sous clé, ce qui cause le chômage actuel en face de tes besoins.

«C'est le dividende du Crédit Social qui va te rendre ta part, au moins le principal morceau. Une meilleure administration, dégagée des liens du financier et capable de mettre les exploiters d'hommes à la raison, te rendra le reste.

«C'est cela aussi qui va reconnaître ton titre de membre de l'espèce humaine, en vertu duquel tu as droit à une part des biens de ce monde, au moins à la part nécessaire pour exercer ton droit de vivre.»

Mais il faut nous étendre un peu plus sur les raisons qui donnent droit à chacun, dans une société bien organisée, à au moins un minimum de biens. Trop de gens qui passent pour grands sociologues n'ont pas encore admis ce droit.

Chapitre 11

Droit de chacun au minimum vital

Fin de l'organisme économique

La production de guerre canadienne a démontré à l'évidence ce que peut faire le Canada lorsqu'il décide de mettre de côté les obstacles artificiels, les obstacles financiers.

Après une telle expérience des capacités productives du pays, sera-t-il encore permis que des milliers de familles canadiennes soient condamnées à des privations abjectes tant que le pays n'a pas été entraîné dans une guerre totale ?

Ou bien, va-t-on exiger enfin un régime économique et social qui accomplisse sa fin ? Un régime qui remplisse les conditions définies dans cette phrase du grand pape Pie XI :

«L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer».

A tous et à chacun

Le régime économique doit *procurer*, dit le Pape. Procurer, pas seulement promettre, pas seulement exposer dans des vitrines.

Procurer à qui ? A tous. A tous ? Oui, et le Pape appuie : et à chacun. A tous et à chacun — cela n'admet aucune exception.

Procurer quoi ? Tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie permettent de procurer. Au pôle nord, on ne pourrait rien procurer. Mais au Canada ? Au Canada où la production s'empile en temps normal plus vite qu'on en peut disposer, la difficulté n'existe pas.

Tous les biens. Ne pas en mettre sous clef. Ne pas brûler des fruits ni jeter le lait aux égouts sous les yeux d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffrent de la faim.

Tous les biens, à tous et à chacun. A tous et à chacun : chacun doit donc en recevoir une part. Mais quelle part ? Quelle quantité de biens l'organisme économique et social doit-il procurer à tous et à chacun ? Le Pape le dit :

«Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance».

Une honnête subsistance

Satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance, pour tous et pour chacun. Mais voilà justement ce que réclament ceux qui exigent la garantie sociale d'un minimum vital à chaque citoyen, du berceau à la tombe. L'honnête subsistance, en effet, exige au moins:

Une suffisance de nourriture; une suffisance de vêtements; une suffisance de logement; une suffisance de protection pour la santé; une suffisance de loisirs pour reposer le corps et prendre soin de l'esprit.

Et pour qu'elle soit honnête, cette subsistance, faudrait-il lui sacrifier la liberté, la liberté qui est le plus bel apanage de la personne humaine? Pour qu'il soit garanti, ce minimum qui constitue une honnête subsistance, faut-il d'abord qu'on s'entretienne sur des champs de bataille? Ou, pour que les biens de la nature et de l'industrie atteignent les familles, faut-il, en temps de paix, qu'une proportion grandissante des citoyens soit embauchée par l'Etat? Faut-il qu'à mesure que la science place l'énergie solaire et les machines au service de l'homme, l'homme soit jeté dans les mailles du socialisme d'Etat?

Une subsistance conditionnée par de telles servitudes cesserait d'être honnête. L'honnête subsistance ne peut pas signifier la subsistance de l'esclave devenu la chose de son maître, même si ce maître s'appelle l'Etat. L'honnête subsistance — objectif papalement tracé de tout organisme économique et social sainement constitué.

Droit inhérent à la vie en société

Mais, quand bien même le saint Père n'aurait jamais défini cet objectif, est-ce que la simple raison ne nous le désigne pas? Chaque fois que des hommes s'associent, n'est-ce pas pour obtenir plus facilement, par leur association, ce que chaque associé désire mais ne peut que plus difficilement obtenir seul? Cela est vrai de n'importe quelle entreprise, et cela est vrai de la grande association qui s'appelle société. Aussi, dès que, dans la société, commencent les frustrations pour des membres, dès que des personnes, de plus en plus nombreuses, cessent de retirer les avantages devant résulter de la vie en société, les forces de dislocation, les forces de l'anarchie commencent.

Droit de nature

Puis, à qui fera-t-on croire que les aspirations communes à tous les hommes, les aspirations qu'on retrouve chez chaque individu, puissent être contraires à l'ordre? C'est le Créateur même qui a donné à l'homme sa nature. Si chaque personne réclame un minimum de nourriture, un minimum de protection par le vêtement et le logement, c'est parce que sa nature est ainsi faite qu'elle ne peut vivre sans ce minimum.

Droit de naissance

Chaque personne qui vient en ce monde a le droit à la vie. Que le nouveau-né fasse son entrée en ce monde dans le palais d'un monarque ou dans la plus pauvre cabane du plus pauvre des Canadiens, il a un égal droit de vivre. Il n'est pas question ici du niveau de vie, mais du minimum nécessaire pour tenir une personne en vie.

Devant le droit à la vie, donc devant le minimum nécessaire à la vie, tous les membres de la société, tous les individus de l'espèce humaine sont égaux.

Le droit à la vie, le droit aux moyens de vivre, est un droit de naissance. Un droit qui ne doit pas diminuer le droit des autres, qui ne devrait même pas abaisser le niveau de vie des autres dans un pays qui regorge de tout ce qu'il faut et où les biens se perdent faute de preneur. La venue d'un nouvel enfant dans une famille ne devrait donc pas avoir pour effet de pratiquer une brèche dans l'honnête subsistance des autres membres de la famille.

Pourtant, même avec toutes les facilités de production et de transport modernes, la société actuelle garantit-elle à chacun de ses membres l'assurance d'une honnête subsistance? Où est, dans notre code légal, même dans la catholique province de Québec, où est le texte de loi qui assure à chaque personne naissant en cette province le minimum nécessaire à une honnête subsistance? On trouvera bien des textes de loi pour empêcher de faire souffrir inutilement des animaux. Mais pas une ligne pour empêcher une petite poignée d'hommes d'endiguer la distribution de l'abondance. L'objectif papal d'une honnête subsistance pour tous et chacun est tristement ignoré.

Droit d'héritage

Quand même tous les biens de ce monde seraient sous le régime de la propriété privée, cela n'excluerait pas le droit de chacun, même des non-possédants, à la vie, et par conséquent au mini-

Droit de chacun au minimum vital 53

mum de choses nécessaires à la vie. La propriété, même privée, a une fonction sociale à remplir. La propriété d'un bien confère au propriétaire une sorte de gérance de son bien en fonction du bien commun.

Mais il existe aussi nombre de biens, nombre de facteurs de production qui restent propriété commune, dont tous les membres de la société sont copropriétaires au même degré.

De ces biens, les uns sont visibles, concrets. Telles, dans notre pays, les forêts de la couronne; et les puissantes chutes d'eau alimentées gratuitement par la force pompante du soleil et la configuration des montagnes. Ces biens-là, à qui appartiennent-ils? Ne constituent-ils pas un véritable héritage commun, sur les bénéfices duquel tous ont droit?

Puis, il y a les biens moins visibles, et non moins réels, non moins producteurs, tels les développements de la science appliquée au cours des siècles. Nous croyons même que la science appliquée devient un facteur prépondérant dans l'abondante production moderne. Qui donc soutiendra que la science est un bien privé? Il ne s'agit pas d'ignorer les efforts personnels de ceux qui s'instruisent; mais même l'instruction acquise par une personne lui impose une obligation vis-à-vis de la société, puisque, pour cette acquisition, elle a bénéficié de tout l'agencement social qui l'a permise.

Puis, il y a bien, aussi, l'organisation sociale elle-même qui, considérée au simple point de vue production de biens matériels, est un facteur très important. Si chaque membre de la société devait vivre isolément et voir entièrement à sa propre subsistance, la production de chacun, la production totale serait immensément moindre qu'elle l'est sous le régime de la division des occupations, greffée sur l'organisation sociale. L'existence d'une société organisée augmente donc considérablement la capacité de production de l'ensemble. Cette existence d'une société organisée est-elle un bien privé, ou un bien commun dont tous doivent profiter?

Outre le droit naturel à la vie, c'est donc aussi à titre d'héritier des générations passées, à titre de copropriétaire d'un bien commun, de beaucoup de biens communs, que chaque être humain, membre d'une société constituée, a droit à une certaine quantité de biens.

Le dividende national

Mais comment, de nos jours, se fait valoir un droit aux biens offerts par le mécanisme producteur? Comment, sinon par le billet

54 Chapitre 11

de papier ou le compte créditeur transmis du preneur au vendeur, par l'argent? Règlement qui a l'avantage d'assouplir le choix des produits et de protéger les parties à la transaction.

Mais pour que ce règlement fonctionne sans priver du droit de vivre aucun des membres de la société, il est nécessaire, dans le monde moderne, que tous et chacun possèdent un minimum de ces titres à la production, un minimum d'argent, sous une forme ou sous une autre.

C'est ce minimum de titres à la production de leur pays, assuré à tous et à chacun des citoyens, que l'école créditiste appelle le dividende national. Dividende, parce qu'il ne représente pas un salaire, la récompense d'un travail personnel mais le droit de l'héritier, le droit du citoyen au revenu d'un capital commun, le droit à l'existence qu'une société bien organisée doit garantir à chacun de ses membres du seul fait de sa naissance.

Chapitre 12

Qu'est-ce qu'un dividende ?

Lorsqu'une compagnie réalise des surplus de ses opérations, après avoir déduit les sommes nécessaires pour rencontrer ses obligations, alimenter son fonds de dépréciation et d'amortissement, elle répartit le reste entre ses actionnaires. Si, par exemple, le capital-actions est de 500 000 \$ et le bénéfice net distribuable de 30 000 \$, elle déclarera un dividende de 6 pour cent, car 30 000 \$ représentent les six centièmes de 600 000 \$. L'homme qui possède dans cette compagnie dix actions de 100 \$ retirera un dividende de dix fois 6 \$, soit 60 \$; celui qui aurait vingt actions retirerait un dividende de 120 \$.

Si le bénéfice net n'est que de 10 000 \$, le dividende ne sera que de 2 pour cent. Et s'il ne reste aucun bénéfice net après toutes les allocations nécessaires, il n'y aura pas non plus de dividende.

Le dividende suppose donc des surplus.

L'octroi de dividendes aux actionnaires ne les désintéresse pas de leur compagnie. Au contraire. Si ces actionnaires sont en même temps employés, si, par leur travail, ils contribuent à la production des articles fabriqués dans les usines de la compagnie, vont-ils devenir paresseux, se relâcher parce qu'ils touchent des dividendes en plus de leurs salaires? Ce serait idiot de le penser. Ils savent que seule une augmentation du volume ou de la qualité de la production peut signifier plus de dividende. Ils apporteront sans doute double application à leur ouvrage.

Qui a droit aux dividendes? Les actionnaires, ceux qui ont placé des fonds dans l'entreprise. S'il s'agit d'une entreprise en coopérative, les producteurs eux-mêmes, après avoir reçu leurs salaires, ont aussi droit à leur dividende, à leur part des surplus, si surplus il y a, parce que ces producteurs sont les actionnaires.

Et d'où viennent les dividendes encore une fois? Ils viennent des surplus; leur chiffre est déterminé par le chiffre des surplus. Les dividendes ne sont pas des argents pris à certains actionnaires pour passer aux autres. Les dividendes ne créent pas de dette pour la compagnie, car celle-ci ne les distribue qu'à même ses surplus.

Ces petites notions ne sont neuves pour personne, mais il peut être utile de les rappeler quand on traite du «dividende national» ou dividende du Crédit Social. Il est si commun d'entendre de la part de critiques qui n'ont peut-être pas égratigné le sujet: «Ces

56 Chapitre 12

dividendes, c'est du bien-être social... Ça va faire des paresseux... Personne ne va plus vouloir travailler, etc.»

Bien entendu, ces messieurs font mentalement des exceptions pour eux-mêmes. Ils n'ont jamais cru un moment que s'il leur venait un dividende de quelque 700 ou même 800 dollars par mois, ils s'étendraient sur une chaise-longue, remerciant le Seigneur de leur avoir mis dans la bouche leur pain quotidien. Non, pas eux, parce qu'ils ont un moral splendide, une intelligence développée et seront toujours prêts à travailler pour élever leur niveau de vie... mais c'est aux autres qu'ils pensent, à la «foule», aux publicains sans vertu ou sans esprit qu'ils ne daignent pas regarder, encore moins instruire. Pour ces purs, la foule est faite pour arroser la terre de ses sueurs et de ses larmes... et vivre dans les privations perpétuelles.

Pourtant, chaque personne aujourd'hui a droit à l'héritage légué par les générations précédentes. Lorsqu'une personne meurt et laisse des biens à ses héritiers, se demande-t-on si ces héritiers sont des justes ou des pécheurs? Leur refuse-t-on leur héritage, sous prétexte qu'ils ne sauront pas l'employer utilement?

Il convient de faire ici quelques considérations sur cette notion d'héritage commun dont tous les vivants doivent être bénéficiaires.

Chapitre 13

Héritage et héritiers

«La science et l'industrie sont l'héritage intellectuel des nations.» (Larousse Illustré du Vingtième Siècle)

La science appliquée à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, aux communications, a fait des progrès énormes, surtout depuis un siècle et demi, plus particulièrement depuis une cinquantaine d'années.

L'homme avait dès longtemps appris à multiplier, par les machines simples, la force de ses muscles et celle des animaux; il utilisait aussi quelques forces inanimées, comme celles du vent et de l'eau. Mais depuis qu'il sait exploiter l'énergie solaire fossilisée sous forme de charbon ou de pétrole; depuis qu'il distribue à des centaines de milles, par de simples fils métalliques, la force tombante des masses d'eau; depuis que la chimie est passée du laboratoire dans l'industrie, les progrès ne se mesurent plus, le problème de la production est résolu.

Aveugles ou obstinés?

Et il en est qui n'ont pas encore compris cela, qui croient que l'homme doit être pauvre et avoir beaucoup de misère à gagner sa vie. Vous parlez de l'héritage accumulé par les générations, de la terre conquise par les labeurs et le cerveau de l'homme; ils vous ripostent que nous naissons endettés. Les richesses débordent, mais un système financier faux, absurde, menteur, diamétralement opposé aux faits réels, change les héritiers en débiteurs.

Oh! leur logique!... Il paraît que Champlain et les vaillants qui plantèrent la croix, la charrue et la civilisation dans les forêts du Canada; après eux, leurs successeurs de trois siècles qui ont amélioré l'agriculture, fait surgir des villes et des industries — toute cette lignée de travailleurs n'a laissé aux Canadiens vivant au milieu du vingtième siècle qu'un héritage de dettes? Et dans vingt-cinq autres années, que sera cette dette dont nous ne pouvons même pas toujours payer les intérêts aujourd'hui?

Un défricheur courageux s'en va ouvrir une terre neuve. Sa tâche est de changer en ferme productive un fouillis de bouleaux et d'autres pauvres essences, car le beau bois est depuis longtemps parti, soit brûlé par l'incendie, soit enlevé par les marchands de bois ou les compagnies papetières. Cet homme, sa femme et ses

58 Chapitre 13

mioches vont peiner trente, quarante ans, avec bien des chances de laisser au plus vieux des gars une ferme hypothéquée, aux autres rien que le souvenir de leurs vertus. De nos bois, de nos terres, de nos usines semble sortir une voix qui parodie: «Tu feras des dettes à la sueur de ton front».

Un enfant vient de naître; le baptême ne l'a pas encore fait fils de l'Eglise qu'il est déjà débiteur. Des dettes fédérales, municipales, scolaires, de fabrique, remplissent l'atmosphère autour de son berceau. Il est né dans la dette. Il grandira dans la dette. Il travaillera — s'il en a la chance — pour payer des dettes accumulées, tout en grignotant quelques miettes qui soutiennent son pouvoir de gain et l'empêchent de se révolter tout à fait, jusqu'à ce qu'il meure dans la dette.

Et vous parlez d'héritage! Mais en voilà un fameux héritage!

Quand la bêtise tient les rênes

C'est qu'en effet, sous le système illogique d'aujourd'hui, plus un pays acquiert d'actif, plus il augmente sa dette «financière». Le travailleur crée de la richesse, le parasite gère la finance. Et comme, malgré tous les beaux discours qui disent le contraire, on place la finance au-dessus de l'homme, le parasite est maître, le travailleur esclave. Dites au travailleur qu'il est héritier, le parasite lui fera dire que vous êtes un utopiste, un semeur de désordre, un destructeur du moral.

Un système qui existe pour le profit de quelques-uns et l'asservissement des peuples ne veut pas admettre l'héritage réel, le grand actif légué à une génération par toutes celles qui l'ont précédée.

Mais le Crédit Social, qui a perdu tout respect pour les vieilles idoles et leurs grands-prêtres, proclame bien haut l'existence de l'héritage et les droits des héritiers.

Il ne s'embarrasse pas des teneurs de livre qui vous récompensent par une dette de quarante ans quand vous avez réussi à construire un pont à travers le Saint-Laurent. Ces farces-là nous ont fait trop de mal pour que nous n'en fassions pas litière complète.

L'héritage culturel

Les Créditistes appellent héritage culturel — «le vaste héritage des découvertes et des inventions, de la culture et du savoir, de l'organisation tant sociale que politique ou industrielle, de l'éducation, des aspirations, des idéals transmis et développés de génération en génération... Collectivement, cet actif forme l'héritage culturel commun de l'humanité».

C'est un actif COMMUN, et c'est pour cela que tous les membres de la société ont un droit sur une partie de la production, partie d'autant plus grande que cet actif entre de plus en plus comme facteur prépondérant dans la production. Assurément, le travailleur qui le met en valeur a droit à sa récompense et personne ne songe à la lui refuser. Mais le propriétaire de cet actif culturel commun, c'est-à-dire chaque membre de la société, conserve tout de même son titre et ses droits.

On a dit maintes fois que le capital et le travail doivent se donner la main, car le travail sans le capital ne peut pas grand'chose, et le capital sans le travail ne peut absolument rien. Mais que peuvent même les deux ensemble si vous excluez l'héritage culturel, les apports des inventions et du progrès à travers les âges?

Grâce à l'apport de la science appliquée, de l'actif culturel, avec moins de matière première, moins de travail, les produits augmentent et s'améliorent. N'est-il pas juste que les héritiers en aient leur part?

Les héritiers

Et qui sont les héritiers?

Nous l'avons dit, cet héritage culturel est un actif commun qui appartient à tous les membres de la société. Supprimez la collectivité, l'association, vous supprimerez l'abondance. L'abondance est le fruit bien plus de l'actif culturel commun que de l'effort individuel. Celui-ci demeure, certes, mais l'autre est là aussi.

Parce qu'on ignore l'héritage et les héritiers, le monde est plein d'injustice et de non-sens. La production possible ne s'écoule pas et souvent ne se réalise même pas, parce qu'on ne donne pas aux héritiers les droits sur cette production que leur vaut l'actif commun qui y entre comme facteur important.

Le dividende national

C'est le revenu de cet héritage que le Crédit Social veut distribuer à tous les membres de la société, sous le nom de dividende national.

C'est un dividende parce qu'il correspond à des surplus.

L'entreprise qui a des surplus de revenus ne déclare pas crise, mais répartit les surplus entre ses actionnaires. Si l'agriculture et l'industrie canadienne ont des surplus, pourquoi ne pas en faire bénéficier les sociétaires, tous les Canadiens à titre de membres d'une société organisée?

60 Chapitre 13

Qu'on ne voit pas dans cette théorie l'ombre de communisme ou de socialisme. L'industrie privée demeure. La propriété privée demeure. Le propriétaire continue de retirer la pleine valeur de son bien. Le capital privé réellement placé continue de commander des dividendes raisonnables. Le travail continue de retirer son salaire. Mais les héritiers touchent le revenu annuel de leur héritage.

Tous, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, employés ou non employés, malades ou en santé, ont droit à ce dividende, parce qu'il n'est gagné par personne en particulier, parce que tous les contributeurs directs à la production ont d'abord touché leur récompense, parce que les surplus sont le seul fait de l'actif culturel.

C'est la propriété commune de tout le monde. Si vous l'accordez à quelques-uns plus qu'à d'autres, vous favorisez un héritier plus que l'autre. Si vous ne l'accordez à personne, vous laissez la production se gaspiller ou se restreindre en face des besoins criants, vous avez l'injustifiable situation de la misère au sein de l'abondance.

Rien pour rien ?

— Mais c'est donner quelque chose pour rien ?

— C'est donner des titres à la richesse pour distribuer une richesse qui existe. C'est accorder aux sociétaires un dividende sur le capital accumulé par leurs pères et qu'eux-mêmes vont continuer de grossir en faveur de leurs fils.

Relisez en finissant cette citation du grand philosophe catholique Jacques Maritain :

«Nous pensons que, dans un régime où la conception (plus sociale) de la propriété serait en vigueur, cet axiome («rien pour rien») ne pourrait pas subsister. Bien au contraire, la loi de l'usus communis porterait à poser que, du moins et d'abord pour ce qui concerne les besoins premiers, matériels et spirituels, de l'être humain, il convient qu'on ait pour rien le plus de choses possible... Que la personne humaine soit servie dans ses nécessités primordiales, ce n'est après tout que la première condition d'une économie qui ne mérite pas le nom de barbare.

«Les principes d'une telle économie conduiraient à mieux saisir le sens profond et les racines essentiellement humaines de l'idée d'héritage, en telle sorte que... tout homme, en entrant dans le monde, puisse effectivement jouir, en quelque sorte, de la condition d'héritier des générations précédentes.»

Chapitre 14

Le dividende national

Trésor communal

Nous connaissons, au moins nous catholiques, le dogme de la communion des Saints. L'Eglise possède un trésor spirituel abondant, fait des mérites infinis de Notre-Seigneur et des mérites surabondants de la Sainte Vierge et des saints.

Elle ne place pas les scellés sur ces mérites. Elle ne nous dit pas: «Ces mérites appartiennent à ceux qui les ont gagnés, vous n'y toucherez pas. Il y a des surplus abondants, infinis, mais vous n'en aurez rien. Gagnez vous-même ce que vous pourrez».

Non pas. Par les indulgences, elle nous donne accès à ce trésor, à des conditions tout à fait à notre portée. Cela ne veut pas dire que nous devenons tous égaux en mérites dans l'Eglise, mais que tous ont facilement accès au trésor spirituel, et l'Eglise ne demande pas mieux que de nous voir y puiser. Plus on y puise, plus le trésor augmente parce que les âmes se fortifient et se perfectionnent. Les producteurs de mérites, les saints, savent reconnaître qu'ils doivent leur sanctification à l'Eglise établie par Notre-Seigneur, et ils se réjouissent de voir leurs co-sociétaires dans cette Eglise bénéficier du Trésor qu'ils ont pu contribuer à augmenter.

C'est un peu l'idée du dividende préconisé par le Crédit Social. Il n'enlève rien aux producteurs des biens; au contraire, il accélère le rendement de leurs moyens de production tout en contribuant au bien commun.

Régime d'abondance

L'abondance existe. Ceux qui ne l'ont pas encore reconnu ne peuvent rien comprendre assurément à notre doctrine. Il en est qui n'ont jamais vu de chômeurs peut-être. Un chômeur c'est l'abondance supprimée parce qu'elle ne se distribue pas.

L'abondance existe, mais on l'étouffe, parce qu'on ne veut pas la distribuer à ceux et celles pour qui elle existe. On place les surplus, le trésor communal sous scellé, parce qu'on veut que seuls ceux qui ont le privilège de contribuer à la production aient droit à une petite part. Les autres, rien.

Le dividende du Crédit Social distribuera la production qui se perd aujourd'hui ou qui est supprimée dans sa source. Il ne tarira pas la production, il l'activera.

Pas du bien-être social

N'allons pas confondre le dividende avec le bien-être social. Le dividende n'est pas une aumône publique, mais une répartition de revenus aux sociétaires.

Les fonds servant au bien-être social sont prélevés sur les revenus actuels ou futurs d'autres membres de la société. Pour donner un peu de pouvoir d'achat à des crève-faim, le bien-être social enlève du pouvoir d'achat à d'autres ou hypothèque le pouvoir d'achat de gens qui ne sont pas encore nés.

De plus, le bien-être social démoralise, parce qu'il punit le travail. Le secouru qui accepte de travailler, même à salaire ne permettant pas de vivre décemment, perd le droit à ses allocations de chômage.

Le bien-être social humilie l'indigent, à qui on fait dire et sentir qu'il est à la charge des autres, qu'il vit des aumônes forcées de ses concitoyens.

Le dividende du Crédit Social n'a aucun de ces caractères mal-faisants. C'est un revenu distribué à tous, parce qu'il appartient à tous. Il ne crée de charge pour personne, ne prive personne. Il ne crée pas d'inflation, parce qu'il est conditionné par la présence actuelle ou immédiatement possible des produits.

Personne n'est lésé. C'est le surplus de production, actuellement immobilisé, que le dividende propose de distribuer. Le refuser, c'est détruire la richesse, c'est établir le règne de la pauvreté en face d'une capacité de production abondante, c'est maintenir injustifiablement le consommateur dans le besoin, les familles dans la souffrance, l'ouvrier dans le chômage, l'industrie dans le marasme, le contribuable dans le désespoir, les gouvernants dans la servitude.

Le dividende et l'individu

Quel effet le dividende produira-t-il sur l'individu ?

Quel effet produirait sur vous la réception, par le prochain courrier, d'une enveloppe d'Ottawa, contenant un chèque de 800 \$ avec ce libellé: «La nation, enrichie par son industrie, par le travail de ses fils et de ses machines, est heureuse de vous présenter ce dividende qu'elle adresse également à chacun des 30 millions de citoyens du pays, pour permettre d'écouler l'abondance de production et éviter la paralysie de l'industrie, le chômage et la misère».

Allez-vous empocher le six cents dollars et délaisser votre travail pendant un mois? Ou allez-vous vous morfondre de jalousie ou de dépit à la pensée que chacun de vos voisins reçoit aussi 800 \$? Ou al-

Le dividende national 63

lez-vous traiter l'administration canadienne d'immorale, parce qu'elle tire les pauvres de la misère au lieu de laisser gaspiller les produits ?

N'allez-vous pas plutôt bénir Dieu de vous avoir placé dans un pays riche de ressources naturelles, bien organisé et bien administré ? N'allez-vous pas vous attacher davantage à votre patrie et vous efforcer de contribuer à sa prospérité ? N'allez-vous pas continuer de travailler avec plus d'application, comme l'ouvrier qui vient de recevoir une augmentation de salaire, parce que vous saurez que la possibilité d'un dividende est conditionnée par un développement de la production ?

Les bons effets que le dividende produirait sur vous, il les produirait sur les autres. Trop de ceux qui trouvent néfaste l'idée d'un dividende, sont des hypocrites ou des orgueilleux qui pensent que, pour eux, ce serait bon, mais que les autres, nés et élevés dans le péché, sont trop vicieux pour utiliser sagement un dividende.

Le dividende et la famille

Que va signifier le dividende pour la famille ? Un dividende à votre femme et à chacun de vos enfants, ainsi qu'à vous-même ?

Cela va-t-il jeter la consternation ou la discorde dans votre foyer ? N'allez-vous pas, au contraire, considérer ensemble l'idée d'y améliorer les conditions de vie, d'y introduire tel meuble, tel accessoire, tel confort que vous déairez depuis longtemps ?

Vous allez pouvoir enfin renouveler un trousseau qui vieillissait. Vous allez pouvoir songer à donner une meilleure éducation à vos enfants, à développer les talents de l'un ou l'autre pour tel ou tel art ; à électrifier votre maison, à procurer un peu d'aide et de repos à votre femme. Vous aurez votre banc à l'église ; vous pourrez grossir votre obole pour les oeuvres, car un peu plus d'aisance à la maison ne vous a pas rendu moins catholique. Vous allez pouvoir abonner votre famille à des revues propres à instruire tout en récréant, au lieu d'être borné, par un budget insuffisant, à la vulgaire presse à trente-cinq sous et au magazine américain à bon marché.

On a beaucoup parlé du salaire familial. L'homme marié, père de plusieurs enfants, a certainement besoin d'un plus gros revenu que le célibataire. Mais à valeur productrice égale, l'un et l'autre ne peuvent exiger des salaires différents de leur employeur, ou celui-ci embauchera de préférence les célibataires et les pourvoyeurs de petites familles.

Le dividende règle le problème, puisque chaque individu y participe également. L'homme marié, père de six enfants dont tous

64 Chapitre 14

peut-être encore en bas âge, pourra recevoir le même salaire que son compagnon de travail célibataire; mais, lorsque le célibataire touchera son seul dividende en plus de son salaire, il entrera huit dividendes dans la famille qui a huit bouches à nourrir. Voilà des allocations familiales qui ne coûtent rien à personne, qui, au contraire, aident tout le monde, puisqu'elles permettent à la production de marcher à plein rendement.

Le dividende et l'agriculteur

Le dividende (ajouté à l'escompte compensé) permet l'écoulement des produits de la ferme à des prix qui laissent au cultivateur un profit suffisant pour le payer de ses labeurs. Sa famille, souvent nombreuse, bénéficie en plus des dividendes touchés par chacun de ses membres. De même qu'il peut vendre les produits de sa ferme, il peut aussi acheter ceux de l'industrie.

Il peut enfin songer à se procurer des machines agricoles qui lui manquent, des engrais, de nouvelles têtes de bétail, etc.

Si cet agriculteur est colon, on devine de quelle utilité lui devient le dividende. Ceux qui augmentent, par une vie si laborieuse, le domaine productif de la société, ont certainement bien droit aux surplus du système producteur.

Le dividende et l'ouvrier

Quels seront les effets du dividende national sur l'ouvrier? Il sauvegardera la dignité de l'ouvrier. Celui-ci ne se verra plus acculé à louer ses services pour un salaire de famine; si la faim fait sortir le loup du bois, elle asservit aussi l'ouvrier dans le besoin aux conditions dictées par l'exploiteur. En assurant l'écoulement des produits, le dividende permet d'ailleurs au patron de mieux rétribuer ses employés.

Pour la même raison aussi, le dividende favorise la permanence de l'emploi. Il ne faut pas, en effet, se faire illusion là-dessus; si la machine remplace l'homme dans une multitude de procédés, il reste assez à faire en amélioration et en développements, tant publics que privés, au Canada au moins, pour utiliser les énergies de nos hommes employables.

La sécurité contre le besoin absolu apportée par le dividende permet à chacun de s'orienter vers les occupations qui lui conviennent le mieux; tout l'organisme social y gagnera.

Le dividende est la formule pour assurer à chaque membre de la société, à tous et à chacun, le droit au nécessaire, quand il y a abondance possible pour tous.

Chapitre 15

L'argent et les prix

La distribution d'argent nouveau par le dividende national est donc un moyen d'augmenter le niveau de l'argent du pays, quand c'est nécessaire, et de placer directement cet argent entre les mains des consommateurs.

Mais, pour être bienfaisante au consommateur, cette distribution d'argent doit constituer pour le consommateur une véritable augmentation de son pouvoir d'achat.

Or, le pouvoir d'achat dépend de deux facteurs: la quantité d'argent entre les mains de l'acheteur et le prix du produit à vendre.

Si le prix d'un produit diminue, le pouvoir d'achat du consommateur augmente, même sans augmentation d'argent. Ainsi, j'ai 10,00 \$ que je veux affecter à l'achat de beurre; si le prix du beurre est de 2,50 \$ la livre, j'ai en main un pouvoir d'acheter 4 livres de beurre; si le prix du beurre est abaissé à 2,00 \$ la livre, mon pouvoir d'achat monte et équivaut à 5 livres de beurre.

D'autre part, si le prix monte, cela affecte désavantageusement le pouvoir d'achat du consommateur; et dans ce cas-là, même une augmentation d'argent peut perdre son effet. Ainsi, l'ouvrier qui gagnait 200 \$ en 1967 et qui en gagnerait 400 en 1987 serait le perdant, parce que le coût de la vie a plus que doublé en ces vingt années. Il faut au moins 772 \$ en 1987 pour se procurer ce qu'on achetait avec 200 \$ en 1967.

C'est pourquoi les augmentations de salaires, tant réclamées par les ouvriers, ne réussissent pas à produire d'amélioration durable, parce que les prix des produits sont augmentés en conséquence. Les employeurs ne fabriquent pas d'argent; et s'ils doivent dépenser davantage pour payer leurs ouvriers, ils sont obligés de vendre leurs produits plus cher pour ne pas tomber en faillite.

Le dividende national, lui, n'entre pas dans les prix, lorsqu'il est fait d'argent nouveau, distribué par le gouvernement indépendamment du travail.

Cependant, en face de plus d'argent dans le public, il pourrait y avoir tendance chez les marchands à augmenter les prix des produits, même si ces produits ne leur ont pas coûté plus cher.

66 Chapitre 15

Aussi, une réforme monétaire qui ne voit pas en même temps à freiner les hausses injustifiables de prix, serait une réforme incomplète. Elle pourrait devenir une catastrophe en laissant libre cours à l'inflation.

La fixation arbitraire des prix, un plafonnement général, peut aussi obtenir un effet préjudiciable en décourageant la production. Or la diminution de la production est le moyen le plus sûr de pousser les prix à monter. Le législateur obtient alors le contraire de ce qu'il cherchait: il provoque l'inflation en la combattant maladroitement; pour échapper aux sanctions, l'inflation se produit par l'entremise du marché noir.

Le Crédit Social propose une technique pour combattre automatiquement l'inflation: c'est la technique dite du «Prix ajusté», ou de l'escompte compensé, qui ferait partie du mode d'émission d'argent pour établir le pouvoir d'achat global au niveau de la production globale offerte.

Chapitre 16

L'ajustement des prix

Le juste prix

Puisque les produits sont faits pour le consommateur, il est clair que, pour atteindre leur fin, les produits doivent être offerts au consommateur à un prix qui permette au consommateur de les acquérir.

Autrement dit, en tout temps, il doit y avoir équilibre entre les prix, dans leur ensemble, et le pouvoir d'achat des consommateurs, dans son ensemble.

Pour compter le prix de vente, les producteurs, ou les marchands, calculent ce que la fabrication du produit a coûté, et ajoutent les frais de manipulation, de transport, d'emmagasiner, de vente et les profits nécessaires aux différents intermédiaires. Mais rien n'assure que ce prix marqué correspond avec le pouvoir d'achat du consommateur.

Le prix marqué doit être exigé par le marchand pour ne mettre personne en faillite entre le producteur et le marchand détaillant; mais d'autre part le prix à payer par l'acheteur doit être tel qu'il corresponde au pouvoir d'achat entre les mains des consommateurs. Sinon, les produits restent invendus en face de besoins réels.

D'où un ajustement nécessaire des prix.

La technique monétaire du Crédit Social y pourvoit.

Dans le vocabulaire créditiste, on appelle juste prix le prix qui correspond exactement à la consommation. On le comprendra mieux tout à l'heure.

Lorsqu'on dit «juste prix», on ne veut donc pas du tout dire «prix honnête, prix équitable». Le prix marqué par le marchand peut être tout à fait honnête, tout à fait équitable, et cependant n'être pas du tout le prix exact.

Ainsi, pendant la crise, les prix marqués pouvaient être honnêtes, équitables, mais ils n'étaient pas exacts, ils ne correspondaient pas à la consommation. Quand la production totale de choses demandées dépasse la consommation totale, ces prix ne sont certainement pas exacts, puisque la consommation sur une période quelconque marque, en définitive, les véritables dépenses faites pour la production pendant cette même période.

68 Chapitre 16

Le prix honnête est une question de morale; le prix exact est une question de mathématiques.

Le prix exact, le «juste prix», du système créditiste est obtenu par une règle d'arithmétique. Il n'est donc question ni de fixation arbitraire des prix, ni de plafonnements, ni de restrictions, ni de récompenses, ni de châtiments — mais simplement d'arithmétique.

La technique créditiste prend deux nombres qui sont faits par les gens du pays eux-mêmes, et non pas arbitrairement fixés par des hommes qui ont la manie d'imposer leur volonté aux autres. Deux nombres: 1° le nombre exprimant la somme des prix (c'est le fait des producteurs eux-mêmes); 2° le nombre exprimant le pouvoir d'achat des consommateurs (c'est le fait de la volonté des consommateurs jointe à l'argent dont ils disposent). Puis, pour pouvoir mettre le signe égal (=) entre ces deux nombres, le crédit social abaisse le premier au niveau du second.

Expliquons, en présentant d'abord quelques notions peu familières et pourtant de grande portée.

Le véritable prix de la production

Le prix exact d'une chose est la somme des dépenses encourues pour la production de cette chose. Et cela est vrai, que l'on compte en piastres, en ergs, en heures-hommes, ou en ce qu'on voudra.

Tel ouvrage réclame quatre heures de temps, dix onces de sueurs, un repas de travailleur, une usure d'outil. Si l'énumération est complète, le prix exact de cet ouvrage, c'est quatre heures de temps, dix onces de sueurs, un repas de travailleur et une usure d'outil. Ni plus ni moins.

Comme on a coutume d'évaluer le prix en dollars, au Canada, et comme on a aussi coutume d'évaluer en dollars le travail, l'usure et tous les autres éléments qui forment les dépenses, il est possible d'établir une relation entre les deux, en termes de dollars.

Si, en tout et partout, les dépenses de matériel, de travail, d'énergie, d'usure, se chiffrent à 100 \$, le prix exact du produit est de cent dollars.

Mais il y a le prix comptable. Au cours de la production d'un article dans une usine, compte est tenu de la matière première achetée, des frais de transformation, des salaires, des frais de capital, etc., etc. Tout cela constitue le coût financier de production de l'article.

L'ajustement des prix 69

Ce prix comptable et le prix exact sont-ils les mêmes? S'ils le sont accidentellement dans certains cas, il est facile de constater que, dans l'ensemble, ils ne le sont certainement pas.

Prenez un petit pays qui fournit, en une année, tant en biens de capital qu'en biens de consommation, une production totale évaluée à 100 millions de dollars. Si, dans le même temps, les dépenses totales des habitants du pays sont évaluées à 80 millions, il faudra bien admettre que la production du pays cette année-là a coûté exactement 80 millions, puisqu'il a été consommé en tout 80 millions par la population auteur de la production. La production a été évaluée, par la comptabilité des prix de revient, à 100 millions, mais elle n'a coûté que 80 millions de dépenses réelles. C'est un fait inéluctable: les deux totaux sont là.

Donc, le prix exact de la production des 100 millions, c'a été 80 millions.

Autrement dit, dans le même temps où la richesse produite a été de 100 millions, la richesse consommée a été de 80 millions. La consommation de 80 millions est le véritable prix de la production de 100 millions.

Le véritable prix de la production, c'est la consommation.

Par ailleurs, comme on l'a dit plus haut, si la production existe pour la consommation, il faut que la consommation puisse payer la production.

Dans l'exemple précédent, le pays mérite sa production. Si, en dépensant 80 millions, il produit 100 millions, il devrait pouvoir obtenir ces 100 millions, en dépensant les 80 millions. Autrement dit, en payant 80 millions, les consommateurs devraient obtenir les 100 millions. Sinon, il restera 20 millions pour la contemplation, en attendant que ce soit pour le sacrifice, pour la destruction devant un peuple privé et exaspéré.

Augmentation et diminution de richesse

Un pays s'enrichit de biens lorsqu'il développe ses moyens de production: ses machines, ses usines, ses voies de transport, etc. Ce qu'on appelle biens de capital.

Un pays s'enrichit de biens, aussi, lorsqu'il produit des choses pour la consommation: blé, viande, meubles, habits, etc. Ce qu'on appelle biens de consommation.

Un pays s'enrichit de biens encore, lorsqu'il reçoit de la richesse de l'extérieur. Ainsi, le Canada s'enrichit de fruits lorsqu'il reçoit des bananes, des oranges, des ananas. Ce qu'on appelle importations.

70 Chapitre 16

D'autre part, les biens d'un pays diminuent lorsqu'il y a destruction ou usure de moyens de production: usines brûlées, machines usées, etc. C'est ce qu'on appelle dépréciation.

Les biens d'un pays diminuent aussi, lorsqu'ils sont consommés. Les aliments mangés, les habits usés, etc., ne sont plus disponibles. C'est la destruction par consommation.

Les biens d'un pays diminuent encore, lorsqu'ils sortent de ce pays: les pommes, le beurre, le bacon, envoyés en Angleterre, ne sont plus au Canada. C'est ce qu'on appelle exportations.

Calcul du juste prix

Supposons maintenant que les relevés d'une année donnent:

Production de biens de capital.....	3 000 millions
Production de biens consommables.....	7 000 millions
Importations.....	2 000 millions

Acquisitions totales.....	12 000 millions (actif)
---------------------------	-------------------------

D'autre part:

Dépréciation de biens de capital.....	1 800 millions
Consommation.....	5 200 millions
Exportations.....	2 000 millions

Diminution totale.....	9 000 millions (passif)
------------------------	-------------------------

On va conclure:

Pendant que le pays s'enrichissait de 12 000 millions, il usait, ou consommait, ou devait céder 9 000 millions.

Le coût réel de la production des 12 000 millions, c'est 9 000 millions. S'il en a réellement coûté au pays 9 000 millions pour produire 12 000 millions, le pays doit pouvoir jouir de ses 12 000 millions tout en ne dépensant que 9 000 millions.

Avec 9 000 millions, il faut pouvoir en payer 12 000. Payer 12 avec 9. Cela demande un ajustement du prix: abaisser le prix comptable 12 au niveau du prix réel 9. Et le faire sans violenter personne, sans nuire à personne.

En face de ce relevé, la conclusion suivante est logique, dans une économie où la production existe pour la consommation:

Puisque la consommation de 9 milliards, usure des machines y comprise, a permis la production de 12 milliards, améliorations y

L'ajustement des prix 71

comprises, 9 milliards est le vrai prix de la production. Pour que le pays puisse utiliser cette production, en autant qu'elle est désirée, il doit pouvoir l'obtenir à son véritable prix, 9 milliards; ce qui n'empêche pas les marchands d'être obligés d'en exiger 12 milliards.

D'un côté, les consommateurs du pays doivent pouvoir acheter 12 avec 9. Ils doivent pouvoir tirer sur la production de leur pays en la payant aux 9/12 du prix marqué.

D'autre part, le marchand doit retirer le plein montant: 12; sinon, il ne peut rencontrer ses charges et le profit qui est le salaire de ses services.

Escompte compensé ou boni d'achat

L'acheteur ne paiera que 9/12 du prix marqué, si on lui accorde un escompte de 3 sur 12, ou de 25 pour cent.

Une table coûte 120 \$; elle sera laissée à l'acheteur pour 90 \$. Une paire de bas coûte 4,00 \$; elle sera laissée à l'acheteur pour 3,00 \$.

De même pour tous les articles du pays, parce que ce sera un escompte national décrété par l'Office National, pour atteindre le but pour lequel l'Office National a été institué.

Si tous les articles de production du pays sont payés ainsi aux 75 pour cent de leur prix marqué, les consommateurs du pays pourront obtenir toute leur production de 12 milliards avec les 9 milliards qu'ils dépensent pour leur consommation.

Si les produits ne leur conviennent pas, ils ne les achèteront pas, et les producteurs cesseront simplement d'en faire parce que ce n'est pas une richesse réelle, ces produits ne répondant pas à des besoins des consommateurs.

Les marchands ne reçoivent ainsi des acheteurs que les 75 pour cent de leurs prix. Ils ne pourront tenir, à moins de recevoir d'une autre source les 25 pour cent que l'acheteur ne paie pas.

Cette autre source ne peut être que l'Office de Crédit National, qui est chargé de mettre l'argent en rapport avec les faits. Sur présentation de papiers appropriés, attestant la vente et l'escompte national accordé, le marchand recevra de l'Office National le crédit-argent représentant les 25 pour cent qui manquent.

Le but sera atteint. L'ensemble des consommateurs du pays aura pu obtenir le total de la production du pays répondant à des besoins. Les marchands, et par eux les producteurs, auront reçu le montant qui couvre les frais de la production et de la distribution.

72 Chapitre 16

Il n'y aura pas d'inflation, puisqu'il n'y a pas absence de produits en face de la demande. Cet argent nouveau, en effet, n'est créé que moyennant la présence d'un produit désiré et acheté.

Cette émission n'entre d'ailleurs pas dans la facture du prix, puisqu'elle n'est ni un salaire, ni un placement; elle vient après que le produit est fabriqué, coté et vendu.

Une manière d'arriver au même résultat serait de faire payer à l'acheteur le plein prix. Le marchand livrerait à l'acheteur un récépissé attestant le montant de l'achat. Sur présentation de ce récépissé à la succursale de l'Office National du Crédit, l'acheteur recevrait un crédit-argent égal aux 25 pour cent du montant de l'achat.

La première méthode est un escompte compensé. Escompte accordé par le marchand et compensé au marchand par l'Office National du Crédit.

La deuxième méthode est un boni d'achat, ou ristourne faite à l'acheteur. Le résultat est exactement le même.

Dans tous les cas, le prix payé par le consommateur doit être la fraction du prix marqué exprimée par le rapport de la consommation totale à la production totale. Autrement, la production n'est que partiellement accessible aux consommateurs pour lesquels elle est pourtant faite.

$$\text{Juste prix} = \text{Prix marqué} \times \frac{\text{consommation}}{\text{production}}$$

Chapitre 17

Le crédit national

Il est très bien de dire que chaque homme, femme et enfant, à seul titre de membre d'une société organisée, a le droit aux avantages de l'association. Encore juste de préciser que ces avantages devraient au moins garantir le minimum vital à toute personne, du berceau à la tombe, dans un monde qui regorge tellement de richesses que le plus grand problème est d'en disposer.

Et nous avons vu que l'expression pratique de la garantie d'un minimum vital, c'est, dans l'économie distributive moderne, l'assurance d'un pouvoir d'achat périodique suffisant pour se procurer le minimum de biens nécessaires à l'entretien de la vie.

Ce pouvoir d'achat se présente de deux manières: un dividende direct en argent et l'abaissement des prix de vente des produits au moment de leur achat par le consommateur ultime.

Dans les deux cas, il faut à l'Office de Crédit une source où puiser: où puiser pour distribuer des dividendes à tous les citoyens, où puiser pour compenser aux marchands détaillants les défalca-tions de prix décrétées en faveur des acheteurs.

Cette source repose dans le crédit national.

Deux sortes de crédit

L'idée de crédit est synonyme de l'idée de confiance. On ne fait crédit à quelqu'un que si l'on a confiance en lui.

Toute confiance porte sur quelque chose, sur un fondement. Et cet objet de la confiance peut être varié.

Ainsi, les pronostics de la température peuvent me donner confiance qu'il fera beau demain. Les qualités de mon ami peuvent me donner confiance qu'il me sera fidèle. Mes études me donnent confiance de réussir dans tel examen.

Dans tout cela, il n'est pas question d'argent. C'est une confiance portant sur d'autres sujets.

Si, par ailleurs, je suis marchand et que je vends à un client qui promet de me payer dans trois mois, ma confiance porte sur la future capacité de payer de mon client. Je lui fais crédit, parce que j'ai confiance qu'il trouvera de l'argent et me l'apportera dans trois mois. Cette confiance-là touche à la finance.

Les créditistes distinguent entre crédit réel et crédit financier.

Le crédit réel

Lorsque les Français du XVII^e siècle venaient s'établir sur les bords du St-Laurent, ils ne se déplaçaient pas sans avoir la confiance qu'ils pourraient vivre dans ce pays. Leur confiance reposait sur la capacité attribuée au Nouveau-Monde de pouvoir fournir les choses nécessaires à la vie. C'était le crédit réel du Nouveau-Monde.

Le colon qui va se fixer en Abitibi fait confiance à l'Abitibi. Il croit que la forêt et le sol abitibiens lui permettront de vivre et d'élever une famille. C'est le crédit réel de l'Abitibi.

La compétence d'un médecin donne confiance au malade qui le consulte. C'est le crédit réel du médecin.

Le crédit réel ressort de la capacité de produire des choses ou des services répondant à des besoins.

Le crédit réel du Canada est la capacité du Canada à produire et livrer les biens au moment et au lieu où ils sont requis par les besoins.

Le crédit réel grandit avec le développement de la capacité productive du pays. La différence entre le Canada d'aujourd'hui et le Canada habité seulement par les Peaux-Rouges marque la croissance du crédit réel du Canada au cours de ces quatre siècles.

Le crédit réel, c'est la richesse du pays exprimée en biens et services possibles.

Le crédit financier

Le crédit financier, lui, est la richesse du pays exprimée en argent.

Le crédit financier, c'est la capacité à fournir l'argent au moment et au lieu où il est requis.

Le crédit fait par un marchand à son client est du crédit financier. Il a confiance d'être payé à terme.

Le crédit fait par un prêteur à un emprunteur est du crédit financier. Le prêteur a confiance d'être remboursé à terme.

Si le crédit réel porte directement sur des choses, sur des biens actuels ou facilement possibles, le crédit financier porte sur l'argent, sur de l'argent dont on attend la présence au moment voulu.

Lorsque les politiciens parlent du bon crédit de la province, ils parlent du crédit financier, de la confiance que les prêteurs d'argent

ont dans la capacité de rembourser de la province. Quant au crédit réel de la province, il reste le même, que les banquiers soient accueillants ou qu'ils restent sévères.

La finance devant être au service des réalités, le crédit financier devrait être en rapport avec le crédit réel.

Ce n'est, hélas ! pas le cas. Ainsi, le Canada n'avait point perdu son crédit réel, sa capacité de produire, en 1930; et pourtant il perdit sa capacité de fournir l'argent où il était requis.

C'est la disjonction, le divorce, entre le crédit réel et le crédit financier qui fausse la vie économique.

Le crédit réel est fiable: il est l'oeuvre conjointe de la Providence, du travail des hommes, des progrès de la science appliquée. Le crédit financier connaît toutes les sautes; il dépend de l'action des banques, et l'action des banques, poursuivant le profit des banquiers plus que le bien de tout le monde, est d'ailleurs soumise à des influences d'ordre international, nullement en rapport avec les faits de la production ni avec les besoins de la consommation. La crise de 1930 à 1940 fut une crise d'ordre financier, sur un plan international.

Monnayage vicié du crédit réel

En réalité, tout prêt par les banques est basé sur du crédit réel. C'est la capacité de produire et livrer des biens vendables qui fait de l'emprunteur un sujet fiable pour le banquier.

Le prêt des banques, inscrit au crédit de l'emprunteur, nous l'avons vu, fait office d'argent. C'est du crédit bancaire, basé sur le crédit réel.

Le crédit bancaire, ou argent scriptural, est le monnayage par le banquier du crédit réel de l'emprunteur. S'il s'agit d'un prêt au gouvernement, c'est le monnayage du crédit réel du pays.

Le monnayage du crédit réel est nécessaire. Mais, le monnayage ainsi fait par les banques comporte un vice fondamental. Par un privilège inconcevable, elles monnayent le crédit réel des autres et se constituent propriétaires de l'argent ainsi créé, qu'elles prêtent, en les endettant, aux auteurs du crédit réel.

De plus, ce monnayage du crédit réel crée une monnaie temporaire, qui doit être retirée et détruite à terme fixé d'avance, même lorsque le crédit réel qui lui sert de base continue d'exister.

Prenez le cas d'un industriel qui emprunte pour construire une usine. Il obtient un crédit à rembourser, disons, dans les cinq ans.

76 Chapitre 17

L'usine qu'il construit augmente le crédit réel du pays. Il est donc juste que la monnaie, qui doit être le reflet de la richesse du pays, augmente en même temps.

Mais l'industriel doit rembourser l'emprunt dans les cinq ans. Il va donc attacher aux prix des produits de son usine, non seulement les frais de fabrication, mais une partie du prix de son usine, pour pouvoir effectuer le remboursement.

Au bout des cinq années, tout l'argent créé a été retiré de la circulation et retourné à sa source. Et pourtant la capacité de production de l'usine est encore là. La base du monnayage est encore là, mais la monnaie n'y est plus. Le pays ne possède pas l'équivalent financier de sa richesse réelle.

Caractère social du crédit

De plus, il y a un caractère social dans le crédit réel, même s'il s'agit de biens privés.

L'usine qu'on vient de donner en exemple n'aurait absolument aucune valeur si ce n'était le fait de la société. Supprimez seulement les consommateurs, et dites ce que vaudra l'usine.

L'usine, propriété privée, augmente certainement la richesse du propriétaire privé, mais en même temps, elle augmente la richesse du pays. Et tout le pays en profitera, pourvu toutefois que les produits de l'usine puissent s'écouler.

Le monnayeur privé, le banquier, qui prête l'argent créé sur le crédit réel de l'emprunteur et force l'emprunteur à rapporter cet argent, n'est pas seulement injuste envers le créateur privé de la richesse, il est aussi injuste envers toute la société dont il restreint les droits à la richesse produite et offerte.

Le monnayage du crédit réel ne peut bien être exercé que par l'autorité souveraine, agissant au nom de la société elle-même et poursuivant, non pas le profit du monnayeur, mais le bien économique de toute la société.

Monnayage national du crédit réel

C'est pourquoi les créditistes réclament le monnayage national du crédit réel, que ce crédit réel soit le fruit de l'entreprise publique ou qu'il soit le fruit de l'entreprise privée.

Ce monnayage doit être ordonné. Il doit être conforme aux faits de la production et aux besoins de la consommation.

Le monnayage national du crédit réel peut très bien s'exprimer,

comme dans les banques, par de simples inscriptions de crédit financier. Mais pas chargé d'intérêt, ni pour un terme arbitraire.

Toute augmentation de richesse réelle augmente la base du monnayage; et toute destruction de richesse réelle détruit une base de monnayage. La monnaie ne doit disparaître que si sa base disparaît.

Compte de crédit national

Sous le régime actuel, lorsque le banquier crée l'argent qu'il prête, il l'inscrit simplement dans un grand-livre, au crédit de l'emprunteur. L'emprunteur s'en sert en tirant des chèques sur ce crédit, tant qu'il en reste.

De même, l'Office National du Crédit, qui monnayerait à mesure l'augmentation de crédit réel, inscrirait simplement l'argent ainsi créé dans un grand-livre, au crédit de la nation. C'est sur ce crédit national que seraient tirés les chèques pour payer le dividende national aux citoyens et pour compenser aux marchands l'escompte national décrété sur les prix de vente.

L'administration de ce compte de crédit national n'aurait rien d'arbitraire, ni rien de capricieux. Elle serait confiée à une autorité monétaire nationale, commission non-politique, nommée par le gouvernement, mais devant administrer le crédit national d'après les faits, tout comme les cours de justice, nommées par le gouvernement, jugent uniquement d'après les faits en regard de la loi.

Ce serait une commission de comptables, chargée de consigner l'évaluation de toute production de richesse et de toute destruction de richesse. La différence entre les deux donnerait l'augmentation nette, base de l'augmentation d'argent.

Il ne s'agit pas là d'une entreprise impossible. Il existe déjà des statistiques précises sur presque tout ce qui constitue une augmentation de biens dans le pays: production de biens de capital, production de biens de consommation, importations, naissances, etc.; et sur tout ce qui constitue une diminution de biens dans le pays: dépréciation, usure, incendies, consommation (total des achats), exportations, décès, etc.

Ce serait une bonne base d'où partir, la commission de crédit cherchant les renseignements qui peuvent lui manquer.

Il n'y a absolument rien de dictatorial dans le travail d'une pareille commission. Elle ne dicte pas la production, elle l'enregistre. Elle ne dicte pas la consommation, elle l'enregistre. Ce sont les

78 Chapitre 17

citoyens eux-mêmes qui, librement, produisent les faits; la commission de crédit national note simplement ces faits et en déduit l'augmentation nette d'enrichissement.

La comptabilité se conforme aux réalités, elle ne les violente pas. Et l'argent naissant d'après cette comptabilité, ce seraient les faits libres de la production et de la consommation qui gouverneraient le volume de l'argent; au contraire du régime détraqué du crédit bancaire, où l'argent gouverne la production et la consommation.

Un auteur anglais, John Hargrave, a forgé une définition très simple du Crédit Social, qui exprime bien cette liberté de la production et de la consommation, et cette soumission de l'argent, souple comme une comptabilité:

«Produisez ce que vous voulez; prenez ce que vous voulez; tenez compte de ce que vous produisez et de ce que vous prenez.»

Rien n'entravant plus l'écoulement de la production, celle-ci s'élèverait vers des niveaux élevés, tant qu'il y aurait demande chez les consommateurs. C'est cette augmentation de production qui déterminerait le montant du crédit national pour distribution en dividendes ou escomptes nationaux.

Ou bien, si les citoyens, jouissant d'un niveau de vie satisfaisant, préféreraient se livrer davantage à des occupations libres et moins à des travaux de production vendable, ce serait le développement graduel d'une économie de loisir, aboutissement logique du progrès qui remplace le labeur humain par la machine, tout en augmentant la production.

L'augmentation des loisirs (activités libres) est un objectif beaucoup plus conforme aux aspirations humaines, et plus rationnel dans une économie d'abondance, que l'embauchage intégral, formule tant à la mode aujourd'hui.

Mais, pour substituer la poursuite des loisirs à la poursuite de l'embauchage intégral, le culte de la liberté au culte du servage, il faut d'abord admettre un revenu dans lequel figurent des dividendes pour tous, et non pas un revenu fait seulement de salaires.

Chapitre 18

Mécanisme monétaire créditiste

Des chapitres qui précèdent, il résulte que, pour corriger le système économique et mettre la production au service des consommateurs, il n'est nullement besoin de changer le mode de production, qui est très efficace. Il n'est que de fournir aux consommateurs le moyen de réclamer ce qu'ils veulent de la production, tant qu'elle est capable de le fournir.

A cette fin, le Crédit Social demande une régie du système monétaire pour rendre l'argent conforme aux faits de la production et mettre cet argent au service des consommateurs.

Une certaine quantité d'argent atteint déjà le consommateur par le moyen du salaire pour le travail accompli, ou par la vente de produits sur le marché, ou par le revenu de placements. Mais rien n'assure en tout temps aux consommateurs un pouvoir d'achat global suffisant pour acheter la production globalement offerte. Puis l'argent doit être soustrait à une tutelle qui le taxe à son origine et qui lui impose un terme de durée sans aucun rapport avec la durée de la capacité de production.

Les propositions monétaires formulées par le Major C. H. Douglas, l'ingénieur écossais initiateur de la doctrine créditiste, semblent propres à corriger le système monétaire, sans heurts, sans bouleverser les méthodes de production, sans supprimer la poursuite du profit qui stimule la production, sans la moindre atteinte à la liberté personnelle et sans ingérence indue de l'Etat dans les activités économiques.

On peut ainsi résumer les propositions monétaires du Crédit Social:

1. Contrôle national de la monnaie;
2. Un compte de crédit national, reflétant en tout temps la véritable richesse du pays;
3. Emission de toute monnaie nouvelle nécessaire, du côté de la consommation, de deux manières, se complétant l'une l'autre:
a) Par un dividende national à chaque citoyen, reconnaissant ainsi le droit de chacun à un héritage commun, facteur de production; b) Par un ajustement des prix, pour équilibrer définitivement le pouvoir d'achat global avec la production offerte, évitant toute inflation comme toute déflation.

Deuxième partie

Quelques causeries et articles sur divers aspects du Crédit Social

Chapitre 19

La société, pour tous ses membres

(Première partie d'une causerie donnée par Louis Even sur le réseau français de Radio-Canada, le 19 janvier 1945.)

Le dividende, moyen pour une fin

C'est se faire une idée très restreinte du Crédit Social que le prendre pour une simple réforme monétaire. Sa portée est beaucoup plus vaste. C'est toute une philosophie — la philosophie même de l'association — dont le Crédit Social revendique le respect intégral et réel dans la politique et dans l'économique.

Trop de personnes croient avoir tout dit du Crédit Social en l'appelant, dédaigneusement, une promesse impossible de 25 \$ par mois (au moins 800 \$ par mois en 2008) à chaque citoyen du pays.

Un dividende mensuel de 800 \$ par mois à chaque citoyen. Chose fort possible si l'on considère les produits du pays; chose fort impossible s'il faut d'abord obtenir la permission des têtes diaboliques qui règlent et conditionnent à leur gré le volume et la circulation d'argent dans le pays.

Le dividende périodique et gratuit à chaque membre de la société fait partie des propositions spécifiques du Crédit Social, parce que, dans le monde moderne, avec la production massive résultant surtout de la subdivision du travail et des apports toujours croissants de la science appliquée, il n'y a pas d'autre moyen que le dividende pour réaliser en économie la philosophie du Crédit Social.

L'Association pour les associés

La philosophie du Crédit Social? Le Crédit Social a-t-il une philosophie?

Le Crédit Social proclame une philosophie qui existe depuis que les hommes vivent en société, mais qui est terriblement ignorée dans la pratique, de nos jours plus que jamais.

Cette philosophie, vieille comme la société, donc vieille comme le genre humain, c'est la philosophie de l'association.

Ce sont de grands mots: Philosophie de l'association. C'est pourtant une chose qui est dans la tête de tous les hommes qui se groupent pour un but défini.

82 Chapitre 19

Voici dix cultivateurs d'un même rang qui s'associent pour l'expédition de leur lait à la beurrerie. Pourquoi se mettent-ils ensemble? Parce qu'ils sont tous convaincus que, de cette manière, chacun retirera plus d'avantages que si chacun devait voir à son affaire isolément. Aucun d'eux n'y perd, et tous y gagnent, en fait de temps et d'usure de matériel de transport.

Le mobile qui les porte à se mettre ensemble, c'est l'assurance que chacun d'eux va retirer un avantage de l'association.

C'est d'ailleurs ce même principe qui est à la base des coopératives de toutes sortes.

Ce qui est vrai de l'association de dix personnes, ce qui est vrai de toutes les associations, grosses ou petites, ouvrières ou agricoles, sportives ou culturelles, profanes ou religieuses, est aussi vrai de la grande société qu'on appelle l'Etat, qu'il s'agisse d'une province canadienne ou qu'il s'agisse de la confédération des dix provinces.

La philosophie de l'association, c'est donc: L'association pour le bien des associés, de tous les associés, de chaque associé.

La société pour tous ses membres

Le Crédit Social, c'est la philosophie de l'association appliquée à la grande société, à la province, à la nation.

La société existe pour l'avantage de tous les membres de la société, de tous et de chacun. Ce serait insulter un homme que de lui dire:

«Monsieur, vous faites partie de la société; vous ne pouvez y échapper, parce qu'il ne s'agit plus d'une entreprise particulière, mais de l'ordre social. Vous observerez donc toutes les lois, vous accomplirez toutes vos obligations de citoyen, ou bien la société vous punira. Mais n'attendez rien de la société. Vous pourrez, sans qu'il y ait aucune faute de votre part, vous trouver sans gêne, sans pain, sans protection: la société s'en fiche; d'autres en profiteront, pas vous.»

Tenir pareil langage, ce serait évidemment inviter cet homme à s'éloigner de la société, ou à se révolter contre l'état de choses existant.

Provocation à l'anarchie

Eh bien, dans notre organisation sociale actuelle, quand bien même personne ne tient officiellement ce langage, c'est tout de même le cas d'un grand nombre de citoyens d'être frustrés des

La société, pour tous ses membres 83

avantages de la société. Et quand le nombre des frustrés est trop considérable, ou que la frustration dure trop longtemps, il arrive justement que ces citoyens frustrés se révoltent contre la société. Leur révolte n'est pas sans provocation.

On écrira et on fulminera tant qu'on voudra contre les anarchistes, les communistes ou les socialistes: si la société continue d'être une organisation dans laquelle un petit nombre exploite le grand nombre; si la science appliquée et le progrès des générations ne servent qu'à faire des parias, des crève-faim ou des enrégimentés, rien, absolument rien, n'empêchera le soulèvement des masses qu'on immole.

On peut emprisonner ceux qui cassent les vitrines pour avoir des produits. Ce serait plus sage de commencer par emprisonner ceux qui causent, pendant des décades, l'accumulation de produits derrière les vitrines, sous les yeux de masses affamées. Les prisons seraient moins encombrées, mais mieux utilisées.

Evidemment, il y a une autre solution que l'anarchie. Au lieu de se révolter pour tout jeter à terre, on peut s'organiser pour imposer une réforme, une réforme qui fasse de tous les membres de la société, de tous sans exception, les bénéficiaires réels de l'organisation sociale. Et c'est justement cela que cherche le mouvement créditiste.

Le Crédit Social, contraire des monopoles

Le Crédit Social, c'est la doctrine de la société à l'avantage de tous les citoyens.

C'est pour cela que le Crédit Social est, par définition, l'opposé de tout monopole: Monopole économique, monopole politique, monopole du prestige, monopole de la force brutale.

Définissez Crédit Social: La société au service de tous et de chacun de ses membres. La politique au service de tous et de chacun des citoyens. L'économie au service de tous et de chacun des consommateurs.

Définissez maintenant monopole: Exploitation de l'organisation sociale au service de quelques privilégiés. La politique au service de clans appelés partis. L'économie au service de quelques financiers, de quelques entrepreneurs ambitieux et sans scrupules.

Le monopole ignore les droits de la multitude qu'il exploite. Le Crédit Social réclame les droits pour le dernier et le plus petit des citoyens.

84 Chapitre 19

On a trop l'habitude de ne penser aux monopoles qu'en termes de grosses entreprises industrielles. Une entreprise peut être grosse et être au service de la masse des consommateurs. Ce n'est plus un monopole, mais un service bien organisé.

Ce qui fait le caractère nocif du monopole, ce n'est pas tant sa grosseur que son objectif malsain et antisocial. C'est qu'il se sert de moyens malhonnêtes pour supprimer les concurrents et suborner les gouvernements, afin de poursuivre plus à son aise l'exploitation de la société pour le bénéfice de quelques-uns.

Le monopole de l'argent, protégé

Trop souvent, ceux qui condamnent les monopoles s'arrêtent à des monopoles industriels spécifiés: monopole de l'électricité, monopole du charbon, monopole des huiles, monopole du sucre, etc. Et ils ignorent le plus pernicieux de tous les monopoles dans l'ordre économique: le monopole de l'argent et du crédit; le monopole qui change le progrès du pays en dettes publiques; le monopole qui, par le contrôle du volume de l'argent, règle le niveau de vie des humains sans rapport avec les réalités de la production et les besoins des familles.

Le monopole de la politique de partis

Trop souvent encore, on oublie que la politique, la politique qui devrait voir à l'assainissement de l'économique, est elle-même devenue un monopole. Mais parce que ce monopole se présente sous la forme de partis politiques, et parce que la politique de partis se pavane sous le nom de démocratie, le peuple s'y laisse prendre. Il s' imagine que les partis politiques sont une chose faite pour lui, alors qu'ils sont une chose faite pour l'exploiter. La preuve en est dans les résultats.

Acoquinage

Faisons remarquer, en passant, que les partis politiques se gardent bien de dénoncer le monopole de l'argent; les autres monopoles, passe encore, c'est de bon ton pour gagner des votes; mais du monopole de l'argent, pas un mot. De même aussi, le monopole de l'argent se garde bien de mettre des entraves à la politique de partis. Le grand monopole économique et le grand monopole politique semblent avoir passé entre eux une sorte de *gentlemen's agreement*, un accord mutuel pour se protéger l'un l'autre, tous les deux aux dépens du peuple.

La société, pour tous ses membres 85

Nous avons bien lu, dans une lettre privée, signée d'un ancien premier ministre de la province de Québec, l'expression: «la sacro-sainte finance monopolisatrice». Mais il n'a pas été beaucoup question de sacro-sainte finance monopolisatrice dans ses actes publics, pendant que le crédit de la province, sous lui comme avant et depuis, était offert gracieusement à cette même sacro-sainte finance monopolisatrice.

On comprendra que les créditistes combattent à la fois: le monopole de l'argent, parce qu'ils veulent que l'économie soit au service de tous les consommateurs, et la politique de partis, parce qu'ils veulent que la politique réponde au bien de tous les citoyens.

Chapitre 20

Minimum de sécurité, maximum de liberté

(Deuxième partie d'une causerie donnée par Louis Even sur le réseau français de Radio-Canada, le 19 janvier 1945.)

Sécurité et liberté

Le Crédit Social proclame que la société doit exister pour tous les citoyens; il proclame que tous et chacun doivent pouvoir trouver dans l'organisation politique et économique les moyens d'obtenir plus facilement ce que tous, d'un commun accord, veulent pour eux-mêmes.

Mais, qu'est-ce que tous s'accordent à vouloir — même si tous n'ont pas pris l'habitude de s'en rendre compte et de l'exprimer publiquement?

Tous veulent certainement au moins un minimum de sécurité économique, avec le maximum de liberté personnelle.

Minimum vital exigible

Un minimum de sécurité économique, cela veut dire au moins le nécessaire pour vivre. Il n'est pas une personne normale qui ne veuille au moins cela: le nécessaire pour vivre. Et l'on ne vit pas en société pour que ce nécessaire soit plus difficile à obtenir, mais pour qu'il soit plus facile, pour qu'il soit une garantie dans un pays où existe tout et plus que tout ce qu'il faut pour satisfaire le nécessaire. C'est donc le devoir de la société bien organisée de veiller à ce que chacun de ses membres soit assuré au moins de ce minimum nécessaire à la vie.

Le Pape Pie XI va plus loin encore que le strict nécessaire; il demande pour tous et chacun la garantie des moyens d'une honnête subsistance. Pour que l'organisme économique et social soit bon et sainement constitué, dit-il, il faut qu'il procure à tous et à chacun de ses membres une part des biens de la nature et de l'industrie: et cette part doit être suffisante pour leur garantir une honnête subsistance.

Négation de la sécurité économique

Notre société actuelle ne fait pas cela. Des milliers de témoins pourraient se lever, dans toutes les parties du pays, pour déclarer que, pendant les dix années où l'on ne se battait pas pour la démocratie (ou pour la blague), pendant les dix années où les produits

Minimum de sécurité, maximum de liberté 87

s'accumulaient et pourrissaient sous leurs yeux, l'organisme social de leur pays ne leur assurait pas du tout leur part de biens pour une honnête subsistance.

Au moins 400 000 familles canadiennes peuvent rendre ce témoignage accusateur. Ce n'est pourtant point contre cette lacune sociale qu'on est entré en guerre en 1939 !

Négation de la liberté

Mais il paraît qu'en se tuant les uns les autres, on a appris qu'il faut faire des plans de sécurité sociale pour après la guerre. Malheureusement, pendant qu'on parle d'un lendemain meilleur qu'hier, on continue à fortifier le monopole de l'argent qui règle à son gré le niveau de vie des hommes.

Malheureusement aussi, chaque fois qu'on parle de sécurité économique, c'est aux dépens de la liberté. Or la liberté est un bien aussi indispensable à la personne humaine que la sécurité.

La sécurité économique, l'assurance du nécessaire, est une chose. La liberté de choix de la personne est une autre chose. L'animal peut se contenter de la première. L'être humain a besoin des deux.

La sécurité économique peut exister sans la liberté. Exemple: l'étable, l'écurie, la caserne, et le régime promis par les socialistes.

La liberté, pour être réelle, suppose d'abord un minimum de sécurité économique. Le chômeur de 1930 à 1940 n'avait pas la liberté, parce qu'il n'avait pas d'abord le minimum nécessaire pour vivre. S'il l'obtenait à la grille des secours directs, c'est à des conditions qui commençaient par lui couper sa liberté. De même: combien de salariés doivent accepter un emploi ou des conditions de travail qui ne leur conviennent pas du tout! Leur pain est lié à des conditions contraires à leur choix. Ils ne sont pas libres.

L'homme qui aurait d'abord le strict nécessaire garanti, sans condition, du seul fait de sa naissance au sein d'une société organisée, ne serait pas si absolument obligé d'accepter tel emploi ou ou telles conditions; il pourrait s'orienter plus conformément à ses aptitudes et à ses attrait; son salaire alors ne serait plus lié au sacrifice de sa liberté de choix.

Le dividende, instrument de liberté

C'est ici que nous touchons au caractère incomparable du dividende national comme mesure de sécurité sociale. C'est, de fait, la seule mesure de sécurité sociale qui ne lie et n'humilie personne.

88 Chapitre 20

En même temps, c'est la seule mesure économique qui assure la permanence de la production en complétant le pouvoir d'achat déficitaire des consommateurs. C'est la seule méthode supplémentaire de distribution qui se mette au pas du progrès dans les procédés de production. C'est la seule proposition économique qui reconnaisse l'existence d'un héritage social, transmis au sein de la société organisée, d'une génération à une autre; tout comme chez les familles possédantes, il y a un héritage transmis des parents à leurs enfants.

— Mais, qu'est-ce que ce dividende national? On sait ce qu'est un dividende dans une compagnie; c'est la distribution aux actionnaires d'une somme qui représente les profits nets de la compagnie pendant le terme écoulé. Par dividende national, voulez-vous dire une somme d'argent distribuée à tous les citoyens tous les mois, ou tous les trois mois, ou tous les ans?

— Par dividende national, nous voulons dire la distribution à tous les membres de la société, à titre égal, des surplus de la production du pays, qui ne seraient pas distribués autrement.

Que vous fassiez cette distribution par une somme d'argent ou autrement, l'important est de donner à chaque citoyen un droit à sa part de la production qui représente réellement un surplus; et la production qui ne se distribue pas sans cela est certainement un surplus. Ne l'a-t-on pas déjà jetée au feu ou aux égouts?

Le dividende, fruit du progrès

Le dividende national n'ôte rien aux salaires. C'est le progrès qui risque de frapper les salaires, lorsque les machines remplacent les salariés. C'est alors que les produits s'accumulent. Mais le dividende viendrait justement dans la mesure qu'il faut pour combler le déficit. Plus le progrès remplacerait les bras humains par des machines, moins il y aurait de salaires distribués à des ouvriers, mais plus il y aurait de dividendes, directs ou indirects, distribués à tout le monde.

Oui, à tout le monde, et à tous également, parce que c'est le fruit du progrès, et non du travail individuel. Le travail individuel est récompensé diversement, selon la valeur qu'il apporte dans la production. Mais le progrès est un bien collectif, sur lequel tous ont les mêmes droits, à seul titre de membres de la société organisée.

Le progrès diminue la contribution nécessaire du travail individuel, mais il ne diminue pas, il augmente même la production de biens. C'est cela que représenterait le dividende.

Petite chose, grand effet

Et c'est cette petite chose, très simple, qui ne dérange rien dans l'initiative personnelle ni dans la propriété privée, bien au contraire, c'est cette petite chose-là qui ferait toute la différence entre un monde affamé en face de l'abondance, ou enrégimenté pour avoir une ration, et un monde qui place l'abondance au service de tous et favorise le libre épanouissement de chaque personne.

Rien n'est dérangé dans la structure économique familière à tout le monde. Le cultivateur continue à cultiver, mais vend mieux si ses produits répondent à des besoins réels. L'industriel continue son entreprise privée; il l'améliore même, parce qu'il vend ses produits s'ils répondent à des besoins réels. Le salarié continue à percevoir son salaire, et son emploi est plus assuré parce que les produits s'écoulent, s'il est au service d'une entreprise qui répond à des besoins réels.

Le dividende oriente la production

Pour que la production réponde à des besoins réels, il faut que les besoins soient exprimés par des consommateurs; or les consommateurs expriment efficacement leurs besoins quand ils ont l'argent en mains.

Pour que les ordres viennent réellement des consommateurs, et qu'ils ne soient pas l'effet d'une pression de publicité de gens intéressés surtout aux profits, il faut que l'argent commence du côté des consommateurs, et non pas du côté des promoteurs de sources à profits.

C'est justement ce que fait le dividende. Le dividende, en effet, représentant un progrès du pays, s'exprime par une augmentation correspondante de pouvoir d'achat entre les mains de tous et de chacun. C'est de l'argent nouveau, qui ne va entrer en circulation qu'en exprimant les besoins individuels des consommateurs à ceux qui sont capables de fournir les produits.

Ce ne serait plus, comme aujourd'hui, de l'argent nouveau venant en circulation sous forme de dettes à rembourser avec intérêts, par des particuliers ou des gouvernements, au monopole des monopoles, au monopole des fabricants et destructeurs d'argent, aux banquiers.

La dette publique est le contraire du dividende national. Les deux représentent un progrès dans la capacité de production du pays. Mais la dette publique exprime le progrès volé par quelques-

90 Chapitre 20

uns qui exploitent la société; le dividende national exprime le progrès partagé entre tous, dans une société qui existe pour le bien de tous et chacun de ses membres.

La mort aux monopoles

Comme on voit, le dividende national, chose fort simple, mais fort juste, fort logique et fort sociale, ne change rien dans l'économie, excepté qu'il place enfin le consommateur en avant et qu'il brise le monopole de l'argent.

En brisant le monopole de l'argent, il casse les dents aux autres monopoles. L'argent devenant un service social, un sang économique sans cesse mis en rapport avec les faits de la production et les besoins des consommateurs, l'argent perd son vice d'instrument de pouvoir.

Les entreprises, petites ou grosses, continuent à fournir les biens, et les consommateurs ont accès à ces biens.

Puis, si certains monopoles industriels de taille veulent encore faire la pluie et le beau temps, le gouvernement chargé du bien commun est là pour y voir. N'ayant plus à se présenter humblement à la porte du monopole de l'argent avec ses débentures, et possédant quand même, automatiquement, tous les moyens financiers nécessaires pour accomplir ce qui est physiquement possible et communément désiré, le gouvernement pourrait faire avec n'importe quel monopole saboteur exactement ce qu'il fait avec un cambrioleur ou un malfaiteur public.

D'ailleurs, le Crédit Social ne peut devenir une réalisation économique qu'en assainissant d'abord la politique, et c'est le sujet du chapitre qui suit.

Chapitre 21

Politique au service du peuple

(Troisième partie d'une causerie donnée par Louis Even sur le réseau français de Radio-Canada, le 19 janvier 1945.)

La manipulation de la foule

Le Crédit Social, qui réclame une économie au service de tous les consommateurs, réclame aussi une politique au service du peuple. Les créditistes combattent le monopole en politique autant qu'en économique.

Le monopole en politique, c'est l'exploitation du peuple par la politique de partis. Comme le signalait le saint Père (Pie XII) dans son message de Noël 1944, les politiciens organisés et grassement financés se montrent habiles à manipuler la foule amorphe pour obtenir le vote et arriver au pouvoir, leur seul but, d'où ils oublient totalement les intérêts du peuple pour soigner les leurs propres et ceux du parti qui les a soutenus.

Toute organisation politique qui ne commence pas par éclairer et organiser le peuple, afin qu'il surveille ses représentants, est un monopole politique, le monopole de la manipulation de la foule en temps d'élection. Monopole d'autant plus perfide qu'il porte l'apparence de la démocratie, alors que c'est une véritable tyrannie.

Pour ceux qui comprennent la philosophie du Crédit Social, il est clair que ce genre de politique ne peut jamais être en faveur chez les créditistes.

Les partis, anciens et nouveaux, peuvent continuer à faire pivoter leur politique sur le résultat du vote, sur la manipulation de la foule pour avoir ce vote. Les créditistes renoncent à établir une escroquerie politique de plus: ce serait trahir tout ce qu'ils enseignent.

Formule politique des créditistes

C'est pourquoi les créditistes du Mouvement des Pèlerins de saint Michel ont choisi comme formule politique d'éclairer et d'organiser les citoyens. Des citoyens qui se renseignent et assument leurs responsabilités pour exiger leurs droits.

Les créditistes ne sont pas intéressés à la conquête du pouvoir, mais au service des citoyens par ceux qui sont au pouvoir. C'est d'un peuple renseigné, conscient et organisé qu'ils espèrent voir

92 Chapitre 21

sortir une force qui saura exercer les actes voulus pour que les gouvernements servent le peuple au lieu de servir les monopoles.

«Les masses, écrit le Pape, sont l'ennemi capital de la véritable démocratie et de son idéal de liberté et d'égalité. Chez un peuple digne de ce nom, le citoyen porte en lui-même le sentiment de sa personnalité, de ses devoirs et de ses droits, de sa propre liberté, joint au respect de la liberté et de la dignité des autres.»

Le sentiment de la responsabilité — voilà ce que le mouvement créditiste des Pèlerins de saint Michel essaie de développer chez les citoyens. C'est du nombre, oui, mais surtout de la qualité, du sens de la responsabilité de ses adhérents qu'il attend le succès.

La leçon de l'expérience

D'ailleurs, point n'est besoin de réfléchir bien longtemps pour comprendre que c'est aux citoyens eux-mêmes que revient la mission d'obtenir le respect de leurs droits et de leur liberté. Ce ne sont certainement pas les monopoles, ni de l'ordre économique, ni de l'ordre politique, qui vont nous aider à obtenir le Crédit Social: leur objectif lui est diamétralement opposé.

Puis, l'histoire ne nous apprend-elle pas qu'il est vain d'attendre une réforme par le simple changement du parti au pouvoir?

Il y a quelques jours, un chef de parti nouveau disait à la radio: «Aujourd'hui, vous avez une nouvelle équipe d'hommes qui se lève pour instaurer une politique respectueuse des principes chrétiens et de la dignité de la famille».

Croit-il vraiment qu'il n'y a jamais eu d'équipes nouvelles avant la sienne? Croit-il vraiment que ceux qu'il veut remplacer ne connaissent pas leur catéchisme aussi bien que lui?

Ces phrases ont été redites cent fois dans le passé, et le peuple peut bien commencer à refuser d'y croire.

Un parti en remplace un autre au pouvoir: avec le même peuple, dans les mêmes circonstances, aux prises avec les mêmes problèmes, il y a à peu près dix chances sur dix qu'il va continuer exactement de la même manière.

Une autre méthode à essayer

N'oublions pas de considérer au moins deux éléments en présence: le gouvernement qui administre et le peuple qui est administré. Il y a assez longtemps qu'on change le gouvernement qui administre: si l'on faisait un petit changement dans le peuple qui est administré?

Politique au service du peuple 93

Traite-t-on de la même manière un chat et un lion? Quelles que soient les personnes qui s'occupent des chats ou des lions, la différence de traitement dans les deux cas vient plus de la bête que de son maître.

Nous ne croyons pas nous tromper en faisant la même remarque au sujet de la politique. Les politiciens n'agiront pas, avec des électeurs renseignés et organisés pour les surveiller et les rappeler à leurs devoirs, de la même manière qu'avec des électeurs qui se contentent de voter selon le courant du jour.

A tous et à chacun d'y voir

Il se peut qu'il soit difficile et long d'habituer un peuple à s'occuper intelligemment et efficacement de la chose publique. Mais quand donc a-t-on essayé? Ce ne sont toujours pas les politiciens de partis qui s'y sont appliqués. Jamais les exploiters n'essaient d'organiser leurs victimes pour qu'elles résistent à leurs exploitations.

Nous n'attendons pas du diable qu'il nous apporte la grâce de Dieu. De même, si l'on veut une politique et une économie au service de tous et de chacun, ne l'attendons pas de ceux qui visent un autre objectif: c'est à tous et à chacun de nous de travailler à l'organiser.

La première chose à faire, c'est certainement de savoir de quoi il est question. Donc, l'étude de littérature appropriée. Les créditistes possèdent la littérature à cette fin.

Puis, de la lumière, on passe à l'action si l'on veut des résultats. On passe à l'action en éclairant les autres et en se groupant: politique véritablement nouvelle, puisque c'est pour la première fois la politique des électeurs eux-mêmes, pour obtenir une économie véritablement nouvelle: l'économie du dividende périodique et gratuit à tous et à chacun, sans enquête, sans conditions et sans le prendre dans la poche de personne.

Chapitre 22

Un super-pouvoir domine les gouvernements

(Article de Louis Even, paru dans *Vers Demain* de janvier 1970.)

Pouvoirs gouvernementaux

Les manuels d'instruction civique distinguent généralement trois pouvoirs relevant du gouvernement: le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Le gouvernement légitime de tout pays libre et vraiment souverain doit posséder le pouvoir de faire des lois pour régler les relations des citoyens entre eux et avec les corps établis, sans avoir à en demander la permission à une autorité étrangère. C'est l'exercice du pouvoir législatif.

De même, le gouvernement d'un pays souverain doit pouvoir administrer le pays en conformité avec ses lois et avec sa constitution, sans avoir à soumettre ses actes à l'approbation d'un gouvernement étranger. C'est l'exercice du pouvoir exécutif.

Enfin, le gouvernement d'un pays souverain doit posséder le pouvoir d'appliquer les lois du pays, de poursuivre et pénaliser ceux qui les violent, de juger les litiges entre citoyens, à l'étendue de ce pays, sans avoir à s'y faire autoriser par un gouvernement étranger. C'est l'exercice du pouvoir judiciaire.

Le super-pouvoir

Si les trois pouvoirs — le législatif, l'exécutif et le judiciaire — sont les grands pouvoirs constitués de tout gouvernement souverain, il en est un autre, non catalogué comme tel, mais qui les dépasse tous les trois, et qui domine les gouvernements eux-mêmes.

Ce super-pouvoir, qui ne tient son autorité d'aucune constitution, et ne s'en soucie pas plus qu'un brigand pour l'exercice de sa puissance, c'est le *pouvoir monétaire*.

Le pouvoir monétaire, ce n'est pas l'argent que vous pouvez avoir dans votre porte-monnaie. Ce ne sont pas les actions ou obligations que vous pouvez avoir en porte-feuille. Ce ne sont pas les textes que les gouvernements des trois paliers — local, provincial, fédéral — vous soutirent sans jamais être assouvis. Ce ne sont pas les hausses de salaires pour lesquelles des syndiqués hurlent et font des grèves. Ce ne sont pas même les dividendes industriels

Un super-pouvoir domine les gouvernements 95

que des socialistes voudraient voir ôtés aux capitalistes et distribués aux salariés sans avoir calculé quelle goutte insignifiante chacun en tirerait. Le pouvoir monétaire, ce n'est pas, non plus, ce que des gouvernants appellent inflation et ce que les employés appellent hausse du coût de la vie, alors que gouvernements et syndicats y contribuent tant qu'ils peuvent, les premiers par leurs taxes croissantes, les seconds par leurs exigences de hausses de salaires.

Non, tout cela, c'est de la petite bière, face à la stature et à la puissance du super-pouvoir que nous dénonçons, cette puissance qui peut nous rendre la vie «horriblement dure, implacable et cruelle», selon les termes de *Quadragesimo Anno*. Elle peut même rendre la vie tout à fait impossible, comme l'exprime bien Pie XI dans cette même encyclique :

«Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.»

Ces termes très forts peuvent paraître démesurés à quiconque ignore, d'une part, le rôle de l'argent et du crédit dans la vie économique, et d'autre part, le contrôle auquel sont soumis l'argent et le crédit. Mais le Pape n'a nullement exagéré.

Sang de la vie économique

Rappelons tout de suite, sans l'expliquer ici, que le crédit financier a la même vertu que l'argent tangible dans la vie économique. On achète des matériaux, des services, du travail, des produits, aussi bien avec des chèques qui font simplement transférer des chiffres d'un compte à un autre dans des livres de banque, qu'avec de l'argent de métal ou de papier qui passe d'un client au marchand local dans le petit commerce courant. C'est même l'argent de chiffres qui active le plus la vie économique, étant responsable de plus de 80 pour cent du total des opérations financières, du commerce et de l'industrie du pays. Le mot générique «argent» peut donc servir à désigner les deux formes de moyens de paiement.

Ceci dit, voyons si l'argent a un rôle aussi considérable dans la vie économique et si son contrôle a vraiment la super-puissance que lui attribue le Pape, et nous avec lui.

Quelles qu'aient pu être les conditions de la vie économique dans des siècles du passé, il est indéniable qu'aujourd'hui, l'argent

96 Chapitre 22

(ou le crédit) est indispensable pour maintenir en activité la production multi-source réclamée par les besoins, privés ou publics, de la population. Indispensable aussi pour permettre à cette production d'atteindre les besoins qu'elle doit satisfaire.

Sans argent pour payer matériaux et main-d'oeuvre, le meilleur entrepreneur doit renoncer à produire, et le fournisseur de matériaux devra réduire d'autant sa propre production. Les employés de l'un et l'autre en pâtiront, restant avec leurs besoins et laissant d'autres producteurs rester avec des produits invendus. La chaîne continue. C'est connu, des populations entières en ont souffert.

C'est la même chose pour ce qui est des entreprises publiques. Les besoins publics peuvent être pressants, bien sentis, bien exprimés et bien compris des corps publics. Mais si ces corps publics sont sans argent, ou avec une insuffisance d'argent, les projets doivent attendre.

Qu'est-ce qui manque dans ces conditions-là? Matériaux? Main-d'oeuvre? Compétence? Rien de cela. Il ne manque que l'argent, le crédit financier le «sang de l'organisme économique». Que le sang revienne, l'organisme économique se remettra en fonctionnement. S'il tarde à revenir, des entrepreneurs perdront leur entreprise; des propriétaires, leur propriété; des familles, le pain quotidien, la santé ou même la vie des enfants, et souvent la paix domestique.

Mais qu'y faire? N'est-ce pas une situation inévitable qu'il faut fatalement endurer? — Pas du tout. Si le sang manque dans l'organisme économique, c'est parce qu'il en a été soustrait. Et s'il revient, c'est parce qu'il y est réinfusé.

Une extraction de sang et une infusion de sang ne sont point des opérations spontanées. Et ce sont les contrôleurs, les contrôleurs de l'argent et du crédit, qui peuvent «restreindre ou dispenser le crédit selon leur bon plaisir», et «ils tiennent ainsi entre leurs mains la vie de l'organisme économique». Il faut leur consentement pour vivre: Pie XI disait juste.

Dans son Encyclique, le Pape n'a pas expliqué le mécanisme de l'extraction et de l'infusion de ce sang, ni défini des moyens concrets pour soustraire l'organisme économique au contrôle de ces mauvais chirurgiens. Ce n'était pas son rôle. Son rôle était de dénoncer et flétrir une dictature, source de maux incalculables pour la société, pour les familles, pour les personnes, non seulement au point de vue matériel, mais créant des difficultés indues dans la

Un super-pouvoir domine les gouvernements 97

poursuite de chaque âme vers une destinée qui doit être sienne pour toute l'éternité. Et le Pape a dit ce qu'il devait dire. On a, hélas! trop peu fait écho à sa voix, et la dictature dénoncée a consolidé davantage ses positions depuis. Les allègements qu'elle peut avoir permis ne l'ont été que pour maintenir un pouvoir dont les effets étaient devenus d'une évidence difficile à masquer.

C'est qu'en effet, le retour subit d'un flot de sang dans un organisme économique qui en était presclue entièrement dépourvu depuis des années, ne pouvait manquer d'impressionner même ceux qui en ignoraient le mécanisme. Ce coup fulgurant s'est produit en septembre 1939. La veille, un organisme économique exsangue paralysait tous les pays évolués. La déclaration de guerre, à laquelle allaient participer ces mêmes pays, amenait subitement tout le sang, tout l'argent, tout le crédit financier dont ces nations auraient besoin pendant six années réclamant la mise en oeuvre de toutes leurs ressources humaines et matérielles.

Au-dessus des gouvernements

Le pouvoir monétaire, c'est le pouvoir d'émettre l'argent et le crédit de la nation; le pouvoir de conditionner la mise en circulation de cet argent et de ce crédit; le pouvoir de déterminer la durée de circulation de ce crédit financier; le pouvoir d'en réclamer le retour à terme fixé d'avance sous peine de confiscation de biens qui sont le fruit du travail des confisqués; le pouvoir d'assujettir les gouvernements eux-mêmes, fixant pour eux aussi les conditions de libération et de retour, exigeant comme garantie le pouvoir qu'ont tous les gouvernements de taxer, leurs citoyens.

Or, ce crédit financier, cet argent, c'est la permission de mettre en oeuvre la capacité de production, non pas des contrôleurs, mais de la population du pays. Les contrôleurs de l'argent et du crédit, eux, ne font pas pousser une tige de blé, ne produisent pas une paire de chaussures, ne fabriquent pas une seule brique, ne creusent pas un trou de mine, ne pavent pas un pouce carré de route. C'est la population du pays qui fait tout cela. C'est donc son propre crédit réel. Mais pour pouvoir s'en servir, il faut le consentement des contrôleurs du crédit; du crédit financier, qui n'est que l'inscription dans le livre de la banque de chiffres, représentant la valeur du crédit réel de la nation.

La plume du banquier qui consent ou s'objecte à donner à des particuliers, à des compagnies, aux gouvernements, le droit de mobiliser les compétences, les bonnes volontés, les ressources

98 Chapitre 22

naturelles de la nation, cette plume-là commande; elle accorde ou refuse; elle conditionne les permissions qu'elle consent; elle endette ceux, particuliers ou gouvernements, auxquels elle les accorde. Plume qui a la vertu d'un sceptre, entre les mains d'un super-pouvoir, du pouvoir monétaire.

Dix années de paralysie économique. Pas un gouvernement ne se juge capable d'y mettre fin. Une déclaration de guerre: les permis financiers de produire, de conscrire, de détruire et de tuer surgissent du jour au lendemain.

Dix sessions parlementaires, de plusieurs mois chacune, à Ottawa, n'ont pu trouver une issue à la crise antinaturelle qui affamait et privait des familles entières devant des produits invendus et devant la possibilité d'en offrir beaucoup plus encore.

Mais il a suffi d'une session dite d'urgence, de 6 jours seulement, du 7 au 13 septembre 1939, pour décider d'entrer à plein collier dans une guerre qui coûterait des milliards. Décision rapide et unanime. Un ministre du Cabinet de Mackenzie King, J. H. Harris, y allait de toute son éloquence: «Le Canada, clamait-il, a les yeux tournés sur cette Chambre. S'il en est ainsi, ne nous appartient-il pas de voir à ce qu'il y ait dans cette enceinte unité d'action et de pensée? La raison en est évidente; le christianisme, la démocratie et la liberté personnelle sont en jeu.»

Le christianisme et la liberté de la personne ne lui avaient pas paru en jeu, pas plus qu'au gouvernement dont il faisait partie, toutes les années où des familles canadiennes étaient brisées par l'impossibilité de fournir du pain à la maisonnée; où des jeunesses se réfugiaient dans des camps de concentration, dits camps de travail, pour avoir une maigre ration en retour de leur totale servitude; où des hommes s'exilaient au fond des bois; où des hommes valides sans ouvrage vagabondaient d'une ville à l'autre, où d'autres cherchaient abri dans des cabanes qu'ils se construisaient avec des morceaux de tôle ou de papier goudronné sur les dépotoirs de la cité de Montréal...

Et qu'est-ce donc que le christianisme et la liberté personnelle ont gagné d'une guerre qui a morcelé l'Allemagne, en en mettant une partie ainsi que dix autres pays chrétiens entiers, sous le joug du communiste et sanguinaire Staline?

Mais Harris et les autres savaient que l'entrée en guerre était une condition pour ramener dans l'organisme économique le sang contrôlé par le super-pouvoir, le Pouvoir Monétaire.

Un super-pouvoir domine les gouvernements 99

Monstruosité diabolique

Il n'y a pas pire tyrannie que celle du Pouvoir Monétaire: tyrannie qui se fait sentir dans tous les foyers, dans toutes les institutions, dans toutes les administrations publiques, dans tous les gouvernements.

Et d'où donc ce super-pouvoir tient-il son autorité? Les trois autres pouvoirs de gouvernement tiennent la leur de la Constitution de leurs pays. Mais quelle Constitution a pu donner à un super-pouvoir le droit de tenir sous sa coupe les gouvernements eux-mêmes?

Le fait que c'est la même chose dans tous les pays modernisés ne justifie pas cette monstruosité. Cela montre seulement que le super-pouvoir du contrôle de l'argent et du crédit tient tout le monde civilisé dans ses tentacules. Il n'en est que plus diabolique.

Pouvoir diabolique oui, mais qui s'est entouré d'une aura sacrée, à tel point que l'on cherche les causes des maux économiques et sociaux partout, excepté dans le fonctionnement du système d'argent et de crédit. Chercher ailleurs est permis; mais là, bas les mains, même celles des gouvernements souverains.

Il a fallu la lumière du Crédit Social, provenant d'un génie supérieur, C. H. Douglas, pour dissiper cette aura et dévoiler une tyrannie qui n'a pas le moindre trait de sacré. Et il a fallu des apôtres créditistes pour répandre cette lumière. Mais combien d'esprits qui devraient être les plus aptes à comprendre, à distinguer un système de domination d'un organisme de service, ont préféré se boucher les oreilles ou fermer leurs yeux, pour des raisons d'orgueil ou d'intérêts!

Un pouvoir monétaire constitutionnel

L'application du Crédit Social, que nous n'expliquerons pas ici, Vers Demain l'ayant fait bien des fois et devant y revenir bien d'autres fois encore, tuerait ce super-pouvoir, fléau de l'humanité.

Ce qu'il faut à sa place, c'est un pouvoir monétaire, institué par constitution ou par loi, pour faire de l'organisme monétaire un organisme au service de la communauté comme le sont les trois autres services mentionnés plus haut.

Un pouvoir monétaire exercé par un organisme analogue à l'organisme judiciaire. Mais des comptables qualifiés au lieu de juges. Des comptables qui, comme les juges, accomplissent leur fonction indépendamment des hommes politiques au pouvoir. Qui ba-

100 Chapitre 22

sent leurs opérations — additions, soustractions ou règles de trois — sur des statistiques qui ne dépendent pas d'eux; sur les relevés de la production et de la consommation du pays, résultant des activités libres de producteurs libres pour répondre aux demandes librement exprimées par des consommateurs libres.

Cela veut dire que l'argent et le crédit ne seraient que le reflet fidèle, l'expression chiffrée des réalités économiques.

C'est la loi constitutive d'un tel pouvoir monétaire qui fixerait cette fin à l'organisme ainsi établi. L'organisme devrait fournir les crédits financiers nécessaires à la population pour pouvoir commander à la capacité de production du pays les biens dont elle a besoin. Et comme ce sont les personnes et les familles elles-mêmes qui connaissent le mieux leurs besoins, l'organisme monétaire serait tenu, par sa constitution même, de fournir à chaque personne — par là même à chaque famille — le revenu nécessaire pour pouvoir commander au moins les biens nécessaires à un niveau de vie convenable. Ce que le Crédit Social appelle un dividende à chaque citoyen, indépendamment de son statut d'employé ou de non employé dans la production.

Puis, le même organisme monétaire fournirait aux producteurs les crédits financiers requis pour mettre en oeuvre la capacité de production du pays en réponse aux demandes ainsi exprimées par les consommateurs. Tant pour les besoins publics que pour les besoins privés.

Si la plume d'un super-pouvoir usurpé peut créer ou refuser au gré de ce tyran le crédit financier basé sur le crédit réel de la nation, la plume d'un pouvoir monétaire constitutionnel serait aussi effective pour émettre le crédit financier au service de la population, de tous les membres de la société. Cette fin serait stipulée par la loi.

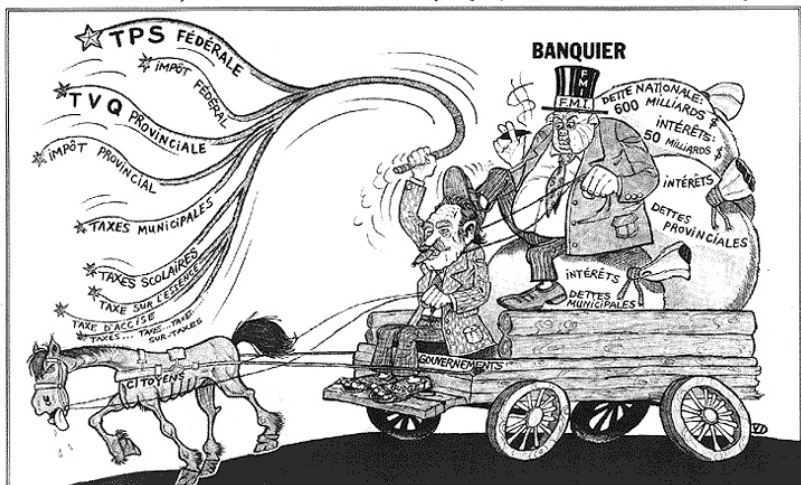
Des entraves purement financières, il n'y en aurait plus. Des endettements envers des financiers étrangers pour des choses qu'on peut faire au pays même, cette absurdité n'existerait plus. Des prix qui montent quand la production devient plus facile et plus abondante, cette contradiction n'aurait plus aucune place dans un organisme monétaire tenu, par loi, de faire des aspects financiers de l'économie le reflet exact de la réalité. La recherche de nouveaux emplois à mesure que la machine fournit des produits à la place des hommes, cette politique absurde serait de l'histoire d'un passé de soumission à un monstre. Le gaspillage astronomique fait par la production de choses inutiles aux besoins humains normaux, dans le seul but de fournir de l'emploi, serait banni comme un manque

Un super-pouvoir domine les gouvernements 101

de responsabilité envers les générations qui doivent nous succéder.

Et mille autres choses encore, avec l'institution d'un pouvoir monétaire de service, et avec la disparition du règlement insoutenable qui veut lier le revenu uniquement à l'emploi, alors que le premier effet du progrès devrait être de libérer l'homme de tâches économiques pour lui permettre de se livrer librement à des activités moins matérielles et plus épanouissantes.

Gouvernements, au lieu de fouetter le peuple, fouettez donc le banquier



**Si le pays créait l'argent pour le peuple,
finis les dettes, taxes, chômage, faillites**

Chapitre 23

Le pouvoir monétaire réside dans les banques

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain de janvier 1970.)

Le pouvoir législatif a son siège dans les Parlements, puisque c'est là que les lois sont discutées et votées.

Le pouvoir exécutif siège dans les bureaux des ministres, puisque ce sont eux, le premier ministre et son Cabinet, qui prennent les décisions qu'ils font exécuter par leurs fonctionnaires.

Le pouvoir judiciaire loge dans les tribunaux, dans les palais de justice, puisque c'est là que les juges exercent leurs fonctions.

Et où réside le super-pouvoir, le pouvoir monétaire ?

Le pouvoir monétaire réside dans les banques. C'est dans les banques, en effet, que naît et meurt le crédit financier.

C'est en effet lorsqu'une banque consent un prêt, soit à un entrepreneur, soit à un commerçant, soit à un gouvernement, que du nouveau crédit financier vient au monde. Le banquier inscrit le montant du prêt accordé, il l'inscrit au crédit du compte de l'emprunteur, comme si l'emprunteur avait déposé ce montant. L'emprunteur ne l'a, pourtant, ni apporté ni déposé, car il venait pour obtenir de l'argent qu'il n'avait pas.

L'emprunteur pourra tirer des chèques sur ce compte qu'il n'avait pas en entrant, et qu'il a en sortant.

Or, aucun autre compte d'aucun autre client de la banque n'a été diminué. C'est donc un compte de plus ajouté aux comptes déjà existants. Le total des crédits dans le total des comptes de cette banque est donc augmenté du montant du compte nouveau.

Il y a donc augmentation du crédit financier, de l'argent bien moderne qui va être mis en circulation par les chèques de l'emprunteur sur ce crédit nouveau.

Inversement, lorsqu'un emprunteur rembourse à la banque, du crédit précédemment emprunté, ce sera autant de crédit de moins dans la circulation. Autant de sang de moins dans l'organisme économique.

Une simple opération comptable, faite d'une plume et d'une goutte d'encre, avait mis le crédit financier au monde. Une autre

Le pouvoir monétaire réside dans les banques 103

opération comptable, lors du remboursement, met ce crédit dans le cercueil.

Il est clair que si, dans une période donnée, le total des prêts dépasse le total des remboursements, cela met plus de crédit en circulation qu'il en est mis dans la tombe. Au contraire, si le total des remboursements dépasse le total des prêts, c'est une période de diminution de crédit en circulation.

Si la période des diminutions se prolonge, tout l'organisme économique s'en ressent: on appelle cela une crise. Une crise causée par une restriction de crédit.

Ces périodes d'augmentation et ces périodes de diminution ne sont donc pas dues au hasard mais à l'action des banques. Ce ne sont pas des vaches grasses et des vaches maigres naturelles, ce sont des vaches bancaires rendues grasses ou maigres selon le régime des prêts et celui des remboursements.

Vu que l'emprunteur doit rembourser plus que le montant qui lui a été accordé, à cause de l'intérêt exigé, il faut qu'il tire de la circulation plus d'argent qu'il y en a mis. Pour cela, il doit ôter de la circulation, en supplément, de l'argent que d'autres y ont mis. Comme tout crédit nouveau vient des banques, avec cette condition de rembourser plus d'argent que les montants accordés, il faudra nécessairement que d'autres emprunteurs succèdent aux premiers. Ces seconds souffriront eux-mêmes doublement, ayant à trouver leur propre supplément, pour l'intérêt, dans une circulation de crédit déjà ébréchée par le supplément qu'en ont extrait les premiers.

La chaîne continue de même pour les emprunteurs suivants. Les remboursements en viennent à frôler l'impossible. Les banques alors restreignent leurs prêts, ce qui ralentit toute la vie économique. Elles en font jeter le blâme sur la population qui en souffre.

Pour que le flot de crédit nécessaire à la vie économique reprenne, il faudra reprendre la chaîne des emprunts, engendrant une chaîne de dettes de plus en plus grosses.

Outil du super-pouvoir

Le système bancaire actuel est l'instrument dont se sert le super-pouvoir monétaire pour maintenir sa suprématie sur les peuples et sur leurs gouvernements. Aidé en cela par l'absurde règlement politico-financier, qui lie la distribution de pouvoir d'achat à l'emploi, dans une production qui a de moins en moins besoin d'employés pour fournir les biens nécessaires à la vie.

104 Chapitre 23

Il ne faut pas conclure de là que votre banquier local fait partie de cette dictature. Il n'est qu'un subalterne qui, probablement, n'a même pas conscience qu'en inscrivant des prêts dans le livre de sa banque, il crée du crédit, et que les remboursements qu'il y inscrit détruisent ce crédit.

Ce n'est pas lui, non plus, qui décrète les restrictions de crédit qui anéantissent l'organisme économique. Il ne fait qu'agir selon les directives qu'il reçoit, sans avoir l'idée de se soucier des conséquences.

Vous entendrez encore des instruits attardés nier que le volume du crédit en circulation dépende de l'action des banques. Ces instruits attardés, ou réfractaires à des évidences, fournissent un précieux appui au super-pouvoir, par leur ignorance si c'en est une, ou par des intérêts personnels qui les lient, ou par leur complicité avec une puissance qui peut leur faciliter des promotions.

Les banquiers de haute classe, eux, savent très bien que le crédit financier, qui forme le gros de l'argent moderne, naît et meurt dans les grands-livres des banques.

Un banquier anglais distingué, Reginald McKenna, qui fut un temps ministre des Finances de son pays (Chancelier de l'Echiquier), puis plusieurs années chairman de la Midland Bank, une des cinq grosses banques (Big Five) d'Angleterre, disait, en 1934, à une assemblée annuelle des actionnaires de cette banque :

«Le peuple ignore généralement que le volume de l'argent en circulation dépend de l'action des banques. Tout prêt bancaire, direct ou par découvert (overdraft), augmente le flot de crédit en circulation, et tout remboursement d'un prêt bancaire diminue ce flot d'un montant égal au remboursement.»

Ayant aussi été ministre des Finances, McKenna savait très bien où réside le plus gros des deux pouvoirs, celui de la banque ou celui du plus haut gouvernement du pays. Il eut même la franchise, rare chez des banquiers de ce niveau, de déclarer :

«Elles (les banques) contrôlent le crédit de la nation, dirigent les lignes de conduite des gouvernements et tiennent dans le creux de leurs mains les destinées des peuples.»

Ce qui s'accorde parfaitement avec ce que *Quadragesimo Anno* de Pie XI dit de ceux qui, **«gouvernant le crédit et le dispensant selon leur bon plaisir... tiennent entre leurs mains la vie de l'organisme économique, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer».**

Chapitre 24

Le chef libéral Mackenzie King disait en 1935

«Dès qu’une nation a cessé de contrôler elle-même sa monnaie et son crédit, il importe peu qui fait ses lois. L’usure une fois au contrôle ruinerait n’importe quel pays. Tant que le contrôle de l’argent et du crédit n’aura pas été restitué au gouvernement et reconnu comme sa responsabilité la plus évidente et la plus sacrée, il est vain de parler de démocratie et de souveraineté du parlement.»

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain du 1er mars 1958.)

L’élection de 1935

1935. Le gouvernement conservateur de M. Bennett termine cinq années de pouvoir. La grande crise, qui date de l’automne 1929, enserre encore le pays.



W.L. Mackenzie King

Cette crise n’est pas le fait du parti conservateur. Elle sévit dans tous les pays, sans distinction de régimes ni de partis. Au Canada, elle a commencé sous le gouvernement libéral de Mackenzie King. C’est même pour cela que le peuple a remplacé les Libéraux par les Conservateurs aux élections de 1930. Quand le peuple est mécontent, il change de gouvernement.

Quelles que soient les attaques des orateurs libéraux contre les Conservateurs, Mackenzie King, lui, sait parfaitement que la crise n’est pas le fait d’un parti plus que d’un autre; que c’est une crise d’argent, qu’elle est due à la restriction du crédit par le système bancaire; et qu’un mécanisme approprié d’émissions de crédit, agissant dans l’intérêt du peuple, pourrait fournir au peuple tout l’argent nécessaire à ses besoins.

Lui-même n’a-t-il pas déjà écrit dans un livre, *Industry and Humanity*, publié en 1918, un an avant d’être élu à la tête du parti

libéral: «L'argent ne consiste qu'en chiffres gravés sur du métal, imprimés sur du papier ou inscrits dans des grands-livres de banque.» Pourquoi alors laisser un peuple en crise sous un contrôle vicié de ces chiffres?

Mackenzie King (*voir photo*) saisit toute l'importance de cette question. Et dès le début de la campagne électorale de 1935, il fait, en tant que chef du parti libéral, de remarquables déclarations:

«Dès qu'une nation a cessé de contrôler elle-même sa monnaie et son crédit, il importe peu qui fait ses lois. L'usure une fois au contrôle ruinera n'importe quel pays. Tant que le contrôle de l'argent et du crédit n'aura pas été restitué au gouvernement et reconnu comme sa responsabilité la plus évidente et la plus sacrée, il est vain de parler de démocratie et de souveraineté du parlement.

«Le parti libéral croit que le crédit est une affaire publique, qui n'intéresse pas exclusivement les banquiers, mais qui concerne directement le citoyen ordinaire. Le parti libéral se prononce pour l'établissement immédiat d'une banque nationale bien constituée pour le contrôle de l'émission de la monnaie en termes du besoin public. La circulation monétaire doit être en rapport avec les besoins domestiques, sociaux et industriels du peuple canadien.»

Mackenzie King n'ignorait pas l'existence de la tyrannie financière; il sait que les puissances d'argent sont le véritable ennemi du peuple. Mais il se campe du côté du peuple, et, parlant à Saskatoon, il déclare fièrement:

«Si mon parti reprend le pouvoir, nous ferons valoir notre politique monétaire dans la plus grande bataille entre les puissances financières et le peuple dont le Canada ait jamais été témoin.»

Après l'élection

Le vote du 14 octobre 1935 donne le pouvoir au parti libéral, avec une majorité sans précédent à la Chambre des Communes. Le soir de ce triomphe, Mackenzie King s'adresse à la nation canadienne, et la radio porte ces phrases dans tous les foyers du pays:

«Le scrutin d'aujourd'hui endosse les vues du parti libéral; que le crédit est une affaire publique, concernant directement chaque citoyen.

«C'est un verdict contre la propriété et le contrôle privés d'une banque nationale; en faveur d'une banque nationale dûment constituée, pour le contrôle des émissions d'argent en termes du

besoin public. Impossible de s'y tromper, l'électorat réclame la restitution du contrôle de l'argent et du crédit au gouvernement du Canada.

«A mesure que se poursuivait la campagne électorale, il devenait de plus en plus clair que le peuple veut voir toutes les fonctions de gouvernement exercées par ses représentants, et non pas par aucun autre pouvoir. L'électorat a déclaré qu'un ministère responsable, et non pas la finance organisée ni les puissances internationales de l'argent, doit contrôler toutes les affaires de l'Etat.»

Pourquoi, M. King ?

Ces paroles, tant après qu'avant l'élection, sont claires: la tyrannie financière doit cesser; le peuple doit obtenir d'une banque bien à lui tout l'argent nécessaire pour mettre la productivité du pays au service de ses besoins, besoins domestiques, sociaux et industriels.

On peut se demander pourquoi il n'a pas été fait suite à cette prise d'attitude par le chef libéral. Pourquoi, même avec la Banque du Canada entièrement nationalisée, le peuple n'a pu et ne peut encore avoir les moyens financiers répondant aux possibilités réelles de satisfaire ses besoins. Pourquoi, à peine installé au pouvoir, Mackenzie King alla chercher comme ministre des Finances un directeur de la Banque internationale Barclay, Charles Dunning, qui n'était pas député, qui ne s'était même pas présenté aux élections. Qui donc lui imposa ce choix ? ... Et l'on est encore à attendre aujourd'hui «la plus grande bataille dont le Canada ait jamais été témoin entre les puissances financières et le peuple».

L'article précédent a été écrit par Louis Even en 1958. Dans un autre article écrit par lui en 1952, il apporte certaines précisions sur le même sujet, en voici la conclusion:

Ces déclarations de Mackenzie King avaient fait sensation en 1935, du moins dans les milieux renseignés sur la dictature de l'argent et du crédit. Quelques années plus tard, une Australienne en tournée au Canada, Madame Bearne, demanda et obtint une entrevue avec Mackenzie King. Mise à l'aise par l'affabilité du premier ministre, elle lui demanda: — Puis-je vous poser une question, tout simplement, sans l'habiller de formalités protocolaires ?

— Mais certainement, Madame.

— Monsieur le premier ministre, nombreux sont les citoyens d'Australie, et sans doute d'ailleurs, qui tressaillirent d'enthousias-

108 Chapitre 24

me en 1935, en apprenant votre déclaration sur le contrôle de l'argent et du crédit, et la nécessité de rendre ce contrôle à la nation si l'on veut une véritable démocratie. «Enfin, disions-nous. voici qu'un premier ministre d'un pays britannique va secouer la dictature qui fait tant de mal à tout l'univers civilisé.» Nous vous acclamions déjà comme le plus grand homme d'Etat des temps modernes. Pourquoi faut-il donc que notre espoir ne soit pas encore réalisé?

— Madame, on fait ce qu'on peut.

Selon les pressions

Mackenzie King savait, mais il ne «pouvait» pas, ou croyait ne pas pouvoir. D'où venait l'opposition, sinon de ceux qui bénéficient du contrôle et de la puissance que ce contrôle leur confère? Puis, quel appui, quelles pressions manquaient à M. King pour le décider à faire un changement, sinon l'appui, la pression d'un peuple renseigné qui veut se libérer?

«Les gouvernements agissent selon les pressions qu'ils subissent», disait le président américain Roosevelt.

Si l'on peut regretter que des hommes publics savent, mais n'agissent pas en conséquence; il faut bien admettre aussi que les citoyens, de pays qui se disent démocratiques, n'ont pas fait leur part. C'est cette constatation qui guide les créditistes de Vers Demain dans leur action.

Chapitre 25

L'argent, ou le crédit, est un instrument social Son émission doit relever de la société

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain du 15 juin 1961.)

Je suis, disons, un cultivateur. J'ai besoin d'un homme pour m'aider dans mes travaux. A défaut d'argent pour le payer, je puis convenir avec lui de quelque autre moyen pour le récompenser de son travail.

Je puis, par exemple, convenir de lui donner 10 livres de pommes de terre, 3 livres de viande, 1 livre de beurre et 1 gallon de lait pour chaque journée de travail qu'il fournira, ces produits-là provenant de ma propre ferme.

Je puis aussi estimer son travail en piastres, sans lui en passer, puisque je n'en ai pas. Dans ce cas, je puis, par exemple, lui signer chaque semaine un billet lui permettant de choisir, parmi les produits de ma ferme, ceux qui lui conviennent, pour une valeur de un dollar pour chaque heure de travail fourni. C'est encore sur mes produits que je lui donne droit.

Mais, je ne puis certainement pas signer un billet lui donnant droit, comme récompense, à des produits faits par d'autres cultivateurs ou par des artisans des villes. Je ne puis lui donner des droits que sur ce qui m'appartient.

Si je le payais en dollars, en argent, oh! alors, avec ces dollars il pourrait se procurer les produits ou les services de n'importe quelle source dans le pays. Mais pour le payer en argent, il faut d'abord que j'aie de l'argent.

La différence entre un billet émis par moi et l'argent, c'est que le billet émis par moi ne donne droit qu'à mes propres produits, tandis que l'argent donne droit aux produits des autres comme aux miens.

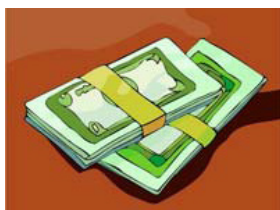
Je puis émettre mon propre billet, parce que je suis le maître de mes produits. Mais je ne puis pas émettre (fabriquer) de l'argent, parce que je ne suis pas le maître des produits de tout le monde.

Les deux — mon billet et l'argent — peuvent bien être deux morceaux de papier de même grandeur. Les deux peuvent porter les mêmes chiffres. Mon billet, sur mes produits, peut être libellé à dix dollars de valeur, tout comme un billet de dix dollars de la Ban-

que du Canada. Mais mon billet ne peut acheter que mes produits, tandis que le dix dollars de papier-monnaie achète n'importe quels produits, paie n'importe quel service pour cette valeur.

Un instrument social

Tout cela pour dire que l'argent est un instrument social. Et parce qu'il donne droit aux produits de tout le monde, il ne peut être justifiablement émis par un individu, pas même par un groupe de particuliers. Ce serait s'attribuer le droit de disposer des produits des autres.



Il faut pourtant bien que l'argent nouveau commence quelque part. Celui qui est en circulation n'est pas tombé du ciel; il ne s'est pas fait tout seul. De même, quand la production du pays augmente, quand la population d'un pays devient plus nombreuse, il faut bien que le volume d'argent augmente. L'industrie et le commerce du Canada d'aujourd'hui seraient paralysés si l'on n'y avait pas plus d'argent qu'au temps de Champlain.

Il s'est donc fait des additions d'argent. Il devra s'en faire encore avec un plus grand développement des activités économiques. Mais d'où doivent venir ces augmentations, puisqu'aucun individu ne peut émettre des droits sur la production des autres?

L'argent nouveau, les augmentations du volume monétaire ne peuvent venir d'autre source que de la société elle-même, par l'intermédiaire d'un organisme établi pour accomplir cette fonction au nom de la société.

Or, aujourd'hui, qui donc accomplit cette fonction sociale par essence? Certainement pas le gouvernement, puisqu'il ne dispose pas d'autre argent que celui qu'il obtient par ses taxes, ou par des emprunts qui l'engagent à taxer un peu plus fort plus tard.

L'argent est créé par les banques

L'argent moderne est fait, pour une petite partie, de pièces métalliques et de papier monnaie, et pour une grosse partie, de crédits dans les livres de banques.

Tout le monde sait que l'individu qui a un compte à son crédit à la banque est capable de payer son marchand sans sortir d'argent de sa poche. Il n'a qu'à signer un chèque pour le montant à payer. Le marchand qui reçoit le chèque n'aura qu'à aller à sa banque pour le déposer à son propre compte, ou, s'il le désire, pour en obtenir le montant en argent de papier ou de métal.

Tout le monde sait cela. Mais ce que tout le monde ne sait pas encore, c'est qu'il y a deux manières d'avoir un compte créditeur à la banque: la manière de l'épargnant, qui dépose de l'argent à la banque; et la manière de l'emprunteur, qui demande à la banque d'en déposer à sa place.

Il existe une grande différence entre ces deux manières.

Quand vous portez de l'argent à la banque, le banquier met votre argent dans son tiroir, plus tard dans la voûte de la banque, et en retour, il inscrit le montant de cette somme dans votre compte, à votre crédit. Vous disposerez de ce crédit comme vous voudrez. Vous pourrez, comme il vous plaira, faire des paiements en tirant des chèques sur ce crédit. ce n'est plus de l'argent palpable comme celui qui vous avez porté à la banque, mais c'est de l'argent quand même.

Mais la manière de l'emprunteur? — L'emprunteur ne porte pas de l'argent à la banque. Il va en demander au banquier. Souvent une grosse somme — disons 50 000 \$. Le banquier ne va pas prendre 50 000 \$ dans son tiroir pour les passer à l'emprunteur. L'emprunteur ne tient pas du tout à sortir de la banque avec pareille somme dans sa poche. Ce qui va faire l'affaire de l'emprunteur, c'est d'avoir dans son compte, à la banque, un crédit de 50 000 \$, sur lequel il pourra tirer des chèques selon ses besoins. Et le banquier fait cela pour l'emprunteur. Mais, remarquez-le bien, sans que l'emprunteur ait apporté un sou, et sans que le banquier sorte un sou de son tiroir, et aussi sans diminuer le compte d'aucun autre client de la banque.

Dans le cas de l'épargnant, il y a eu transformation d'argent palpable, enfermé dans le tiroir du banquier, en argent de crédit inscrit dans le compte de l'épargnant. Cela ne met pas un sou de plus en circulation.

Dans le cas de l'emprunteur, il n'y a pas eu de transformation, puisque l'emprunteur n'a pas apporté un sou. Et comme rien n'est sorti d'aucun tiroir, d'aucun coffre, d'aucun autre compte, il arrive qu'il y a dans le livre de la banque, au crédit de l'emprunteur, une somme nouvelle qui n'existait nulle part auparavant.

C'est cela qu'on appelle une création d'argent par le banquier. Une création de crédit, d'argent d'écriture. Argent aussi bon que l'autre, puisque l'emprunteur peut tirer des chèques sur ce compte comme si c'était un compte d'argent épargné.

112 Chapitre 25

Avec cet argent nouveau, l'emprunteur peut payer du travail, des matériaux, des produits — travail des autres, matériaux des autres, produits des autres.

En créant ces 50 000 \$ pour l'emprunteur, le banquier a donc donné à l'emprunteur le droit à la production des autres, non pas à la production du banquier, mais à toute production offerte dans le pays. Le banquier, qui ne possède pas du tout la production du pays, s'est quand même permis de donner à l'emprunteur un droit sur la production du pays.

C'est bien là ce que nous appelons l'usurpation d'une fonction sociale. Seule la communauté dans son ensemble peut justifiablement accomplir cette fonction. Fonction que la société peut fort bien faire accomplir par un organisme compétent, sous sa dépendance. Mais, il est inadmissible qu'une fonction sociale de telle importance soit déléguée à une institution privée qui en fait le trafic pour ses propres intérêts.

Pouvoir souverain sur la vie économique

L'emprunteur doit rembourser à la banque, à date convenue, l'argent créé par elle pour lui. Quand l'argent rentre à la banque, il n'est plus en circulation. C'est de l'argent mort. Pour une autre mise en circulation, il faut un autre prêt, une autre création d'argent d'écriture.

Le prêt met donc de l'argent en circulation. Le remboursement retire l'argent de la circulation.

Dans une période donnée — disons une année — si la somme des prêts bancaires accordés a été plus grosse que la somme des remboursements effectués, le volume d'argent en circulation a augmenté. Si, au contraire, les banques ont été plus difficiles pour les prêts tout en continuant d'exiger les remboursements dus, le volume de l'argent en circulation a diminué. On appelle cela restriction du crédit.

Comme le banquier exige de l'intérêt, chaque prêt engage un remboursement plus gros que l'argent prêté. De sorte que, rien que pour maintenir le flot d'argent à son volume, il faudrait activer les prêts plus que les remboursements.

Le fait de rembourser à la banque plus d'argent qu'il en est sorti, alors que personne autre ne peut créer d'argent, oblige continuellement des particuliers ou des corps publics à retourner aux portes des banques, pour d'autres emprunts, d'où des endette-

ments croissants. Sans cela, tout l'argent en circulation tomberait graduellement à rien. La fonction du banquier lui confère donc un pouvoir, une suprématie sur toute la vie économique du pays. Plus puissant que le gouvernement, il a le pouvoir d'accorder ou refuser, et de réglementer le crédit, argent moderne, nécessaire à la vie économique du pays.

Comment espérer en venir à bout ?

Des hommes d'Etat, en Europe, aux Etats-Unis, au Canada aussi, ont déjà dénoncé, même vertement, cette suprématie du système bancaire. Mackenzie King disait, en 1935, qu'à moins de casser cette puissance, il est vain et futile de parler de démocratie ou de souveraineté du Parlement. Il en est, comme lui-même, qui ont promis de remettre à la nation le contrôle de son argent et de son crédit. D'autres, comme l'ancien ministre canadien des Finances, Donald Fleming, ont attaqué publiquement l'action arbitraire et nocive des plus hautes sommités bancaires.

Et pourtant, aucun d'eux n'y a rien changé. Et les politiciens les plus volubiles contre cette dictature, pas plus ceux du parti qui usurpe le nom de Crédit Social que les autres, n'y changeront jamais rien, tant que le peuple lui-même n'aura pas constitué une force plus puissante que celle de la Finance, pour forcer son gouvernement à agir.

Ce n'est pas là une affaire d'élection. C'est affaire de former un nombre assez grand de citoyens qui se renseignent, qui se concertent, qui s'affirment et décident de se faire entendre de leur gouvernement, quel qu'il soit.

C'est aussi — vu que l'ennemi est de nature diabolique, qu'il peut s'appeler Légion et que la dictature d'argent n'est qu'un de ses multiples visages — c'est aussi la nécessité de l'aide céleste. C'est cela qu'ont compris, que comprennent de mieux en mieux, les créditistes de Vers Demain.

Chapitre 26

L'orfèvre devenu banquier, une histoire vraie

(Article de Louis Even, paru dans les Cahiers du Crédit Social d'octobre 1936.)

Si vous avez un peu d'imagination, transportez-vous quelques siècles en arrière, dans une Europe déjà vieille mais peu progressive encore, ayant surtout cultivé l'art de la guerre et celui des persécutions, s'éveillant néanmoins peu à peu aux récits des aventuriers et des voyageurs. C'était peut-être l'époque où Jacques Cartier grimpait au sommet du Mont Réal, conduit par le vieux chef qui voulait lui faire admirer le magnifique panorama de forêts et de rivières devant lequel même l'âme d'un Peau-Rouge ne pouvait rester inerte. Ou était-ce plutôt avant que Christophe Colomb eût mis le cap sur le vaste inconnu pour atteindre l'Orient en voguant vers l'Occident ?

Toujours est-il qu'en ce temps-là la monnaie ne comptait pas pour beaucoup dans les transactions commerciales courantes. La plupart de celles-ci étaient de simples échanges directs, du troc. Cependant, les rois, les seigneurs, les riches et les gros négociants possédaient de l'or et s'en servaient pour financer les dépenses de leurs armées ou pour acquérir des produits étrangers.

Mais les guerres entre les seigneurs ou les nations et les brigandages exposaient l'or et les bijoux des riches à tomber entre les mains des pillleurs. Aussi les possesseurs d'or devenus trop nerveux prirent-ils de plus l'habitude de confier la garde de leurs trésors aux orfèvres qui, à cause du matériel précieux sur lequel ils travaillent, disposaient de voûtes bien protégées. L'orfèvre recevait l'or, donnait un reçu au dépositaire et conservait le métal pour celui-ci, moyennant une prime pour le service.



Naturellement, le propriétaire réclamait son bien, en tout ou en partie, quand bon lui semblait.

Le négociant qui partait de Paris pour Marseille, ou de Troyes pour Amsterdam, pouvait se munir d'or pour faire ses achats. Mais

L'orfèvre devenu banquier 115

là encore, il y avait danger d'attaque en cours de route; aussi s'appliqua-t-il à persuader son vendeur de Marseille ou d'Amsterdam d'accepter, au lieu de métal, un droit signé sur une partie du trésor en dépôt chez l'orfèvre de Paris ou de Troyes. Le reçu de l'orfèvre témoignait de la réalité des fonds.

Il arriva aussi que le fournisseur d'Amsterdam, ou d'ailleurs, réussit à faire accepter par son propre correspondant de Londres ou de Gênes, en retour de services de transport, le droit qu'il avait reçu de son acheteur français. Bref, peu à peu, les commerçants en vinrent à se passer entre eux ces reçus au lieu de l'or lui-même, pour ne pas déplacer inutilement celui-ci et risquer des attaques des mains des bandits. C'est-à-dire qu'un acheteur, au lieu d'aller chercher un lingot d'or chez l'orfèvre pour payer son créancier, donnait à ce dernier le reçu de l'orfèvre lui conférant un titre à l'or conservé dans la voûte.



Au lieu de l'or, ce sont les reçus de l'orfèvre qui changeaient de main. Tant qu'il n'y eut qu'un nombre limité de vendeurs et d'acheteurs, ce n'était pas un mauvais système. Il restait facile de suivre les pérégrinations des reçus.

Prêteur d'or

Mais, l'orfèvre fit bientôt une découverte qui devait affecter l'humanité beaucoup plus que le voyage mémorable de Christophe Colomb lui-même. Il apprit, par expérience, que presque tout l'or qu'on lui avait confié demeurait intact dans sa voûte. Les propriétaires de cet or se servant de ses reçus dans leurs échanges commerciaux, c'est à peine si un sur dix venait quérir du métal précieux.

La soif du gain, l'envie de devenir riche plus vite qu'en maniant ses outils de bijoutier, aiguësèrent l'esprit de notre homme et lui inspirèrent de l'audace. «Pourquoi, se dit-il, ne me ferais-je pas prêteur d'or!» Prêteur, remarquez bien, d'or qui ne lui appartenait pas. Et comme il n'avait pas l'âme droite de saint Eloi, il couva et mûrit cette idée. Il la raffina encore davantage: «Prêteur d'or qui ne m'appartient pas, et avec intérêt, va sans dire! Mieux que cela, mon cher maître (parlait-il à Satan?) — au lieu d'or, je vais prêter des reçus et en exiger l'intérêt en or: cet or-là sera bien à moi, et celui de mes clients restera dans mes voûtes pour couvrir de nouveaux prêts.»

Il garda bien le secret de cette découverte, n'en parlant même pas à sa femme qui s'étonnait de le voir souvent se frotter les mains

de joie. L'occasion de mettre ses desseins à exécution ne tarda pas, bien qu'il n'eût pour s'annoncer ni «La Presse» ni «Le Star».

Un bon matin, en effet, un ami de l'orfèvre se présenta chez lui pour réclamer une faveur. Cet homme n'était pas sans biens — une maison ou une propriété en culture — mais il avait besoin d'or pour régler une transaction. S'il pouvait seulement en emprunter, il le rendrait avec un surplus en compensation; s'il y manquait, l'orfèvre saisirait sa propriété, d'une valeur bien supérieure au prêt.

L'orfèvre ne se fit prier que pour la forme, puis expliqua à son ami, d'un air désintéressé, qu'il serait dangereux pour lui de sortir avec une forte somme d'argent dans sa poche: «Je vais vous donner un reçu; c'est comme si je vous prêtais de l'or que je tiens en réserve dans ma voûte; vous passerez ce reçu à votre créancier et s'il se présente, je lui remettrai l'or; vous me devrez tant d'intérêt.»

Le créancier ne se présenta pas généralement. Il passa lui-même le reçu à un autre. Entre temps, la réputation du prêteur d'or se répandit. On vint à lui. Grâce à d'autres avances semblables par l'orfèvre, il y eut bientôt plusieurs fois autant de reçus en circulation que d'or réel dans les voûtes.

L'orfèvre lui-même avait bel et bien créé de la circulation monétaire, à grand profit pour lui-même. Il triompha vite de sa nervosité du début qui lui avait fait craindre une demande simultanée d'or par un grand nombre de détenteurs de reçus. Il pouvait jouer dans une certaine limite en toute sécurité. Quelle aubaine, de prêter ce qu'il n'avait pas et d'en tirer intérêt — grâce à la confiance qu'on avait en lui et qu'il eut soin de cultiver! Il ne risquait rien tant qu'il avait pour couvrir ses prêts une réserve que son expérience jugeait suffisante. Si, d'autre part, un emprunteur manquait à ses obligations et ne remettait pas le prêt l'échéance venue, l'orfèvre acquérait la propriété gagée. Sa conscience s'émoussa vite et les scrupules du début ne le tourmentèrent plus.

Création de crédit

D'ailleurs, il crut sage de changer la formule et quand il prêta, au lieu d'écrire: «Reçu de Jacques Lespérance...» il écrivit: «Je promets de payer au porteur...» Cette promesse circula comme de la monnaie d'or. Incroyable, direz-vous. Allez donc, regardez vos billets de banque d'aujourd'hui. Lisez le texte qu'ils portent. Sont-ils si différents et ne circulent-ils pas comme monnaie?

Un figuier fertile, le système bancaire privé, créateur et maître de la monnaie, avait donc poussé sur les voûtes de l'orfèvre.

L'orfèvre devenu banquier 117

Les prêts de celui-ci, sans déplacement d'or, étaient devenus les créations de crédit du banquier. Les reçus primitifs avaient changé de forme, prenant celles de simples promesses de payer sur demande. Les crédits payés par le banquier s'appelèrent dépôts, ce qui fit croire au public que le banquier ne prêtait que les sommes venues de déposants. Ces crédits entraient dans la circulation au moyen de chèques négociables. Ils y déplacèrent en volume et en importance la monnaie légale du souverain qui n'eut plus qu'un rôle secondaire. Le banquier créait dix fois plus de circulation fiduciaire que l'Etat.

L'orfèvre devenu banquier

L'orfèvre mué en banquier fit une autre découverte: il s'aperçut qu'une abondante mise de reçus (crédits) en circulation accélérerait le commerce, l'industrie, la construction; tandis que la restriction, la compression des crédits, qu'il pratiqua d'abord dans les cas où il craignait une course à l'or vers son établissement, paralysait l'essor commercial. Il semblait, dans ce dernier cas, y avoir surproduction alors que les privations étaient grandes; c'est parce que les produits ne se vendaient pas, faute de pouvoir d'achat. Les prix baissaient, les banqueroutes se multipliaient, les emprunteurs du banquier faisaient défaut à leurs obligations et le prêteur saisissait les propriétés gagées.

Le banquier, très perspicace et très habile au gain, vit ses chances, des chances magnifiques. Il pouvait monétiser la richesse des autres à son profit: le faire libéralement, causant une hausse des prix, ou parcimonieusement, causant une baisse des prix. Il pouvait donc manipuler la richesse des autres à son gré, exploitant l'acheteur en temps d'inflation et exploitant le vendeur en temps de dépression.

Le banquier maître universel

Le banquier devenait ainsi le maître universel, il tenait le monde à sa merci. Des alternances de prospérité et de dépression se succédèrent. L'humanité s'inclina sous ce qu'elle prenait pour des cycles naturels inévitables.

Pendant ce temps, savants et techniciens s'acharnaient à triompher des forces de la nature et à développer les moyens de production. Et l'on vit paraître l'imprimerie, se répandre l'instruction, surgir des villes et des habitations meilleures, se multiplier et se perfectionner les sources de la nourriture, du vêtement, des agréments de la vie. L'homme maîtrisa les forces de la nature, attela la

118 Chapitre 26

vapeur et l'électricité. Transformation et développements partout — excepté dans le système monétaire.

Et le banquier s'enveloppa de mystère, entretint la confiance que le monde soumis avait en lui, eut même l'audace de faire proclamer par la presse, dont il contrôlait la finance, que les banques avaient sorti le monde de la barbarie, ouvert et civilisé des continents. Savants et travailleurs n'étaient plus considérés que secondaires dans la marche du progrès.

Aux masses, la misère et le mépris; au financier exploiteur, les richesses et les honneurs! Comme son digne successeur Herbert Holt d'aujourd'hui, honoré, adulé, «siré», il réclamait l'estime du peuple qu'il saignait: Si je suis riche et puissant pendant que vous subissez les étreintes de la pauvreté et l'humiliation de l'assistance publique; si j'ai réussi en pleine dépression à faire du 150 pour cent chaque année, c'est chez vous la bêtise et chez moi «le fruit d'une sage administration».

Chapitre 27

Leçon d'un compte de banque

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain du 15 avril 1956.)

— Avez-vous un compte de banque ?

— Oui. Oh ! Pas bien gros. Quelques centaines de dollars seulement.

— Vous en servez-vous quelquefois pour faire des paiements ?

— Oui, quand j'achète un article qui coûte cher, ou bien quand je fais venir de la marchandise de loin. Je signe un chèque. C'est bien commode.

— En effet, c'est tellement commode que plus de 90 pour cent des transactions commerciales se règlent ainsi, par des chèques. Non pas les petits achats chez le marchand du coin ; mais les transactions des grossistes, des industriels, des compagnies de transport. Le chèque est le grand moyen de paiement aujourd'hui ; il laisse dans l'ombre, à une place minuscule, la monnaie de métal ou de papier.

— Mais quand on fait un chèque, c'est la banque qui va payer pour le signataire. Pour chaque chèque signé, il faut donc autant d'argent de métal ou de papier que le banquier remettra au destinataire.

— Non pas, mon cher. Il suffit d'un peu d'argent pour faire face à beaucoup de chèques. Le marchand à qui vous envoyez un chèque ne va pas ordinairement demander au caissier de sa banque de lui donner de l'argent pour le montant du chèque. Il va simplement déposer le chèque. Le crédit de son compte augmentera d'autant ; et votre compte, à vous, sera débité d'autant.

Puis ce marchand-là commandera du stock à des fournisseurs ; il les paiera avec des chèques. Les fournisseurs déposeront les chèques reçus à leurs banques. Cette fois-là, ce sont les comptes des fournisseurs du marchand qui verront augmenter leur crédit, et c'est le compte du marchand qui sera débité du même montant.

Dans toutes ces transactions-là, ce sont simplement des montants qui changent de place dans les comptes : débit dans un compte, crédit dans un autre.

Dans l'ensemble, pour chaque 100 \$ en argent de chèque, il n'y a pas plus de 10 \$ en argent de métal ou de papier qui passe le guichet de la banque. C'est ce qui résulte des habitudes actuelles

120 Chapitre 27

du commerce, et le banquier le sait bien. Cela permet aux banques de prêter dix fois plus d'argent qu'elles en ont.

— Hein, que dites-vous là? Comment un banquier pourrait-il prêter de l'argent qu'il n'a pas?

— En créant l'argent qu'il prête. C'est ce que la banque fait couramment. Elle crée l'argent qu'elle prête. Le banquier est essentiellement un créateur d'argent.

— C'est incompréhensible. C'est incroyable.

— Vous m'avez dit que vous aviez un petit compte de banque, mon ami. Votre compte est fait de vos épargnes, n'est-ce pas?

— Oui, c'est de l'argent que j'ai porté et déposé à la banque.

— C'est bien. Mais il y a des gens qui ne portent pas d'argent à la banque, et qui sortent de la banque avec un compte bien plus gros que le vôtre.

— Je ne comprends pas.

— Non. Il y a, par exemple, M. Toupin, le manufacturier de votre ville. Il voulait agrandir son usine. Tout le monde approuvait son projet. Mais il lui manquait l'argent pour payer les matériaux, les constructeurs et la machinerie. Il calculait qu'avec 100 000 \$ sous la main, il pouvait réaliser ses plans; plus tard, avec une production et des ventes accrues, il rembourserait facilement les 100 000 \$.

Qu'a fait Toupin? Il est allé à la banque. Il n'y a pas porté d'argent. Mais il en est sorti avec 100 000 \$ à son compte.

— Je crois bien. Il a emprunté.

— C'est cela. Mais c'est la manière dont la banque a fait le prêt qui est merveilleuse. Si vous étiez riche, et si Toupin était venu emprunter les 100 000 \$ de vous, il serait parti avec 100 000 \$, mais vous auriez 100 000 \$ de moins. Tandis qu'avec la banque, sa se passe autrement: Toupin sort avec 100 000 \$ qu'il n'avait pas, et la banque n'a pas un sou de moins.

— Vous ne dites pas?

— C'est pourtant bien cela. Oh! On a demandé des garanties à Toupin. Il lui a fallu déposer des valeurs. Pas de l'argent, il n'en avait pas, puisqu'il venait en chercher. On lui a demandé des polices d'assurances, des titres de propriété, pour plus que la valeur de 100 000 \$. Cela, ce sont des garanties. Puis le gérant lui a signé un chèque d'escompte, pour le montant de 100 000 \$, et l'a envoyé au caissier.

Leçon d'un compte de banque 121

M. Toupin n'était pas pour demander 100 000 \$ en argent de papier et emporter cette somme avec lui. Il a déposé le chèque à son compte. Le montant a été inscrit à son crédit (comme quand vous, vous déposez vos épargnes). M. Toupin est sorti de la banque avec un crédit sur lequel il tire des chèques pour payer l'entrepreneur, à mesure que les travaux avancent. Il met ainsi cet argent en circulation. Mais il s'est engagé à le retirer de la circulation et à rembourser le tout dans un an.

— Et vous dites que le banquier n'a pas un sou de moins qu'auparavant.

— Pour vous en convaincre, on pourrait en causer avec le gérant. C'est un de mes amis, et il est assez franc avec moi. Il sait d'ailleurs que je suis au courant de l'emprunt de Toupin et il n'invoquera pas le secret professionnel.

* * *

— Monsieur le Gérant, je viens vous taquiner comme j'en ai l'habitude, sur les affaires de banque.

— Encore des questions de crédit ?

— Justement. C'est le prêt de 100 000 \$ que vous avez fait à M. Toupin. Voulez-vous dire à mon ami ce que vous avez prêté au juste à M. Toupin ?

— Ce qu'on prête toujours. De l'argent.

— Assurément. Mais, dites-nous donc, où était cet argent avant que Toupin entre à la banque ?

— La question est absurde.

— Pas du tout. Toupin entre sans argent. Il sort avec 100 000 \$. Donc, vous avez pris ce 100 000 \$ quelque part. Donc il y a 100 000 \$ de moins quelque part dans la banque ?

— Hum !

— Y a-t-il 100 000 \$ de moins dans vos tiroirs ou dans votre voûte ?

— Allons donc, il n'a pas emporté de piastres avec lui. C'est un crédit dans son compte.

— Bon. Alors, d'autres comptes sont débités, diminués pour ce montant de 100 000 \$. Des comptes de vos clients ?

— Ridicule. L'argent de nos clients est sacré. Leurs comptes restent intacts, tant qu'eux-mêmes ne les débitent pas.

122 Chapitre 27

— Comment? Ce n'est pas l'argent des déposants que les banques prêtent?

— Mais si. Mais non. Si, non. Oui d'une manière. Non de l'autre. On ne touche pas à leur argent; cet argent est à eux. Mais ça nous permet de prêter de l'argent à des emprunteurs.

— Alors, quel argent prêtez-vous?

— De l'argent de la banque.

— Vous venez de dire qu'il n'est pas sorti un sou de la banque, pas un sou des déposants non plus. Et M. Toupin a quand même 100 000 \$ qu'il n'a pas apportés et qu'il n'avait pas auparavant.

— C'est exact.

— Alors, où étaient ces 100 000 \$ avant que M. Toupin vienne à la banque?

— Bien, ils n'étaient nulle part. Il fallait qu'il vienne les emprunter pour qu'ils soient là maintenant.

— Ils n'existaient pas auparavant?

— Non.

— Alors, ils sont venus au monde au moment du prêt. La banque crée donc l'argent qu'elle prête.

— Je n'aime pas dire cela.

— Mais vos grands chefs le disent bien. Towers l'a dit quand il était gouverneur de la Banque du Canada. Eccles l'a dit lorsqu'il était à la tête du système bancaire des Etats-Unis. McKenna l'a dit, il y a déjà cinquante ans, quand, président de la plus grosse banque commerciale d'Angleterre, il parlait à des banquiers. Ne soyez donc pas scrupuleux. La banque crée l'argent qu'elle prête. Il faut bien d'ailleurs que l'argent commence quelque part, n'est-ce pas? Tous les gouvernements nous disent que ce ne sont pas eux qui font l'argent, ils se contentent de taxer. Les travailleurs, eux, se contentent de suer. Les industriels se contentent de produire. Il ne sort jamais d'argent au bout de leurs machines; mais il en sort au bout de la plume du banquier.

On ne vous en veut pas, monsieur le gérant. On est même content que l'argent moderne soit si facile à faire. Mais ce qu'on n'aime pas — et ce n'est pas plus votre faute que la guerre n'est la faute du petit soldat — ce qu'on n'aime pas, c'est que le système bancaire se considère propriétaire de l'argent ainsi créé, alors que cet argent est réellement la propriété de la société.

— Expliquez-moi cela.

— Brièvement, voici: sans l'existence d'une société productrice, avec une vie économique organisée, cet argent ne vaudrait rien. C'est la richesse du pays, les ressources naturelles, le travail de la population, les techniques de production, c'est tout cela qui confère de la valeur aux 100 000 \$ sortis de votre encrier pour M. Toupin.

— Vous oubliez, monsieur, que M. Toupin a déposé des valeurs de tout premier ordre avant d'obtenir cet emprunt. C'est de cela que les 100 000 \$ tirent leur valeur.

— Non, monsieur le gérant. Ces gages déposés par M. Toupin sont pour vous une garantie de remboursement, sinon vous raflez les valeurs gagées. Mais ne confondez pas garanties de l'emprunt avec valeur de l'argent. S'il n'y avait que ces garanties-là dans le pays, s'il n'y avait pas de production, pas de fermes, pas d'usines, pas de transport, pas de magasins, pas de vie économique, les 100 000 \$ n'auraient aucune valeur monétaire, malgré toutes les garanties déposées par M. Toupin.

C'est tout le pays, c'est toute la richesse du pays, c'est toute la population du pays, qui donne de la valeur à l'argent, n'importe par quel organisme il est créé. Cet argent, à son origine, appartient donc en réalité à la population du pays elle-même. Qu'il soit prêté à M. Toupin pour agrandir son usine, très bien. Mais c'est toute la population du pays qui doit en profiter. Au lieu de procurer des intérêts au banquier, le développement du pays doit procurer des dividendes à toute la population.

Cet accaparement du crédit de la société par les institutions bancaires est la plus grande escroquerie de tous les temps. Et la plus solidement installée dans tous les pays civilisés. Sa force et son universalité ne la légitiment pas. Elles ne font que la rendre plus odieuse.

Toutes les dettes publiques, municipales, provinciales, nationales, ont leur origine dans cette grande escroquerie. La population bâtit le pays. Le système endette la population à mesure qu'elle bâtit.

Les corps publics, les gouvernements, font comme Toupin. Ils empruntent. Ils déposent en garantie des obligations, des hypothèques sur nos maisons, des promesses de taxer la population.

Les gouvernements sont petits à côté des puissances d'argent.

Seul, le Crédit Social affranchira les individus, les familles et les corps publics de cette tyrannie qui n'a aucun souci de l'humain.

Chapitre 28

Que ferait le Crédit Social pour vous ?

(Article d'Edmond Major, paru dans Vers Demain du 1^{er} décembre 1944.)

Remarquons d'abord que le Crédit Social ne change rien à la forme ou à la valeur de l'argent. Il n'enlèverait pas un sou à personne.

La technique du Crédit Social, en équilibrant production et pouvoir d'achat, préserve la valeur de la piastre, ce que ne fait pas le système actuel. Achète-t-on autant avec la piastre de 1945 qu'avec la piastre de 1935? Le Crédit Social rend toute inflation comme toute déflation impossible. Ce que n fait pas le système actuel, puisque le gouvernement est obligé d'intervenir pour empêcher les prix de monter à certaines époques, pour les maintenir suffisants à d'autres.

Le Crédit Social n'enlèverait rien à personne, mais il donnerait quelque chose à tout le monde. C'est possible, puisque pendant la guerre on donne beaucoup de choses dispendieuses aux ennemis, et cela ne ruine pas du tout notre pays; nous sommes plus prospères qu'avant de faire ces cadeaux.

Pour la famille

Le Crédit Social garantirait à tous et à chacun un minimum vital. Pour la famille, ce serait le revenu familial assuré, puisqu'il y aurait autant de dividendes que de personnes dans la maison.

C'est le respect de la famille, concrétisé par des actes, et sans les contributions préalables et les enquêtes vexatoires des plans à la mode du jour.

Ce serait la possibilité pour chaque jeune homme et chaque jeune fille qui le désirent de fonder un foyer et de poursuivre leur idéal.

Pour vous, cultivateurs

Pour le cultivateur, l'avènement d'un régime créditiste signifierait la possibilité de vivre convenablement de sa terre, sans avoir à y ajouter des travaux sur la voirie ou au service des compagnies forestières. Ce serait la possibilité de procurer à ses enfants l'éducation qui leur convient pour les préparer à la carrière de leur choix.

L'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs assurerait un marché continu aux produits de la ferme, sans avoir à scruter les cinq parties du monde. Et les produits correspondant à de véritables besoins trouveraient un prix raisonnable.

Que ferait le Crédit Social pour vous? 125

Avez-vous remarqué la machinerie moderne et la belle toilette des fermes expérimentales? Qu'est-ce qui empêcherait le cultivateur d'avoir quelque chose de semblable lorsque la vente de ses produits lui apporterait, non seulement de quoi vivre, mais aussi de quoi développer son installation?

Nous verrions certainement moins de nos cultivateurs réduits à abandonner leur terre pour aller se cantonner en ville. D'autant plus que l'aide électrique et mécanique et une installation domestique plus confortable rendraient la vie du cultivateur moins dure et plus attrayante.

Pour vous, colons

Le colon mérite beaucoup de la société, puisqu'il contribue à étendre le patrimoine producteur du pays. Pourtant, combien de fois n'est-il pas condamné à la misère et aux privations, avec toute sa famille? Lui qui a tant besoin de la force de ses bras est-il à même de se nourrir convenablement? Lui qui a tant besoin de toutes ses journées pour changer la forêt en champs, n'est-il pas obligé souvent de donner des mois et des mois à des compagnies pour ne pas totalement mourir de faim?

Il y a au pays suffisamment de ressources déjà développées pour soutenir facilement ceux qui s'appliquent à en créer d'autres.

Le Crédit Social, en garantissant le minimum vital à tout le monde, donc à chaque membre de la famille de chaque colon, adoucirait les conditions de ce pionnier. Le colon pourrait donner tout son temps à son lot, en obtenir un rendement plus vite et se procurer les instruments aratoires et les animaux de ferme à mesure qu'il agrandit ses champs.

Pour vous, ouvriers

Mais que ferait le Crédit Social pour l'ouvrier?

D'abord, ce serait la fin des crises, des périodes de chômage quand il y a tant de besoins à satisfaire. Ce serait tout de même la diminution graduelle des heures d'emploi, à mesure que la machine vient au secours du labeur humain; mais la diminution de l'emploi ne serait pas une diminution du pouvoir d'achat. Même avec des loisirs, le pouvoir d'achat resterait à la hauteur de la production offerte, les dividendes croissant quand les salaires disparaissent par la machine.

Le patron, assuré d'un marché convenable pour des produits convenables, serait mieux disposé envers ses employés. L'em-

126 Chapitre 28

ployé, plus indépendant, à cause de son minimum vital assuré, serait mieux à même d'exiger des conditions raisonnables de travail.

La concurrence effrénée, créée par un système où les industriels doivent se disputer le pouvoir d'achat insuffisant qui existe, n'aurait plus sa raison d'être. Le patron comprendrait mieux que son intérêt est lié à celui de son employé. L'harmonie entre les deux serait facilitée et les causes de grèves supprimées.

Pour vous, professionnels

Le pouvoir d'achat, augmenté par le Crédit Social au niveau de toute la production, services autant que marchandises, ferait recourir aux bons services des professionnels chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Ce serait aussi le moyen efficace d'éviter l'étatisation des professions, et par conséquent de conserver à chacun la liberté d'exercer sa profession sans devenir un fonctionnaire de l'Etat.

Comme les autres citoyens, en plus de ses honoraires, le professionnel toucherait son dividende national, ainsi que tous les membres de sa famille.

Pour vous, fonctionnaires

Mais les fonctionnaires ?

Les fonctionnaires n'auraient plus la crainte de la guillotine. D'abord, la guillotine perdrait son tranchant, avec une variété de carrières ouvertes pour tous les goûts et toutes les aptitudes. Si l'on s'accroche tant aux positions dans le service civil aujourd'hui, c'est que l'on craint le chômage en en sortant.

Puis, le fait même de la multiplicité des carrières dans le commerce, l'agriculture et l'industrie, ôterait l'appétit de l'emploi au service du gouvernement à bien des aspirants qui remplissent les anti-chambres aujourd'hui. Le fonctionnaire actuel aurait d'autant moins à craindre d'être déplacé.

Pour vous, commerçants et industriels

Le marchand du coin ne sera certainement pas fâché de voir ses clients acheter plus et payer mieux.

L'industrie est active lorsqu'elle écoule ses produits. Avec un pouvoir d'achat maintenu au niveau nécessaire chez les consommateurs, l'industrie est assurée d'un marché domestique permanent. Quant aux exportations, elles seraient facilitées du fait que les

Que ferait le Crédit Social pour vous? 127

importations seraient bienvenues. Ce sont les importations acceptées qui facilitent à l'étranger le paiement de nos exportations.

En livrant les produits, l'industrie et le commerce privés atteignent leur fin et donnent satisfaction aux consommateurs. On cesserait d'entendre réclamer l'étatisation et la nationalisation. Le Crédit Social a horreur de toute étatisation. Le gouvernement doit s'abstenir d'intervenir dans la conduite de l'entreprise privée. Elle est capable de voir elle-même à ses affaires lorsque le consommateur est capable d'acheter et de payer.

Pour vous, citoyens

Si l'on considère maintenant chaque citoyen majeur comme électeur, on comprendra que, n'ayant plus à mendier les faveurs du gouvernement, du député ou du ministre, pour avoir ses trois repas par jour, le citoyen n'en serait que plus indépendant et plus libre. La machine électorale pourrie aurait moins de prise sur les consciences.

Le Crédit Social contribuerait donc puissamment à assainir les mœurs électorales. Ce ne serait pas là un mince bienfait.

Pour vous, adversaires

Qui donc peut craindre l'avènement d'un régime créditiste? Personne, excepté ceux-là qui ambitionnent de dominer, ceux qui vivent de l'exploitation des autres hommes, et ne peuvent bien réussir cette exploitation que si la masse ne peut avoir son pain sans accepter la servitude.

Mais un régime créditiste protégerait même ceux-là qui y sont opposés pour satisfaire leur ambition. Il les protégerait en leur évitant d'avoir à faire face, un jour ou l'autre, à la colère déchaînée de tout un peuple aigri par la misère, indigné à bon droit de l'exploitation dont il a été trop longtemps la victime.

Rétablir l'ordre à temps, c'est le seul moyen d'éviter le fléau de la révolution, fruit naturel d'un système qui érige le désordre en permanence à l'ombre de la loi.

Chapitre 29

La science appliquée, bien commun

(Article de Maître J.-Ernest Grégoire, paru dans Vers Demain du 1^{er} décembre 1943.)

Qui de nous ne s'est arrêté quelquefois — malgré toutes les occupations, les préoccupations et les soucis qui rendent la méditation difficile — qui de nous ne s'est arrêté un jour ou l'autre à se poser des questions comme celles-ci: Comment se fait-il qu'avec tant de progrès dans tous les rayons de la production — progrès dans l'agriculture, progrès dans l'industrie du vêtement, des chaussures, du bâtiment, progrès dans la médecine, progrès dans le transport, progrès dans l'entreposage — comment se fait-il qu'avec tout cela, on soit encore aux prises avec les inquiétudes du lendemain, quand ce ne sont pas celles du jour même?

Inquiétude, soucis, vie fiévreuse

Et remarquez bien qu'il ne s'agit pas d'inquiétudes apportées par la guerre. La guerre, au contraire, diminue l'inquiétude du pain quotidien dans bien des foyers. Il s'agit de l'inquiétude en temps de paix, lorsque les élévateurs regorgent de blé, lorsque les vitrines étalent des produits de toutes sortes, lorsque les annonces nous invitent à prendre l'abondance avide de s'écouler.

Comment se fait-il qu'avec l'invention de tant de machines perfectionnées pour le servir, l'homme soit obligé, ou de mourir de faim en croisant les bras, ou de travailler comme un forcené dans des usines, dans des trous de mine, le jour, la nuit, le dimanche, quittant sa maison en vitesse de grand matin, ou tard le soir, pour être rendu au coup de sifflet; quittant l'usine fatigué, ahuri, aigri par les exactions sans cesse croissantes de ses employeurs, ceux-ci eux-mêmes en proie à des activités et des calculs enfiévrés?

La science qui punit

A quoi bon la science, à quoi bon les inventions, à quoi bon les machines, à quoi bon l'électricité, à quoi bon la chimie, si tout cela ne sert bien l'homme que pour la tuerie, si tout cela laisse l'homme dans la misère et le besoin dès que cesse la destruction d'hommes et de choses sur une grande échelle?

La science est devenue un agent de souffrance et de mort, parce que les bienfaits de la science n'atteignent pas le consommateur, la masse des consommateurs.

La science appliquée, bien commun 129

La science multiplie les produits en diminuant le nombre des salariés; or, on n'a pas encore établi de moyen de distribuer les produits de la science à ceux qui ne touchent pas de salaire. D'où des misères et un désordre croissants au sein des nations où brillent les applications de la science. Pour entretenir les activités de production, chaque pays cherche à pousser sa production accumulée vers les autres pays et ne veut rien recevoir d'eux; d'où des frictions qui aboutissent aux guerres entre nations.

Ce qui faisait dire, le 2 octobre 1942, en pleine guerre donc, au professeur Frederick Soddy, l'un des plus grands savants de l'heure actuelle (Prix Nobel de chimie en 1921):

«La science sans le Crédit Social est pur suicide».

La science avec le Crédit Social

Pourquoi le professeur Soddy dit-il: Sans le Crédit Social? Parce que, avec le Crédit Social, les produits de la science, tous les biens sortis de la ferme, de la forêt et de l'industrie, et répondant aux besoins des consommateurs, iraient aux consommateurs, même si les salaires sont enlevés par les machines.

Les créditistes jugent, à bon escient, que ça vaut la peine de se démenier pour mettre un peu plus de joie sur la terre, même en temps de paix, même quand on cesse de mobiliser les hommes et les machines pour creuser des tombes.

Mais qu'est-ce que le Crédit Social apporte donc de nouveau, pour que la science serve au lieu de punir? Le Crédit Social fait une chose bien simple; il reconnaît que la science est un apanage commun, et que plus la science est dans la production, plus des droits sur cette production doivent aller à tous et à chacun des membres de la société.

Exemple — Le courant électrique

Pour mieux comprendre cela, passons cinq minutes devant une lampe électrique. Tout le monde sait ce que c'est qu'une lampe électrique, même ceux qui n'ont pas encore l'électricité dans leur maison.

Je presse un bouton: la lampe devient lumineuse et éclaire toute la chambre. Pourquoi? Parce que, en pressant le bouton, j'ai fait se joindre deux fils, et un courant électrique se précipite immédiatement dans les filaments de l'ampoule et les rend incandescents.

Mais d'où vient ce courant électrique? D'où vient ce courant si commode, prêt à éclairer, à chauffer, à faire tourner des moteurs,

130 Chapitre 29

sur simple pression de boutons ? Ce courant qui court dans les fils à la vitesse de la lumière, d'où vient-il donc ? Avec quoi est-il fait ?

Ce courant vient d'une chute d'eau. Quelque part, dans une forêt canadienne, sur le flanc ou au bas d'une montagne, une rivière fait un bond, ou une chaîne de bonds, dans sa course vers la mer ; une masse d'eau tombe de vingt, quarante, soixante pieds.

Nos ancêtres ont vu ces chutes d'eau : c'était beau pour les poètes, mais très malcommode pour les canoteurs qui devaient faire du portage. Nos ancêtres ne tiraient pas parti de la masse d'eau tombante, sauf parfois pour faire tourner les aubes d'un moulin. Pas pour obtenir de la lumière, de la chaleur, ou une force transportable à de grandes distances. Pourquoi ? Il leur manquait la science, la science qui, accumulée et transmise de génération en génération, parfois lentement, plus vite à d'autres époques, a fini par les belles découvertes d'Ampère et de Faraday. Et aujourd'hui, la chute d'eau est un trésor.

On construit des barrages, on installe des turbines, puis des pylones, puis des fils, et la chute d'eau fournit le courant, sans se lasser, sans s'épuiser, sans demander de congé, à des dizaines, à des centaines de milles de distance.

Voilà d'où vient le courant qui rend mon ampoule électrique incandescente et lumineuse.

Une chute d'eau — de la science — du matériel — du travail — et voici le courant électrique.

Les propriétaires

La chute d'eau — à qui appartient-elle ? Qui pompe l'eau de la mer pour la transporter en pluie sur les sommets et les flancs des monts ? N'est-ce pas l'oeuvre du soleil, sans une once de labeur humain ? Qui a moulé les montagnes, les pentes, les déclivités de terrain qui font l'eau se précipiter en cascades ? Qui, sinon les forces de la nature, les soulèvements, les affaissements, les volcans, les érosions ?

Qui donc peut se constituer propriétaire absolu de cette chute d'eau ? Cette chute d'eau est un bien commun. Dans la province de Québec, elle appartient à la province, donc à tous les habitants de la province, pas à l'un plus qu'à l'autre, mais à tous au même degré.

Et la science, donc ? L'accumulation des inventions qui a permis la production du courant électrique, à qui appartient-elle ? A

La science appliquée, bien commun 131

qui, sinon à toute l'humanité, à tous les hommes sans exception? Au petit qui vient de naître, au vieux qui ne peut plus travailler, au malade comme au bien-portant, à tous et à chacun sans exception et au même degré.

Quant au matériel pour le barrage, il a été acheté et payé. Le travail pour le barrage a été payé en salaires.

Ce qui est propriété privée a été reconnu et payé. Mais ce qui est propriété commune là-dedans a-t-il donné un revenu à tous et à chacun, puisque tous et chacun en sont co-propriétaires?

Demandez au colon, au cultivateur qui ne peut électrifier sa ferme, à l'ouvrier pauvre qui s'éclaire au pétrole ou ne s'éclaire pas du tout — demandez-leur quelle part de la production du courant, ou quelle part équivalente d'autres produits, ils ont reçue en retour de leurs droits de co-propriétaires.

Nous pourrions aller plus loin. Il n'y a pas que la chute d'eau qui soit propriété commune. Il n'y a pas que la science qui soit propriété commune. Il y a l'organisation sociale, sans laquelle rien de toutes ces choses ne serait possible. L'organisation sociale, qui multiplie les possibilités de production, est, elle aussi, un bien commun.

Des droits de naissance

Tout cela veut dire que tous et chacun, du seul fait de leur entrée dans une société organisée, du seul fait de leur naissance dans un pays à ressources naturelles et dans un monde de science appliquée, tous et chacun ont droit au moins à quelque chose, à titre de copropriétaires de beaucoup de biens communs. Non seulement dans le domaine de l'électricité, mais dans tous les domaines de la production moderne, qui emprunte de plus en plus les fruits de la science appliquée et de moins en moins le labeur humain.

Laissons maintenant la lampe électrique, et venons auprès du berceau d'un nouveau-né, auprès du lit d'un malade, auprès de la femme qui fait son ménage, auprès du pionnier qui abat des arbres et arrache des souches pour se faire de peine et de misère un petit patrimoine en pays neuf, et demandons-leur si un revenu annuel ou mensuel sur leur part du capital commun ne leur ferait pas du bien, s'ils ne l'emploieraient pas utilement.

Eh bien, c'est ce capital commun que reconnaissent les créditistes. Ils croient à la propriété privée et la respectent. Ils croient à la récompense du travail et la maintiennent. Mais ils croient aussi à la propriété commune, et ils disent que c'est justement parce

132 Chapitre 29

qu'on refuse à chacun sa part de revenu de cette propriété commune, que des biens se perdent, sont détruits sous les yeux d'une multitude qui en a besoin.

Le dividende national

Un capitaliste touche des dividendes quand son capital produit, même si ce n'est pas lui qui fait l'ouvrage.

De même, chaque citoyen, du berceau à la tombe, étant capitaliste, co-propriétaire d'un capital commun, doit tirer un dividende sur ce capital commun lorsque ce capital commun produit. Il doit tirer son dividende à titre de capitaliste, pas à titre de travailleur. Lorsqu'il travaille, il touche un salaire; mais, en plus de son salaire s'il travaille, et sans salaire s'il ne travaille pas, il doit tirer son dividende sur un capital qui lui appartient. Ce capital lui appartient en commun avec tous ses concitoyens; et c'est pourquoi tous et chacun ont droit au même dividende en ce qui concerne ce capital commun devenu productif.

Comprend-on maintenant pourquoi les créditistes demandent un dividende national?

Et les faits leur donnent tellement raison, que, pour alimenter la production moderne, il faut absolument en donner beaucoup quelque part. On la donne sur la tête des ennemis en temps de guerre, sous forme de bombes et d'obus. On la donne aux rivières, au feu, à la mer, aux égouts, à l'oisiveté déprimante en temps de paix, sous forme de produits détruits ou sous forme de chômage abject. Dans le premier cas, on tue des frères humains d'une autre nation. Dans le second cas, on anémie et on tue des frères à côté de soi.

La science sans le Crédit Social est un suicide pour l'humanité. Avec le Crédit Social, elle mettrait l'abondance, la joie et la paix dans les maisons et les nations.

Chapitre 30

Un système d'argent vicieux

(Causerie prononcée à CKAC par Gilberte Côté, reproduite dans Vers Demain du 1^{er} février 1944.)

Mettre l'argent à sa place

Lorsqu'un créditiste s'adresse à un auditoire qui entend parler de Crédit Social pour la première fois, la réflexion qui vient tout de suite aux lèvres des auditeurs est celle-ci: «C'est plein de bon sens».

Oui, le Crédit Social est plein de bon sens parce qu'il veut mettre toutes les choses publiques à leur place.

Et comme c'est l'argent qui, dans notre société actuelle, est le moins à sa place, le Crédit Social commence par dompter l'argent.

Dompter l'argent, le mettre à sa place, faire l'argent remplir sa fonction, organiser le système financier pour que l'argent atteigne son but.

Le but de l'argent, la cause finale comme on dit en philosophie, ce pour quoi l'argent est fait, n'est autre chose que de faciliter l'écoulement des bons produits et des bons services.

Notre système d'argent est-il vicieux?

Si l'argent entrave l'écoulement des produits le système d'argent est vicieux.

Si l'argent mène à la destruction des hommes et des choses, le système d'argent est vicieux.

Si l'argent est une arme d'exploitation, le système d'argent est vicieux.

Si l'argent fait la corruption des âmes, le système d'argent est vicieux.

Si l'argent est souverain, et commande une humanité servante, le système d'argent est vicieux.

Or, le système actuel d'argent entrave l'écoulement des produits, mène à la destruction, crée les exploiters, corrompt les âmes et met les hommes en servitude.

Entrave à l'écoulement des produits

Que l'argent soit une entrave à l'écoulement de la production, nul n'en a douté pendant la crise de dix ans que nous avons vécue. Des vitrines remplies de bonnes choses désirées par les consommateurs. Le seul obstacle à ce que ces bonnes choses passent dans les maisons était le manque d'argent.

134 Chapitre 30

Et l'argent manquait dans les porte-feuilles de plus en plus à mesure que l'industrie se développait. Car lorsqu'une industrie se développe, de l'argent vient au monde en même temps, mais avec la fonction de faire mourir de l'argent déjà existant.

L'industriel enregistre le développement de son industrie chez le gérant de la banque. Et le gérant de la banque met au monde de l'argent. Mais cet argent doit venir mourir à la banque au bout d'un certain temps, en emportant avec lui l'intérêt qu'il aura pris dans l'argent déjà en circulation.

Naissance de produits en perspective, de l'argent vient au monde.

Naissance de produits réalisée, ce même argent meurt et entraîne en même temps la disparition d'autre argent plus vieux.

Système vicieux qui au lieu de faciliter l'écoulement des produits, en entrave l'écoulement.

Un bon système serait celui qui mettrait plus d'argent en face de plus de produits, et moins d'argent en face de moins de produits.

Notre système d'argent fait exactement le contraire. Plus il vient de produits, moins il reste d'argent en face, en vertu de cette naissance vicieuse de l'argent qui porte la tache originelle de devoir mourir, et de mourir après avoir mangé d'autre argent, sans avoir lui-même grossi.

C'est ce qui explique que plus un pays est développé, plus il est endetté. Dettes privées et dettes publiques. Les déserts d'Afrique ne portent pas de dettes, parce qu'ils ne sont pas développés. Tandis que nos pays riches en toutes sortes de choses sont endettés au delà même de leur richesse, car leur richesse grandissant, leur dette grandit plus vite encore.

Le Crédit Social donc qui, en face des produits, fabriquera un argent exempt de la peine de mort et exempt de la mission de tuer d'autre argent, empêchera l'argent d'entraver l'écoulement des produits. Voilà une qualité du système d'argent créditiste.

Une cause de guerre

Notre système actuel d'argent mène à la guerre.

En temps de paix, ce sont les bonnes choses qu'on fabrique. Mais, l'argent n'est jamais suffisant pour acheter toutes les bonnes choses que veulent acheter les consommateurs. Il faut absolument

qu'un jour vienne où l'industrie fabrique des choses mauvaises que les consommateurs ne veulent pas acheter, mais que les gouvernements achèteront. Ces choses mauvaises fabriquées feront venir l'argent dans les mains des consommateurs. Et les consommateurs, avec cet argent, achèteront les bonnes choses qui, en temps de paix, restaient sur les tablettes.

On comprend que les mauvaises choses sont les canons et tous les autres instruments de destruction. Mais, pour que les gouvernements achètent les canons, il faut qu'ils puissent se servir de ces canons. Il faut donc une guerre.

Les faits le démontrent

Les faits le démontrent. C'est depuis qu'il y a la guerre que les bons produits s'écoulent. Et les bons produits s'écoulent avec de l'argent venu par la fabrication des produits de destruction. Sans les industries de guerre, les industries de paix n'écoulent pas leurs produits.

Avec un argent rare en temps d'abondance et de paix, il faut bien en venir à une guerre de temps en temps pour permettre l'écoulement de tous les produits qui traînaient depuis longtemps.

La guerre n'estelle pas aussi accueillie par plusieurs comme le meilleur remède au chômage? Les chômeurs, victimes de l'argent rare, trouvent leur gagne-pain dans la solde du soldat. Sans une crise qui précède, il serait sans doute difficile de trouver des soldats pour la guerre.

Notre système d'argent rare mène donc à la guerre. Et le Crédit Social, qui mettra l'argent abondant pendant la paix, détruira une grande cause des guerres.

Engendre l'exploitation

Notre système d'argent crée des exploiters. On l'a vu. On le voit encore. Et on peut facilement l'expliquer.

Les chômeurs sont des exploités. Et le chômage est inévitable lorsque l'argent est rare, puisque les industries ferment leurs portes.

Les propriétaires de maisons, de fermes, de commerces, d'industries, qui se voient enlever leurs biens par le système d'argent rare, sont des exploités.

Les jeunes gens, à qui l'argent rare et la guerre refusent de se faire une vie, sont des exploités.

Les parents, que l'argent rare et la guerre empêchent d'avoir des enfants et de les bien élever, sont des exploités.

136 Chapitre 30

Les fonctionnaires, les professeurs, les politiciens, les députés, les ministres, à qui l'argent rare enlève la liberté, sont des exploités.

Les contribuables, payeurs d'intérêts aux banquiers pour une dette incommensurable, sont des exploités.

Toutes les grandes âmes, qui immolent leur idéal devant le salaire, pour un minimum de vie, sont des exploités.

Et tous ces exploités sont les victimes du système d'argent rare.

Notre système d'argent favorise donc l'exploitation sous toutes ses formes.

Corrompt les âmes

Et notre système d'argent corrompt les âmes.

Il y a toutes celles qui consentent à marcher sur leur conscience pour gagner leur vie. On en est rendu à assassiner son voisin avec un grand calme, en vertu de la nécessité de vivre, sous un système d'argent rare.

Combien d'hommes d'affaires ont volé leurs concurrents et d'autres parce qu'ils n'auraient pu tenir sans cela! Combien de professionnels ont immolé leur science et leur art sur l'autel du confort et de la nécessité de vivre selon leur rang! Combien d'hommes publics ont vendu leur pays pour s'acheter la sécurité économique pour eux! Et tous ces gardiens des grands principes qui sont prêts à rapetisser l'absolu à la mesure de leur vie bourgeoise!

La corruption des âmes est tellement profonde à cause du système d'argent rare, que c'est devenu une loi morale, une philosophie de donner comme but à la vie humaine de gagner de l'argent:

Tu te feras instruire pour gagner plus d'argent. Tu choisiras telle profession parce qu'elle paye mieux. Tu quitteras ta femme et tes enfants pour aller gagner ta vie. Tu étudieras la technique de la vente afin de soutirer plus pour un service moins bon. Tu assassineras ton semblable parce qu'il faut bien que tu vives. Ne donnons pas d'argent pour rien, ça ferait des paresseux. L'argent doit être gagné péniblement, autrement les hommes n'aimeront pas le bon Dieu. Les affaires sont les affaires. Faites souffrir votre famille pour mettre de l'argent de côté. Il ne faut pas mêler la vie des affaires avec la vie privée: prétexte à toutes sortes de trahisons. Etc., etc., etc.

Tous ces faux préceptes parce que l'argent est rare!

C'est ainsi que notre système d'argent rare tient l'humanité en servitude.

Un système d'argent vicieux 137

La personne humaine est en adoration devant le veau d'or qu'elle a substitué à Dieu. L'objet de sa principale préoccupation est l'argent.

Détourné de sa fin

C'est que le système d'argent est organisé en vue de tout autre objectif que le sien.

Le système d'argent devrait avoir un objectif et un seul: faciliter l'écoulement des produits

C'est tout.

Et un système d'argent qui prétend atteindre d'autres objectifs est mauvais. Tout comme une automobile qui est faite pour transporter des voyageurs et qui essaierait de réchauffer une maison serait une mauvaise automobile et une mauvaise fournaise.

C'est l'automobile qui transporte. C'est la fournaise qui réchauffe. L'automobile qui est bien ajustée à son objectif: transporter, et qui transporte bien, est une bonne automobile. La fournaise qui est bien ajustée à son objectif: réchauffer, et qui réchauffe bien, est une bonne fournaise. Ne demandons rien de plus à l'une et à l'autre que de remplir sa fonction. Mais demandons à chacune de remplir sa propre fonction, et ajustons-la en conséquence.

Seul le Crédit Social dompte l'argent

Que proposent les réformes modernes pour remédier à ce mauvais système d'argent?

Rien, rien, rien. En général, les réformateurs réforment tout excepté l'argent.

Et ceux des réformateurs qui suggèrent des réformes monétaires, se gardent bien de préciser ces réformes.

Seuls les créditistes préconisent un argent sain, basé sur la richesse, venant au monde sans dette et dans les mains des consommateurs.

Ainsi, l'argent facilitera l'écoulement des produits, ne mènera plus à la guerre, fera la production travailler pour les besoins des familles, détrônera les exploiters, libérera les hommes de leur esclavage, et par conséquent favorisera la pratique de la vertu puisque la vertu est l'affaire d'hommes libres.

Chapitre 31

Le Crédit Social met l'argent à sa place

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain du 15 août 1954.)

Les créditistes sont ardents, parce qu'ils comprennent l'importance de la réforme qu'ils prêchent. L'établissement du Crédit Social ferait date dans l'histoire. Le Crédit Social présente une conception nouvelle de la finance, du système d'argent. Le Crédit Social libérerait définitivement la société des problèmes purement financiers. Le Crédit Social ferait de chaque être humain un bénéficiaire du progrès; de chaque citoyen, un sociétaire et un ayant-droit à une part de la production de son pays.

La production financée automatiquement

Aujourd'hui, quand l'argent n'est pas là, on arrête de produire, même s'il y a des besoins pressants; on chôme, on ne fait rien.

Aujourd'hui, quand l'argent n'est pas là, les municipalités laissent de côté des travaux urgents, demandés par la population, alors même qu'il y a tout ce qu'il faut, en fait d'hommes et de matériaux, pour exécuter les travaux.

Quand l'argent n'est pas là, aujourd'hui, la construction ralentit ou arrête, même s'il y a des familles non logées, et même si des maçons, des charpentiers, des plombiers, attendent impatiemment un emploi.

Le Crédit Social change tout cela, et radicalement. Le Crédit Social secoue cette soumission à la finance. Il crie à tout l'univers:

C'est l'argent qui doit aller d'après la production possible; et non pas la production qui doit se mettre au pas de l'argent.

* * *

La production, c'est quelque chose de réel. Ce sont des maisons, c'est de la nourriture; ce sont des vêtements, des chaussures, des moyens de transport. La production, ce sont des aqueducs, des égouts, des rues, des trottoirs. Ce sont des écoles, des hôpitaux, des églises.

L'argent, lui, qu'est-ce que c'est? C'est une abstraction, et non pas une réalité. L'argent, ce sont des chiffres sur une rondelle de

métal, ou sur un rectangle de papier, ou dans un livre de banque. Des chiffres qui sont acceptés comme moyens de paiement.

Puisque ce sont des moyens de paiement, si l'on veut que la production marche, les chiffres doivent aller d'après les produits, et non pas les produits être restreints par insuffisance de chiffres.

Manquer de travailleurs, ou manquer de matériaux pour produire, pourrait se comprendre. Mais manquer de chiffres pour mobiliser travailleurs et matériaux, est une chose incompréhensible, inadmissible dans une société d'êtres intelligents.

Le Crédit Social ôte le sacré de l'argent. Il fait de l'argent un simple serviteur, et non plus un maître, un dieu qui dicte, qui permet ou qui défend.

Le Crédit Social soutient que:

Tout ce qui est physiquement possible et légitimement demandé doit, par le fait même, être financièrement possible.

S'il est possible de bâtir des maisons, de construire des routes, des aqueducs, il doit être possible de payer le travail et les matériaux pour bâtir, pour construire.

Sinon, c'est le système d'argent qui mène les hommes, et non pas les hommes qui mènent leur système d'argent.

Et puisque l'argent ne consiste qu'en chiffres gravés, ou en chiffres imprimés, ou en chiffres écrits à la main dans des livres de banque, il est plus qu'absurde, plus que stupide, il est criminel de laisser des familles sans maison, des collectivités sans utilités publiques, simplement par manque de chiffres.

* * *

Sous un régime financier de Crédit Social:

Toute production nouvelle serait financée par des crédits nouveaux, et non plus par des crédits liés à de la production déjà faite. Et les crédits, ainsi émis selon le régime de la production, seraient retirés et annulés seulement selon le régime de la consommation.

Autrement dit, le système d'argent serait un simple système de comptabilité, mais de comptabilité juste, conforme aux faits. L'argent naîtrait à mesure que la production se réalise; et l'argent disparaîtrait à mesure que la production disparaît.

Sous un régime de Crédit Social, les dettes publiques seraient donc impensables. Ce qu'un pays fait est une richesse: pourquoi la représenter par un endettement? Comment peut-on concevoir des dettes sur le dos d'un pays, à moins que ses routes, ses aqueducs, ses égouts, ses édifices publics, soient faits par un pays étranger?

Les crises, les privations en face de possibilités, sont le fruit d'un système financier faux, dominant au lieu de servir. Et ces fruits mauvais disparaîtrait sous un régime de finance saine, sous un régime de Crédit Social.

La distribution financée adéquatement

Il ne suffit pas de financer la production. Il faut aussi que les produits aillent à ceux qui en ont besoin. C'est même la seule vraie raison d'être des produits: combler des besoins.

Il faut donc que les produits soient distribués. Comment le sont-ils aujourd'hui, et comment le seraient-ils sous un régime de Crédit Social?

Aujourd'hui, les produits sont offerts à un certain prix. Les personnes qui ont de l'argent achètent ces produits en y mettant le prix. Cela permet aux personnes qui ont de l'argent de choisir les produits qui leur conviennent.

Le Crédit Social ne bouleverserait point cette méthode de distribuer les produits. La méthode est souple et bonne — à condition, évidemment, que les individus qui ont des besoins aient en même temps du pouvoir d'achat pour choisir les produits qui conviennent à leurs besoins.

Du pouvoir d'achat entre les mains de ceux qui ont des besoins: c'est justement là que le système actuel a des défauts, et que le Crédit Social corrigerait ces défauts.

Quand la production est financée, elle fonctionne. Quand elle fonctionne, elle distribue l'argent qui sert à la financer.

L'argent ainsi distribué, sous forme de salaires, profits, dividendes industriels, constitue du pouvoir d'achat pour ceux qui le reçoivent. Mais:

Premièrement, l'industrie ne distribue jamais le pouvoir d'achat au même régime qu'elle bâtit ses prix.

Quand le produit fini est offert au public, il est accompagné de son prix. Mais une partie de l'argent figurant dans ce prix fut distribuée, peut-être, il y a six mois, un an, ou plus. Une autre partie le sera seulement après que le produit aura été vendu et que le marchand se sera servi de son profit. Une autre partie, dans dix ans peut-être, quand la machine, dont l'usure est inscrite en frais dans les prix, sera remplacée par une machine neuve. Etc.

Puis, il y a des personnes qui reçoivent de l'argent et ne s'en servent pas. Cet argent est dans les prix; il n'est pas dans le pouvoir

d'achat de ceux qui ont besoin des produits.

Le remboursement des prêts bancaires à terme fixé et le système fiscal actuel accentuent encore la discordance entre les prix et le pouvoir d'achat. D'où l'accumulation des produits. D'où le chômage, et le reste.

Eh bien, le Crédit Social corrigerait ce chaos. Puisqu'il considère l'argent comme une comptabilité, il ajusterait constamment la somme des prix et la somme du pouvoir d'achat, pour qu'ils s'équilibrent. Il ferait simplement les opérations comptables nécessaires pour réaliser l'accord.

* * *

Deuxièmement, la production ne distribue pas de pouvoir d'achat à tout le monde. Elle n'en distribue qu'à ceux qui sont employés par elle. Et plus la production provient des machines, moins elle provient du travail humain. Elle augmente alors même que l'emploi nécessaire diminue. Il y a donc conflit entre le progrès qui supprime le besoin de labeur, et le règlement qui ne distribue de pouvoir d'achat qu'à l'emploi.

Pourtant, tout le monde a le droit de vivre. Et tout le monde a droit aux nécessités de la vie. Les biens de la terre ont été créés pour tous les hommes, pas seulement pour les employables.

C'est pourquoi le Crédit Social ferait ce que le système actuel ne fait pas. Sans supprimer la récompense au travail, il distribuerait à tous un revenu périodique, appelé dividende social — revenu lié à la personne et non pas à l'emploi.

Et plus le progrès libérerait de l'emploi, plus le dividende prendrait de place dans le pouvoir d'achat. Ce serait faire tout le monde bénéficier des fruits du progrès. Ce serait considérer tous les citoyens comme sociétaires, ayant droit à une part de l'abondante production résultant du progrès, capital commun, et non plus du labeur individuel qui, lui, est reconnu par le salaire.

Ce serait une véritable libération, permettant aux individus de s'épanouir, au lieu de les obliger à chercher des occupations matérielles nouvelles, en suscitant des besoins matériels superflus, ou en faisant travailler pour la destruction, comme dans les industries de guerre.

Ce serait aussi la fin des rongeurs et perpétuels soucis du lendemain, dans un pays où l'on est sûr que les produits ne manqueront pas plus demain qu'aujourd'hui. Quel soulagement dans la vie des individus et des familles !

Chapitre 32

L'argent doit-il réclamer de l'intérêt?

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain du 15 mars 1945.)

Contre nature

Nous croyons qu'il n'est pas une chose au monde qui ait prêté à autant d'abus que l'argent. Pas parce que l'argent est une chose mauvaise en soi. Bien au contraire, c'est probablement une des plus géniales inventions de l'homme pour assouplir les échanges, favoriser l'écoulement des biens à la demande des besoins, et faciliter la vie en société.

Mais, mettre l'argent sur un autel, c'est de l'idolâtrie. Faire de l'argent une chose vivante qui donne naissance à d'autre argent, c'est anti-naturel.

L'argent ne fait pas de petits, selon l'expression du grand philosophe Aristote. Et pourtant, qui saura compter les contrats, contrats entre individus, contrats entre gouvernements et créanciers, aux termes desquels l'argent doit faire des petits, sous peine de confiscation de propriété ou de liberté?

Ce sont les Juifs premièrement, les protestants deuxièmement, les mauvais catholiques troisièmement, qui se sont rangés derrière la théorie, et derrière la pratique surtout, que l'argent doit produire de l'intérêt. Et malgré tout l'enseignement chrétien dans le sens contraire, la pratique a fait tellement de chemin que, pour ne pas perdre dans la concurrence endiablée autour de la fécondité de l'argent, tout le monde aujourd'hui doit se conduire comme s'il était naturel pour l'argent de faire des petits. L'Eglise n'a pas rescindé ses vieilles lois, mais il lui est devenu impossible d'en exiger l'application.

Les méthodes employées pour financer la croisade actuelle (la guerre mondiale No 2), dans laquelle nous sommes les acolytes de Churchill, Roosevelt et Staline pour défendre la chrétienté, consacrent solennellement la règle que l'argent, même l'argent jeté à la mer ou dans les flammes d'incendies de villes, doit porter de l'intérêt. Nous faisons ici allusion aux emprunts de la Victoire, qui financent la destruction, ne produisent rien et doivent quand même porter intérêt.

Intérêt et dividende

Pour que nos lecteurs ne perdent pas connaissance en pensant à leurs économies placées dans l'industrie ou dans des institutions de prêts, hâtons-nous de faire quelques distinctions.

Si l'argent ne peut pas grossir par lui-même, il y a des choses que l'argent achète et qui produisent logiquement des développements. Ainsi, je consacre 5 000 \$ à l'achat d'une ferme, ou d'animaux, ou de semence, ou d'arbres, ou de machinerie. Avec du travail intelligent, je ferai ces choses en produire d'autres.

Le 5 000 \$ a été un placement. De lui-même il n'a rien produit; mais grâce à ce 5 000 \$, j'ai pu me procurer des choses qui ont produit.

Supposons que je n'avais pas ce 5 000 \$. Mais mon voisin l'avait et n'en avait pas besoin pour d'ici quelques semaines. Il me l'a prêté. Je crois qu'il sera convenable pour moi de lui marquer ma reconnaissance en lui passant une petite partie des produits que j'obtiens grâce au capital producteur que j'ai ainsi pu me procurer.

C'est mon travail qui a rendu son capital profitable, oui. Mais ce capital lui-même représente du travail accumulé. Nous sommes donc deux, dont les activités, passées pour lui, présentes pour moi, font surgir de la production. Le fait pour lui d'avoir attendu à tirer sur la production du pays en récompense de son travail, m'a permis à moi d'obtenir des moyens de production que je n'aurais pas eus sans cela.

Nous pouvons donc nous diviser les fruits de cette collaboration. La production due au capital est à déterminer, par entente et par l'équité.

Ce que mon prêteur va retirer dans ce cas est, à proprement parler, un dividende (nous avons divisé les fruits).

Le dividende est parfaitement justifiable, lorsqu'il y a production fructueuse.

Ce n'est pas tout à fait l'idée qu'on attache généralement au mot «intérêt». L'intérêt est une réclamation faite par l'argent, en fonction du temps seulement, et indépendamment des résultats du prêt.

Voici 1 000 \$. Je les place dans des obligations fédérales, provinciales ou municipales. S'il s'agit d'obligations à 10%, je devrai toucher 100 \$ d'intérêt tous les ans, aussi vrai que la terre a fait une fois le tour du soleil pendant ce temps-là. Même si le capital

144 Chapitre 32

est engouffré sans aucun profit, il me faut mon 100 \$. Cela, c'est l'intérêt.

Nous ne voyons rien qui justifie cette réclamation, sauf l'habitude reçue. Elle ne repose sur aucun principe.

Donc: dividende, oui, parce que c'est subordonné à une croissance de la production. Intérêt, en soi, non, parce que c'est dissocié des réalités, c'est basé sur la fausse idée d'une gestation naturelle et périodique de l'argent.

Placements indirects

Dans la pratique, celui qui apporte son argent à la banque le place indirectement dans l'industrie productive. Les banquiers sont des prêteurs de profession, et le déposant leur passe son argent, parce qu'ils sont mieux que lui capables de le faire fructifier, sans qu'il ait à s'en occuper.

Le petit intérêt que le banquier inscrit au crédit du déposant de temps en temps, même à taux fixe, est en réalité un dividende, une partie des revenus que le banquier, avec le concours d'emprunteurs, a obtenus d'activités productrices.

Placements anonymes

En passant, disons un mot de la moralité des placements.

Bien des gens ne se préoccupent aucunement de l'utilité ou de la nocivité des activités que leur argent va financer. Dès lors que ça rapporte, disent-ils, c'est bon. Et plus ça rapporte, meilleur est le placement.

Un païen ne raisonnerait pas autrement.

Si le propriétaire d'une maison n'a pas le droit de la louer pour un bordel, alors que ce serait bien payant, le propriétaire d'éparques n'a pas plus le droit de les placer dans des entreprises qui ruinent les âmes, même si elles remplissent des poches.

Il serait d'ailleurs bien préférable que le bailleur de fonds et l'entrepreneur fussent moins dissociés. L'industrie moins grosse d'autrefois était beaucoup plus saine: le financier et l'entrepreneur étaient la même personne. Le marchand du coin est encore dans le même cas. Pas le magasin à chaînes. La coopérative, l'association de personnes, gardent la relation entre l'usage de l'argent et son propriétaire, et ont l'avantage de permettre des entreprises qui dépassent les ressources d'une seule personne.

Dans le cas des compagnies qui émettent des actions sur le

L'argent doit-il réclamer de l'intérêt? 145

marché, l'argent vient sans son propriétaire. C'est un mal généralisé. Nous avons déjà expliqué en octobre 1942 comment on pourrait graduellement y remédier, en introduisant la propriété corporative de la grande industrie. Les membres de l'industrie en deviendraient graduellement les propriétaires, sans nuire aux intérêts acquis. Mais cela demanderait d'abord un système créditiste.

L'accroissement de l'argent

A la question du début: L'argent doit-il réclamer de l'intérêt? nous sommes donc portés à répondre:

L'argent peut réclamer des dividendes lorsqu'il y a fruits. Autrement, non.

Si les contrats sont faits autrement, si le cultivateur doit rembourser des intérêts même quand ses récoltes sont manquées, si les fermiers de l'Ouest doivent honorer des engagements à 7% alors que les financiers qui mènent le monde causent la baisse des prix au tiers de ce qu'ils étaient, cela ne change rien au principe. Cela prouve tout simplement qu'on a substitué l'artifice à la réalité.

Mais si l'argent a droit à des dividendes, lorsqu'il y a augmentation de la production, encore est-il que cette augmentation de la production doit créer automatiquement une augmentation d'argent. Sinon, le dividende, tout en étant parfaitement dans l'ordre, devient impossible à satisfaire sans porter atteinte au public d'où on l'extrait.

Je disais tantôt: Si, grâce aux 5 000 \$ qui m'ont permis d'acheter des instruments aratoires j'ai augmenté ma production, le prêteur a droit à une partie de ces bons résultats. Très bien, et rien de plus facile si je lui passe une partie de ces produits accrus. Mais si c'est de l'argent qu'il faut lui passer, c'est une autre affaire. S'il n'y a pas dans le public accroissement d'argent, ma production accrue crée un problème: plus de biens offertæ, pas plus d'argent en face. Je puis réussir à déplacer un autre vendeur, mais lui sera la victime.

On me dira que le 5 000 \$ a dû contribuer à augmenter l'argent en circulation. Oui, mais je dois repomper le 5 000 \$ plus ce que j'appelle dividende, ce que d'autres appellent intérêt.

Le problème n'est donc point réglé. Et dans notre système économique, il ne peut pas l'être. Pour que l'argent augmente, il faut que la banque, seule place où se crée l'augmentation, en prête quelque part; et en le prêtant, elle en exige un remboursement éga-

146 Chapitre 32

lement accru. Le problème fait boule de neige.

Le système du Crédit Social réglerait le cas, comme bien d'autres cas d'ailleurs.

Le dividende est une chose légitime, normale, logique. Mais le système actuel ne permet pas de le servir sans que ça fasse mal quelque part.

C'est sans doute cette raison qui fait tant décrier les dividendes. A noter que les communistes et les socialistes crient toujours contre les dividendes, jamais contre l'intérêt. Ils n'ont encore jamais songé à dénoncer la source du mal: la création de l'argent par des institutions privées qui le prêtent à intérêt dès son émission.

Deux horreurs

C'est pourtant là une horreur sans nom. Une société organisée, le travail des hommes, les progrès de la science, font la richesse: mais ce sont les banquiers qui font l'argent basé sur cette richesse, et ils s'approprient cet argent, puisqu'ils ne le laissent pas entrer en fonction sans le prêter à intérêt.

L'autre horreur, c'est celle de gouvernements qui recourent à l'emprunt pour la finance publique. Où est la souveraineté d'un gouvernement qui n'a pas le droit de lever les fonds là où ils sont, ou d'en créer lorsque la production augmentée nécessite une augmentation d'argent?

Et à cette horreur, notre gouvernement fédéral, par ses emprunts de la Victoire, ajoute l'immoralité, en promettant de l'intérêt à un capital qui ne produit pas un brin d'herbe.

Mettez un milliard en canons, en bombes et en tout ce que vous voudrez de ce genre; et courez après les fruits de cette production pour les distribuer en dividendes aux prêteurs. Ce sont des cervelles éclatées, des entrailles répandues, des corps déchiquetés, des ruines, des pleurs, du sang, des haines, qu'on devrait logiquement offrir comme intérêt à ceux qui souscrivent aux emprunts de la Victoire, puisque c'est cela le produit de leur placement.

Quant au remboursement du capital, un gouvernement qui ne se reconnaît pas le droit de créer de l'argent, devrait être assez honnête pour dire aux acheteurs d'obligations: Fournissez votre argent, il va vous revenir en salaires pour votre travail dans les industries de guerre; puis je le reprendrai dans vos poches, peu à peu, pour vous le remettre en main comme remboursement de vos prêts.

Chapitre 33

L'intérêt sur l'argent créé est un vol

Notre-Seigneur a chassé du Temple les changeurs d'argent; il est grand temps de chasser les Financiers Internationaux

(Article d'Alain Pilote, paru dans Vers Demain de janvier-février 1991.)

Comme la plupart des lecteurs réguliers de Vers Demain devraient le savoir, le défaut fondamental du système financier actuel, c'est que tout l'argent qui existe est créé par les banques, sous forme de dette: les banques créent de l'argent nouveau, de l'argent qui n'existait pas auparavant, chaque fois qu'elles accordent un prêt. Ce prêt doit être remboursé à la banque, mais grossi d'un intérêt.

Même les pièces de monnaie, qui sont frappées par l'Hôtel de la Monnaie, et les billets de banque, imprimés par la Banque du Canada — deux institutions gouvernementales — ne viennent en circulation que s'ils sont prêtés par les banques, à intérêt. Et c'est précisément cet intérêt, à la base de la création de l'argent, qui cause le problème, une impossibilité mathématique de rembourser: la banque crée le capital qu'elle prête, mais elle ne crée pas l'intérêt qu'elle exige en retour.

Par exemple, supposons que la banque vous prête 100 \$, à 10 pour cent d'intérêt. La banque crée 100 \$, mais vous demande de rembourser 110 \$. Vous pouvez rembourser 100 \$, mais pas 110 \$: le 10 \$ pour l'intérêt n'existe pas, puisque seule la banque a le droit de créer l'argent, et elle n'a créé que 100 \$, pas 110 \$. Le seul moyen de rembourser 110 \$ quand il n'existe que 100 \$, c'est d'emprunter aussi ce 100 \$ à la banque... et votre problème n'est pas réglé pour autant, il n'a fait qu'empirer : vous devez maintenant 110 \$ à la banque, plus 10 pour cent d'intérêt, soit 121 \$... et plus les années passent, plus les dettes s'accumulent, il n'y a aucun moyen de s'en sortir.

Certains emprunteurs, pris individuellement, peuvent réussir à rembourser à la banque capital et intérêt, mais cela ne change rien au fait que tous les emprunteurs, pris dans leur ensemble, ne le peuvent pas. Si certains emprunteurs réussissent à rembourser

148 Chapitre 33

110 \$ alors qu'ils n'ont reçu que 100 \$, c'est qu'ils prennent le 10 \$ qui manque sur l'argent mis en circulation par les emprunts des autres. Pour que certains soient capables de rembourser leur prêt, il faut nécessairement qu'il y en ait d'autres qui fassent faillite. Mais ce n'est qu'une question de temps avant que tous les emprunteurs, sans exception, se retrouvent dans l'impossibilité de rembourser le banquier.

Et remarquez bien, même à un taux d'intérêt de seulement 1 pour cent, la dette serait encoire impayable : si on emprunte 100 \$ à 1%. On devra rembourser 101 \$ à la fin de l'année, alors qu'il n'existe que 100 \$. Cela signifie que tout intérêt demandé sur de l'argent créé, même à un taux de 1%, est de l'usure, ets un vol.

Certains pourront dire que si on ne veut pas s'endetter, on a seulement à ne pas emprunter. Mais si personne n'empruntait d'argent de la banque, il n'y aurait tout simplement pas un sou en circulation: pour qu'il y ait de l'argent dans le pays, ne serait-ce que quelques dollars, il faut absolument que quelqu'un — individu, compagnie ou gouvernement — les emprunte de la banque, à intérêt. Et cet argent emprunté de la banque ne peut pas rester en circulation indéfiniment: il doit retourner à la banque lorsque le prêt vient à échéance... accompagné de l'intérêt, évidemment.

Dettes impayables

Cela signifie que si l'on veut simplement conserver le même montant d'argent en circulation, année après année, il faut accumuler des dettes impayables. Dans le cas des dettes publiques, les banquiers se contentent de se faire payer l'intérêt sur cette dette. Est-ce une faveur qu'ils nous font? Non, cela ne fait que retarder l'impasse financière de quelques années, car au bout d'un certain temps, même l'intérêt sur la dette devient impayable.

Ainsi, la dette publique du Canada, qui était de 24 milliards \$ en 1975, franchissait le cap des 200 \$ milliards dix années plus tard. *(Et vingt ans plus tard, en janvier 1995, la dette du gouvernement canadien franchissait le cap des 500 \$ milliards, avec des intérêts de 49 \$ milliards à payer sur cette dette, soit environ un tiers de toutes les taxes collectées par le gouvernement fédéral. En 1998, si l'on additionne, à la dette du gouvernement canadien, la dette des provinces, des compagnies, et des individus au pays, on obtient une dette totale de 2 800 milliards \$ pour le Canada.)*

Quand bien même on prendrait tout l'argent qui existe dans le pays, y compris les épargnes des déposants, cela ne serait pas

suffisant pour payer cette dette. Et c'est ainsi dans tous les pays du monde.

Il est impossible de rembourser la dette, puisqu'elle est faite d'argent qui n'existe pas. Plusieurs pays du Tiers-Monde ont réalisé l'absurdité de cette situation, et ont cessé de payer les intérêts sur leur dette. Car en réalité, ces prêts aux pays du Tiers-Monde, loin de les aider, ne font que les appauvrir, puisque ces pays doivent s'engager à remettre aux banquiers plus d'argent que ces derniers leur ont prêté, ce qui forcément rend l'argent plus rare parmi le peuple, et le condamne à vivre dans la misère et à crever de faim.

Mais un pays peut-il fonctionner sans emprunter l'argent-dette des banquiers? Oui, et cela est très facile à comprendre: ce n'est pas le banquier qui donne à l'argent sa valeur, mais la production du pays; sans la production de tous les citoyens du pays, les chiffres prêtés par le banquier ne vaudraient absolument rien. Donc, en réalité, puisque cet argent nouveau est basé sur la production de la société, cet argent appartient aussi à la société. La simple justice demande donc que cet argent soit émis par la société, sans intérêt, et non par les banques. Au lieu d'avoir un argent émis par les banques, un crédit bancaire, on aurait un argent créé par la société, un crédit social.

Notre-Seigneur chasse les changeurs d'argent du Temple

Comme l'écrit Louis Even, «l'intérêt sur l'argent à sa naissance est à la fois illégitime et absurde, anti-social et anti-arithmétique.» Réclamer un intérêt sur l'argent créé est donc un très grand crime, que rien ne saurait justifier. En fait, la seule fois dans l'Evangile où il est mentionné que Jésus fit usage de violence, c'est justement pour condamner cet intérêt exigé sur l'argent créé, lorsqu'il chassa les changeurs d'argent du Temple avec un fouet, et renversa leur table (tel que rapporté dans saint Matthieu 21, 12-13, et saint Marc 11, 15-19):

Il existait en ce temps-là une loi qui stipulait que la dîme ou taxe au temple de Jérusalem devait être payée par une pièce de monnaie spéciale, appelée «demi-shekel du sanctuaire», dont les changeurs d'argent s'étaient justement arrangés pour obtenir le monopole. Il y avait plusieurs sortes de pièces en ce temps-là, mais les gens devaient obtenir cette pièce spécifique pour payer leur dîme. De plus, les colombes et les animaux que les gens devaient acheter pour offrir en sacrifice ne pouvaient être achetés autrement que par cette monnaie, que les changeurs d'argent échangeaient aux pèlerins, mais moyennant de deux à trois fois sa valeur réelle en temps

150 Chapitre 33

normal. Jésus renversa leur table et leur dit: «Ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs.»

F. R. Burch, dans son livre *Money and its True Function*, commente ainsi ce texte de l'Evangile:

«Tant que le Christ limitait son enseignement au domaine de la moralité et de la droiture, il n'était pas dérangé; ce ne fut que lorsqu'il s'attaqua au système économique établi et chassa les profiteurs et renversa les tables des changeurs de monnaie qu'il fut condamné. Le jour suivant, il était questionné, trahi le second, jugé le troisième, et crucifié le quatrième jour.»

On serait tenté de faire le rapprochement avec les Pèlerins de saint Michel, les «Bérets Blancs» du journal *Vers Demain*: tant qu'ils se contentent de parler de la réforme des mœurs, ça, les Financiers peuvent toujours le tolérer; mais quand les «Bérets Blancs» osent attaquer le système d'argent-dette, cela, c'est un «péché impardonnable», et les Financiers sont alors prêts à utiliser tous les moyens possibles pour faire taire les «Bérets Blancs». Mais ces tentatives des Financiers sont vaines, puisque la vérité finit toujours par triompher.

L'enseignement de l'Eglise

La Bible contient plusieurs textes qui condamnent clairement le prêt à intérêt. Par ailleurs, plus de 300 ans avant Jésus-Christ, le grand philosophe grec Aristote condamnait lui aussi le prêt à intérêt, faisant remarquer que l'argent, n'étant pas une chose vivante, ne pouvait donner naissance à d'autre argent: «L'argent ne fait pas de petits», dit-il. De plus, les Pères de l'Eglise, depuis les temps les plus anciens, ont toujours dénoncé sans équivoque l'usure. Saint Thomas d'Aquin, dans sa *Somme Théologique* (2-2, question 78), résume l'enseignement de l'Eglise sur le prêt à intérêt:

«Il est écrit dans le livre de l'Exode (22, 24): "Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu ne seras point à son égard comme un créancier, tu ne l'accableras pas d'intérêts." Recevoir un intérêt pour l'usage de l'argent prêté est de soi injuste, car c'est faire payer ce qui n'existe pas; ce qui constitue évidemment une inégalité contraire à la justice... c'est en quoi consiste l'usure. Et comme l'on est tenu de restituer les biens acquis injustement, de même l'on est tenu de restituer l'argent reçu à titre d'intérêt.»

En réponse au texte de l'Evangile sur la parabole des talents (Matthieu 25, 14-30 et Luc 19, 12-27), qui, à première vue, semble justifier l'intérêt («Serviteur mauvais... tu aurais dû placer mon ar-

gent à la banque, et à mon retour, j'aurais retiré mon argent avec les intérêts»), saint Thomas d'Aquin écrit:

«Les intérêts dont parle l'Évangile doivent s'entendre dans un sens métaphorique; ils désignent le surcroît de biens spirituels exigé par Dieu, qui veut que nous fassions toujours un meilleur usage des biens qu'il nous a confiés, mais c'est pour notre avantage et non pour le sien.»

Ce texte de l'Évangile ne peut donc pas justifier l'intérêt puisque, dit saint Thomas, «on ne peut fonder un argument sur des expressions métaphoriques».

Un autre texte causant difficulté est celui de Deutéronome 23, 20-21: «Tu n'exigeras de ton frère aucun intérêt, ni pour un prêt d'argent, ni pour du grain, ni pour autre chose. Tu ne pourras recevoir d'intérêt que d'un étranger». Saint Thomas explique:

«Il était interdit aux Juifs de toucher un intérêt de la part de "leurs frères", c'est-à-dire des autres Juifs; ce qui donne à entendre que percevoir l'intérêt d'un prêt, de quelque homme qu'on le reçoive, est mal, absolument parlant. Nous devons, en effet, regarder tout homme "comme notre prochain et notre frère" surtout d'après la loi évangélique qui doit régler l'humanité. Aussi le Psalmiste, parlant du juste, dit-il sans restriction: "Il ne prête pas son argent à intérêt" (14, 4), et Ezéchiel (18, 17): "Il ne pratique pas l'usure, et ne prend pas d'intérêts".»

Si les Juifs étaient autorisés à recevoir un intérêt de la part des étrangers, dit saint Thomas, c'était une tolérance pour éviter un plus grand mal, de peur qu'ils ne perçussent des intérêts sur les Juifs eux-mêmes, adorateurs du vrai Dieu. Saint Ambroise, commentant le même texte («tu pourras prêter à intérêt aux étrangers»), voit dans le mot «étrangers» le sens d'«ennemis» et conclut: «A celui auquel tu désires légitimement nuire, à celui contre lequel tu prends justement les armes, à celui-là tu peux à bon droit prendre des intérêts.»

Saint Ambroise dit aussi: «Qu'est-ce que le prêt à intérêt, sinon tuer un homme?»

Saint Jean Chrysostome: «Rien n'est plus honteux, ni plus cruel que l'usure.»



**Saint Thomas
d'Aquin**

152 Chapitre 33

Saint Léon: «C'est une avarice injuste et insolente que celle qui se flatte de rendre service au prochain alors qu'elle le trompe... Celui-là jouira du repos éternel qui entre autres règles d'une conduite pieuse n'aura pas prêté son argent à usure... tandis que celui qui s'enrichit au détriment d'autrui, mérite en retour la peine éternelle.»

En 1311, au Concile de Vienne, le pape Clément V déclarait nulle et vaine toute la législation civile en faveur de l'usure, et «si quelqu'un tombe dans cette erreur d'oser audacieusement affirmer que ce n'est pas un péché que de faire l'usure, nous décrétons qu'il sera puni comme hérétique et nous ordonnons à tous les ordinaires et inquisiteurs de procéder vigoureusement contre tous ceux qui seront soupçonnés de cette hérésie.»

Le 1er novembre 1745, le pape Benoît XIV publiait l'encyclique *Vix Pervenit*, adressée aux évêques italiens, au sujet des contrats, où l'usure, ou prêt à intérêt, est clairement condamnée. Le 29 juillet 1836, le pape Grégoire XVI étendait cette encyclique à l'Eglise universelle. Il y est écrit:

«L'espèce de péché qu'on appelle usure, et qui réside dans le contrat de prêt, consiste en ce qu'une personne, s'autorisant du prêt même, qui par sa nature demande qu'on rende seulement autant qu'on a reçu, exige qu'on lui rende plus qu'on a reçu et soutient conséquemment qu'il lui est dû, en plus du capital, quelque profit, en considération du prêt même. C'est pour cette raison que tout profit de cette sorte qui excède le capital est illicite et usuraire.



Benoît XIV

«Et certes, pour ne pas encourir cette note infamante, il ne servirait à rien de dire que ce profit n'est pas excessif, mais modéré; qu'il n'est pas grand, mais petit... En effet, la loi du prêt a nécessairement pour objet l'égalité entre ce qui a été donné et ce qui a été rendu... Par conséquent, si une personne quelconque reçoit plus qu'elle n'a donné, elle sera tenue à restituer pour satisfaire au devoir que lui im-

pose la justice dite commutative...»

En 1891, le pape Léon XIII écrivait dans son encyclique *Rerum Novarum*:

«Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes

avides de gain, et d'une insatiable cupidité...»

L'enseignement de l'Eglise sur le sujet est donc très clair, mais, comme l'écrit Louis Even dans «Sous le Signe de l'Abondance», «malgré tout l'enseignement chrétien dans le sens contraire (que l'argent doit produire de l'intérêt), la pratique a fait tellement de chemin que, pour ne pas perdre dans la concurrence endiablée autour de la fécondité de l'argent, tout le monde aujourd'hui doit se conduire comme s'il était naturel pour l'argent de faire des petits. L'Eglise n'a pas rescindé ses vieilles lois, mais il lui est devenu impossible d'en exiger l'application.»

A ce sujet, il est intéressant de considérer l'expérience récente des banques islamiques: le Coran — le livre saint des musulmans — condamne l'usure, tout comme la Bible des chrétiens. Mais les musulmans ont pris ces paroles au sérieux, et ont établi, depuis 1979, un système bancaire en accord avec les règles du Coran: les banques prêtent sans intérêt, et au lieu de payer des intérêts aux déposants, elles les associent aux projets dans lesquels elles investissent: si ces projets font des profits, les banques partagent ces profits avec leurs déposants. Ce n'est pas encore tout à fait le Crédit Social, mais au moins, c'est une tentative plus qu'honorable de mettre le système bancaire en accord avec les lois morales.

Tout comme Notre-Seigneur a chassé les changeurs d'argent du Temple, il est grand temps de chasser les Financiers internationaux et leur système d'argent-dette, et d'installer un système d'argent honnête et sans dette, un argent émis par la société. Que cet épisode de l'Evangile nous inspire, et demandons au Christ d'être remplis du même zèle que Lui pour les intérêts de Dieu et pour la justice!

Chapitre 34

Le problème des dettes publiques

(Article d'Alain Pilote, paru pour la première fois dans Vers Demain de juin-juillet 1986.)

Tous les pays du monde sont actuellement aux prises avec un problème d'endettement. En 2004, la dette du gouvernement canadien dépassait les 500 milliards \$, et celle des Etats-Unis dépassait les 7 000 milliards \$. Pourquoi tous les pays sont-ils endettés ? C'est bien simple: c'est que dans le système actuel, tout argent vient au monde sous forme de dette, et qu'il est impossible de rembourser la dette totale du pays. Cela peut facilement être démontré de façon mathématique, comme le démontre l'exemple qui suit.

L'île des Naufragés



Dans toute société, le système économique peut être divisé en deux: système producteur et système financier. C'est l'exemple de la parabole de *L'île des Naufragés*, de Louis Even: d'un côté, cinq naufragés sur une île, qui produisent les différentes choses nécessaires à la vie; et de l'autre, un banquier qui leur prête de l'argent. Pour simplifier notre exemple, disons qu'il y a un seul; emprunteur au nom de toute la communauté, que nous appellerons Paul.

Paul décide, au nom de la communauté, d'emprunter du banquier un montant suffisant pour faire marcher l'économie sur l'île, disons 100 \$, à 6% d'intérêt. A la fin de l'année, Paul doit rembourser l'intérêt de 6% à la banque, soit 6 \$. $100 \text{ \$} - 6 \text{ \$} = 94 \text{ \$}$, il reste donc 94 \$ en circulation sur l'île. Mais la dette de 100 \$ demeure. Le prêt de 100 \$ est donc renouvelé, et un autre 6 \$ doit être payé à la fin de la deuxième année. $94 \text{ \$} - 6 \text{ \$}$, il reste 88 \$ en circulation. Si Paul continue ainsi à payer 6 \$ d'intérêt à chaque année, au bout de 17 ans, il ne restera plus d'argent sur l'île. Mais la dette de 100 \$ demeurera, et le banquier sera autorisé à saisir toutes les propriétés des habitants de l'île.

La production de l'île avait augmenté, mais pas l'argent. Ce ne sont pas des produits que le banquier exige, mais de l'argent. Les habitants de l'île fabriquaient des produits, mais pas d'argent. Quand bien même les cinq habitants de l'île travailleraient jour et

nuir, cela ne fera pas apparaître un sou de plus en circulation. Seul le banquier a le droit de créer l'argent. Il semblerait donc que pour la communauté, il n'est pas sage de payer l'intérêt annuellement.

Reprenons donc notre exemple au début. A la fin de la première année, Paul choisit donc de ne pas payer l'intérêt, mais de l'emprunter de la banque, augmentant ainsi le prêt à 106 \$. (C'est ce que nos gouvernements font, puisqu'ils doivent emprunter pour payer seulement l'intérêt sur la dette.) «Pas de problème, dit le banquier, cela ne représente que 36¢ de plus d'intérêt, c'est une goutte sur le prêt de 106 \$!» La dette à la fin de la deuxième année est donc: 106 \$ plus l'intérêt à 6% de 106 \$ — 6,36 \$ — pour une dette totale de 112,36 \$.

Au bout de 5 ans, la dette est de 133,82 \$, et l'intérêt est de 7,57 \$. «Pas si mal, se dit Paul, l'intérêt n'a grossi que de 1,57 \$ en 5 ans.» Mais quelle sera la situation au bout de 50 ans?

Croissance d'une dette de \$100 à 6% d'intérêt

Année	Capital original emprunté	Dette à la fin de l'année	Intérêt dû fin de l'année	Argent en circulation
1	\$100	\$106.00	\$6.00	\$100
2	(demeure le même)	\$112.36	6.36	(demeure le même)
3	"	119.10	6.74	"
4	"	126.25	7.15	"
5	"	133.82	7.57	"
10	"	179.08	10.14	"
20	"	320.71	18.15	"
30	"	574.35	32.51	"
40	"	1,028.57	58.22	"
50	"	1,842.02	104.26	"
60	"	3,298.77	186.72	"
70	"	5,907.59	334.39	"

Dette impayable

La dette augmente relativement peu les premières années, mais augmente ensuite très rapidement. A remarquer, la dette augmente à chaque année, mais le montant original emprunté (argent en circulation) demeure toujours le même: 100 \$. En aucun temps la dette ne peut être payée, pas même à la fin de la première année: seulement 100 \$ en circulation et une dette de 106 \$. Et à la fin de la cinquantième année, tout l'argent en circulation (100 \$), n'est même pas suffisant pour payer l'intérêt sur la dette: 104,26 \$.

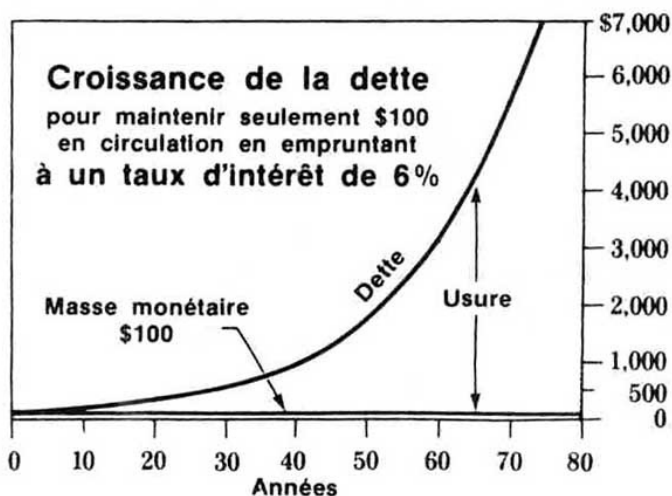
Tout l'argent en circulation est un prêt, et doit retourner à la banque grossi d'un intérêt. Le banquier crée l'argent et le prête, mais il se fait promettre de se faire rapporter tout cet argent, plus d'autre qu'il ne crée pas. Seul le banquier crée l'argent: il crée le capital, mais pas l'intérêt (Dans l'exemple plus haut, il crée 100 \$, mais demande 106 \$). Le banquier demande de lui rapporter, en plus du capital qu'il a créé, l'intérêt qu'il n'a pas créé, et que personne n'a créé.

La dette publique est faite d'argent qui n'existe pas, qui n'a jamais été mis au monde, mais que le gouvernement s'est tout de même engagé à rembourser. C'est un contrat impossible, que les financiers représentant comme un «contrat saint» à respecter, même si les humains dussent en crever.

L'intérêt composé

L'augmentation soudaine de la dette après un certain nombre d'années s'explique par l'effet de *l'intérêt composé*. A la différence de l'intérêt simple, qui est payé seulement sur le capital original emprunté, l'intérêt composé est l'intérêt payé à la fois sur le capital et sur l'intérêt non payé, qui s'additionne au capital.

En mettant sur un graphique la dette cumulative des cinq habitants de l'île, où la ligne horizontale est graduée en années, et la ligne verticale graduée en dollars, et en joignant tous les points obtenus pour chaque année par une ligne, nous obtenons une courbe qui permet de mieux voir l'effet de l'intérêt composé et la croissance de la dette:



La pente de la courbe augmente peu durant les premières années, mais s'accroît rapidement après 30 ou 40 ans. Les dettes de tous les pays du monde suivent le même principe et augmentent de la même manière. Étudions par exemple la dette du Canada.

La dette du Canada

La dette fédérale est la somme de tous les déficits budgétaires depuis que le Canada existe (Confédération de 1867). Ainsi, le déficit pour l'année 1996, 32,7 milliards \$, s'ajoute à la dette de 1995, 543 milliards \$, pour une dette totale de 575 milliards \$ en 1996. *(Si la dette fédérale a diminué depuis ce temps, c'est que cette dette a été transférée aux provinces, car la dette totale ne peut que continuer d'augmenter.)*

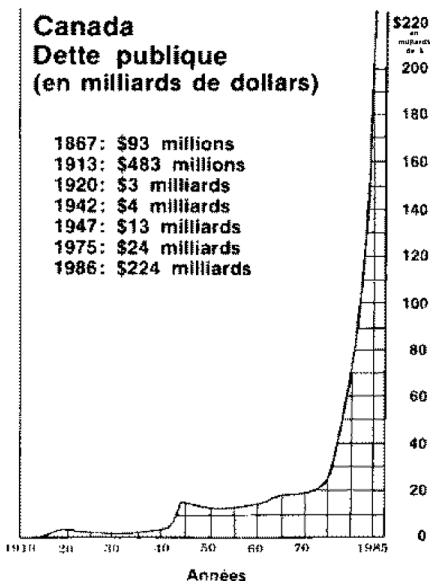
La dette a augmenté sensiblement à la fin des deux guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945, ce qui peut s'expliquer par le fait que le gouvernement dut emprunter de grandes sommes d'argent pour sa participation à ces deux guerres. Mais ces augmentations de la dette n'ont rien de comparable à la hausse phénoménale des vingt dernières années, alors que la dette passait de 24 milliards \$ en 1975 à 224 milliards \$ en 1986, puis à 575 milliards \$ en 1996, alors que le Canada était en temps de paix et n'a pas eu à emprunter pour la guerre.

C'est l'effet de l'intérêt composé, comme dans l'exemple de l'Ile des Naufragés. Dans cet exemple, le taux d'intérêt demeurait à 6%; si ce taux augmente, la dette augmentera encore plus rapidement (on se souviendra qu'en 1981, les taux d'intérêts avaient atteint un sommet de 22%).

Il existe une grande différence entre des taux de 6%, 10%, ou 20%, quand on parle d'intérêt composé. Ainsi, si vous empruntez un dollar à intérêt composé, voici ce que vous aurez à payer au bout de 100 ans:

Canada
Dette publique
(en milliards de dollars)

1867: \$93 millions
1913: \$483 millions
1920: \$3 milliards
1942: \$4 milliards
1947: \$13 milliards
1975: \$24 milliards
1986: \$224 milliards



158 Chapitre 34

à 1%	2,75 \$
à 2%	19,25 \$
à 3%	340,00 \$
à 10%	13 809,00 \$
à 12%	1 174 405,00 \$
à 18%	15 145 207,00 \$
à 24%	251 799 494,00 \$

A 50%, il n'y aurait pas assez d'argent dans le monde entier pour payer votre emprunt d'un dollar ! Un autre exemple de l'intérêt composé: un sou (1¢) emprunté à 1% au temps du Christ (1er janvier de l'an 1) aurait donné en 1986 une dette de 3,8 millions \$. A 2%, on devrait, non pas le double seulement, mais 314 millions de fois ce montant: 1,2 suivi de 12 zéros (un milliard de millions!).

Il existe une formule pour savoir dans combien de temps un montant double à intérêt composé, c'est la «Règle de 72»: Vous divisez 72 par le taux d'intérêt choisi, et cela vous donne le nombre d'années. Par exemple, à 10%, ça prend 7,2 ans pour que le montant double (72 divisé par 10).

Dans son rapport de novembre 1993, le vérificateur général du Canada disait que sur la dette nette de 423 milliards \$ accumulée par le gouvernement canadien de 1867 à 1992, seulement 37 milliards \$ avaient été dépensés pour des biens et services, alors que le reste (386 milliards \$, ou 91% de la dette) consistait en frais d'intérêt, ce qu'il a coûté au gouvernement pour emprunter ce 37 milliards \$ (c'est comme si le gouvernement avait emprunté ce 37 milliards \$ à un taux de 1043%!). En novembre 1995, une étude du Mouvement Desjardins arrivait à la même conclusion: sur la dette fédérale de 543 milliards \$ en date du 31 mars 1995, 487 milliards \$ (ou 90%) sont le résultat d'intérêts composés. En d'autres mots, le capital dépensé pour des biens et services a déjà été remboursé plus de dix fois !

Tout cela pour démontrer que tout intérêt demandé sur de l'argent créé, même à un taux de 1%, est de l'usure, un vol, une injustice.

La dette des États-Unis

La dette des Etats-Unis suit la même courbe que celle du Canada, mais avec des nombres dix fois plus gros:

Comme c'était le cas pour le Canada, les premières hausses significatives de la dette publique des Etats-Unis ont eu lieu durant les périodes de guerre: Guerre Civile américain (1861-65), Première et Deuxième Guerres mondiales. De 1975 à 1986, la dette

est passée de 533 milliards \$ à 2073 milliards \$. En 2008, cette dette atteint les 9500 milliards \$. Pour la même période, 1975-1986, la dette du Canada a donc augmenté plus rapidement que celle des Etats-Unis (9,3 fois pour le Canada, contre 3,8 fois pour les Etats-Unis). L'explication: les taux d'intérêts étaient plus hauts au Canada durant la même période.

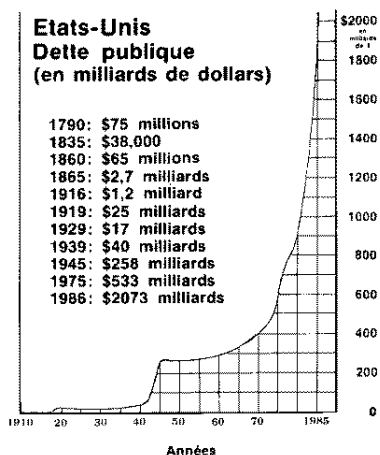
Qu'est-ce qu'un milliard ?

Quand nous parlons de millions et de milliards, nous parlons de très grosses sommes, qui sont peut-être difficiles à se représenter: Il y a un milliard de secondes, la première bombe atomique n'avait pas encore fait explosion. Il y a un milliard de minutes, le Christ était encore sur la terre. Et pour dépenser un milliard de dollars, un client devrait dépenser 100 \$ à la minute pendant 19 ans.

Mais quand nous parlons de la dette des Etats-Unis, ce n'est pas de milliards qu'il faut parler, mais de milliers de milliards, ou trillions (1 suivi de 12 zéros). En 1986, la dette des Etats-Unis était de 2 trillions \$. 2 trillions de billets de 1 \$ placés bout à bout feraient 186 millions de milles de long (300 millions de kilomètres), soit de la terre au soleil aller-retour. Si une personne avait à dépenser 2 trillions \$ à un taux de 1900 \$ à la minute, cela lui prendrait 2000 ans. En 1981, lorsque la dette des Etats-Unis atteignit le cap du premier trillion de dollars, le Président Reagan illustra ce chiffre par cette comparaison: «Si vous aviez dans votre main une pile de billets de 1000 \$ de seulement 4 pouces (10 cm) de hauteur, vous seriez millionnaire. Un trillion de dollars représente une pile de billets de 1000 \$ de 67 milles (107 kilomètres) de hauteur.»

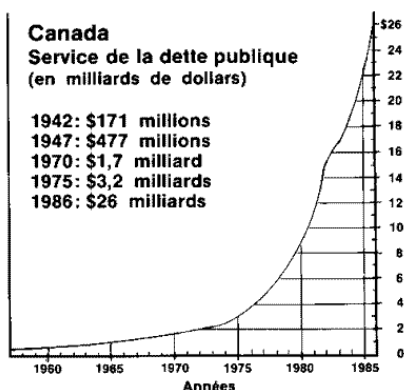
La pointe de l'iceberg

Si les dettes des gouvernements représentent des sommes énormes, elles ne représentent que la pointe de l'iceberg: en plus des dettes publiques, il existe aussi les dettes privées (individus et compagnies)! Ainsi, en 1994, la dette totale du Canada était de 2800 milliards \$, avec moins de 600 milliards \$ d'argent en circulation.



Et en 1992, aux Etats-Unis, la dette publique était de 4000 milliards \$ (4 trillions \$), et la dette totale, 16 trillions \$, avec seulement 950 milliards \$ d'argent en circulation.

Le service de la dette



En 1996, le gouvernement canadien a dépensé 49 milliards \$ pour payer l'intérêt sur la dette, soit environ un tiers des revenus du gouvernement. Pour financer cette dette, le gouvernement émet des obligations, dont la très grande partie est achetée par les banques et autres institutions financières.

Concernant la vente de ces obligations aux banques, le gouvernement est un vendeur imbécile: il ne vend pas ses obligations aux banques, il en fait cadeau, puisque ces obligations ne coûtent absolument rien aux banques, car elles créent l'argent pour les acheter. Non seulement les banques obtiennent ces obligations pour rien, mais elles en retirent de l'intérêt (payé par les taxes des contribuables).



Est révélateur sur ce sujet l'échange qui eut lieu entre M. Wright Patman (photo de gauche), Président du Comité de la Chambre des Représentants des Etats-Unis sur la Banque et le Numéraire, et M. Marriner Eccles (photo de droite), Président de la «Federal



Reserve Board» (Banque centrale des Etats-Unis), le 30 septembre 1941, au sujet de la création de 2 milliards \$ par la «Réserve Fédérale»:

Patman: «Où avez-vous pris l'argent pour acheter ces 2 milliards \$ d'obligations du gouvernement?»

Eccles: «Nous les avons créés.»

Patman: «Avec quoi?»

Eccles: «Avec le droit d'émettre du crédit, de l'argent.»

Patman: «Et il n'y a rien d'autre en arrière, sauf le crédit du gouvernement.»

Eccles: «Nous avons les obligations du gouvernement.»

Patman: «C'est exact, le crédit du gouvernement.»

La solution: un argent sans dette créé par la société

Cela nous met sur la piste de la solution au problème de la dette: si les obligations sont basées sur le crédit du gouvernement, pourquoi le gouvernement a-t-il besoin de passer par les banques pour faire usage de son propre crédit?

Ce n'est pas le banquier qui donne la valeur à l'argent, mais le crédit du gouvernement, de la société. La seule chose que fait le banquier dans cette transaction, c'est d'apporter une écriture, des chiffres, qui permettent au pays d'utiliser sa propre capacité de production, de faire usage de ses propres richesses.

L'argent n'est pas autre chose que cela: un chiffre. Un chiffre qui donne droit aux produits. L'argent n'est qu'un signe, une création de la loi (Aristote). L'argent n'est pas la richesse, mais le signe qui donne droit à la richesse. Sans produits, l'argent n'a aucune valeur. Alors, pourquoi payer pour des chiffres? Pourquoi payer pour ce qui ne coûte rien à fabriquer?

Et puisque cet argent est basé sur la capacité de production de la société, cet argent appartient aussi à la société. Alors, pourquoi la société devrait-elle payer les banquiers pour l'usage de son propre argent? Pourquoi payer pour l'usage d'un bien qui nous appartient? Pourquoi le gouvernement n'émet-il pas directement son argent, sans passer par les banques?

Pas d'inflation

«Oui mais, de l'argent fait par le gouvernement, ça va faire de l'inflation!» s'empresseront de dire les économistes.

Pour qu'il y ait inflation, il faut qu'il y ait plus d'argent émis que de produits. C'est ce qui est arrivé dans le cas des marks allemands en 1923 et des assignats français de Law en 1790, juste avant la Révolution française (deux exemples que les économistes aiment bien citer pour prouver que l'argent fait par le gouvernement serait cause d'inflation). Ces gouvernements savaient parfaitement bien qu'il y avait plus d'argent que de produits, et que cela allait causer de l'inflation, mais ils ont continué d'émettre de l'argent quand même. C'était une mauvaise comptabilité, et ce n'est pas du tout ce que le Crédit Social propose.

Quand le Crédit Social parle d'argent fait par le gouvernement, cela ne veut pas dire que l'argent doit être émis n'importe com-

ment, selon les caprices des hommes au pouvoir: cela veut dire que l'Etat (par un organisme indépendant, qui pourrait très bien être la Banque du Canada), agirait vis-à-vis du volume de l'argent comme un comptable de la production totale du pays.

Ce que le Crédit Social propose, c'est une comptabilité juste, une expression financière exacte des réalités économiques: exprimer la production par un actif, et la destruction, la consommation par un passif, soit garder un équilibre, une relation constante entre l'argent et les produits: ce rapport étant toujours le même, l'argent garderait toujours sa même valeur, et l'inflation serait impossible. Autant d'argent que de produits: c'est la règle d'or pour éviter l'inflation.

Et puisque l'argent n'est qu'une affaire de comptabilité, c'est un résultat très facile à obtenir, il n'y a qu'à ajuster les chiffres au niveau de la production. Point n'est besoin de contrôles du gouvernement sur la production pour atteindre ce but, le gouvernement n'a qu'à agir selon les statistiques de la production: créer l'argent au rythme de la production, et le retirer de la circulation au rythme de la consommation. (Ce retrait de l'argent se ferait par un mécanisme d'escompte sur les prix, qui est l'opposé de l'inflation, ou hausse des prix.)

Le comptable n'est pas propriétaire de l'argent qu'il compte, il tient les livres. Il ne crée pas les faits, il les relève: l'Etat n'aurait donc rien à avoir avec les choix des citoyens, avec ce que les producteurs font ou ne font pas, ni avec ce que les consommateurs choisissent ou rejettent.

En soi, l'argent émis par le gouvernement n'est pas plus inflationniste que celui des banques, car c'est le même argent, garanti par le même gouvernement, basé sur la même capacité de production du pays pour répondre aux besoins des mêmes citoyens de ce pays. Au contraire, la première cause d'inflation, c'est justement l'argent créé sous forme de dette par les banques: l'inflation, ce sont les prix qui augmentent. Or, l'obligation pour les compagnies et gouvernements qui empruntent de ramener à la banque plus d'argent qu'il en est sorti oblige les compagnies à gonfler leurs prix, et les gouvernements à gonfler leurs taxes. Les gouvernements essaient de combattre l'inflation en haussant les taux d'intérêt, ce qui fait hausser les prix... et hausser l'inflation...

Si on admet que la création de l'argent est possible à une autorité inférieure (les banques), pourquoi ne serait-elle pas possible à l'autorité souveraine du pays? Qu'est-ce qui empêche, qui interdit

au gouvernement de le faire? On accepte que les banques créent l'argent, mais on refuse ce droit au gouvernement. Le gouvernement se refuse un privilège qu'il accorde lui-même aux banques: c'est le comble de l'imbécilité.

Rembourser ou effacer la dette?

Certains diront que si on ne veut pas s'endetter, on n'a qu'à ne pas emprunter. Mais comme on l'a vu au début de cet article, si personne n'empruntait d'argent de la banque, il n'y aurait tout simplement pas un sou en circulation, puisque tout l'argent est créé par les banques sous forme de prêt. Seulement pour maintenir le même niveau d'argent en circulation, il faut s'endetter à perpétuité. D'ailleurs, il n'existe même pas assez d'argent dans la pays pour payer la dette fédérale... sans tenir comptes des dettes des provinces, des compagnies, et des consommateurs!

Comment espérer se sortir de dette lorsque tout l'argent pour payer la dette est créé en créant une dette? Dans le système actuel, faire des coupures pour réduire le déficit et tenter de rembourser la dette, c'est absurde et même criminel, puisque cela ne fait que rendre l'argent plus rare. Loin d'apporter la prospérité, cela amènerait une crise économique sans précédent. L'argent pouvant être considéré comme étant la sang de la vie économique, ça serait comme vider l'organisme économique de son sang, et entraîner la mort à brève échéance.

Citons encore l'échange entre MM. Patman et Eccles, au Comité de la Chambre des Représentants des Etats-Unis sur la Banque et le Numéraire, le 30 septembre 1941:

Patman: «Vous avez déclaré que les gens devraient payer leurs dettes au lieu de dépenser leur argent. Vous vous rappelez de cette déclaration, je suppose?»

Eccles: «C'était en rapport avec les achats à crédit.»

Patman: «Croyez-vous que les gens devraient payer leurs dettes quand ils le peuvent, généralement?»

Eccles: «Je pense que cela dépend en grande partie de l'individu; mais, bien sûr, s'il n'y avait pas de dette dans notre système monétaire...»

Patman: «C'est la question que je voulais vous demander.»

Eccles: «Il n'y aurait plus du tout d'argent.»

Patman: "Supposons que tout le monde paie ses dettes, il n'y aurait plus d'argent pour faire marcher les affaires?"

Eccles: «C'est exact.»

Patman: «En d'autres mots, notre système est basé entièrement sur la dette.»

S'acquitter d'une dette est simple justice si la dette est juste. Dans le cas de la dette publique, la justice est de ne point faire de dette, tout en développant le pays. Premièrement, cesser de bâtir des dettes, et pour la dette existante, les seules obligations à reconnaître seraient celles des épargnants, de ceux qui n'ont pas le pouvoir de créer l'argent. La dette diminuerait au cours des années, au fur et à mesure que les obligations viendraient à échéance.

Le gouvernement honorerait intégralement les seules dettes dont l'origine représente un déboursé réel de la part du créancier: obligations acquises par les individus, et non pas les obligations acquises par l'argent créé par les banquiers, qui ne sont que des dettes fictives, créées d'un trait de plume.

Ces dettes dues aux banquiers, le gouvernement n'aurait qu'à les effacer, ce qui signifierait l'effacement immédiat de la plus grande partie des dettes du Canada et des autres pays développés, et pratiquement la totalité des dettes des pays du Tiers-Monde). Les banques ne perdraient absolument rien, puisque c'est elles-mêmes qui avaient créé cet argent, qui n'existait pas avant.

On voit donc que le Pape Jean-Paul II a tout à fait raison de demander l'abolition des dettes publiques pour le Jubilé de l'an 2000. Dans sa lettre apostolique sur la préparation de ce Jubilé, le Saint-Père dit que, dans l'esprit du Livre du Lévitique (25, 8-28), il faut penser à **«une réduction importante, sinon à un effacement total, de la dette internationale qui pèse sur le destin de nombreuses nations.»** Dans ce livre de l'Ancien Testament, il est fait mention de l'année du jubilé qui était célébrée par les Israélites à tous les cinquante ans, et où toutes les dettes étaient effacées.

Les gouvernements, malgré leurs déclarations souvent stupides, sont parfaitement au courant de l'iniquité de la création de l'argent par des compagnies privées, mais ils n'osent pas faire face à cette puissance, par manque d'appui du peuple.

La seule chose qui manque, c'est l'éducation du peuple, pour lui démontrer la fausseté, l'absurdité et l'injustice du système financier actuel, et l'urgence pour le gouvernement de créer lui-même son argent, au lieu de l'emprunter des banques. Seul Vers Demain dénonce le système actuel et apporte la solution; c'est donc Vers Demain que la population doit étudier. Et pour cela, il faut abonner tout le monde à Vers Demain.

Chapitre 35

Question ouvrière, problème d'argent

(Causerie de Louis Even à la radio, reproduite dans Vers Demain du 1^{er} novembre 1943.)

Le salarié

L'industrie moderne a fait naître les grandes agglomérations ouvrières, qu'un auteur appelle les casernes du prolétariat. Notre NouvelleFrance a sa large part de ces casernes, qu'on a érigées avec beaucoup d'enthousiasme, en rendant hommage au capital étranger qui daignait enfin venir enrégimenter les fils et les filles de chez nous.

Prolétaires des papeteries et des pulperies. Prolétaires des textiles. Prolétaires des mines. Prolétaires de l'amiante. Prolétaires de l'aluminium. Prolétaires multipliés au régime du développement de nos ressources naturelles au bénéfice d'exploitants internationaux.

Ne possédant plus un coin de sol pour en tirer leur nourriture, ces anciens cultivateurs ou fils de cultivateurs n'ont rien, absolument rien que ce que leur salaire peut acheter, pour vivre et faire vivre leurs familles.

Le salaire devient dès lors l'arme par laquelle l'employeur d'hommes peut manoeuvrer ses employés à son gré.

Pas plus que l'esclave d'autrefois, le salarié d'aujourd'hui n'est réellement libre d'accepter ou de refuser les conditions de travail du maître, devenu le patron.

Sans doute que l'ouvrier peut refuser de servir, sans doute qu'il peut quitter son employeur. Mais, en même temps, c'est le pain qui quitte sa table, c'est la misère qui s'installe à son foyer.

Sans doute que l'ouvrier peut rencontrer son patron et lui exposer ses griefs, lui démontrer comment le salaire touché est insuffisant, en face des prix, pour lui permettre, à lui et aux siens, une honnête subsistance. Mais le patron est-il beaucoup plus indépendant que l'ouvrier ?

Le patron n'est pas le maître absolu de l'entreprise. Il y a le financier qui, bon an mal an, réclame la fécondité de son argent. Dès le jour de son entrée dans la circulation, l'argent ne réclame-t-il pas une progéniture ?

Le salaire et les prix

La vie du patron exige déjà un profit. La fécondité de l'argent exige encore plus préemptoirement des profits.

Pour avoir des profits, la première condition de l'industrie est de vendre ses produits. Pour vendre, il faut offrir ses produits à un prix qui puisse soutenir la concurrence des autres producteurs. L'ouvrier peut l'oublier, le patron doit s'en souvenir constamment ou il se le fait violemment rappeler par la menace de la ruine.

Or, si le patron augmente le salaire de ses ouvriers, il doit nécessairement augmenter le prix de vente de ses produits — sinon sa comptabilité se soldera à l'encre rouge et il devra envisager une liquidation.

Et si le patron augmente ses prix de vente, pour couvrir les augmentations de salaires, pourra-t-il vendre en face de la concurrence? Et s'il ne vend pas ou s'il vend moins, c'est la diminution de son personnel, en attendant la solde à l'encre rouge et la fermeture totale de ses ateliers, plaçant à la fois employeurs et employés en face d'une huche vide ou aux crochets des voisins ou des administrations publiques.

Sans doute que les ouvriers de toute une industrie peuvent s'unir pour réclamer une augmentation de salaires; sans doute que les patrons de toute cette industrie peuvent s'entendre, convenir d'une augmentation générale des salaires et d'une augmentation parallèle des prix de vente dans toute cette industrie. L'obstacle de la concurrence disparaît par ce cartel.

Mais quel sera le résultat? Qui soldera l'augmentation des prix de vente, sinon le consommateur — le consommateur qui devra ou se priver des articles majorés, ou les payer au prix majoré et se priver sur d'autres articles? Dans l'un et l'autre cas, un chômage au moins partiel frappera au moins une section du monde ouvrier et patronal.

Les secteurs qui augmentent ainsi leurs salaires et les couvrent par des augmentations du prix de leurs produits, bénéficient temporairement. Mais en face de ces prix majorés, les autres secteurs s'agiteront certainement jusqu'à ce qu'ils obtiennent une augmentation correspondante. C'est le renchérissement général qui pince tous les consommateurs. Or le monde consommateur, n'est-ce pas majoritairement le monde ouvrier lui-même?

Que me sert-il de toucher 5 pour cent de plus en salaire, si le prix des produits est augmenté de 5 pour cent? Ou si je dois chômer une journée ou deux par semaine, ou deux ou trois mois par année?

L'abondance oubliée

Et pendant que le financier, l'entrepreneur et l'employé sont ainsi à couteaux tirés, pour déterminer quelle part ira à l'un, quelle part à l'autre, pendant ce temps-là, des montagnes de produits restent sans preneurs.

On se rebiffe, on se syndique, on s'envoie mutuellement des ultimatums, on réclame ou on refuse des cours d'arbitrage, on discute, on remet, on signe des accords provisoires, on les contourne, on recommence les luttes, on entre en grèves, on déclare des lockouts, on monte des assemblées, on prononce des discours virulents, des haines s'avivent, des moralistes prêchent, des agitateurs montrent les vitrines et les belles demeures, des gouvernements se préparent à mobiliser des troupes, des masses se tournent vers le communisme, des capitaux s'effraient, des enfants meurent de faim, des femmes se désespèrent, des hommes se suicident, des chrétiens se damnent, tout cela parce qu'on n'arrive pas à donner satisfaction en essayant de répartir une production de deux milliards, alors qu'au moins deux autres milliards sollicitent vainement des consommateurs et que d'autres milliards n'attendent qu'une demande effective pour prendre existence.

Trois hommes se battent à mort, autour d'une livre de pain, alors que deux autres livres de pain moisissent sous leurs yeux parce que personne ne songe à s'en servir.

La lutte autour du signe

Tout le problème économique moderne est là — le problème ouvrier comme les autres: on a déplacé la question économique de la chose vers le signe. On s'entredéchire pour un argent rare, au lieu de fraterniser pour jouir d'une production abondante.

On pense en piastres, au lieu de penser en blé, en vêtements, en chaussures, en maisons, en produits de toutes sortes. Parce qu'on pense en piastres, et que le banquier rend les piastres rares, on pense en termes de rareté.

Il serait si facile de satisfaire tout le monde, d'établir paix et entente entre producteurs patronaux et producteurs ouvriers, si l'argent à répartir était aussi abondant que la production offerte.

Aurait-on besoin de tribunaux d'arbitrage, ou de mesures de violence, pour décider combien de minots de blé, combien de livres de fromage seront le lot du patron, et combien seront le lot de l'ouvrier, quand patrons et ouvriers ensemble sont incapables de

consommer tout le blé et le fromage que peut fournir la production même freinée du pays ?

Faudrait-il tant de luttes pour décider combien de paires de chaussures pourra s'approprier le patron et combien en pourra prendre l'ouvrier, lorsque les manufactures de chaussures doivent fermer parce qu'il y a trop de chaussures dans le pays ?

Et ainsi du bois de chauffage, et ainsi de l'espace et des matériaux pour bâtir des maisons, et ainsi des meubles, et ainsi de toutes choses.

Pourquoi ne pas voir les belles réalités ?

Il y en a tant et tant pour mettre l'abondance partout. Mais la distribution de toutes ces choses est liée au signe argent. Et on s'arrête au signe argent. On trouve le signe argent rare et on accepte les décrets de ceux qui le rendent rare sans raison. On ne voit plus les choses abondantes.

C'est Dieu, et les bras et les cerveaux des hommes qui ont fait les choses abondantes. On ferme les yeux sur les dons de la Providence généreuse, on ferme les yeux sur les fruits du génie et du labeur humains et on les fixe sur la rareté de l'argent, et l'on s'obstine à la lutte pour l'argent rare.

Quand donc allez-vous ouvrir les yeux sur les belles réalités, au lieu de les river sur des signes artificiels, vous, sociologues, vous chefs ouvriers, qui dépensez tant d'énergie autour de la répartition des piastres ?

Que ne consacrez-vous un dixième de ces énergies à exiger que les faiseurs de piastres sortent des piastres en rapport avec ce que l'agriculteur sort de son champ, en rapport avec ce que le patron, l'ouvrier et la machine sortent de l'usine ?

Les piastres canadiennes abondantes comme la production canadienne. Les piastres canadiennes dans les maisons canadiennes, pour acheter la production canadienne.

Si le sol obéit à la charrue du cultivateur, si le tour obéit au mécanicien, pourquoi les piastres n'obéiraient-elles pas à une comptabilité nationale exacte ?

Un progrès qui mortifie

Puis voici qu'un cerveau humain, ajoutant ses recherches personnelles aux recherches et aux acquisitions de siècles d'étude, met au monde une machine nouvelle. La machine va faire l'ouvrage de vingt ouvriers et réclamer l'attention d'un seul.

Question ouvrière, problème d'argent 169

Pour le patron, c'est un avantage. Pour l'ouvrier, c'est une terreur. Pourquoi? Puisque la machine fournit le produit, en dispensant du travail de l'homme, et puisque le produit est fait pour l'homme, l'homme devrait avoir le produit autrement que par son salaire — au moins dans la proportion où le produit vient sans son travail.

Nouveau problème pour l'ouvrier, que son déplacement par la machine. Problème qui ne sera jamais réglé par des échelles de salaires, puisque le salarié est supprimé par la mécanisation.

Des chefs qui baisent leurs chaînes

Que font les experts des questions ouvrières pour porter aux familles la production de plus en plus abondante dissociée du labour humain, donc dissociée du salaire?

Des unions ouvrières neutres, depuis 75 ans; des syndicats catholiques chez nous, depuis trente ans, s'organisent et luttent. Pourquoi? Est-ce que leurs activités ne se ratatinent pas sur les moyens d'obtenir une plus grosse part du signe rare, une plus grosse part des piastres en quantité artificiellement limitée? Quand ont-ils songé à demander d'abord un total de piastres réglé par le total de la production, manuelle ou mécanique?

N'a-t-on pas fréquemment vu, au contraire, les autorités de ces unions et syndicats éliminer attentivement, ou interdire formellement, toute discussion sur ce sujet?

L'argent est rare, ils en conviennent. Le patron est, comme eux, esclave de la rareté d'argent, ils doivent bien en convenir encore. Mais ils acceptent cet esclavage et déploient leurs qualités militantes dans la lutte entre esclaves. Ils admettent la rareté artificielle et se disputent les rations.

Demander la libération de l'abondance, ce serait donner dans le Crédit Social, ce serait faire de la politique!

Accepter le système abarbare d'argent rare en face d'une production abondante, ce n'est pas faire de la politique; mais demander un système plus exact et plus social, c'est faire de la politique. Ramper, ce n'est pas faire de la politique; mais se redresser devant un désordre effarant, c'est faire de la politique. S'en prendre à des frères qui souffrent également de la rareté d'argent, ce n'est pas faire de la politique; mais attaquer le système du banquier qui crée sans raison cette rareté d'argent, c'est faire de la politique.

Le maître de l'argent ne trouve-t-il pas de fameux protecteurs, chez ceux mêmes qui semblent s'apitoyer sur le sort de ses victimes?

Chapitre 36

Il n'y a pas de problème de chômage, il y a un problème de dividende

(Article de Gilberte Côté-Mercier, paru dans Vers Demain du 1^{er} février 1961.)

Des loisirs

Le chômage n'est pas un problème. Au contraire, c'est un bien-fait. C'est un objectif, un but poursuivi depuis des siècles par nos savants, par nos universités, par nos hommes intelligents.

Le chômage, le temps libre, les loisirs, est-ce que tous les hommes ne désirent pas cela avec ardeur? Est-ce que les études à travers l'évolution de la civilisation n'ont pas eu en grande partie pour fin de développer la science de façon à ce que, de plus en plus, des machines s'ajoutent aux bras de l'homme, arrivent même jusqu'à remplacer complètement le travail de l'homme, et pour produire une quantité infiniment plus grande que l'effort manuel? Et on a réussi, n'est-ce pas, à inventer des machines qui font l'ouvrage à notre place? L'électronique nous conduit même à remplacer le cerveau de l'homme pour calculer. N'est-ce pas merveilleux? Mais, oui.

Ce qui est merveilleux, c'est le génie et ce sont les découvertes. Ce qui est merveilleux, c'est la production abondante issue de ces découvertes. Ce qui est merveilleux, c'est d'aboutir à tant de production avec beaucoup moins de travail.

Désormais, les hommes peuvent donc prendre du repos! Mais oui, produire plus tout en travaillant moins, cela doit bien vouloir dire «pouvoir se reposer»! Ne pensez-vous pas? Chômer, ça veut dire arrêter de travailler, se reposer. (Dieu se reposa le septième jour, dit la Bible; et c'est pour cela qu'il est commandé à l'homme de chômer, de se reposer, le dimanche.)

Et quand le chômage est général, ça veut dire que des hommes en grand nombre se reposent et que les produits pour leurs besoins viennent quand même devant eux.

Si donc le chômage est généralisé, et dans tous les pays du monde, il faut s'en réjouir. S'en réjouir, puisque cela signifie le repos et les richesses quand même, les richesses-produits nécessaires à la vie.

Eh bien, non: au contraire, on ne se réjouit pas du chômage. On s'en plaint. On pleure sur le progrès. On se lamente parce que

Il n'y a pas de problème de chômage 171

les machines travaillent à la place des hommes et donnent même plus de résultats, sans que nous soyons fatigués. Le monde entier déplore le progrès, la machine, le repos, le chômage.

Manque d'argent

— Mais, c'est que quand on chôme on n'a pas d'argent !

— Ah ! alors, ce n'est pas parce que vous chômez que vous vous lamentez, c'est parce que vous n'avez pas assez d'argent pour vivre !

Alors ne dites pas que c'est le chômage qui est le problème, mais le manque d'argent. C'est le manque d'argent qui est le problème.

Il n'y a pas de problème du chômage. Et c'est parce que les responsables des gouvernements et des associations s'entêtent à vouloir régler le problème du chômage, un problème qui n'existe pas, qu'ils ne règlent rien du tout.

Il y en a qui proposent de remiser les machines et d'atteler les hommes à la place des machines pour leur permettre de gagner un salaire. N'est-ce pas stupide quand les machines peuvent produire plus en moins de temps et sans sueur aucune ? Pourquoi ne donne-t-on pas gratuitement de l'argent aux ouvriers rien qu'à regarder faire les machines ? De l'argent donné à ne rien faire plutôt que de laisser les machines à ne rien faire.

— Mais, donner de l'argent au monde à ne rien faire, ce serait un dividende !

— Précisément, ce serait un dividende. Et le problème, il est là. Ce n'est pas un problème de chômage, mais un problème de dividende. Ce n'est pas un problème de production, mais de distribution. Il ne faut pas chercher à faire travailler les hommes à la place des machines. Mais il faut chercher à distribuer les produits des machines aux hommes qui ont des besoins, sans que les hommes soient obligés de travailler, puisque les machines travaillent à leur place.

Le salaire, c'est pour acheter les produits des bras et des cerveaux ; et le dividende, ce serait pour acheter les produits de la machine. Quand l'homme travaille avec ses bras, il reçoit un salaire. Quand c'est la machine qui travaille à la place des hommes, tous les hommes devraient recevoir un dividende. Les produits des bras sont payés avec des salaires. Les produits des machines seront payés avec des dividendes. Les produits des bras sont le fruit des

172 Chapitre 36

efforts humains. Ce sont les salaires, rémunération des efforts humains, qui peuvent payer les produits des bras. Les produits des machines viennent gratuitement sans effort humain. Ils sont gratuits, les produits de la machine. Alors, il faut bien que l'argent pour acheter ces produits gratuits soit gratuit aussi. Et de l'argent gratuit, c'est un dividende.

Un dividende à qui? Aux ouvriers qui travaillent? Aux chômeurs qui ne travaillent pas? Non, non, aucune catégorie d'aucune sorte: dividende à tous les consommateurs, à tous ceux qui achètent, à tous les Canadiens. Un dividende à vous, à votre père, votre mère, chacun de vos enfants. Aux riches, aux pauvres. Un dividende social. Un dividende pour acheter les produits des machines, pour acheter le progrès, qui est un bien social.

Sans taxes

— Mais, qui donc va payer ce dividende-là? — La société. Dividende social. — Mais la société ne va-t-elle pas nous taxer pour ça? — Pas du tout. Si la société nous taxait, elle nous enlèverait de l'argent. Ce serait le contraire de nous en donner, le contraire du dividende. Il nous faut de l'argent gratuit, de l'argent donné pour acheter le progrès. Ce ne sont pas des taxes qu'il nous faut.

— Mais la société, où va-t-elle prendre cet argent pour le donner à tout le monde? Où le Canada va-t-il prendre tant d'argent pour le donner à tous les Canadiens? — Dans les livres de comptabilité. L'argent, c'est de la comptabilité. L'argent, ce sont des chiffres. Le système d'argent, il est mis en fonction par les banques. Et à la tête de notre système bancaire, nous avons la Banque du Canada.

La Banque du Canada doit voir à l'émission d'argent nécessaire pour que chaque Canadien reçoive un dividende, chaque mois, disons de 800 \$ au moins, afin que chaque Canadien puisse acheter sa part des produits du progrès, des produits fabriqués par la machine.

Fini le casse-tête du chômage

Et le chômage? Mais, il n'en sera plus question. Il n'y aura plus ce qu'on appelle un problème de chômage, si chacun reçoit un dividende. Les marchands vendront leurs produits. Les manufacturiers en fabriqueront d'autres. Les chômeurs seront rappelés à l'ouvrage. Et tous les produits désirés seront vendus. Et quand il y aura trop de produits pour les besoins, on ralentira la production, augmentant les loisirs, le temps libre. Et le dividende devra grossir à mesure que la production mécanisée augmentera. Les fruits de

Il n'y a pas de problème de chômage 173

nos efforts seront toujours payés par les salaires. Et les fruits des machines devront être payés par les dividendes.

Sans le dividende social, le progrès est nuisible, puisqu'il crée des chômeurs sans argent. Avec le dividende, le progrès sera distribué à tous.

Sans le dividende social, le progrès fait des chômeurs affamés. Avec le dividende, les chômeurs seront financés, le chômage s'appellera loisir d'homme libre, temps disponible pour des activités libres. La richesse des grands seigneurs, ce sont les loisirs. Un homme vraiment riche est celui qui peut disposer de son temps à son gré, pas celui qui est attelé au pain quotidien comme une bête de somme.

Les communistes de nos universités et de nos écoles d'Etat, de nos syndicats, des médias et de la plupart des associations, voudraient que l'homme d'aujourd'hui continue à se faire atteler. Ils réclament l'embauchage intégral. Le créditiste veut un homme vraiment enrichi par le progrès, un homme libéré par la machine, un homme qui peut disposer de son temps pour sa culture, pour l'étude des arts, de la philosophie, pour des fonctions de charité, un homme civilisé, quoi! Le Crédit Social est une doctrine de haute civilisation, de vraie chrétienté. L'embauchage est du ratatiné de contrôleurs, d'assoiffés de pouvoir petit ou grand, pouvoir de politiques et de fonctionnaires, pouvoir absolu dans les pays sous la botte de Moscou, ou bien pouvoir de plus en plus tyrannique dans les pays soi-disant libres mais sous la botte de la Finance internationale.

Tant que nos universitaires ne réclameront pas le dividende social, on se demande à quoi pourra bien servir d'agrandir les universités et de payer des études à tout le monde. Le progrès actuel n'est pas distribué, on remise les machines, on attelle les hommes comme des chevaux, et on les laisse crever de faim en face de l'abondance. Pourtant, nos universités nous ont déjà coûté des millions. C'est un joli succès que nous ont donné tous nos sacrifices pour nos écoles! Voyez les chômeurs sans pain, voyez les embauchés au pic et à la pelle. Ce n'était vraiment pas la peine d'être si savants. Non, vraiment; avant d'agrandir les écoles et les multiplier, il vaudrait mieux enseigner le Crédit Social dans les écoles que nous avons; enseigner le dividende aux élèves et aux professeurs, leur faire découvrir qu'il n'y a pas de problème de chômage, mais bien plutôt un problème de dividende social.

Chapitre 37

Revenu intégral au lieu d'embauchage intégral

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain du 1^{er} septembre 1960.)

Perversions des fins et des moyens

Parler d'embauchage intégral, de plein emploi, est en contradiction avec la poursuite du progrès dans les techniques et procédés de production. On n'introduit pas une machine perfectionnée, on n'exploite pas une nouvelle source d'énergie pour atteler l'homme à la production, mais bien plutôt pour le libérer.

Mais on a perdu le sens des fins et des moyens. On prend des moyens pour des fins. C'est une perversion qui contamine toute la vie économique et empêche l'homme de bénéficier des fruits logiques du progrès.

L'industrie n'existe pas pour donner de l'emploi, mais pour fournir des produits. Si elle fournit les produits, elle accomplit son rôle. Et plus elle accomplit son rôle en requérant moins de temps, moins de bras moins de labeur, plus elle est parfaite.



M. Laflamme procure à sa femme une machine à laver automatique. Le lavage hebdomadaire ne prend plus qu'un quart de journée au lieu d'une journée entière. Et quand madame a placé le linge dans le moulin, le savon dans le compartiment à cette fin, et qu'elle a ouvert les deux robinets, l'amenée d'eau chaude et celle d'eau froide, elle n'a plus qu'à laisser faire: la machine passera d'elle-même du trempage au lavage, du lavage au rinçage, du rinçage à l'essorage, pour s'arrêter automatiquement lorsque le linge sera prêt à retirer du baquet.

Est-ce que madame va se désoler parce qu'elle a du temps à elle pour en disposer à son gré? Ou bien, son mari va-t-il lui chercher d'autre ouvrage pour remplacer celui dont elle est libérée? Non, n'est-ce pas? Ni l'un ni l'autre ne peut être sot à ce point.

Si la sottise règne dans l'organisme social et économique jusqu'à faire le progrès punir l'homme qu'il devrait soulager, c'est parce que l'on s'obstine à lier le pouvoir d'achat, la distribution d'ar-

Revenu intégral au lieu d'embauchage intégral 175

gent, uniquement à l'emploi dans la production. On ne veut voir dans l'argent que la récompense à l'effort.

C'est encore là une perversion du rôle de l'argent. L'argent n'est qu'un «ticket» à présenter pour obtenir des produits ou des services. C'est un bon polyvalent, permettant au consommateur de choisir ce qui lui convient dans les biens que lui offre la capacité de production du pays.

Si l'on veut que l'économie atteigne sa fin, qui est de satisfaire les besoins humains dans l'ordre de leur importance, il faut que les individus aient assez de ces bons pour leur permettre d'obtenir assez de produits, tant que la capacité de production peut y répondre. Le volume de l'argent pour acheter doit être réglé par la somme de biens offerts, et non pas par la somme de travail nécessaire pour les produire.

Il est vrai que la production distribue de l'argent à ceux qu'elle emploie. Mais c'est pour elle un moyen, non pas une fin. Son but n'est pas du tout de distribuer de l'argent, mais de fournir des produits. Et si elle remplace vingt salariés par une machine, tout en fournissant la même quantité de produits, elle ne dévie pas du tout de sa fonction. Si elle pouvait fournir tous les produits nécessaires pour répondre aux besoins humains sans être obligée de distribuer un seul sou, elle aurait encore atteint sa fin propre: fournir des biens.

En libérant des hommes, l'industrie devrait recevoir les mêmes remerciements que M. Laflamme a certainement reçus de sa femme, lorsqu'il l'a libérée de plusieurs heures d'ouvrage par l'introduction d'une machine à laver perfectionnée.

Quand le pouvoir d'achat disparaît

Mais comment dire merci quand, mis au repos par la machine, on n'a plus d'argent pour acheter les produits de la machine !

Voilà où le système économique pêche, par manque d'adaptation de sa partie financière à sa partie productrice.

Dans la mesure où la production peut se passer d'emploi humain, le pouvoir d'achat exprimé par l'argent doit atteindre les consommateurs par un autre canal que la récompense à l'emploi.

Autrement dit, le système financier doit être accordé au système producteur, non seulement en volume, mais aussi en comportement. A production abondante, pouvoir d'achat abondant. A production se dispensant d'embauchage, pouvoir d'achat dissocié de l'emploi.

L'argent est partie intégrante du système financier, non pas du système producteur proprement dit. Quand le système producteur parvient à entretenir le flot de produits par d'autres moyens que l'emploi de salariés, le système financier doit parvenir à distribuer du pouvoir d'achat par une autre voie que celle des salaires.

S'il n'en est pas ainsi, c'est parce que, à la différence du système producteur, le système financier n'est pas adapté au progrès. Et c'est uniquement cette inadaptation qui crée des problèmes alors que le progrès devrait les faire disparaître.

Le remplacement de l'homme par la machine dans la production devrait être un enrichissement, délivrant l'homme de soucis purement matériels et lui permettant de se livrer à d'autres fonctions humaines que la seule fonction économique. Si c'est au contraire une cause de soucis et de privations, c'est simplement parce qu'on refuse d'adapter le système financier à ce progrès.

Système financier faux et désuet

La capacité physique de production ne pose pas de difficultés pour répondre facilement aux besoins normaux de la population. Les moyens physiques de transport et de distribution non plus. Si le système financier reflétait ces réalités, lui non plus ne créerait aucune difficulté. On n'aurait pas plus de problèmes financiers qu'on a de problèmes physiques de production, de transport, de distribution. Mais il ne les reflète pas. Il est en désaccord flagrant avec les faits.

Notre système financier est aussi faux qu'une carte routière qui placerait Québec à l'ouest de Montréal. Le voyageur qui s'y fierait pour se rendre de Montréal à Québec tomberait en Ontario! Plus il avancerait, plus il s'éloignerait de son but!

Pourtant, le système financier, qui n'est point d'origine divine, a sûrement été inventé par les hommes pour servir la vie économique, et non pas pour la commander, encore moins pour la tyranniser. Il devrait donc refléter les réalités économiques exactement et en tout temps. Il faut pour cela, selon les termes de C. H. Douglas:

«Un système assez flexible pour continuer à refléter les faits économiques quand ceux-ci changent sous l'influence de procédés perfectionnés et avec l'emploi accru d'énergie extra-humaine.»

Deux situations extrêmes

Dans une économie primitive, ayant besoin des bras de tous tout le temps de leur vie, on pourrait être justifiable de lier le droit

Revenu intégral au lieu d'embauchage intégral 177

aux produits uniquement à l'emploi dans la production. Un système financier ne distribuant de pouvoir d'achat que par des salaires à l'emploi pourrait donc assez bien convenir à une économie primitive.

A l'extrême opposé, dans l'hypothèse d'une automatisation totale, où toute la production coulerait à flot sans besoin d'un seul employé, le système financier liant le pouvoir d'achat au seul salaire ne distribuerait absolument rien. Pour donner aux consommateurs des titres aux produits, de l'argent leur permettant de choisir ce qui leur convient et d'orienter ainsi la machine productrice automatisée, il faudrait bien recourir à une autre méthode, à une distribution d'argent entièrement dissociée de l'emploi, puisque emploi il n'y aurait plus.

Ce pouvoir d'achat ainsi dissocié de l'emploi, les créditistes l'appellent un *dividende*. Le mot convient. Le dividende reconnu à des capitalistes est justement dissocié de leur emploi; c'est l'emploi d'autres personnes qui le gagne pour eux. De même, dans le cas hypothétique d'une production entièrement automatisée, le dividende aux consommateurs serait dissocié de leur emploi: c'est l'emploi du progrès qui le gagnerait pour eux.

Un tel dividende serait nécessairement le même pour tous, puisqu'il ne serait gagné par personne. Ce serait le revenu du plus grand capital réel, du facteur prépondérant de la production moderne: le *progrès*, bâti par les générations qui se sont succédé et dont tous les vivants sont également cohéritiers.

Un système financier de distribution reflétant exactement une économie de production entièrement automatisée serait donc, par la force des choses, un système de dividendes exclusivement.

Le cas de la production actuelle

Mais entre ces deux extrêmes, entre une économie primitive et celle d'une production entièrement automatisée, il y a des étapes. Etapes qui devraient se refléter dans un pouvoir d'achat ni tout-salaire ni tout-dividende.

On est actuellement loin déjà de l'économie primitive. Et la distribution de pouvoir d'achat liée uniquement à l'emploi contredit depuis longtemps l'évolution du système producteur.

Une partie de la production est encore due à l'effort d'hommes qui y contribuent. Cette partie-là justifie une distribution correspondante de pouvoir d'achat par les salaires.

Une partie croissante de la production est due au progrès technologique et non pas au labeur humain actuel. Cette partie-là devrait se refléter par une distribution de dividendes, de dividendes à tous, salariés et non salariés, puisque c'est un fruit du progrès, d'un héritage commun, et non pas d'efforts actuels.

Les hausses de salaires, alors que la part de travail diminue, sont encore une perversion. C'est détourner le dividende à tous en salaires aux producteurs. C'est méconnaître le droit de tous, à titre d'héritiers, à une part gratuite de la production. C'est augmenter l'écart entre le prix de revient et le coût réel de la production moderne. C'est conduire à la nécessité de taxer les revenus des producteurs pour allocations diverses, manière brutale de compenser imparfaitement le refus de dividendes dus à tous. C'est ajouter un facteur d'inflation à celui qui est déjà inhérent au système monétaire actuel.

Une double distribution de pouvoir d'achat, par les salaires en rapport avec les efforts individuels nécessités par la production, et par le dividende périodique à tous, ferait disparaître toutes ces difficultés. Elle ne diminuerait aucunement la somme de produits atteignant les familles; elle l'augmenterait au contraire, puisque toute la production, accrue d'ailleurs par la suppression des entraves financières, atteindrait les besoins d'une manière plus directe,

C'est ce qu'exprime la proposition créditiste énoncée par Douglas:

«Que la distribution de pouvoir d'achat dépende de moins en moins de l'emploi; le dividende devant remplacer progressivement le salaire, à mesure qu'augmente la production par unité homme-heure.»

L'augmentation de la productivité par homme-heure est, en effet, de toute évidence le fruit du progrès et non pas d'un accroissement d'effort actuel de la part du producteur.

Chapitre 38

Le progrès désembauche, le système financier doit désembaucher

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain de février 1966.)

Marché communautaire

Promenez un regard sur tout ce qu'il y a dans votre maison: que ce soit un piano ou une cravate, un lit ou une fourchette, ce sont tous des objets achetés. Si c'est un présent, celui qui vous l'a donné a d'abord dû l'acheter.

A moins que vous soyez un cultivateur, tout ce qu'il y a sur votre table ou dans votre garde-manger, c'est aussi du «acheté». Même le cultivateur a sur sa table des choses qu'il a achetées, quand même ce ne serait que le sel et le poivre; et il a aussi acheté les instruments aratoires qui lui ont permis de produire ce qu'il y a sur sa table et ce qu'il offre sur le marché.

Telle est la vie moderne. On travaille à faire des produits, ou des parcelles de produits, qui ne sont pas pour sa maison. C'est pour mettre sur le grand marché communautaire, sur l'ensemble des marchés du pays.

Puis, chacun va à ce marché communautaire pour choisir ce qui lui convient. Choisir — dans la mesure où il possède le moyen de choisir. C'est que les produits ne se donnent pas, ils se vendent. Ils sont marqués d'un prix, en piastres et en sous. Pour avoir un produit, il faut posséder l'équivalent en argent, en piastres et en sous. Plus vous avez de piastres, plus vous avez de liberté de choix. Et si vous n'avez pas du tout de piastres, eh bien, vous ne pouvez absolument rien choisir: vous devez vivre de la charité des autres.

Prix et pouvoir d'achat

Cela veut dire que notre niveau de vie dépend de l'existence de deux choses: l'existence de produits devant nous, et l'existence de pouvoir d'achat dans nos poches.

L'existence de produits devant nous — produits dans les magasins, produits dans les entrepôts — cela ne semble pas poser de problème aujourd'hui. Les produits viennent aussi vite qu'on les emporte, sauf peut-être en temps de guerre, quand on arrête déli-

180 Chapitre 38

bérément la production de choses de vie pour activer la production de choses de mort.

Mais, si les produits viennent devant nous en vitesse et en abondance, le pouvoir d'achat dans nos poches vient à une allure beaucoup plus modérée. La preuve, c'est que les porte-monnaie se vident souvent, et les magasins ne se vident jamais complètement. Les produits rentrent plus vite dans le magasin que les piastres dans nos porte-monnaie.

Chiffres-prix et chiffres-argent

Sur chaque produit, il y a un prix. Ce prix, qu'est-ce que c'est? Regardez, ce sont des chiffres.

Et l'argent dans votre poche, quand vous en avez, qu'est-ce que c'est? Regardez: ce sont des chiffres. Prenez des billets de 5 ou 10 piastres. Tous, des rectangles de papier de 6 pouces par 2 pouces. Ce qui les distingue l'un de l'autre, ce sont les chiffres qui y sont imprimés. Pas d'autre chose. Le 10 vaut deux fois le 5, simplement parce que c'est imprimé 10 sur l'un et 5 sur l'autre.

Si vous avez un compte à la banque ou à la caisse populaire, vous dites: «J'ai de l'argent en banque.» Qu'est-ce que cet argent en banque? Regardez dans le livre du banquier, ou encore dans le carnet qu'il vous a donné et où il marque la même chose que dans son livre. Que voyez-vous? Des chiffres.

Quand vous signez un chèque pour payer quelqu'un, ou quand quelqu'un signe un chèque pour vous payer, qu'est-ce qui fait la valeur du chèque? Le montant chiffré qui y est écrit.

Les prix sur les produits sont des chiffres. L'argent pour acheter les produits, c'est aussi des chiffres.

Si les chiffres qui sont des prix et les chiffres qui sont de l'argent se correspondaient, il n'y aurait pas plus de problème pour acheter qu'il n'y en a pour produire.

Mais ce n'est pas le cas, et c'est pourquoi les produits s'accumulent là où on voudrait qu'ils décollent. Les produits n'entrent pas dans bien des maisons où l'on en a pourtant besoin.

Le pouvoir d'achat manque alors que les produits sont loin de manquer.

Le pouvoir d'achat, c'est le rapport entre les chiffres que vous avez et les chiffres qui sont sur les produits.

Quand les chiffres qui sont sur les produits augmentent, on dit: «La vie est chère». Mais on a beau le dire, elle reste chère.

Quand les chiffres rapetissent ou disparaissent dans nos porte-monnaie, on dit: «L'argent est rare». On n'a pas assez d'argent. Mais on a beau le dire, ça n'en fait pas venir.

Le cas du pauvre

Celui qui n'a pas beaucoup d'argent, qui en manque toujours pour ses besoins, dit: «Je suis pauvre.» Il y a bien des gens qui disent: On est pauvre.

Il y a de ces gens pauvres qui disent: On est pauvre parce qu'il y en a d'autres qui sont trop riches. Nous, les créditistes, nous ne disons jamais cela. Nous savons bien qu'il n'est pas nécessaire d'appauvrir les riches pour enrichir les pauvres.

Disons qu'il n'y a pas grand'chose dans votre portemonnaie. Allez au magasin. Allez-y, si vous voulez, en même temps qu'un riche. Que voyez-vous? Le riche achète facilement tout ce dont il a besoin. Il s'en va avec un panier ou plusieurs paniers bien pleins. Est-ce que le magasin est vide après cela? Si vous ne pouvez pas, vous, emportez ce que vous voudriez, est-ce parce que le riche en a tellement pris qu'il n'en reste pas pour vous? Non, n'est-ce pas? C'est parce que votre porte-monnaie est trop maigre. Si l'on mettait de l'argent dans votre porte-monnaie sans l'enlever du porte-monnaie du riche, est-ce que ça ne ferait pas votre affaire? Et l'affaire du marchand aussi!

Et qu'est-ce donc qui empêche de mettre plus d'argent dans les porte-monnaie quand il y a encore des produits non vendus, et quand il y a une foule de chômeurs pour produire encore plus si les produits menacent de diminuer? Si l'argent ce sont des chiffres, qu'est-ce qui empêche de mettre les chiffres pour acheter au niveau des chiffres des prix? Le riche n'a pas accaparé tous les chiffres de l'arithmétique. Les chiffres, c'est la chose la plus inépuisable: il est bien étrange qu'on laisse les gens souffrir, non pas par défaut de production, mais par défaut de chiffres.

Un accord à établir

Ah! Il me semble voir quelque distingué économiste hausser les épaules et dire: Ces chiffres-là, qui sont de l'argent, ça ne doit pas se faire comme ça: En veux-tu, en v'là. A quoi servirait de l'argent avec pas de produits en face?

182 Chapitre 38

Ça ne servirait certainement à rien, monsieur le distingué. Mais dites-nous donc à quoi servent des produits avec pas d'argent en face? Ça ne sert qu'à faire des chômeurs, des privés, des exaspérés.

Mais des produits devant les besoins, et de l'argent du côté des besoins, voilà ce qui fera les deux servir!

Sans doute que l'argent, même l'argent de chiffres, ne doit pas se faire «En veux-tu, en v'là». Ça doit se faire intelligemment, pour que les chiffres-prix et les chiffres-argent se correspondent — et pour que tout le monde ait des chiffres-argent, au moins assez pour pouvoir vivre, dans un pays où il y a largement de quoi faire vivre tout le monde.

Par le Crédit Social

Pour que les chiffres-prix et les chiffres-argent se correspondent, il y a deux manières: abaisser les prix ou grossir les portemonnaie.

Le Crédit Social ferait les deux, sans nuire à personne, en accommodant tout le monde.

Avec le système financier actuel, impossible d'abaisser les prix sans nuire au producteur; et impossible de grossir les portemonnaie sans grossir les prix.

Vous avez déjà vu, et bien des fois, des ouvriers réclamer des augmentations de salaire. Pourquoi? Parce que leur salaire, qui est un chiffre-argent, est trop petit par rapport aux chiffres-prix sur les produits. Ils ont raison de s'en plaindre, puisqu'ils restent avec des besoins devant des produits qui s'accumulent.

Mais si les ouvriers obtiennent plus de salaires, ces hausses de salaires sont incluses dans les prix, et les chiffres-prix augmentent. L'écart demeure entre les chiffres des prix et les chiffres de l'argent pour acheter.

Il faudrait augmenter l'argent pour acheter, mais sans augmenter les prix. Pour cela, il faudrait que l'argent ajouté vienne autrement que par l'industrie. C'est cela que ferait le régime financier du Crédit Social. C'est ce que les créditistes appellent un dividende. Un dividende à tous, puisque ce n'est plus un salaire pour récompenser du travail.

D'autre part, le Crédit Social a aussi un mécanisme monétaire pour abaisser les prix, mais sans nuire au producteur, parce qu'il compenserait au vendeur ce que l'acheteur n'aurait pas à payer.

Les deux combinés ensemble, l'abaissement du prix et le dividende, seraient calculés de façon à mettre l'équilibre entre les chiffres-argent et les chiffres-prix.

Il faut les deux. S'il n'y avait que le dividende, les prix pourraient tendre à monter, alors même que le coût de revient serait le même. Et s'il n'y avait que l'abaissement des prix, sans dividende, cet abaissement des prix ne servirait pas à grand'chose aux personnes qui n'ont aucun revenu d'aucune sorte.

A tous, les fruits du progrès

De plus en plus, les progrès technologiques permettent de produire davantage avec moins de labeur humain.

Ces progrès, les inventions multipliées, les applications scientifiques, les découvertes de nouvelles sources d'énergie — toutes ces choses-là ne sont pas l'oeuvre d'un seul, ni l'oeuvre de seulement quelques-uns, ni même l'oeuvre de la présente génération seulement. C'est un capital, un capital réel, grossi et transmis d'une génération à l'autre. C'est un bien communautaire, qui ne doit pas bénéficier à quelques-uns seulement. «Les découvertes du génie humain, écrit Maître Damien Jasmin, doivent profiter à l'ensemble de l'humanité, et non pas à quelques privilégiés du sort ou de la fortune.»

Lorsqu'un capitaliste a investi du capital argent dans une entreprise, si l'entreprise est profitable, le capitaliste en retire un dividende, même s'il n'y travaille pas personnellement. Les employés qui y travaillent retirent des salaires, mais le capitaliste retire un dividende; s'il travaille lui-même à l'entreprise, il retire à la fois un salaire et un dividende.

Eh bien, le Crédit Social considère que le grand capital progrès dont nous venons de parler — capital communautaire de plus en plus productif — doit rapporter des dividendes à tous, puisque tous les membres de la société en sont copropriétaires. Ceux qui ne travaillent pas restent quand même copropriétaires de ce capital communautaire et ont le droit d'en attendre un dividende. Ceux qui travaillent ont également droit à ce dividende et, en plus, à leur salaire comme auparavant.

Telle est l'attitude des créditistes en face du progrès.

Ceux qui persistent à dire qu'il faut être embauché pour avoir droit aux produits mis sur le marché sont obligés de chercher à embaucher, alors que le progrès, lui, désembauche. Comme ils ne peuvent pas arrêter le progrès, ils cherchent à créer de nouveaux

184 Chapitre 38

besoins matériels pour créer de nouveaux emplois. Ils conduisent ainsi vers le matérialisme. Ou bien encore, ils orientent vers des travaux de guerre, vers la guerre elle-même, qui est la manière la plus efficace de détruire la production et d'occuper les gens.

Les créditistes veulent mettre le progrès au service de l'homme, libérer l'homme de plus en plus des soucis matériels, lui permettant de s'appliquer à d'autres fonctions humaines que la simple fonction productive.

Le dividende à tous et à chacun, en plus l'être une reconnaissance de tous au revenu d'un capital communautaire productif, est aussi la formule la plus directe pour réaliser le droit de chaque personne à une part des biens terrestres — droit fondamental que l'homme tient de sa nature même d'homme, comme l'a si bien souligné le Pape Pie XII.

Ce sont là quelques notes sur le Crédit Social, qui est bien plus une politique de l'économie qu'une économie politique. Vous en obtiendrez une vision de plus en plus complète en lisant numéro après numéro du journal *Vers Demain*, qui est l'organe du mouvement créditiste authentique au Canada français.

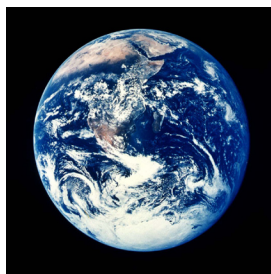
Chapitre 39

L'environnement et la question de l'argent

Seul le Crédit Social mettrait fin au gaspillage des ressources tout en permettant l'épanouissement de la personne humaine

(Article d'Alain Pilote, paru dans Vers Demain d'août-septembre 1994.)

On entend beaucoup parler, depuis quelques années, d'environnement ou d'écologie, c'est-à-dire du besoin d'empêcher la destruction de la nature par la pollution et un mauvais usage des ressources naturelles. S'il est vrai qu'on ne peut aller indéfiniment contre les lois de la nature quand il est question de développement, certains milieux écologistes vont jusqu'à



dire qu'il faut imposer des mesures draconiennes pour protéger l'environnement, et que comme les gouvernements n'ont pas le courage de le faire, ça prendrait une autorité internationale pour imposer de telles décisions, ce qui va tout à fait dans le sens des financiers internationaux et de leur désir d'un gouvernement mondial.

Ces «écologues» n'hésitent pas à exagérer la gravité des problèmes environnementaux, afin d'imposer davantage de contrôles à la population. On n'a qu'à penser au soi-disant «trou» dans la couche d'ozone, ou la crainte que les ressources de la terre ne soient pas suffisantes pour nourrir toute la population, ce qui oblige l'utilisation de moyens draconiens pour réduire la population mondiale. C'est ce qui fait que l'Organisation des Nations unies recommande l'utilisation la plus répandue possible de l'avortement et des moyens artificiels de contraception.

Cette position va carrément contre l'enseignement de l'Eglise catholique. Il y a assez de nourriture et de ressources sur la terre pour nourrir chaque être humain; si ces biens ne rejoignent pas ceux qui en ont besoin, c'est parce que le système d'argent — le système de distribution — ne fonctionne pas correctement.

Si on examine le problème de plus près, on voit bien que ce sont les règlements du système financier actuel qui amènent une telle dégradation inutile des ressources de la planète — surtout le

règlement qui veut lier la distribution du pouvoir d'achat à l'emploi, entraînant des situation de ce genre: des groupes écologistes voudraient que telle usine soit forcée de cesser de polluer, mais le gouvernement réplique que cela coûterait trop cher à cette compagnie, et qu'elle risquerait de fermer ses portes, et qu'il est préférable de conserver ces précieux emplois, même s'il faut pour cela sacrifier l'environnement.

On sacrifie le réel — l'environnement — au signe, l'argent. Et que dire de tous les besoins artificiels créés dans le seul but de tenir les gens employés, de tous ces gens qui travaillent dans la paperasse dans des bureaux, et des produits fabriqués pour durer le moins longtemps possible, afin d'en vendre le plus possible? Tout cela entraîne un gaspillage et une destruction non nécessaires du milieu naturel.

La pollution des âmes

Le système financier actuel entraîne aussi une pollution encore plus grave: la pollution des âmes, qui met en jeu notre salut éternel. On n'a qu'à penser à l'Etat qui encourage les loteries et le jeu pour ramasser plus d'argent, même si cela peut entraîner la ruine de bien des familles, le commerce de la drogue et du sexe; les gens qui sont mal logés ou mal nourris, faute d'argent, les personnes qui, afin d'obtenir de l'argent et pouvoir vivre, sont obligés d'accepter des emplois qui vont contre leur conscience, contre les Commandements de Dieu; des enfants qui doivent voler, se prostituer, etc. A ce sujet, le Pape Jean-Paul II écrivait dans son encyclique *Centesimus annus* (n. 38):

«En dehors de la destruction irrationnelle du milieu naturel, il faut rappeler ici la destruction encore plus grave du milieu humain, à laquelle on est cependant loin d'accorder l'attention voulue. Alors que l'on se préoccupe à juste titre, même si on est bien loin de ce qui serait nécessaire, de sauvegarder les habitats naturels des différentes espèces animales menacées d'extinction, parce qu'on se rend compte que chacune d'elles apporte sa contribution particulière à l'équilibre général de la terre, on s'engage trop peu dans la sauvegarde des conditions morales d'une "écologie humaine" authentique.»

En d'autres mots, si l'homme persiste obstinément à agir contre l'ordre voulu par Dieu — que ce soient les lois de la nature ou les lois morales — cela ne peut que se retourner contre lui. Si une société n'a aucun principe moral, même une armée de policiers ne sera pas suffisante pour ramener l'ordre et le bon sens.

La famille

Quelques lignes plus loin dans sa même encyclique, Jean-Paul II décrit les conditions de base de l'environnement «humain» qui permettent un plein épanouissement de la personne humaine :

«La première structure fondamentale pour une "écologie humaine" est la famille, au sein de laquelle l'homme reçoit des premières notions déterminantes concernant la vérité et le bien, dans laquelle il apprend ce qui signifie aimer et être aimé et, par conséquent, ce que veut dire concrètement être une personne. On pense ici à la famille fondée sur le mariage, où le don de soi réciproque de l'homme et de la femme crée un milieu de vie dans lequel l'enfant peut naître et épanouir ses capacités, devenir conscient de sa dignité et de se préparer à affronter son destin unique et irremplaçable.»

L'homme est destiné à vivre en union avec Dieu pour l'éternité. Et pour accomplir cela, la famille est nécessaire. Ceux qui se soucient de l'environnement doivent donc défendre l'institution qu'est la famille.

Tous ceux qui souhaitent un meilleur environnement, tant matériel que spirituel, se doivent d'étudier la question de l'argent, afin de savoir ce qui fait défaut dans le système financier actuel. Et ils découvriront que seul le Crédit Social peut mettre fin au gaspillage des ressources, tout en permettant l'épanouissement de la personne humaine.

Un manque de pouvoir d'achat

La cause fondamentale de la pollution de l'environnement, du gaspillage des ressources de la terre, c'est le manque chronique de pouvoir d'achat, inhérent au système financier actuel. En d'autres mots, les consommateurs n'ont jamais assez d'argent pour pouvoir acheter les produits qui existent; la population ne peut acheter ce qu'elle a elle-même produit.

La première cause du manque d'argent, c'est bien sûr le fait que les banques exigent un intérêt sur l'argent qu'elles prêtent. Les lecteurs réguliers de Vers Demain savent déjà que tout l'argent qui existe est créé par les banques, sous forme de dettes. Les banques créent de l'argent nouveau, de l'argent qui n'existait pas avant, chaque fois qu'elles accordent un prêt. Ce prêt doit être remboursé à la banque, mais grossi d'un intérêt. Le banquier exige de lui rembourser de l'argent qu'il n'a pas créé, donc de l'argent qui n'existe pas. Comme il est impossible de rembourser de l'argent qui n'existe

pas, il faut emprunter de nouveau, et les dettes s'accumulent. C'est pour cela que tous les pays du monde sont aux prises avec des dettes impayables.

Un défaut inhérent au système

Mais même si les banques ne chargeaient aucun intérêt sur l'argent qu'elles prêtent, il existerait toujours un manque de pouvoir d'achat, car jamais l'argent distribué en salaires ne peut acheter toute la production, qui comprend d'autres éléments dans ses prix.

Les économistes prétendent que la production finance automatiquement la consommation, que les salaires distribués suffisent pour acheter tous les biens mis en vente, mais les faits prouvent le contraire. L'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas fut le premier à démontrer ce manque chronique de pouvoir d'achat, et à y apporter une solution scientifique, connue sous le nom de «Crédit Social». Douglas explique ainsi ce manque de pouvoir d'achat:

Le producteur doit inclure dans ses prix tous ses coûts de production s'il désire rester en affaires. Les salaires distribués à ses employés — appelés «paiements A» — ne sont qu'une partie du coût de production du produit. Le producteur a aussi d'autres coûts de production qui ne sont pas distribués en salaires, mais qu'il doit inclure dans ses prix: les paiements pour les matériaux, les taxes, les frais bancaires, l'entretien et le remplacement des machines, etc. Douglas appelle ces paiements faits à d'autres organisations les «paiements B».

Le prix de vente du produit doit inclure tous les coûts: les salaires (A) et les autres paiements (B). Le prix de vente du produit sera donc $A + B$. Alors, il est évident que les salaires (A) ne peuvent acheter la somme de tous les coûts ($A + B$). Il y a donc un manque chronique de pouvoir d'achat dans le système. Et même si on essaie d'augmenter les salaires pour rattrapper les prix, la hausse des salaires sera incluse automatiquement dans les prix, et rien ne sera réglé. (C'est comme un chien qui court après sa queue.)

Pour pouvoir acheter toute la production, il faut donc un revenu supplémentaire en dehors des salaires, au moins égal à B. C'est ce que ferait le dividende du Crédit Social, accordé à chaque mois à chaque citoyen du pays. (Ce dividende serait financé par de l'argent nouveau créé par la nation, et non pas par les taxes des contribuables, car ce serait alors de l'argent provenant des salaires.)

Certains peuvent répliquer que les entreprises payées par les paiements «B» (celles ayant fourni la matière première, la machi-

nerie, etc.) paient des salaires à leurs propres employés, et qu'une partie des paiements «B» devient ainsi des paiements «A» (salaires). Cela ne change rien à la vérité de ce qui a été dit précédemment: c'est tout simplement un salaire distribué à une autre étape de la production, et ce salaire (A) ne distribue pas sans entrer dans un prix, qui ne peut être moindre que $A + B$; l'écart existe toujours.

Ce qui maintient le système actuel

Sans cette autre source de revenu (le dividende), il devrait y avoir théoriquement, dans le système actuel, une montagne de produits invendus. Si les produits se vendent tant bien que mal malgré tout, c'est qu'on a à la place une montagne de dettes! En effet, puisque les gens n'ont pas assez d'argent, les marchands doivent encourager les ventes à crédit pour écouler leur marchandise. Mais cela ne suffit pas pour combler le manque de pouvoir d'achat.

Alors on insistera sur le besoin de travaux qui distribueront des salaires sans augmenter la quantité de biens consommables mis en vente: les travaux publics (construction ou réparation de ponts ou de routes), la production d'armements de guerre (sous-marins, frégates, avions, etc.). Mais tout cela ne suffit pas non plus.

Alors chaque pays cherchera à avoir une «balance commerciale favorable», c'est-à-dire exporter, vendre à l'étranger plus de produits qu'on en reçoit, pour obtenir ainsi de l'étranger de l'argent qui servira à combler notre pouvoir d'achat déficient et acheter nos propres produits. Or il est impossible pour tous les pays d'avoir une «balance commerciale favorable»: si certains pays réussissent à exporter plus de produits qu'ils en importent, ça prend nécessairement aussi, en contrepartie, des pays qui reçoivent plus de produits qu'ils en envoient. Mais comme tous les pays veulent vendre à l'étranger plus de produits qu'ils en reçoivent, cela cause entre ces pays des conflits commerciaux, qui peuvent même dégénérer en conflits armés.

Alors, comme dernière trouvaille, les économistes ont découvert un endroit où envoyer nos produits sans rien risquer de recevoir en retour, un endroit où il n'y a aucun habitant: la lune, l'espace. En effet, on dépensera des milliards pour construire des fusées pour aller sur la lune ou d'autres planètes; tout cet énorme gaspillage de ressources simplement dans le but de générer des salaires qui serviront à acheter la production qui reste invendue dans notre pays. C'est le cas de le dire, les économistes sont vraiment dans la lune!

Implications environnementales

De là vous pouvez imaginer tout l'effet que ces politiques économiques insensées ont sur l'environnement. Par exemple, on parle de croissance, de la nécessité pour les pays de produire toujours plus, d'être plus compétitifs. En réalité, un pays devrait être capable d'augmenter, stabiliser ou diminuer sa production selon les besoins de sa population, et dans bien des cas, une diminution de la production pourrait s'avérer le choix le plus approprié.

En effet, si pendant deux années, on a pu fournir à chaque foyer une machine à laver devant durer 20 ans, il serait tout à fait insensé de continuer de produire encore plus de machines à laver! L'industriel américain Henry Ford aurait dit que le but d'un bon manufacturier d'automobiles devrait être de fabriquer une voiture familiale de qualité qui durerait toute la vie. La construction d'une telle voiture est techniquement possible, mais l'industrie automobile prend une place tellement considérable dans notre économie, que si de telles autos étaient construites, cela créerait un véritable chaos économique: que ferait-on de tous ces travailleurs, comment les tiendrait-on employés, au nom du sacro-saint principe du plein emploi?

Les paragraphes suivant résument très bien les effets de ces politiques économiques insensées sur l'environnement. Ils sont tirés du supplément spécial sur l'environnement intitulé *Green — Where Money is Concerned*, publié à l'été de 1991 par la publication anglaise *The Social Crediter*:



«Le portrait qui émerge de cette compréhension de l'impact du système financier est celui d'une économie menée largement par les impératifs financiers au lieu de la demande des consommateurs pour des produits tangibles de l'économie, impératifs qui amènent par conséquence de

plus en plus de produits non désirés. Les pressions financières tendant à faire de la production un but en elle-même constituent un incitatif puissant pour surutiliser et gaspiller les ressources naturelles. Dans le simple but de distribuer des salaires, on doit obligatoirement dépecer les ressources de la terre.

«Les effets de cette activité économique sur l'environnement sont énormes. Des milliers d'intrusions nuisibles sur la nature sont justifiées sous prétexte qu'elles distribuent des revenus dans les poches des gens. On accepte la production de biens de mauvaise qualité et qui, à dessein, deviennent vite démodés, parce qu'ils garantissent un remplacement rapide des biens, et soutiennent l'activité économique, en tenant le plus de monde employé possible... La production ainsi obtenue est fièrement comptabilisée dans les statistiques gouvernementales, sans se soucier de savoir si cette production dégrade les gens ou les rend fous, ou bien si elle sert réellement à quelque chose et comble vraiment un besoin des consommateurs.

«Pour décrire la situation d'une manière un peu différente, les exemples de dégradation environnementale sont, dans une grande mesure, des symptômes du problème plus profond d'un manque chronique de pouvoir d'achat parmi les consommateurs.

«Les écologistes, les "verts", dénoncent de façon routinière la croissance économique comme étant de la folie. Malheureusement, sans une compréhension précise de ce qui rend une telle croissance inévitable, ils ne peuvent suggérer rien de très concret comme solution de rechange.

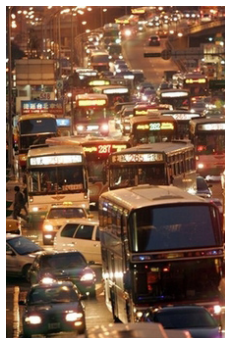
Le faux dieu du plein emploi

«Le plein emploi, un des concepts les plus idiots jamais conçus, fait évidemment partie intégrante de tout ce gâchis... Le but de l'activité économique est de rendre la vie plus agréable, et non pas le contraire. Beaucoup, sinon la plupart des emplois, sont essentiellement inutiles et dégradants. (...)

«Pourquoi le silence des écologistes au sujet de la folie de la politique de plein emploi est-il un défaut significatif (de leur discours)? Au moins en partie parce que maintenir les gens employés coûte terriblement cher, et lorsque cela est fait simplement comme un moyen détourné de distribuer des revenus, cela constitue un pur gaspillage. Tout comme plusieurs individus trouvent qu'une grande partie de l'argent qu'ils retirent de leur travail sert simplement à leur permettre de continuer à travailler, ainsi une économie qui cherche à maintenir tous les citoyens au travail finit par appliquer de vastes quantités de ressources dans ce but, sans gains nets de productivité.

«Des édifices à bureaux doivent être construits et entretenus pour loger ceux qui sont "pleinement employés"; des montagnes

de fournitures et d'équipements doivent être fabriqués pour tenir occupés ces employés de bureaux; des systèmes pour les transporter de leur maison à leur lieu de travail, et vice et versa, doivent être installés; une grande quantité de pétrole doit être extraite, raffinée, transportée puis brûlée pour les transporter et chauffer les édifices à bureaux, et ainsi de suite.



«Des années de lavage de cerveau par les médias sur la nécessité de créer des emplois nous a empêché de voir le fait que la poursuite délibérée du "plein emploi" ne peut que mener à l'inefficacité... Le plein emploi convient à des fonctionnaires bornés, mais pas à des créatures portant le sceau de la divinité. (...)

«Les écologistes visent à augmenter l'efficacité en encourageant le recyclage et la conservation, mais cela signifie moins d'emplois, donc moins d'argent dans les mains des consommateurs, moins de ventes et plus de fermetures, donc encore moins d'emplois, plus de désespoir, et la volonté de faire n'importe quoi pour avoir de l'argent... même si ça pollue le corps et l'âme.

Pour corriger le problème

«En réalité, la seule manière de faire face à ce problème de pollution et de détérioration est d'enlever l'incitatif à l'abus. Le principal moteur de gaspillage économique est l'emphase mise sur la production comme une fin, pour faire face au défaut dans le système de distribution du revenu. Enlever ce défaut du mécanisme de distribution amènerait les gens à cesser de construire des biens de capital que personne ne désire. Cela permettrait une évaluation rationnelle et équilibrée de notre situation environnementale, et offrirait la plus grande gamme possible pour corriger la situation.

«La première étape vers une régénération économique et environnementale est d'augmenter le revenu des consommateurs. Par "revenu", nous voulons bien sûr dire "pouvoir d'achat réel" — pas une dette recyclée. Les banques créent des milliards de dollars chaque jour, basés sur les richesses réelles produites par la population, et en conséquence, le pays patauge dans les dettes. On pourrait ordonner à ces mêmes institutions de créer de l'argent sans dette et, pour équilibrer les prix et le pouvoir d'achat,

L'environnement et la question de l'argent 193

distribuer cet argent sous forme de dividendes payables à tous les citoyens.

«En d'autres mots, d'une manière responsable et scientifique, rendons-nous riche financièrement, autant que nous le sommes physiquement, en richesses réelles. En fait, ce serait idiot d'être moins riche. (...)

«Contre le souhait de pratiquement tout personne consciencie, notre belle planète est ravagée et polluée de façon intensive et, dans une manoeuvre pour nous tromper, des gens affamés de pouvoir se servent de ces problèmes environnementaux pour servir leurs propres fins politiques. Lorsque nous remontons jusqu'à la source des causes de la situation actuelle, nous découvrons un système financier défectueux. Nous n'avons pas besoin de détruire le système d'argent — agir ainsi serait en effet une grave erreur — mais il est d'une importance cruciale que nous réformions ce système, afin qu'il devienne le serviteur, et non le maître, de nos aspirations.»

C'est tout notre environnement qui serait changé si le système financier était adapté aux besoins de la population. On n'aurait pas besoin d'usines immenses ni de gens quittant la campagne pour les villes à la recherche d'un emploi. On pourrait revenir à une production à l'échelle humaine.

Tous ceux qui se soucient de l'environnement, et par conséquent de l'avenir de l'humanité sur terre, tous ceux qui désirent «sauver la planète», devraient donc étudier et propager la philosophie du Crédit Social, le seul système qui mettrait l'argent au service de la personne humaine, tout en mettant fin au gaspillage des ressources naturelles.

Chapitre 40

Le gouvernement doit créer son argent Réponses à quelques questions

(Article d'Alain Pilote, paru dans Vers Demain d'octobre-novembre 1994.)

Les lecteurs réguliers de Vers Demain l'auront remarqué, la première demande des créditistes, des Bérêts Blancs du journal Vers Demain, c'est que le gouvernement fédéral reprenne son droit de créer l'argent du pays. Une fois cela chose faite, il sera possible d'appliquer les deux autres principes du Crédit Social: le dividende mensuel à chaque citoyen, et l'escompte périodique sur les prix, pour empêcher toute inflation.

Mais pour les nouveaux lecteurs, cette demande peut amener quelques questions. Nous citerons ici les plus fréquentes, en y apportant une courte réponse.

Question: ***Vous dites que le gouvernement doit créer son argent. Mais ne le fait-il pas déjà, n'y a-t-il pas les billets de la Banque du Canada ?***

Réponse: Si le gouvernement fédéral créait son argent, comment se fait-il alors qu'il ait une dette de plus de 500 milliards de dollars? La réalité, c'est que les billets de banque et les pièces de monnaie ne viennent en circulation que s'ils sont prêtés par les banques, à intérêt. De plus, cette sorte d'argent (billets de banque et pièces de monnaie, ou «argent numéraire») représente moins de 10 pour cent de l'argent du pays; l'autre sorte d'argent, représentant plus de 90 pour cent, est l'argent de chiffre créé par les banques, qu'on voit sur les chèques ou les comptes de banque.

Question: ***Pourquoi voulez-vous que le gouvernement crée l'argent? L'argent actuel des banques n'est-il pas bon ?***

Réponse: Les banques privées émettent l'argent à intérêt, sous forme de dette, ce qui crée des dettes impayables. Par exemple, supposons que la banque vous prête 100 \$, à 6 pour cent d'intérêt. La banque crée 100 \$, mais vous demande de rembourser 106 \$. Vous pouvez rembourser 100 \$, mais pas 106 \$: le 6 \$ pour l'intérêt n'existe pas, puisque seule la banque a le droit de créer l'argent, et qu'elle n'a créé que 100 \$, pas 106 \$.

En fait, lorsque la banque vous accorde, un prêt, elle vous demande de rembourser de l'argent qui n'existe pas. Le seul moyen

Le gouvernement doit créer son argent 195

de rembourser 106 \$ alors qu'il n'existe que 100 \$, c'est d'emprunter aussi ce 6 \$ à la banque, et votre problème n'est pas réglé, il n'a fait qu'empirer: vous devez maintenant 106 \$ à la banque, à 6 pour cent d'intérêt, soit 112,36 \$, et plus les années passent, plus les dettes s'accumulent, il n'y a aucun moyen de s'en sortir.

Certains emprunteurs, pris individuellement, peuvent réussir à rembourser à la banque leur prêt en entier, capital et intérêt, mais tous les emprunteurs, pris dans leur ensemble, ne le peuvent pas. Si certains réussissent à rembourser 106 \$ alors qu'ils n'ont reçu que 100 \$, c'est qu'ils ont pris le 6 \$ qui manque sur l'argent mis en circulation par les emprunts des autres, ce qui rend encore plus difficile pour les autres de rembourser leurs propres emprunts. Pour que certains soient capables de rembourser leurs prêts, il faut nécessairement qu'il y en ait d'autres qui fassent faillite. Et ce n'est qu'une question de temps avant que tous les emprunteurs, sans exception, se retrouvent dans l'impossibilité de rembourser le banquier, et cela, quel que soit le taux d'intérêt exigé.

Certains diront que si on ne veut pas s'endetter, on n'a qu'à ne pas emprunter. Mais le fait est que si personne n'empruntait d'argent de la banque, il n'y aurait pas un sou en circulation. Et cet argent emprunté de la banque ne peut pas rester en circulation indéfiniment: il doit retourner à la banque lorsque le prêt vient à échéance... accompagné de l'intérêt, évidemment.

Dettes impayables

Cela signifie que l'on veut simplement conserver la même quantité d'argent en circulation dans le pays, année après année, il faut accumuler des dettes impayables. Par exemple, si l'on veut maintenir 100 \$ en circulation dans le pays, année après année, en l'empruntant à un taux de 6%, la dette sera de 106 \$ après un an, puis de 112,36 \$ après deux ans (106 \$ plus l'intérêt de 6%), et ainsi de suite. Au bout de 70 ans, la dette aura atteint la somme de 5907,59 \$, et il n'y aura toujours que 100 \$ en circulation.

Dans le cas des dettes publiques, les banquiers se contentent de se faire payer l'intérêt sur cette dette. Est-ce une faveur qu'ils nous font? Non, cela ne fait que retarder l'impasse financière de quelques années, car au bout d'un certain temps, même l'intérêt sur la dette devient impayable. Ainsi, dans l'exemple du 100 \$ emprunté à 6%, au bout de 50 ans, l'intérêt sur la dette est de 104,26 \$, soit plus que tout l'argent en circulation. (*Voir le chapitre 34.*)

Il ne faut donc pas se surprendre que les dettes des pays civilisés atteignent des niveaux astronomiques. Par exemple, la dette du Canada, qui n'était que de 24 milliards \$ en 1975, dépasse maintenant les 500 milliards \$, et l'intérêt sur la dette coûte près de 40 milliards \$ par année, et cette part va en augmentant année après année. Alors, pour satisfaire les banquiers, le gouvernement doit couper dans toutes ses autres dépenses. Attendra-t-on que le service de la dette nécessite 100% des taxes pour changer le système, ou préférera-t-on faire crever les gens ?

Le gouvernement en a le pouvoir

Question: *Le gouvernement a-t-il le droit de créer son argent ? Cet argent serait-il aussi bon que celui des banques ?*

Réponse: Bien sûr que le gouvernement a le droit, puisque c'est lui-même qui a donné ce droit aux banques. Que le gouvernement se refuse un privilège qu'il accorde lui-même aux banques, c'est le comble de l'imbécillité ! C'est d'ailleurs le premier devoir de chaque pays souverain d'émettre sa propre monnaie, mais tous les pays aujourd'hui ont injustement cédé ce droit à des compagnies privées, les banques à charte. Le premier pays à avoir ainsi cédé à des compagnies privées son pouvoir de créer la monnaie fut la Grande-Bretagne, en 1694. Au Canada et aux États-Unis, ce droit fut abandonné en 1913.

Ce n'est pas le banquier qui donne à l'argent sa valeur, c'est la production du pays. Le banquier ne produit absolument rien, il ne fait que créer des chiffres, qui permettent au pays de faire usage de sa propre capacité de production, de sa propre richesse. Sans la production de tous les citoyens du pays, les chiffres du banquier ne valent absolument rien. Donc, le gouvernement peut très bien créer lui-même ces chiffres, représentant la production de la société, sans passer par les banques, et sans s'endetter. Alors, pourquoi le gouvernement devrait-il payer de l'intérêt à un système bancaire privé pour l'usage de son propre argent, qu'il pourrait émettre lui-même sans passer par les banques, sans intérêt, sans dette ?

Cette question fut d'ailleurs clairement posée à Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada de 1935 à 1954, lors de sa comparution devant le Comité parlementaire de la Banque et du Commerce, en avril 1939 :

«Pourquoi un gouvernement ayant le pouvoir de créer l'argent devrait-il céder ce pouvoir à un monopole privé, et ensuite emprunter ce que le gouvernement pourrait créer lui-même, et

Le gouvernement doit créer son argent 197

payer intérêt jusqu'au point d'une faillite nationale?»

Réponse de Towers: «Si le gouvernement veut changer la forme d'opération du système bancaire, cela est certainement dans le pouvoir du parlement.» En effet, la Constitution canadienne donne clairement au gouvernement fédéral ce pouvoir de créer l'argent.

Aucun danger d'inflation

Question: *N'y a-t-il pas danger que le gouvernement abuse de ce pouvoir et émette trop d'argent, et que cela fasse de l'inflation? N'est-il pas préférable de laisser ce pouvoir aux banquiers, afin de laisser ce pouvoir à l'abri des caprices des politiciens?*

Réponse: L'argent émis par le gouvernement ne serait pas plus inflationniste que celui émis par les banques: ce seraient les mêmes chiffres, basés sur la même production du pays. La seule différence, c'est que le gouvernement n'aurait pas à s'endetter ni à payer de l'intérêt pour obtenir ces chiffres.

Au contraire, la première cause de l'inflation, c'est justement l'argent créé sous forme de dette par les banques: l'inflation, ça veut dire les prix qui augmentent. Or, l'obligation pour les compagnies et gouvernements qui empruntent de ramener à la banque plus d'argent qu'il en est sorti oblige justement les compagnies à gonfler leurs prix, et les gouvernements à gonfler leurs taxes.

Quel est le moyen qu'utilise actuellement le gouverneur de la Banque du Canada pour combattre l'inflation? Précisément ce qui la fait augmenter en pratique, soit hausser les taux d'intérêts! Comme l'ont dit certains premiers ministres provinciaux, «c'est comme essayer d'éteindre un feu en l'arrosant d'essence.»

Mais il est bien évident que si le gouvernement canadien se mettait à créer ou imprimer de l'argent n'importe comment, sans aucune limite, selon les caprices des hommes au pouvoir, et sans relation avec la production existante, on aurait de l'inflation, et l'argent perdrait sa valeur. Mais ce n'est pas du tout cela que les créditeurs proposent.

Comptabilité exacte

Ce que les créditeurs de Vers Demain proposent, lorsqu'ils parlent d'argent fait par le gouvernement, c'est que l'argent soit ramené à son rôle propre, qui est d'être un chiffre qui représente les produits, ce qui en fait est une simple comptabilité. Et puisque l'argent n'est qu'un système de comptabilité, il suffirait d'établir une comptabilité exacte.

Le gouvernement nommerait une commission de comptables, un organisme indépendant, qui serait appelé «Office National de Crédit» (au Canada, la Banque du Canada pourrait très bien accomplir cette fonction, si le gouvernement lui en donnait l'ordre). Cet Office National de Crédit serait chargé d'établir une comptabilité juste, où l'argent ne serait que le reflet, l'expression financière exacte des réalités économiques: la production serait exprimée par un actif, et la destruction par un passif. Et comme on ne peut consommer plus que ce qui est produit, le passif ne pourrait jamais dépasser l'actif, et tout endettement serait impossible.

En pratique, voici comment cela fonctionnerait: l'argent nouveau serait émis par l'Office National de Crédit au rythme de la production nouvelle, et retiré de la circulation au rythme de la consommation de cette production (*La brochure de Louis Even, Une finance saine et efficace, explique ce mécanisme en détail*). Il n'y aurait donc aucun danger d'avoir plus d'argent que de produits: on aurait un équilibre constant entre l'argent et les produits, l'argent garderait toujours sa même valeur, et toute inflation serait impossible. L'argent ne serait pas émis selon les caprices du gouvernement, puisque la commission de comptables de l'Office National de Crédit ne ferait qu'agir selon les faits, selon ce que les Canadiens produisent et consomment.

La meilleure façon d'empêcher les prix de monter, c'est de les faire baisser. Le Crédit Social propose de plus un mécanisme pour abaisser les prix, appelé «escompte compensé», qui permettrait aux consommateurs de pouvoir se procurer toute la production mise en vente avec le pouvoir d'achat dont ils disposent, en abaissant le prix de vente des produits (un escompte) d'un certain pourcentage, pour que le prix total de tous les prix soit équivalent au pouvoir d'achat total disponible des consommateurs. Cet escompte est ensuite remboursé au marchand par l'Office National de Crédit.

Plus aucun problème financier

Si le gouvernement créait son propre argent selon les besoins de la société, il serait automatiquement capable de payer tout ce qu'il est capable de produire, et n'aurait plus besoin d'emprunter des institutions financières de l'étranger ou d'ici. Les seules taxes que les gens paieraient, seraient pour les services qu'ils consomment. On n'aurait plus à payer trois ou quatre fois le prix de développements publics à cause des intérêts.

Ainsi, quand il serait question d'un nouveau projet, le gouvernement se demanderait pas: «A-t-on l'argent?», mais «A-t-on les

matériaux, les travailleurs pour le réaliser?» Si oui, l'argent viendrait automatiquement financier cette production nouvelle. La population canadienne pourrait réellement vivre selon ses véritables moyens, les moyens physiques, les possibilités de production. En d'autres mots, tout ce qui est physiquement possible serait rendu financièrement possible. Il n'y aurait plus à proprement parler de problèmes financiers, la seule limite serait la capacité de production du pays. Le gouvernement pourrait financer tous les développements et programmes sociaux que la population réclamerait et qui seraient physiquement réalisables.

L'éducation du peuple par Vers Demain

Question: *Si tout ce que vous venez de dire est vrai, et qu'un système d'argent social, un argent créé par un organisme gouvernemental au nom de la société, soit si bénéfique, alors pourquoi le gouvernement fédéral ne l'applique-t-il pas immédiatement ?*

Réponse: Constitutionnellement, rien n'empêche le gouvernement de le faire immédiatement, il en a déjà le droit. C'est le gouvernement souverain qui doit être responsable de la politique monétaire du pays, et non pas des compagnies privées, dont l'objectif n'est pas du tout le bien commun, mais leur seul profit. Le 27 juillet 1961, Louis Rasminski, qui fut gouverneur de la Banque du Canada de 1961 à 1973, émettait le communiqué suivant, adressé au gouvernement:

«Si le gouvernement désapprouve la politique monétaire menée par la Banque (du Canada), il a le droit et la responsabilité d'ordonner à la Banque quelle politique elle doit suivre... et la Banque devrait avoir le devoir d'obéir à ces instructions.»

Les gouvernements, malgré leurs déclarations souvent stupides, sont parfaitement au courant de l'iniquité de la création de l'argent par des compagnies privées, mais ils n'osent pas faire face à cette puissance, par manque d'appui du peuple..

La seule chose qui manque, c'est l'éducation du peuple, pour lui démontrer la fausseté, l'absurdité et l'injustice du système financier actuel, et l'existence d'un correctif comme le Crédit Social. Seul Vers Demain dénonce le système actuel et apporte la solution créditiste. C'est donc Vers Demain que la population doit étudier. Pour cela, il faut abonner tout le monde à Vers Demain.

Chapitre 41

À César ce qui appartient à César, à Dieu ce qui appartient à Dieu

**Une chose n'appartient pas à César
du seul fait qu'il la demande.
Les droits de César sont limités
par les droits prioritaires de la personne.**

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain du 15 décembre 1960.)

C'est pour tendre un piège à Jésus, cherchant à le faire prononcer un discours compromettant, que les Pharisiens lui envoyèrent leurs disciples avec des Hérodiens, partisans de la politique de Rome, lui poser la question: «Est-il permis, ou pas permis, de payer le tribut à César?» (Matthieu 22, 17.)

Le tribut, différent de nos impôts de citoyens libres, avait un caractère d'assujettissement: c'était la contribution imposée par un vainqueur à un vaincu (Rome avait conquis la Palestine par les armes).

Notre-Seigneur commença par démasquer le jeu des envoyés: «Hypocrites, pourquoi me tendez-vous un piège?» Puis, s'étant fait montrer la «monnaie du tribut», sur laquelle était l'effigie de César, il leur dit: «Rendez donc à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu».



Ratatinement

Le but ordinaire de ceux qui citent cette phrase, c'est d'appuyer sur le devoir de payer les taxes, les impôts. Ils le font même avec beaucoup d'éloquence. La plupart du temps, d'ailleurs, ils s'arrêtent à la première moitié de la phrase: celle qui concerne César. L'autre, concernant ce qui appartient à Dieu, passe dans l'ombre,

À César ce qui appartient à César... 201

tellement César occupe de l'importance, de la place, du temps dans leur discours.

Et même dans cette première partie de la citation, il est plus que rare d'entendre faire remarquer le caractère limitatif des mots «ce qui appartient à César». Limitatif, parce que tout ne lui appartient pas. Apparemment, d'après les prédicants de l'impôt, il faudrait donner à César tout ce qu'il demande. Or, les Césars ont communément l'habitude d'avoir beaucoup d'appétit, sans trop se soucier de savoir s'il n'y a pas des choses qui sont dues à ceux qu'ils pressurent.

César, bien entendu, c'est le gouvernement. Ou mieux, les gouvernements, car on a autant de Césars qu'il y a d'échelons dans la structure politique du pays. Au Canada: Césars municipaux, Césars provinciaux, Césars fédéral. En attendant qu'on nous afflige d'un César «supranational» à juridiction mondiale, pour couronner la pyramide.

Mais est-ce qu'une chose «appartient à César» par le seul fait qu'il la demande?

Limites au pouvoir de César

«Rendre à César ce qui appartient à César» ne doit pas être invoqué pour autoriser César à prendre ce qui ne lui appartient pas. Ni pour lui permettre d'enlever au peuple ce qui appartient au peuple pour le passer à Mammon. Or, le gouvernement, tous les gouvernements aujourd'hui commettent ces deux fautes-là.

S'il faut rendre à César ce qui appartient à César, il faut d'abord, et avec plus de scrupule, laisser à la personne ce qui appartient à la personne, laisser à la famille ce qui appartient à la famille.

La personne a priorité sur toutes les institutions, financières, économiques ou politiques, priorité sur les gouvernements eux-mêmes. On ne saurait trop le répéter, tellement l'idée contraire prévaut généralement dans la pratique.

«La personne humaine doit être placée au premier rang des réalités terrestres.» (Pie XI, encyclique *Divini Redemptoris*.)

«C'est la personne humaine que Dieu a placée au faite de l'univers visible, la faisant, en économie comme en politique, la mesure de toute chose.» (Pie XII, lettre au président des Semaines Sociales de France, le 14 juillet 1946.)

La personne naît dans une famille. Elle est élevée dans une famille. La famille est la seule société temporelle établie directement par Dieu. C'est d'ailleurs la cellule du corps social.

202 Chapitre 41

Lorsqu'un César, le César municipal, enlève à une famille la maison où elle élève ses enfants, pour la seule raison que cette famille n'a pas assez d'argent pour payer ses taxes, ce César-là vole cette famille d'un bien à elle, dont elle a besoin pour la vie normale des personnes qui la composent. César se fait voleur.

De même, lorsqu'un César, provincial ou fédéral, par ses impôts, par ses taxes, directes ou indirectes, tranche dans le revenu nécessaire à la vie d'une personne, d'une famille, ce César-là vole la personne, la famille, d'un bien qui lui appartient. César se fait voleur.

César n'a pas ce droit-là. Il ne lui est pas permis de vivre aux dépens de la vie normale de la personne, au détriment de la vie de la famille, cellule de la société. C'est porter atteinte à la santé de la société elle-même. De par sa fonction propre, César doit, au contraire, protéger les droits et les biens des personnes, des familles.

La part de César

Mais il faut tout de même rendre à César ce qui appartient à César. Oui, lui accorder, non pas tout ce dont il veut ou peut s'emparer, mais *ce qui lui appartient*.

Et qu'est-ce qui appartient à César? Nous croyons pouvoir le définir ainsi: Ce qui est nécessaire à César pour accomplir ses fonctions.

Cette définition semble admise implicitement par César lui-même, par le gouvernement, quand il dit à ceux qui se plaignent du fardeau des impôts: «Plus le peuple demande de choses au gouvernement, plus le gouvernement a besoin de moyens pour l'accomplir.» C'est vrai. Mais pour accomplir ses fonctions propres, César ne doit pas recourir à des moyens qui empêchent les personnes, les familles d'accomplir les leurs.

D'ailleurs, César est toujours tenté, pour accroître son importance, de s'emparer de fonctions qui sont bien plus du domaine des familles, des organismes dits inférieurs, que du sien propre. Puis, encore, les citoyens recourraient bien moins à César, si César commençait par supprimer un obstacle que lui seul a le pouvoir de supprimer — l'obstacle artificiel créé par un système financier en désaccord avec les immenses possibilités de satisfaire les besoins matériels normaux de tous les individus, de toutes les familles du pays.

Parce qu'il n'accomplit pas ce redressement, que lui seul peut accomplir, César sort de son rôle, accumule des fonctions, s'en

autorise, pour imposer des charges lourdes, parfois ruineuses, aux citoyens et aux familles. Il devient ainsi l'instrument d'une dictature financière qu'il devrait abattre, et l'oppresseur de citoyens et de familles dont il est censé protéger la vie et les biens.

La vie de l'individu n'appartient pas à César, mais à Dieu. C'est un bien sur lequel Dieu seul a droit, que personne, pas l'individu lui-même, n'a le droit de supprimer ni de raccourcir délibérément. Et si César, par ses exactions, coupe la vie d'un individu, s'il le place dans des conditions qui abrègent ses jours, alors César prend ce qui ne lui est pas dû, ce qui appartient à Dieu.

La personne et la famille sont une création de Dieu, que César ne doit ni détruire ni s'approprier, dont il doit au contraire protéger l'intégrité et les droits contre quiconque cherche à y porter atteinte.

Devant les besoins de César

Mais César a tout de même des fonctions à accomplir qu'on ne peut songer à confier à des particuliers. Il est des services et des biens matériels qu'on ne peut bien obtenir que de César — disons, par exemple, une armée pour défendre le pays en cas d'attaque, une police pour maintenir l'ordre contre ceux qui voudraient le troubler, la construction de routes, de ponts, de moyens publics de communication entre les diverses agglomérations du pays. Il faut bien fournir à César les moyens de rendre ces services et de procurer ces facilités à la population.

Certainement. Mais de quoi César a-t-il besoin pour y pourvoir ? Il a besoin de ressources humaines et de ressources matérielles. Il a besoin de pouvoir employer des hommes et utiliser des matériaux, des forces motrices et autres moyens de production.

César a besoin d'une partie de la capacité de production du pays. Et dans un régime démocratique, c'est aux représentants attitrés du peuple qu'il appartient de déterminer quelle part de la capacité de production du pays pourra être dérivée vers les besoins de César.

Si l'on veut bien penser ainsi en termes de réalités, on admettra qu'il n'y a aucune difficulté à accorder à César une partie de la capacité de production du pays, tout en laissant à la disposition des besoins privés une capacité de production capable de répondre abondamment à tous leurs besoins normaux.

Employons le mot «taxer» dans son sens non rétréci de «mettre à contribution». On pourra dire que les besoins privés comme

204 Chapitre 41

les besoins publics taxent (mettent à contribution) la capacité de production du pays. Quand je demande une paire de chaussures, je taxe la capacité de production de chaussures. Quand le César provincial fait construire un kilomètre de route, il taxe la capacité de production de routes pour une longueur d'un kilomètre. Avec la capacité moderne de production, il ne semble pas que la construction de routes nuise à la fabrication de chaussures.

C'est quand on cesse de considérer la situation en termes de réalités, pour s'exprimer en termes d'argent, que les difficultés commencent. La taxe prend alors un autre aspect et porte sur un autre endroit, sur les porte-monnaie. Si César taxe mon revenu de 60\$ comme contribution pour sa route, alors il m'enlève l'équivalent d'une paire de chaussures pour faire sa route. Pourquoi cela, alors que la capacité de production du pays pouvait lui fournir sa route sans m'enlever ma paire de chaussures ?

Pourquoi ? — Parce que le système d'argent fausse les faits.

— Mais il faut bien que César paie les hommes qu'il emploie. Il faut bien qu'il paie les matériaux qu'il achète d'un producteur de matériaux.

— Assurément. Mais en définitive, qu'est-ce qu'il fait quand il paie, disons, 400 \$ à un ingénieur ? Il donne à cet ingénieur le droit de demander pour 400 \$ de produits ou de services à la capacité de production du pays. Est-il nécessaire, pour satisfaire les besoins de l'ingénieur, de me priver du droit à une paire de chaussures ? La capacité de production du pays ne peut-elle pas répondre aux besoins de l'ingénieur sans diminuer la production de chaussures ?

Tout est là. Tant que la capacité de production du pays n'est pas épuisée, il n'y a nullement besoin de taxer le secteur privé pour subvenir au secteur public.

Or, la capacité de production du pays est loin d'être épuisée, quand le problème du jour est justement de trouver des emplois pour des bras qui s'offrent et pour des machines en attente.

Si les moyens de paiement créent un problème, c'est parce qu'ils ne correspondent pas aux moyens de production. Les permis de tirer sur la capacité de production sont très inférieurs à la capacité de production disponible.

Cette pénurie de de permis est une situation injustifiable, surtout quand le système d'argent est, comme aujourd'hui, un système de chiffres, une comptabilité. Si la comptabilité monétaire ne correspond pas à la capacité de production, ce n'est pas la faute

des producteurs, ni de ceux qui ont besoin de la production. Ce sont les contrôleurs de l'argent et du crédit financier qui rationnent les permis en face d'une capacité de production non utilisée qui ne demande pas mieux que de servir.

Les citoyens ne peuvent pas eux-mêmes corriger cette déformation des réalités par le système financier. Mais César, lui, peut le faire. Puisqu'il est César, puisqu'il a la charge et le pouvoir de veiller au bien commun, il peut et il devrait ordonner aux contrôleurs du système financier d'accorder leur mécanisme au réel.

Tant que César refuse ce redressement, il se fait le serviteur, l'instrument de la dictature financière; il déchoit de ses fonctions, et les impôts qu'il demande aux termes de cette fausseté financière ne lui sont pas dus. «La taxation moderne» est un vol légalisé», a bien dit Douglas. César n'a pas le droit de légaliser un vol.

Personne ne refuse à César de taxer la capacité de production du pays pour les besoins publics — tant du moins qu'il ne prendra pas une telle part que la part restante ne pourrait plus suffire à la demande des besoins privés. Et encore une fois, les parlements sont là pour y voir. Malheureusement, les parlements aussi en sont venus à borner leur vision aux limites posées par le système d'argent.

Si toute la capacité de production du pays était représentée par une capacité financière équivalente entre les mains de la population, oh! alors on pourrait de quelque manière empêcher la population de l'employer entièrement pour ses besoins privés, afin de ne pas priver César de ses nécessités. Et encore, même alors, il faudrait que cela se fasse sans priver les personnes et les familles de leur part à une quantité suffisante au moins pour leurs besoins essentiels (nourriture, vêtement, logement, chauffage, soins médicaux).

Répétons-le, ce n'est pas le cas. Non seulement la capacité de production du pays n'est que partiellement utilisée, mais, collectivement, la population n'est même pas capable de payer tout ce qu'elle produit. Les dettes privées, industrielles et publiques, en sont la manifestation évidente.

Mammon

Cette somme de dettes, pour de la production réalisée, plus la somme de privations causée par la non-production due à un défaut d'argent, représentent le sacrifice exigé par la dictature financière. Par Mammon.

Or, Mammon n'est pas un César légitime. On n'a rien à rendre à Mammon, parce que rien n'appartient de droit à Mammon. Mammon est un intrus, un usurpateur, un voleur, un tyran.

Et Mammon est devenu le souverain suprême, au-dessus de César, au-dessus des plus puissants Césars du monde.

César est devenu l'instrument de Mammon, perceuteur de taxes pour Mammon.

Si César a besoin d'une partie de la capacité de production du pays pour accomplir ses fonctions, il a aussi terriblement besoin de surveillance. Et il doit être réprimandé lorsqu'au lieu d'être une institution au service du bien commun, il s'est fait le serviteur, le valet de la tyrannie financière.

Le grand désordre moderne, qui s'est développé comme un cancer formidable pendant que de merveilleux progrès dans la production auraient dû affranchir les hommes des soucis matériels, c'est qu'on a tout référé à l'argent, comme à une réalité. C'est d'avoir laissé à des individus le droit de réglementer les conditions de l'argent, non pas en composites de réalités, mais en fonction de leurs propres profits et de la consolidation de leur pouvoir despotique sur la vie économique tout entière.

L'argent né avec la production

Il est une autre occasion, moins citée et pourtant bien intéressante, où Jésus eut affaire avec l'impôt. Et cette fois-là, il ne s'agissait pas d'un tribut au vainqueur, mais d'un impôt établi par la nation juive elle-même. (Matthieu 17, 24-36.) Les perceuteurs de cette taxe vinrent trouver saint Pierre et lui demandèrent: «Votre maître (Jésus) ne paie-t-il pas le didrachme de l'impôt?» Jésus dit à Pierre: «Va à la mer, tire le premier poisson qui montera, ouvre-le; tu trouveras dans son ventre un statère, et tu le donneras aux perceuteurs pour toi et pour moi.» Pierre, pêcheur de son métier, se tira très bien d'affaire.

Cette fois-là, l'argent naquit avec la production. Le gouvernement ne peut faire de miracle, mais il peut très bien ordonner le système monétaire de sorte que l'argent soit basé sur la production, en rapport avec la production. Faire chiffrer la capacité de production du pays, et faire chiffrer en conséquence les moyens de paiement pour les deux secteurs: privé et public. Ce serait plus conforme au bien commun que d'abandonner ce contrôle de l'argent et du crédit à l'arbitraire des grands-prêtres de Mammon.

À César ce qui appartient à César... 207

«Les contrôleurs de l'argent et du crédit sont devenus les maîtres de nos vies, et personne ne peut plus respirer sans leur permission» (Pie XI, encyclique *Quadragesimo Anno*), en autant seulement qu'ils le permettent.

Nous refusons cette dictature implacable de Mammon. Nous condamnons la déchéance de César. Nous ne reconnaissons pas à un César «déchu de ses nobles fonctions» le droit de dépouiller les individus et les familles pour Mammon, ni pour se conformer aux règlements à base de cupidité et de fausseté de Mammon.

La dictature de Mammon est ennemie à la fois de César et de Dieu, de la personne humaine créée par Dieu, de la famille instituée par Dieu.

Les créditistes travaillent à libérer de cette dictature. En même temps, ils se trouvent à travailler pour libérer César de son assujettissement. A ce titre, les créditistes sont à l'avant de ceux qui, dans le concret, sur la terre des hommes, veulent rendre à César ce qui lui appartient, à la personne créée à l'image de Dieu ce qui lui appartient, à la famille instituée par Dieu ce qui lui appartient, à Dieu ce qui appartient à Dieu.



Chapitre 42

Pour une meilleure compréhension du Crédit Social

(Article d'Alain Pilote, paru dans *Vers Demain* de mars-avril 1995.)

Imprimer de l'argent... sans limites ?

Les banquiers internationaux craignent tellement l'application du Crédit Social, qui mettrait justement fin à leur contrôle de la vie économique, qu'ils ont tout essayé pour stopper sa progression dans les esprits. Alors, une des tactiques favorites des Financiers sera de falsifier ces principes et de les présenter d'une façon absurde et ridicule dans les médias, pour empêcher que davantage de gens y adhèrent.

Nous en avons eu un exemple tout récemment, avec le journal *La Voix de l'Est* de Granby du 8 décembre dernier (1994), qui rapportait que la députée de Shefford, Diane St-Jacques, avait déposé à la Chambre des Communes la pétition des Bérêts Blancs pour demander d'effacer la dette nationale. (Ils l'avaient appris dans *Vers Demain*, et avaient même reproduit une partie de notre journal montrant la photo de la députée.) Mais voilà que les journalistes de *La Voix de l'Est* prétendent que ce que les Bérêts Blancs demandent dans leur pétition, c'est «d'imprimer de l'argent pour effacer la dette», ce qui est «irréaliste, complètement farfelu» et entraînerait une «inflation épouvantable», et s'empressent d'ajouter que cela prouve que «les Bérêts Blancs ne connaissent absolument rien en économie.»

Ces journalistes de *La Voix de l'Est* ont raison de dire que «d'imprimer de l'argent pour payer la dette» est complètement farfelu, mais ils sont tout à fait malhonnêtes en disant que c'est ce que les Bérêts Blancs préconisent. S'ils avaient voulu faire un reportage honnête, ils n'avaient qu'à contacter le bureau de *Vers Demain*, ou tout simplement lire l'article qui précédait celui qu'ils ont cité, et qui expliquait très bien le sens de notre pétition: «Quand nous, du journal *Vers Demain*, demandons dans notre pétition d'effacer les dettes publiques, c'est exactement ce que cela veut dire: les effacer, et non pas les rembourser, et encore moins imprimer de l'argent pour les rembourser.» Ce que les Bérêts Blancs préconisent, c'est justement d'émettre l'argent selon la production. Mais ça, les journalistes de *La Voix de l'Est* semblent incapables de le comprendre...

ou n'ont pas l'honnêteté de le dire. Nous n'avons donc aucune félicitations à faire à ces journalistes pour leurs propos mensongers et leur campagne de désinformation.

Cet argument farfelu, qui dit que les Bérêts Blancs veulent «imprimer de l'argent sans limites», n'est pas nouveau, c'est même l'argument préféré des Financiers, qu'ils n'ont pas cessé de colporter depuis des années, pour nuire aux véritables principes du Crédit Social. C'est même ce que la plupart des livres d'économie répètent faussement.

Alors, quand on leur parle de Crédit Social, ceux qui n'ont jamais lu Vers Demain ne font que répéter les mensonges des financiers: «Votre affaire, le Crédit Social, ça ne tient pas debout! Voyons donc, imprimer de l'argent comme ça sans arrêt, ça va faire de l'inflation!» Et en disant cela, ils pensent avoir tout dit du Crédit Social, alors qu'ils ignorent tout du sujet, ne connaissant absolument rien de la circulation de l'argent sous un système créditiste, rien de l'escompte compensé ou du dividende.

Ce dont ils ont entendu parler, c'est d'un *faux Crédit Social*, d'une version falsifiée par les Financiers. Voici donc un résumé du *vrai Crédit Social*, basé sur les deux brochures de Louis Even, *Qu'est-ce que le vrai Crédit Social?*, et *Une finance saine et efficace*.

Comptabilité exacte

Tout d'abord, définissons les mots «crédit social»: au lieu d'avoir un argent créé par les banques, à intérêt, un *crédit bancaire*, on aurait un argent créé sans dette par la société, un *crédit social*. Le système du Crédit Social ne vise à rien d'autre qu'à faire de l'argent un reflet exact des réalités économiques. Il n'est donc aucunement question dans le Crédit Social d'émettre ou imprimer de l'argent n'importe comment, de façon irresponsable ou sans limites (comme se plaisent à le faire croire les Financiers), ou selon les caprices des politiciens au pouvoir. La vraie méthode proposée, la voici:

Le gouvernement nommerait une commission de comptables, un organisme indépendant appelé «Office National de Crédit», qui serait chargé d'établir une comptabilité exacte: l'argent serait émis au rythme de la production, et retiré de la circulation au rythme de la consommation. On aurait ainsi un équilibre constant entre la capacité de produire et la capacité de payer, entre les prix et le pouvoir d'achat.

Ce que les Bérêts Blancs demandent, c'est que le gouvernement cesse d'emprunter des banques privées de l'argent qu'il peut

210 Chapitre 9

créer lui-même sans intérêt, par sa banque centrale. Même le premier gouverneur de la Banque du Canada, Graham Towers, admettait en 1939 devant un comité de la Chambre des Communes que cela était parfaitement faisable, lorsqu'on lui demanda pourquoi un gouvernement devrait-il payer de l'intérêt pour de l'argent qu'il peut créer lui-même sans intérêt.

Pendant la deuxième guerre mondiale, la Banque du Canada a créé jusqu'à 50% de l'argent du pays, sans inflation. Aujourd'hui, elle en crée moins de 2%. Le reste, 98%, est créé par les banques sous forme de prêts. Bien des gens ignorent ce fait, et ne savent pas que les banques privées, contrairement aux autres prêteurs, créent l'argent qu'elles prêtent, et qu'elles ne prêtent pas l'argent de leurs déposants.

Que l'argent soit créé par la Banque du Canada ou les banques privées, il faut bien qu'il soit créé quelque part. Il s'agit des mêmes chiffres, basés sur la même production du pays. La seule différence (et elle est de taille !), c'est que si le gouvernement emprunte de sa propre banque centrale, il n'encourt aucune dette.

100 dollars créés sans intérêt par la Banque centrale, ou 100 dollars créés avec intérêt par une banque privée: lequel des deux va créer de l'inflation? Même un enfant de dix ans trouverait tout de suite la réponse: c'est celui qui est créé avec intérêt par la banque privée. L'inflation, c'est la hausse des prix, causée par la hausse des coûts de production, et les intérêts à payer par les producteurs aux banques font partie de ces coûts.

Ce qui est tout à fait incroyable et contraire à la logique la plus élémentaire, c'est que les économistes disent que pour arrêter l'inflation (la hausse des prix), il faut augmenter les taux d'intérêt, alors qu'au contraire, toute hausse des taux d'intérêt fait nécessairement augmenter les prix. Le système «farfelu», ce sont eux qui le préconisent, pas les créditistes de Vers Demain.

Mais le Crédit Social ne se limite pas seulement à une simple question de création d'argent. Il y a aussi le dividende, et l'escompte compensé.

Le dividende

Parce que les salaires ne suffisent pas pour acheter toute la production existante (les salaires ne forment qu'une partie des coûts de production de n'importe quel article), l'Office National de Crédit distribuerait à chaque citoyen un dividende mensuel, une somme d'argent pour combler le pouvoir d'achat, et pour assurer à chacun une part des biens du pays. Ce dividende serait basé sur les deux

plus grands facteurs de la production moderne, l'héritage des richesses naturelles et des inventions des générations passées, tous deux dons gratuits de Dieu, qui appartiennent donc à tous. Ceux qui seraient employés dans la production recevraient encore leur salaire, mais tous, salariés comme non-salariés, recevraient le dividende.

La formule du dividende serait infiniment préférable au bien-être social, l'assurance-chômage et autres lois actuelles de sécurité sociale, car il ne serait pas pris dans les taxes de ceux qui travaillent, mais serait financé par de l'argent nouveau, créé par l'Office National de Crédit. Personne ne se ferait donc vivre par les taxes des contribuables; ce serait un héritage dû à tous les citoyens du pays, qui sont pour ainsi dire tous actionnaires de la compagnie Canada Limitée.

Et contrairement au bien-être social, ce dividende serait sans enquête, il ne pénaliserait donc pas ceux qui veulent travailler. Loin d'être une incitation à la paresse, il permettrait aux gens de s'occuper dans l'activité de leur choix, celle où ils ont des talents. D'ailleurs, si les gens arrêtaient de travailler, le dividende baisserait automatiquement, puisqu'il est basé sur la production existante. Sans ce revenu non lié à l'emploi, le progrès devient non plus un allié de l'homme, mais une malédiction, puisqu'en éliminant le besoin de labeur humain, il fait perdre aux travailleurs leur seule source de revenu.

Finance des travaux publics

Comment se ferait le financement des services et travaux publics avec un tel système d'argent social? Chaque fois que la population désirerait un nouveau projet public, le gouvernement ne se demanderait pas: «A-t-on l'argent?», mais: «A-t-on les matériaux, les travailleurs pour le réaliser?» Si oui, l'Office National de Crédit créerait automatiquement l'argent nécessaire pour financer cette production nouvelle.

Supposons, par exemple, que la population désire un nouveau pont, dont la construction coûte 50 millions \$. L'Office National de Crédit crée donc 50 millions \$ pour financer la construction de ce pont. Et puisque tout argent nouveau doit être retiré de la circulation lors de la consommation, ainsi l'argent créé pour la construction du pont devra être retiré de la circulation lors de la consommation de ce pont.

De quelle manière un pont peut-il être «consommé»? Par usure ou dépréciation. Supposons que les ingénieurs qui ont construit ce

212 Chapitre 42

pont prévoient qu'il durera 50 ans; ce pont perdra donc un cinquième de sa valeur à chaque année. Puisqu'il a coûté 50 millions \$ à construire, il subira donc une dépréciation d'un million \$ par année. C'est donc un million de dollars qui devront être retirés de la circulation à chaque année, pendant 50 ans. Au bout de 50 ans, le pont sera complètement payé, sans un sou d'intérêt ni de dette.

Est-ce que ce retrait d'argent se fera par les taxes? Non, cela n'est nullement nécessaire, dit Douglas, le concepteur du système du Crédit Social. Il existe une autre méthode bien plus simple pour retirer cet argent de la circulation, celle de l'ajustement des prix (appelé aussi escompte compensé).

D'ailleurs, sous un système de crédit social, les taxes diminueraient de façon drastique, et la plupart disparaîtraient tout simplement. Le juste principe à observer, c'est que les gens ne paient que pour ce qu'ils consomment. Par contre, il serait injuste de faire payer à la population de tout le pays des services qui ne sont offerts que dans une rue ou une municipalité, comme le service d'eau, d'égoût ou de vidange; ce sont ceux qui bénéficient de ces services qui auraient à payer la municipalité qui les fournit.

L'ajustement des prix

De quelle manière cet ajustement des prix fonctionnerait-il? L'Office National de Crédit serait chargé de tenir une comptabilité exacte de l'actif et du passif de la nation, ce qui ne nécessiterait que deux colonnes: d'un côté, on inscrirait tout ce qui est produit dans le pays durant la période en question (l'actif), et de l'autre, tout ce qui est consommé (le passif). Le 1 million \$ de dépréciation annuelle du pont, de l'exemple mentionné plus haut, serait donc inscrit dans la colonne «passif» ou «consommation», et ajouté à toutes les autres formes de consommation ou disparition de richesse durant l'année.

Douglas fait aussi remarquer que le vrai coût de la production, c'est la consommation. Dans l'exemple du pont, le prix comptable était de \$50 millions. Mais le prix réel du pont, c'est tout ce qu'il a fallu consommer pour le produire. S'il est impossible de déterminer pour un seul produit quel a été son prix réel, on peut, par contre, facilement savoir quel a été, durant une année, le prix réel de toute la production du pays: c'est tout ce qui a été consommé dans le pays durant la même période.

Ainsi, si les comptes nationaux du Canada montrent que, dans une année, la production privée, la production de biens consom-

Meilleure compréhension du Crédit Social 213

mables, a été de 500 milliards \$, et que pendant la même année, la consommation totale a été de 400 milliards \$, cela veut dire que le Canada a été capable de produire pour une valeur de 500 milliards de produits et services, tout en ne dépensant, ou consommant, que pour une valeur de 400 milliards. Autrement dit, cela démontre qu'il en a coûté réellement 400 milliards pour produire ce que la comparabilité des prix établit à 500 milliards.

Le vrai prix de la production est donc de 400 milliards. La population doit donc pouvoir obtenir le fruit de son travail, la production de 500 milliards, en payant seulement 400 milliards. Car il a été bien établi plus tôt que l'argent ne doit être retiré que selon la consommation: s'il s'est consommé pour 400 milliards de produits et services, on ne doit retirer de la circulation que 400 milliards, ni plus ni moins.

Escompte sur les prix

Comment faire pour que les consommateurs canadiens puissent obtenir pour 500 milliards \$ de produits et services tout en ne payant que 400 milliards \$? C'est très simple, il suffit de baisser le prix de vente de tous les produits et services de 1/5, soit un escompte de 20%: l'Office National de Crédit décrète donc un escompte de 20% sur tous les prix de vente pendant le terme suivant. Par exemple, le client n'aura qu'à payer 400 dollars pour un article étiqueté 500 dollars.

Mais s'il ne veut pas faire faillite, le marchand doit quand même récupérer 500 \$ pour la vente de cet article, et non pas seulement 400 \$, car ce prix de 500 \$ inclut tous ses frais. C'est pourquoi on parle d'un escompte «compensé»: dans ce cas-ci, le marchand sera compensé par l'Office National de Crédit, qui lui enverra le 100 \$ qui manque.

Pour chacune de ses ventes, le marchand n'aura qu'à présenter ses bordereaux de vente à l'Office National de Crédit, qui lui remboursera l'escompte accordé au client. Ainsi, personne n'est pénalisé: les consommateurs obtiennent les produits qui, sans cela, resteraient invendus, et les marchands récupèrent tous leurs frais.

Inflation impossible

Grâce à ce mécanisme de l'escompte sur les prix, toute inflation serait impossible: en effet, l'escompte fait baisser les prix. Et l'inflation, ce sont les prix qui montent. La meilleure manière d'empêcher les prix de monter, c'est de les faire baisser! De plus, l'es-

214 Chapitre 42

compte sur les prix est exactement le contraire de la taxe de vente: au lieu de payer les produits plus cher par des taxes, les consommateurs les paient moins cher grâce à cet escompte. Qui pourrait s'en plaindre?

On voit bien alors que ceux qui disent que le Crédit Social va faire de l'inflation, parlent à travers leur chapeau, car ils ignorent l'existence de l'escompte compensé. Bien sûr, s'il n'était question dans le Crédit Social que d'imprimer de l'argent et rien d'autre, les craintes de l'inflation seraient justifiées, mais justement, le Crédit Social possède une technique pour faire face à tout danger d'inflation.

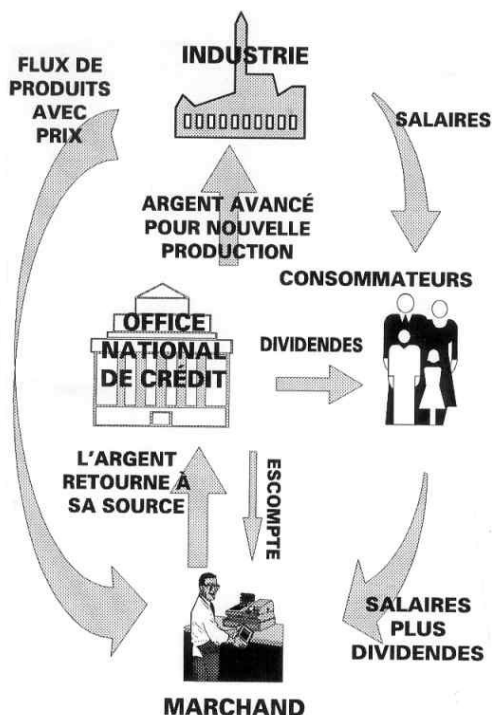
Il existe trois principes de base dans le Crédit Social: 1. l'argent émis sans dette par le gouvernement, représentant de la société, selon la production, et retiré de la circulation selon la consommation; 2. le dividende mensuel à tous les citoyens; 3. l'escompte compensé. Les trois sont nécessaires; c'est comme un trépied: enlevez un de ces trois principes, et le reste ne tient plus.

Toute cette technique du Crédit Social, telle qu'expliquée très brièvement ci-haut, n'a qu'un but: financer la production des biens qui répondent aux besoins; et financer la distribution de ces biens pour qu'ils atteignent les besoins. En examinant la circulation du crédit sur le schéma ci-dessous, on s'apercevra que l'argent ne s'accumule en aucun temps, qu'il ne fait que suivre le mouvement de la richesse, entrant en circulation au rythme de la production, et prenant la voie du retour vers sa source (l'Office National de Crédit) au rythme de la consommation (lorsque les produits sont achetés chez le marchand). En tout temps, l'argent demeure un reflet exact de la réalité: de l'argent apparaît lorsqu'un nouveau produit apparaît, et cet argent disparaît lorsque le produit disparaît (est consommé). Où est l'inflation là-dedans?

* * *

Tout cela ouvre des horizons et possibilités insoupçonnés. Pour que ces possibilités deviennent réalités, il faut que tous connaissent le Crédit Social. Et pour cela, il faut que tous reçoivent Vers Demain. Ami lecteur, c'est là que votre responsabilité entre en jeu: vous qui avez compris le Crédit Social, c'est votre devoir de le faire connaître aux autres, en sollicitant autour de vous l'abonnement à Vers Demain. Bon succès!

La circulation de l'argent *Dans un système de Crédit Social*



De l'argent est avancé au producteur (industrie) par l'Office National de Crédit, pour la production de nouveaux biens, ce qui amène (flèche de gauche) un flux de produits étiquetés avec des prix et (flèche de droite), des salaires distribués aux employés. Puisque les salaires ne suffisent pas pour acheter toute la production, l'Office de Crédit comble la différence par l'émission d'un dividende périodique à tous les citoyens. La rencontre des consommateurs et des produits se fait chez le marchand, et lorsqu'un produit est acheté (consommé),

l'argent qui avait été avancé au début de la production de ce produit retourne à sa source, l'Office National de Crédit, ayant ainsi accompli sa fonction et terminé sa course dans le circuit financier, puisque le produit a atteint le consommateur. En tout temps, il y a une égalité entre les moyens d'achat entre les mains de la population, et les prix à payer pour les biens consommables mis en vente sur le marché.

Chapitre 43

Crédit Social et commerce international

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain du 15 mars 1944.)

Une question, une réponse

Il n'est pas rare d'entendre l'objection suivante contre le Crédit Social:

«Mais comment va se faire le commerce international avec l'argent du Crédit Social? Comment cet argent-là va-t-il être accepté à l'étranger?»

Une réponse très simple:

«La nature de l'argent du Crédit Social serait exactement la même que la nature de l'argent d'aujourd'hui. Même forme et même sorte de métal ou de papier, même manière de tenir les comptes et de transférer les débits et les crédits».

La question tombe donc d'elle-même.

Toutefois, quelques notions sur le commerce international auront l'avantage de montrer que, sous un régime créditiste, le commerce international rencontrerait beaucoup moins de frictions que sous le régime actuel, même si le régime créditiste n'existait que d'un côté de la frontière.

Importations et exportations

Le commerce international consiste dans les échanges commerciaux dépassant les frontières du pays.

Acheter du café au Brésil, des oranges en Floride ou en Californie, de la soie au Japon, du coton aux Etats-Unis, du vin en France, de la coutellerie en Angleterre, c'est, pour les Canadiens, faire des importations. C'est du commerce international. Les importations font venir des produits de l'étranger.

Vendre du papier canadien à New-York, du blé canadien en Europe, du nickel à l'Allemagne, de l'aluminium au Japon, du poisson à l'Italie, du bacon aux Anglais, c'est pour le Canada faire des exportations. C'est encore du commerce international. Les exportations font sortir les produits du pays et les expédient à l'étranger.

Le commerce international est une chose saine. C'est tout à fait dans l'ordre providentiel. Le bon Dieu a donné toute la terre à

l'homme. Il a placé sur la terre tout ce qu'il faut pour les besoins temporels de l'humanité entière. Mais il n'a pas placé toutes les choses dans chaque petit coin du globe.

Certains pays produisent facilement et en abondance certains biens; d'autres produisent mieux et abondamment d'autres choses. Il est donc avantageux pour les hommes de pays différents de faire entre eux des échanges de leurs surplus.

Les produits traversent les frontières

Dans le commerce international, les produits passent d'un pays à un autre, dans les deux sens, tout comme, en dedans de notre pays, les produits des villes passent aux campagnes et les produits des campagnes passent aux villes.

Chez le marchand de votre village, vous pouvez voir, groupés ensemble, des produits des villes et des produits des campagnes.

Mais, chez le même marchand de votre village, vous trouvez aussi des choses qui ne sortent ni de nos champs ni de nos villes. Vous trouverez du riz qui vient de Chine, du thé qui vient de Ceylan, du café du Bréail, des bananes des Antilles, des livres de France, et que d'autres choses encore, de presque tous les pays du monde. Elles sont là, semble-t-il, aussi naturellement que les pommes de terre de la ferme voisine.

Si vous alliez dans des pays étrangers, vous y trouveriez aussi naturellement des produits canadiens. Vous mangeriez du bacon canadien à Londres; vous trouveriez de la farine d'Alberta dans les boulangeries de France, du poisson de Gaspésie sur les tables de Rome, du papier de la province de Québec dans les grandes imprimeries de New-York.

L'argent ne traverse pas les frontières

Mais trouveriez-vous aussi facilement de l'argent chinois, japonais, turc, français, italien, ou autre, dans les porte-monnaie et les tiroirs du Canada?

Les produits traversent, mais l'argent ne traverse point comme les produits.

Voilà qui démontre immédiatement que l'argent n'a rien à faire avec le goût de l'étranger. Ce sont les produits qui ont affaire au goût des consommateurs où qu'ils soient. On prend le riz chinois si on l'aime, le thé vert du Japon si on l'aime; mais on ne s'inquiète pas une minute de savoir si le tael chinois ou le yen japonais sont

218 Chapitre 43

en or, en argent, en papier, en caoutchouc, en chiffres ou en hiéroglyphes.

Le produit est universel; mais l'argent est par essence une chose interne. Une réforme monétaire dans un pays n'a rien à voir avec les goûts, les idées ou les gouvernements des autres pays.

Produits payés par des produits

Donc, l'argent ne traverse point les frontières comme les produits; et, dans le commerce international, les produits sont payés par des produits ou des services. S'ils ne le sont pas immédiatement, il y a dette d'un côté, créance de l'autre, comme lorsqu'un marchand vend à crédit.

Evidemment, lorsqu'un Canadien fait venir une cargaison de riz de Chine, il n'envoie pas en paiement une cargaison de blé. Il va à sa banque et paie en piastres. Le banquier livre un instrument de crédit que le Chinois échangera dans son pays pour des taels chinois.

Mais un autre Chinois achètera d'un autre Canadien une cargaison de blé et ira à sa propre banque pour effectuer son paiement en argent chinois. La banque enverra une lettre de change au Canadien qui a exporté le blé, et le Canadien se fera payer chez lui en piastres canadiennes. C'est en définitive la cargaison de blé expédiée par une compagnie qui a payé la cargaison de riz importée par une autre compagnie.

Difficultés du commerce international

Les échanges de lettres de change se font dans les banques ou les maisons de courtage, et la prépondérance de ces lettres de change, d'un côté ou de l'autre, détermine ce qu'on appelle le cours du change.

Mais le commerce entre les pays n'a rien à voir avec la matière dont l'argent est fait chez le volsln.

Croit-on que l'Allemand qui nous vend sa marchandise, et qui est payé chez lui en marks allemands, se demande si nous la payons ici en piastres de papier, ou en rondelles de métal, ou avec un simple chèque tiré sur une banque ou une caisse populaire?

Il n'y a pas la moindre difficulté de ce côté-là.

Les difficultés dans le commerce international viennent surtout de deux choses:

1. Les pays veulent exporter plus qu'ils importent;

2. La valeur de l'unité monétaire de chaque pays est instable par rapport à elle-même.

Première difficulté aplanie

Un pays, le Canada, par exemple, voudra exporter des produits pour 2000 millions de piastres; mais il essaiera, par des barrières tarifaires ou autrement, de limiter ses importations à 1500 millions. Il veut envoyer à l'étranger des produits pour 500 millions de plus qu'il n'en reçoit. Pas par charité: il demande paiement. Mais il lui répugne d'accepter des produits en paiement, parce qu'il veut que ses nationaux restent bien occupés, qu'ils aient de l'ouvrage leur donnant des salaires pour acheter les produits qui restent.

Les créditistes ont depuis longtemps compris et dénoncé cette politique aussi abarbare qu'antinaturelle. Mais tant qu'on continuera à vouloir que le droit au produit vienne par les salaires seulement, tant qu'on ne voudra pas le compléter par des dividendes pour le hausser au niveau de la production offerte, on continuera de chercher à l'étranger du pouvoir d'achat qui manque aux consommateurs du pays; on continuera de faire pression pour vendre à l'étranger des produits dont les nationaux ont besoin mais qu'ils ne peuvent payer. Par l'exportation plus forte que l'importation, on diminue la somme de produits en face de la somme d'argent, au lieu de consentir à augmenter l'argent en face des produits.

Ainsi respecte-t-on le règlement qui ne veut pas d'autre source de pouvoir d'achat que la contribution personnelle à la production.

Comme tous les pays, jusqu'ici, s'en sont tenus à ce règlement, tous ont cherché à exporter aux autres plus qu'ils importaient des autres. D'où des frictions économiques qui nuisent au commerce international et conduisent aux frictions politiques, avec les dénouements tragiques qu'on sait.

Le Crédit Social, en mettant dans le pays tout l'argent qu'il faut pour acheter toute la production du pays, fait disparaître cette folle furie. Le pays créditiste est prêt à exporter ses surplus, mais demande en retour la même quantité de surplus des autres. Les gens du pays créditiste ont de quoi acheter ce qui vient, avec l'argent qui aurait acheté ce qui s'en va. Et le pays étranger est heureux de trouver cette facilité avec le pays créditiste.

Le Crédit Social fait donc disparaître la première cause de friction dans le commerce international, au moins dans le pays qui adopte le régime créditiste; le commerce entre ce pays et tous les autres est immédiatement adouci et favorisé.

220 Chapitre 43

Deuxième difficulté aplanie

La deuxième cause, c'est l'instabilité de la valeur d'achat de l'argent dans son propre pays.

Dans le commerce international, il s'écoule un certain temps entre la commande et le paiement de la marchandise reçue. Le prix est accepté et les traites sont tirées en même temps que la commande.

Un Français me vend des articles parisiens pour une valeur de 8000 francs. J'accepte une traite qui me fera lui verser, dans six mois, disons 200 dollars canadiens (cours du change au moment de l'achat).

Si, dans six mois, la restriction de l'argent a fait monter la valeur du dollar canadien, je me priverai d'autant de pouvoir d'achat en payant 200 \$ dans six mois qu'en payant 250 \$ aujourd'hui, au moment de l'achat. C'est une injustice dont le risque est toujours suspendu sur la tête des exportateurs et des importateurs, avec les inflations et déflations continuelles du système.

Le Crédit Social, en maintenant toujours le volume de l'argent au niveau du volume de la production, maintiendrait beaucoup mieux la stabilité dans la valeur de l'unité monétaire du pays créditiste.

Les commerçants étrangers sauraient ce que signifiera la piastre canadienne créditiste dans six mois ou un an: elle signifiera encore la même chose qu'à l'heure de la vente ou de l'achat.

Le commerce avec un pays créditiste serait donc recherché. Ceux qui disent que le Crédit Social nuirait au commerce international disent exactement le contraire de ce qui est à prévoir. C'est parce qu'ils ignorent ce qu'est le Crédit Social, ou ils ignorent ce qu'est le commerce international.

Chapitre 44

Chez le marchand détaillant

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain du 15 février 1944.)

Pour qui les produits ?

Le pain, la nourriture, sont faits pour être mangés par ceux qui ont faim. Les vêtements, les chaussures, pour être portés par ceux qui en ont besoin. Le bois, pour construire des maisons à ceux qui n'en ont pas; pour chauffer en hiver, pour faire la cuisine en toute saison. Les autos, les trains, les avions, pour transporter des hommes et des choses.

C'est ce que l'on exprime d'une manière savante en disant que la production existe pour la consommation.

Ceux qui font les produits sont des producteurs. Ceux qui les utilisent sont des consommateurs.

Tout le monde n'est pas producteur. Les petits enfants, les malades, les vieillards, ne travaillent généralement pas à la production. D'ailleurs, plus l'agriculture et l'industrie possèdent de machines, d'instruments perfectionnés, moins il y a besoin de bras pour produire.

Mais tout le monde est consommateur. Tous les êtres humains vivants, du berceau à la tombe, sont des consommateurs. Et, comme on vient de dire, c'est pour les consommateurs qu'est faite toute production. Les produits doivent aller aux consommateurs, ou bien ils n'ont pas leur raison d'être.

Où se fait la rencontre ?

Eh bien, c'est généralement chez le marchand que le produit passe du producteur au consommateur.

Le magasin est comme un réservoir où viennent se déverser les bons produits de partout. Et les hommes et les femmes qui veulent des produits de toutes sortes n'ont pas besoin de courir le pays, d'aller au cultivateur, puis au fabricant de vêtements, puis au manufacturier de meubles, puis au bûcheron. Ils vont simplement au magasin, au magasin spécialisé, ou au magasin général, et y choisissent ce qu'ils désirent. Tout est groupé chez le marchand.

Tant que les produits sont sur les étagères du marchand, ils sont encore du côté de la production. C'est au moment où un pro-

222 Chapitre 44

duit quitte l'étagère du marchand pour aller à l'acheteur, qu'il passe du côté de la consommation.

C'est donc chez le marchand qu'on peut voir concrètement si la production atteint sa fin, si elle marche jusqu'au bout, si les produits vont aux consommateurs.

Production et distribution

La production doit remplir deux conditions essentielles pour atteindre sa fin:

1. Il faut qu'elle se fasse.
2. Il faut qu'elle se distribue.

Si les produits ne se font pas, c'est la production proprement dite qui est en défaut. Si les produits se font, mais ne vont pas jusqu'aux maisons, c'est la distribution qui est en défaut.

Là encore, c'est chez le marchand qu'on peut juger des deux opérations: on peut voir si les produits viennent, et on peut voir si les produits sortent.

Si les produits viennent sur les étagères à la demande du marchand, la première opération est certainement bonne: les produits se font, puisqu'ils viennent aussi vite que le marchand les appelle.

Puis, si les produits quittent l'étagère à l'appel des besoins, s'ils laissent le magasin et vont dans les maisons aussi vite qu'on en a besoin dans les maisons, la deuxième opération, la distribution, est bonne.

Et plus ces deux opérations vont rondement, facilement, sans accroc, plus le système économique est parfait.

Mais pour en bien juger, c'est dans un magasin de détail qu'il faut regarder.

Le comptoir du marchand

Dans les magasins de détail, entre l'étagère et le consommateur, il y a le comptoir du marchand. C'est un meuble qui pourrait raconter bien des histoires.

Le comptoir du marchand est à la frontière de la production, et il est à la frontière de la consommation. Derrière le comptoir, c'est la production. Devant le comptoir, c'est la consommation. Et si bas soit le comptoir du marchand, si faible en soit le gardien ou la gardienne, c'est une frontière protégée par la loi. Que le consommateur essaie donc d'enjamber cette frontière, et il verra!

Mais ce n'est pas le consommateur qui doit traverser la frontière, c'est le produit. Et le produit traverse quand le consommateur présente un passeport. Ce passeport, tout le monde le sait, c'est l'argent.

Si le produit est d'un côté et l'argent de l'autre, si les étagères du marchand sont bien garnies et si la poche du client est bien fournie le comptoir devient un lieu animé, à la grande joie du marchand comme de l'acheteur.

Mais si le produit manque, si l'étagère est vide; ou si l'argent manque, si les poches sont vides, le comptoir est terne comme un désert.

Un désordre criminel

Des étagères vides, ça ne se voit qu'en temps de guerre, parce que les hommes qui travaillent à fournir des produits aux étagères sont trop occupés à fournir des cadavres aux cimetières.

En temps de paix, les étagères se remplissent à mesure qu'on leur prend quelque chose; la production afflue de tous côtés, les producteurs se disputent le privilège de remplir les étagères.

Malheureusement, les porte-monnaie ne sont pas au même régime que les étagères. C'est en temps de guerre, devant des étagères peu chargées, que l'argent se présente le plus libéralement au comptoir. Et en temps de paix, avec des étagères chargées à craquer, les porte-monnaie sont presque vides.

En temps de paix, on assiste, chez le marchand, à ce spectacle étrange:

Derrière le comptoir, l'ordre. Devant le comptoir, le désordre.

Derrière le comptoir, des produits qui se renouvellent à la demande du marchand. Devant le comptoir, des consommateurs ont besoin des produits, de produits faits pour eux, mais qu'ils ne peuvent avoir.

Derrière le comptoir, des prix attachés aux produits, et des prix exactement en rapport avec les produits. Des prix résultant d'une comptabilité conforme aux faits, depuis la matière première jusqu'au profit légitime du marchand.

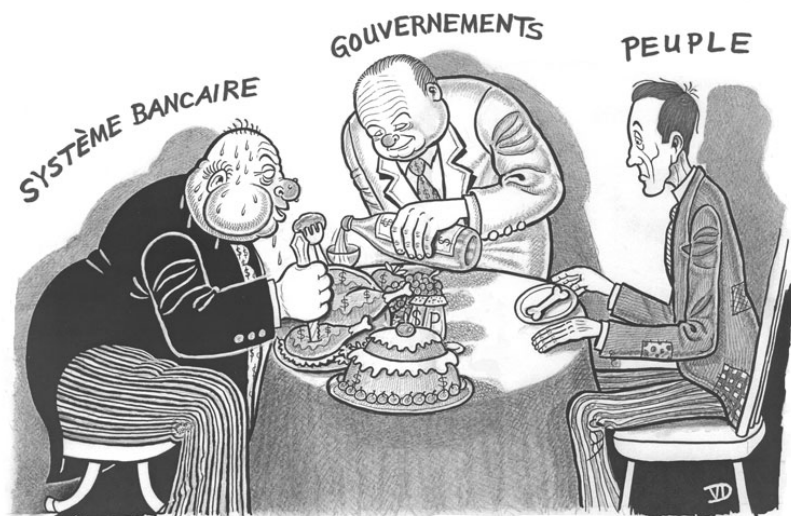
Devant le comptoir, de l'argent pour acheter, mais sans rapport avec les produits. Devant le comptoir, aucune comptabilité pour tenir le pouvoir d'achat en fonction du prix des produits.

La comptabilité de la production est bonne, la comptabilité de la distribution est mauvaise.

224 Chapitre 44

Et parfaitement témoins de ce désordre, des gouvernements regardent béatement et n'y font rien.

Solution pour corriger la comptabilité de la distribution: le Crédit Social par sa technique du prix compensé, conjuguée avec la distribution du dividende national. Seul, le Crédit Social offre cette technique et seul le Crédit Social est un système monétaire scientifique pour conduire infailliblement les produits à leur fin: aux consommateurs.



Chapitre 45

La leçon du chauffeur de fournaïses

(Radio-causerie préparée par Louis Even, reproduite dans Vers Demain du 15 novembre 1944.)

Trois chaudières à vapeur, reliées ensemble, avec un foyer sous chacune. Dans un appartement à côté, du charbon.

Laissons de côté les détails de la tuyauterie, les pompes d'alimentation et autres choses, trop techniques pour nous. Mais nous remarquons, bien en évidence, quelque chose qui ressemble à un réveille-matin: un cadran chiffré, avec une aiguille qui recule, avance, reste en place en vibrant presque continuellement.

Sans être ni ingénieurs, ni physiciens, nous pouvons tout de même lire sur le cadran: 20, 30, 100, 200.

Dans l'appartement des chaudières, un chauffeur: l'homme en charge des feux, que l'on a souvent coutume d'appeler l'ingénieur.

Il n'est pas très occupé en ce moment; posons-lui quelques questions:

— Qu'est-ce donc que ce cadran-là, monsieur?

— C'est le cadran indicateur de pression. Les savants disent: un manomètre.

— Que signifient les chiffres sur le cadran?

— Ils indiquent le nombre de livres de pression de vapeur, dans les chaudières, au pouce carré.

— Ça vous sert-il à vous, monsieur le chauffeur?

— Mais certainement. C'est pour moi l'indication capitale. Je vois à ce que la vapeur se tienne constamment autour de 100 livres.

— Pourquoi? Et à quoi sert cette vapeur?

— Cette vapeur sert à faire tourner les moteurs dans l'usine. Si la pression était trop faible, les moteurs marcheraient au ralenti ou s'arrêteraient. C'est pourquoi je la maintiens à 100 livres.

— Combien mettez-vous de pelletées de charbon par heure pour maintenir la vapeur à la pression de 100 livres?

— Cela dépend de ce que font les moteurs. S'ils dépensent beaucoup de vapeur, l'aiguille indique une baisse de pression, et j'active les feux. Si les moteurs forcent moins, s'il y en a qui arrêtent, la pression monte, l'aiguille l'indique et je modère les feux.

226 Chapitre 45

— Mais vous ne savez pas combien de moteurs sont en marche, ni quel ouvrage ils font?

— Non, et cela ne me regarde pas. Je fournis la vapeur à la demande.

— Mais si, dans l'usine, on fait des choses inutiles, ou si l'on y fait des choses nuisibles, dangereuses, vous fournissez de la vapeur quand même?

— Ma fonction n'est pas de juger ce qui se fait dans l'usine. Cette responsabilité-là relève des gens de l'usine, de leur gérant, des demandes des acheteurs, des surveillants de la société. Ma fonction, à moi, est de fournir de la vapeur à la demande.

— Si tout d'un coup, monsieur le chauffeur, trop de machines arrêtaient en même temps, est-ce que la pression ne deviendrait pas trop forte, même pendant que vous modérez les feux?

— Dans ce temps-là, voyez-vous cette soupape, avec un contrepoids, au-dessus du dôme à vapeur? A 175 livres, elle s'ouvrira, automatiquement, et laisserait échapper de la vapeur. Cet excédent serait nuisible si on ne lui ménageait pas une sortie, car la chaudière pourrait éclater sous une trop forte pression.

— Tout est prévu, monsieur le chauffeur. Alors, ce cadran-là vous passe des commandes de vapeur, et vous allez d'après le cadran.

— Exactement.

— Si vous refusiez de suivre les indications du cadran, si vous montiez ou descendiez d'après votre propre volonté, monsieur le chauffeur, c'est vous qui régleriez le volume des activités dans l'usine. Beaucoup de vapeur, l'usine marcherait à plein; pas beaucoup de vapeur, l'usine devrait ralentir. Vous pourriez même la condamner à fermer ses portes. Vous seriez le maître!

— Si j'agissais ainsi, je ferais de la vapeur une puissance pour dominer, et non un service pour aider. Je serais un usurpateur et un saboteur. Il suffit d'avoir du bon sens pour comprendre que l'usine ne doit pas être réglée d'après la vapeur, c'est la vapeur qui doit être réglée d'après les besoins de l'usine.

Félicitons ce chauffeur d'avoir plus de jugement que les maîtres de la finance, que les banquiers qui font et défont l'argent, sans égard aux demandes du pays. Eux ont changé un instrument de service en un instrument de domination.

Le mouvement créditiste veut ramener la finance à l'ordre. Il veut une monnaie servante et non une monnaie maîtresse. Il veut

La leçon du chauffeur de fournaïses 227

un argent réglé d'après les possibilités de la production et les besoins des consommateurs; non pas une production limitée par l'absence d'argent, ni un public mis en pénitence et à la ration, faute de bouts de papier.

* * *

Un système d'argent qui serve au lieu de commander — mais c'est le Crédit Social.

Sous un régime créditiste, l'Office National du Crédit aurait une fonction semblable à celle du chauffeur dont nous venons de parler.

L'Office National du Crédit émettrait le crédit et l'argent d'après les faits tels qu'ils existent, d'après les activités provenant des producteurs et des consommateurs eux-mêmes. L'Office ne s'occuperait pas de dire ce qu'il y a à faire et ce qu'il y a à interdire. La fonction de l'argent est de servir, non de diriger.

Sous un régime créditiste, ce sont les consommateurs qui disent à la production quoi faire, et la production le fait. L'argent pour payer les produits vient automatiquement.

Si les consommateurs demandent des choses mauvaises pour leur âme, c'est à leur conscience, aux prêtres, aux directeurs d'âmes d'y voir, non pas au faiseur d'argent. Notre-Seigneur n'a pas fondé une banque, mais une Eglise. Et il n'a pas confié la gérance de son Eglise à des financiers, mais à saint Pierre et à ses successeurs. Pour fortifier les âmes dans la pratique de la vertu, il a institué ses sacrements, et non pas un système d'argent rationné.

Que le faiseur d'argent fasse donc simplement son emploi, comme le chauffeur des fournaïses. Qu'il fournisse l'argent pour les activités économiques, et qu'il laisse aux autorités compétentes le soin de guider les consommateurs dans leur choix.

Si les consommateurs demandent des choses contraires à leur santé, c'est à l'hygiène, à la médecine, à l'éducation d'y voir, pas au banquier. Pourquoi faudrait-il que l'argent soit l'instrument suprême, l'arbitre suprême des actes humains?

* * *

Notre chauffeur ne s'occupe pas de l'usage qui est fait de sa vapeur, mais de la conduite de ses feux d'après les demandes indiquées par l'aiguille du manomètre. Le Crédit Social ne s'occuperait pas non plus de l'utilisation de l'argent, mais de la mise en circulation de l'argent d'après la demande exprimée par les besoins affirmés en face de la production possible.

Les socialistes, les plannistes, sous quelque nom qu'ils se présentent, veulent dire à la population quoi faire et au consommateur de quoi se contenter. Pas les créditistes: ils sont trop respectueux de la liberté pour cela. Les créditistes font encore confiance à l'humanité. Ils croient que les hommes et les femmes savent ce qu'il leur faut.

Demandez maintenant au chauffeur des fournaies s'il a de la difficulté à servir la demande de vapeur. Il vous répondra: Pas du tout, tant qu'il y a de l'eau pour les chaudières et du charbon pour les foyers.

Et demandez à un technicien du Crédit Social s'il prévoit de la difficulté pour mettre l'argent au niveau de la production. Il vous répondra: Pas du tout, tant qu'il y aura de l'encre et du papier pour tenir la comptabilité.

Mais l'inflation? — L'inflation? Notre chauffeur ne nous a-t-il pas dit que, si la demande de vapeur cessait tout d'un coup, plus vite que la modération de ses feux, il y a une soupape d'échappement qui prend automatiquement soin de l'excédent. De même, dans le Crédit Social, dont la technique monétaire a été devisée par un ingénieur, le major Douglas, il existe un mécanisme automatique pour diminuer l'argent en circulation si cela devient nécessaire, tout comme il existe un mécanisme pour en mettre en circulation selon le besoin.

Il est aussi facile de retirer l'argent excédentaire de la circulation, pour protéger la valeur de l'argent, qu'il est facile d'en mettre en circulation pour protéger la valeur du produit. D'ailleurs, les gouvernements actuels, qui n'ont pas encore appris à mettre de l'argent en circulation, ont depuis longtemps appris à en retirer de la circulation.

Lorsque l'argent manque, qu'on cesse donc d'en refuser par crainte d'en avoir trop. Il y a moyen de compter. Et pour ne pas dépasser 100, il n'est pas nécessaire de s'arrêter à 25.

* * *

Le Crédit Social maintiendra le niveau d'argent au niveau de la production possible et réclamée par les besoins. C'est de l'essence même du système monétaire créditiste: c'est de sa définition même.

Sous le mécanisme actuel, rien de tel. On a un système dans lequel le chauffeur mène la vapeur à son gré; et l'usine peut produire ou doit chômer selon la volonté de celui qui fournit ou refuse la vapeur. C'est absurde.

Vous rappelez-vous 1929? Pourquoi le niveau de l'argent baissa-t-il tout d'un coup et resta-t-il bas jusqu'à la minute de déclaration de guerre? Tout le monde dans le pays, la femme dans sa maison comme le ministre d'Etat dans son bureau, tout le monde lisait très bien le cadran: Pas assez d'argent. Et cependant, le gouvernement, supposé maitre, n'a pas du tout renvoyé le mauvais chauffeur, devenu véritable saboteur de tout le pays.

Et lorsque, à cause de la guerre, le saboteur laisse venir de l'argent, pour chaque piastre nouvelle admise le gouvernement s'engage à en retirer davantage' sinon tout de suite, au moins une fois la guerre finie. Où est la souveraineté et la dignité du gouvernement? Quelle déchéance du pouvoir!

* * *

Que valent les critiques de ceux qui disent: Avec le Crédit Social, le gouvernement va mettre son nez partout. Où ont-ils trouvé cette idée-là?

Est-ce que le chauffeur de fournaïse, qui maintient le niveau de la vapeur à la demande, met son nez partout dans l'usine? C'est exactement le contraire.

D'autres nous défient: Dites-nous donc d'abord combien vous allez mettre d'argent nouveau en circulation par mois, par année? Nous leur répondrons comme le chauffeur: Cela dépend des faits, et c'est le monde producteur et consommateur qui fera les faits.

D'autres nous disent solennellement: Le Crédit Social ne corrigera rien. Il nous faut des réformes dans tous les domaines.

A la bonne heure, faites-les, vos réformes, messieurs. Mais pour les réussir, commencez donc par vous assurer les services d'un chauffeur qui a le sens de ses fonctions. Commencez par installer un service d'argent créditiste. Vous serez alors libérés de la dépendance d'un chauffeur dictateur, d'un mécanisme à rationnement en pleine abondance. Vous pourrez faire vos réformes à l'aise dans les autres domaines.

Chapitre 46

Le monnayage du progrès

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain du 15 avril 1945.)

On appelle monnayage la fabrication de monnaie. Monnayer de l'or, de l'argent, c'est prendre du métal d'or, du métal d'argent, et en frapper des pièces de monnaie, acceptées dans les pays qui reconnaissent les pièces d'or et d'argent.

Dans le commerce moderne, la monnaie qui déplace le plus de marchandises n'est pas la monnaie d'or et d'argent, mais la simple monnaie scripturale des banques, le crédit monnayé, qui change d'un compte à un autre et sert aux transactions sans déplacer l'argent de métal ou de papier.

Le fait d'inscrire de ces crédits pour la première fois dans un compte, d'où ils vont passer dans la circulation, a donc tout l'effet d'un véritable monnayage. Et le fait de faire disparaître ce crédit, en le cancellant totalement, lors d'un remboursement à son monnayeur, est une véritable destruction de l'instrument d'échange.

Augmentation nécessaire de l'argent

Si nous appelons argent tout ce qui sert à payer, à acheter, à libérer des dettes ou des taxes, on doit certainement reconnaître que plus la production d'un pays augmente, plus il faut d'argent en circulation; sinon, la production s'accumule et les producteurs arrêtent.

L'augmentation de production d'un pays est un progrès pour ce pays. Ce progrès peut être dû à une augmentation de la population capable de produire. Il est ordinairement dû bien davantage à des moyens nouveaux et plus efficaces pour exploiter le sol, le sous-sol, les forces motrices et toutes les autres ressources du pays.

Comment et où l'argent augmente-t-il?

Comment l'argent en circulation peut-il augmenter lorsque le progrès augmente la production? D'une seule manière: par les émissions nouvelles d'argent ou de ce qui sert d'argent.

Or, aujourd'hui, toutes ces émissions nouvelles n'entrent en circulation que sous forme de prêts, par des banques, à des gouvernements ou à des entrepreneurs.

Il ne peut s'agir ici de simples prêts d'argent déjà existant: cela n'augmenterait nullement la circulation totale, ce serait un simple

déplacement d'argent d'une personne à une autre, d'une institution à une autre.

Quand nous parlons d'augmentation d'argent pour faire face à une augmentation de production, il ne peut être question que de monnaie nouvelle ajoutée à l'ancienne, que de mise en circulation de monnaie qui n'était pas en circulation auparavant. Cette monnaie peut être en métal, ou en papier, ou en simples comptes créditeurs à la disposition des industriels ou des gouvernements, cela importe peu, pourvu qu'elle soit volontiers acceptée pour payer des produits ou des services.

Où et comment se fait l'augmentation ? L'industriel qui emprunte gage ses propriétés acquises, mais cela ne suffit pas. Il faut qu'il envisage un développement profitable avec l'argent qu'il emprunte. Il faut qu'il projette, à la satisfaction du banquier, une augmentation de production, dont la vente permettra de rembourser la banque prêteuse. Les garanties sont entre les mains du banquier, c'est vrai : mais la banque ne tient point du tout à saisir les propriétés gagées, cela ne l'intéresse pas, c'est un pis-aller en cas d'insuccès de l'entrepreneur. Ce que la banque veut, c'est de l'argent, car son commerce est un commerce d'argent.

C'est donc bien le progrès, envisagé comme très réalisable, qui est le véritable déterminant du prêt.

Pour effectuer ce prêt, la banque place le montant au crédit de l'industriel qui emprunte. Les chèques sur ce crédit paieront la main-d'oeuvre et les autres déboursés de l'industriel pour établir de nouveaux moyens de production dans le pays.

L'augmentation des moyens de paiement, faite par cette inscription de crédit au compte de l'emprunteur, est donc purement et simplement un monnayage du progrès. Sans progrès dans la production, cette expansion monétaire ne serait pas possible ; ou bien elle ne serait que de l'inflation, et l'inflation, au lieu d'augmenter le pouvoir d'achat réel, diminue le pouvoir d'achat de tout le monde.

Les agents du progrès

Avant d'aller plus loin, voyons à qui est attribuable ce progrès que le banquier monnaie pour prêter à l'entrepreneur.

Le progrès est la résultante de bien des choses : pas seulement de l'initiative de l'industriel ni du travail de ses collaborateurs, mais aussi et peut-être surtout de l'application d'inventions, de procédés scientifiques, qui constituent un véritable héritage culturel com-

232 Chapitre 46

mun. Personne ne peut se proclamer propriétaire unique des améliorations nouvelles: elles sont un nouvel anneau dans la chaîne du progrès, mais un nouvel anneau qui serait impossible sans les précédents.

L'initiative de l'entrepreneur et les activités qu'il va enrôler apportent certainement une part au progrès: cette part est privée et doit donner une récompense à ses auteurs, sous forme de profits ou de salaires. Mais la part qu'y apporte la société elle-même est de plus en plus considérable.

Et quelle part y apporte le banquier? Le banquier ne fait que ratifier l'évaluation du progrès. Il accepte ou refuse de monnayer le progrès que l'emprunteur projette de concrétiser.

La part de chacun

Quel est maintenant le résultat du monnayage pour les divers intéressés: l'emprunteur, le public, le banquier — sous le régime actuel?

Commençons par le banquier. C'est bien lui le premier bénéficiaire d'un progrès auquel il ne contribue pas personnellement, et sur lequel il n'a pas plus de droit que les autres membres de la communauté.

Remarquons bien, en effet, que le banquier accomplit une double fonction dans l'opération décrite. Il monnaye le progrès, puis il prête le fruit du monnayage.

Lorsqu'il monnaye le progrès, il accomplit un acte de souverain. Il le fait en vertu d'une charte que le gouvernement fédéral lui a octroyée. Il fait acte de souverain, par une simple délégation de pouvoir, d'un pouvoir qui de droit réside dans le gouvernement souverain. Le fruit de cet acte doit donc être un fruit social, un bien communal.

Mais il n'en est rien. A peine Monsieur Jones, souverain, a-t-il monnayé le progrès, il fait cette monnaie propriété de Monsieur Jones, banquier. Et notre artiste, redevenu simple banquier, prête bel et bien, au profit de la banque, l'argent qu'il vient de monnayer lorsqu'il exerçait le rôle de souverain par délégation d'un pouvoir existant pour le bien commun.

Cette même personne, souverain pour monnayer et banquier pour prêter, profite donc du premier rôle, du rôle de souverain, pour passer au banquier prêteur ce qui devrait de droit appartenir au peuple.

C'est une spoliation, issue d'une prévarication. Et non seulement le banquier est-il le premier et principal bénéficiaire du monnayage et du progrès; mais il en est aussi le bénéficiaire le mieux protégé. Il ne peut pas perdre, même si l'emprunteur fait un échec de son entreprise, puis qu'il a en main des gages sur des acquisitions passées de l'emprunteur, et ces acquisitions dépassent toujours en valeur ce que le banquier a prêté.

Quelle est la part de l'emprunteur? Lui aussi pourra tirer profit du monnayage du progrès, pourvu: premièrement, qu'il réussisse à établir le moyen de production projeté; deuxièmement, qu'il soit assez habile ou assez violent pour extraire du public plus d'argent qu'il y met en circulation.

Le bénéfice de l'emprunteur est moins assuré que celui du banquier. S'il échoue dans son entreprise, il en sort plus pauvre, puisque le banquier saisit les biens que l'emprunteur a gagés.

Et le public? Les membres de la société, dont l'héritage culturel commun forme peut-être la partie la plus considérable du progrès, n'ont comme tels aucune part au monnayage de ce progrès. Ils n'en ont pas, parce que le souverain qui a fait le monnayage a oublié le peuple et n'a pensé qu'au banquier.

Ceux qui travaillent reçoivent un salaire, salaire payé grâce au monnayage, oui; mais ils doivent collectivement, comme consommateurs, payer pour le produit de leur travail plus qu'ils reçoivent en salaires, puisque l'entrepreneur doit retirer tout l'argent qu'il laisse aller, plus son profit personnel fort légitime, plus le remboursement au banquier qui s'est approprié dès l'origine le fruit du monnayage.

Comme ce remboursement, pour être intégral, doit être supérieur à l'emprunt, et comme il est collectivement impossible de rentrer plus d'argent qu'il en sort, il y aura nécessairement quelque part banqueroutes, ou ruines, ou accumulation de dettes privées ou publiques.

Toutes ces choses pèsent sur la communauté. La ruine de quelques-uns est une charge pour l'ensemble. Les dettes privées ne se paient qu'en surchargeant les prix pour l'acheteur. Les dettes publiques ou les intérêts sur les dettes publiques croissantes ne se paient qu'en surtaxant les contribuables.

Au lieu d'un public qui bénéficie du progrès, on a donc un public écrasé sous un fardeau croissant à mesure que le progrès se traduit par un argent-dette. Si la mise en circulation du monnayage

234 Chapitre 46

du progrès cause un bien-être temporaire, ce temporaire est de courte durée; les conditions mêmes de la mise en circulation imposent des saignées désagréables et épuisantes.

Ajoutons que les banquiers ont de plus en plus autour d'eux une clientèle d'emprunteurs bienvenus, parce que ces emprunteurs se sont montrés efficaces pour piller le public. Ce sont les sans-scrupules dont parle le Pape. Peu agréables à Dieu et à ses anges, ils sont pour les banquiers la crème de l'humanité. Et c'est ainsi que, autour du banquier souverain et prêteur, se greffent les monopoles puissants qui étouffent toute concurrence et empestent l'atmosphère économique.

Le monnayage du progrès, tel que nous l'avons, est donc une injustice, un vol, un illogisme, une concentration de la richesse et une manufacture de chaînes.

Un monnayage plus social

C'est le gouvernement qui, au nom de la société, devrait monnayer le progrès. A mesure que la production du pays augmente, c'est lui-même qui devrait augmenter l'argent, ou le crédit-argent, et le faire pour le bien de tous les membres de la communauté.

Pour le bien de tous et de chacun, en distribuant gratuitement à tous et à chacun, sous forme de dividende social, les droits au progrès du pays.

Les entrepreneurs et les travailleurs auraient leur récompense, par la vente ainsi facilitée de leurs produits ou de leur travail. La finance viendrait, libre de dette, par les consommateurs, à qui le monnayage aurait profité directement, au lieu de venir sous forme de dette par le banquier qui saisit le fruit du monnayage.

Et si le gouvernement fédéral ne veut pas ainsi libérer le peuple du joug du banquier-souverain, le gouvernement provincial peut le faire plus graduellement, mais efficacement quand même, par un mécanisme financier provincial dont les citoyens se serviraient librement, au lieu de rester accrochés au système spoliateur des banques.

Chapitre 47

33 millions de capitalistes dans un Canada de 33 millions de citoyens

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain d'août 1968.)

Reproches mérités

Si un communiste vous dit:

«Dans vos pays capitalistes, la richesse s'amasse de plus en plus entre quelques mains. Des hommes deviennent très riches et mettent les autres à leurs services. Plus ils ont d'argent, plus ils s'en servent pour grossir leur magot. Ils achètent les petits. Ils font disparaître les industries modestes et forment de grosses compagnies, avec des usines mastodontes, dans lesquelles des masses d'ouvriers doivent s'engouffrer chaque matin, souvent la nuit, et faire ce qu'on leur commande, sans quoi ils meurent de faim. C'est le petit nombre des accumulateurs de capitaux qui mène, et c'est le grand nombre des besogneux qui est mené.»

Si le communiste vous dit cela, pouvez-vous lui répondre que ce n'est pas vrai? Non, évidemment, car ce qu'il dit est bien conforme aux faits.

Et si le communiste vous dit:

«Dans vos pays capitalistes, lorsqu'un gouvernement ou un corps public a besoin de réalisations publiques, besoin d'écoles, d'hôpitaux, d'aqueducs, de routes, de canaux, d'aéroports, s'il n'a pas d'argent, il reste paralysé, alors même qu'il y a dans le pays tout ce qu'il faut pour accomplir ces travaux. S'il veut les faire exécuter, il doit s'endetter, c'est-à-dire endetter la population pour des travaux qu'elle va exécuter elle-même; ou bien il doit taxer davantage, diminuant ainsi le pouvoir d'achat des individus, alors même que le pays peut très bien produire à la fois les choses publiques et les choses pour la consommation privée. Autrement dit, votre gouvernement doit vous priver de beurre pour asphalté des routes, alors que le pays peut très bien produire à la fois tout l'asphalte qu'il faut pour paver les routes et tout le beurre qu'il vous faut pour graisser votre pain.»

Si le communiste vous parle ainsi, allez-vous lui répondre qu'il ment? Non. S'il est habitué à mentir en vantant les régimes communistes, il ne ment pas en vous mettant sous le nez ces absurdités de nos pays capitalistes.

Vous ne voulez pourtant pas d'un régime communiste, qui conscrit tout le monde aux ordres du parti au pouvoir et de ses technocrates. Vous ne voulez pas d'un gouvernement communiste, qui surveille et épie tout et tous par sa police secrète et ses délateurs. Vous ne voulez pas d'un régime qui doit entourer ses frontières de murailles de 20 pieds de hauteur, surmontées de réseaux de fil barbelé, flanquées de tours de garde munies de mitrailleuses, avec des meutes de chiens policiers et une surveillance de jour et de nuit, pour ôter à des citoyens affamés de liberté toute possibilité de passer dans nos pays capitalistes où il reste tout de même encore plus de liberté en même temps que du pain plus facile à trouver.

Mais que répondre au communiste qui accuse le système capitaliste d'injustice dans la répartition de la richesse et d'assujettissement des corps publics à la dictature de l'argent ?

Si vous n'êtes pas créditiste, si vous croyez que le système d'argent qui impose ses conditions et ses règlements est un système sacré, intouchable, avec lequel il faut tâcher de faire son chemin même en pilant sur les pieds d'un grand nombre, alors vous n'avez certainement rien de bien valable à répondre au communiste. Des arguments spirituels sur le terrain religieux, oui, peut-être, tout en ignorant l'immolation de droits naturels de l'être humain aux exigences du système financier. Mais sur le terrain temporel, sur celui d'une juste répartition de la richesse et des affranchissements d'obstacles purement financiers, vous êtes terriblement démunis, vous êtes les mains vides. Et vous l'êtes de plus en plus par votre faute, parce qu'il y a assez longtemps que le Crédit Social vous présente le remède efficace à la dictature d'argent. Remède qui ramènerait le système capitaliste à son rôle propre de faciliter la production et la distribution des biens répondant aux besoins de tous, avec le maximum de sécurité économique et de liberté personnelle.

Tous capitalistes

— Et comment donc le Crédit Social ferait-il cette transformation merveilleuse ? Comment peut-il changer des monopoleurs en serveurs attentifs à servir les besoins de la population ?

— Il le ferait, justement en cassant le monopole. Un monopole qui n'est plus du capitalisme sain, mais une monstruosité issue d'un système financier faux, tyrannique à sa source et dans son fonctionnement. Le Crédit Social casserait le monopole en faisant de chaque individu un capitaliste : 33 millions de capitalistes dans un Canada de 30 millions de citoyens (la population estimée en 2008).

— Mais comment ceux qui n'ont pas d'argent, ou qui n'en ont que peu, pourraient-ils être considérés comme capitalistes ?

— D'abord, en donnant au mot «capital» son vrai sens, le sens de facteur de production, et non pas seulement le sens ratatiné de sommes d'argent. Penser capital en termes de réalités, et non pas en termes de signes. L'argent n'est qu'un signe. Ce sont les choses qui sont des réalités dans la production. L'argent ne sert qu'à chiffrer, à mesurer les valeurs comparatives des choses, à enregistrer, à compter.

Si je possède une ferme, avec ses bâtiments, ses animaux, ses instruments aratoires, quand même je n'aurais pas un sou en poche, je possède un capital, — ma ferme — un capital que je puis mettre en valeur, dont je puis tirer des produits. Je suis un capitaliste.

Le véritable capital d'un pays, c'est sa capacité de production. Pas de capacité de production : mettez-y tout l'argent du monde, aucun produit n'en sortira, ce pays ne pourra nourrir personne.

Gros capital communautaire

— Soit. Mais il y a des gens qui ne possèdent pas plus de capital réel que de capital argent ; qui n'ont ni ferme, ni usine, ni aucun autre facteur de production. Comment arriver à faire d'eux aussi des capitalistes, puisque vous dites «Tous capitalistes»? — On y arrive, en considérant quels sont les facteurs qui entrent dans la production du pays, et à qui appartiennent ces facteurs.

Nous disions dans un récent article sur ce sujet : La production, la production moderne surtout, dépend de bien autre chose que le travail des producteurs et les placements des hommes d'argent. Elle dépend tout d'abord de l'existence de matière première, de ressources naturelles, sans lesquelles aucune production ne serait possible. Elle dépend aussi, et de plus en plus, de progrès acquis à travers les générations : inventions, découvertes, savoir-faire, perfectionnements dans les techniques de production, — progrès qui permet une production plus rapide, même avec moins d'employés et en diminuant les heures d'ouvrage.

Or, ces deux éléments-là, ressources naturelles et progrès, ne sont la propriété exclusive d'aucun être vivant en particulier. Le premier élément — ressources naturelles — est un don gratuit de Dieu à toute l'humanité. Le deuxième — le progrès — est un héritage des générations, et nous en sommes tous cohéritiers au même titre.

C'est donc là un immense capital réel, dont nous sommes tous copropriétaires. Un capital communautaire que personne n'emporte avec lui, mais qui, devenu facteur prépondérant de la production

moderne, doit bien valoir un dividende à tous les copropriétaires. Un dividende social auquel tous ont un droit égal à seul titre de membre de la communauté nationale.

Comment exprimer cela dans la pratique ? On peut le présenter comme suit, en utilisant des termes connus en matière d'investissements :

Ceux qui placent un capital privé dans la production reçoivent une action ou un lot d'actions en rapport avec leur placement. Ils sont actionnaires. Disons donc que tous les citoyens du pays, tous copropriétaires d'un immense capital réel, gros facteur de production, reçoivent chacun une action sociale exprimant leur part de ce capital. Action qui n'a pas besoin d'être évaluée en argent. Elle est part d'un capital réel et vaut d'après le rendement de ce capital réel dans la production. Or, nous n'hésitons pas à dire que la majeure partie de la production moderne provient bien plus de ce capital social que de la participation personnelle de ceux qui sont engagés dans la production, soit comme employeurs, soit comme employés. Le rôle de ces participants est certainement nécessaire et doit être rémunéré, mais le rôle du capital social augmente de plus en plus, tandis que le rôle des effectifs humains s'atténue de plus en plus. C'est dire que le dividende social devrait prendre de plus en plus le pas sur les salaires et autres formes de rémunération aux producteurs.

Sans aller jusque là dès le début, pendant le rodage du système, le dividende périodique à chaque citoyen devrait déjà permettre à chacun de pouvoir se procurer au moins le nécessaire à la vie, ce qui est bien la première fonction d'un organisme économique sain et bien établi.

Rapport aux actionnaires

Puis, tous étant actionnaires du capital communautaire, l'organisme public en charge du système leur présenterait périodiquement, par voie publique, le «rapport aux actionnaires». Quelque chose comme ceci, par exemple :

«Au cours du dernier exercice, vous avez tous reçu un dividende mensuel de 800 \$ par mois, fondé sur les réalisations des exercices antérieurs. Or, au cours de ce même dernier exercice, la production annuelle du pays a passé du total de 500 milliards qu'elle était à 510 milliards, sans augmentation du personnel producteur. Cette augmentation est donc due au progrès, qui est un capital communautaire. Ce n'est donc pas par une hausse de salaire qu'elle doit se traduire, mais par une hausse du dividende social. Celui-ci va donc être augmenté de 15 \$ par mois à chacun des 33 millions de Cana-

diens. Soit un total de 6 milliards de dollars pour l'année. Le reste des 10 milliards d'augmentation sera intégré dans le mécanisme d'ajustement des prix, pour abaisser les prix de vente à payer par les consommateurs sans léser les producteurs de leur prix de revient.»

Cet ajustement des prix est une technique du Crédit Social, qui a pour effet de faire la population du pays payer sa production de toute sorte au coût de sa consommation de toute sorte, — ce qui est le juste prix. On doit, en effet, payer le prix de ce que l'on consomme, et non pas le prix de ce que l'on produit. Cela est logique, non seulement pour le consommateur individuel, mais pour la communauté nationale dans son ensemble. Nous n'expliquerons pas ici cette merveilleuse technique du Crédit Social, qui bannirait toute inflation comme toute déflation, et qui permettrait aussi de se passer de tout le complexe système de taxation générale du pays.

Mais pour revenir au système de distribution d'une part de la production à tous les citoyens sous forme de dividende, quels en seraient les effets prévisibles. Nous les prévoyons comme multiples et bienfaisants, mais c'est au moins un autre article qu'il faudrait pour en ébaucher une prospection même sommaire.

Correction possible

Répondons seulement ici à une remarque trop fréquente: «Cette conception d'une économie distributive peut paraître logique et merveilleuse. Mais ne serait-ce pas une belle utopie pratiquement irréalisable?» — Pourquoi irréalisable? Parce qu'il faudrait apporter quelques modifications, légères mais de nature philosophique, au système financier actuel? Mais ce système est une création de l'homme. S'il sert mal, il ne faut pas s'y assujettir, mais l'assouplir. C'est faisable, puisqu'on l'a bien fait pour la guerre. Le système, qui avait tenu le monde dans une crise longue et majeure avant la guerre, fut assoupli pour financer à mesure toute la production d'engins de guerre réclamés et pour en financer la distribution gratuite sur la tête des ennemis. Il peut sûrement et doit être assoupli pour financer à mesure toute la production possible répondant à des besoins humains, et pour distribuer cette production à mesure pour servir adéquatement ces besoins, dans l'ordre de leur priorité, à toutes les personnes, à toutes les familles du pays.

Le refuser, alors que c'est possible, est un crime de la part des contrôleurs du système. Laisser le mal se perpétuer est, de la part des autorités du pays, soit une complicité non moins criminelle, soit une lâcheté coupable, inadmissible chez les gardiens de la justice et du bien commun de la nation.

Chapitre 48

Hommes de droite aux mains vides

(Article de Louis Even, paru dans Vers Demain de mars-avril 1971.)

Cet article a été écrit par Louis Even en 1971, mais ils s'applique très bien à la période actuelle, où semble exister au Canada et aux Etats-Unis une tendance politique vers ce que les commentateurs appellent «la droite» ou le néo-libéralisme,— des politiciens pestant contre le socialisme et l'ingérence de l'État. Mais, comme l'explique si bien Louis Even, parce que ces politiciens qu'on dit «de droite» ne veulent pas toucher au système financier actuel, qui est pourtant la racine de tous les maux qu'ils dénoncent, les remèdes qu'ils proposent peuvent s'avérer pires que ceux des partis qu'ils dénoncent (par exemple, coupures dans les programmes sociaux, les hôpitaux, etc., afin de réduire le déficit).

Ce sont des politiques semblables qui amènent plusieurs personnes dans les pays d'Europe de l'Est récemment libérés du communisme et convertis à «l'économie de marché» à dire: «Au moins, du temps des communistes, on ne crevait pas de faim...»

Il faut que le gouvernement de chaque pays reprenne son droit souverain de créer l'argent pour la nation, au lieu de l'emprunter des banques privées, sinon la misère ne fera que s'accroître parmi la population de ces pays. C'est le Crédit Social qu'il faut pour tous les pays du monde, et le Canada devrait être le premier à donner l'exemple. Cela viendra dans la mesure où les abonnés à Vers Demain feront un effort pour propager la lumière du Crédit Social autour d'eux — en trouvant de nouveaux abonnés à Vers Demain — afin d'éduquer la population.

Hommes de droite...

Hommes de droite, vous êtes, n'est-ce pas, ceux qui refusent le communisme et tout ce qui y conduit.

Vous êtes ceux qui ne reconnaissent pas d'alliance possible entre l'hérésie communiste et la vérité chrétienne.

Vous refusez le communisme, certainement parce qu'il nie Dieu et veut éteindre toute croyance religieuse. Mais quand bien même il laisserait enseigner et pratiquer la religion, vous ne pourriez encore l'accepter, à cause de sa négation des droits de la personne, à cause de son abolition de la liberté de choix, à cause de son despotisme de l'Etat, à cause du matérialisme et de son idéologie.

Vous condamnez toute forme de régime collectiviste, tout socialisme d'Etat. Vous ne voulez pas de technocrates autorisés à planifier la vie et les activités des citoyens. Vous repoussez le règne de la bureaucratie et du nez du gouvernement partout.

Vous ne reconnaissez pas au gouvernement le droit de se substituer aux familles, aux associations libres, aux corps intermédiaires.

Vous abhorrez la centralisation politique croissante, qui éloigne les administrateurs des administrés; d'une centralisation qui ôte des pouvoirs et des moyens aux corps publics locaux pour les transférer à des organisations régionales, ou des régionales à des gouvernements plus lointains, où la voix des puissances financières est mieux écoutée que la voix des personnes et des familles.

Et vous déplorez aussi la concentration économique accélérée, qui place le contrôle des richesses et la main-d'oeuvre entre quelques mains; concentration qui crée des entreprises monstres, dans lesquelles des centaines, des milliers de travailleurs n'ont qu'à exécuter aveuglément des ordres reçus, quelles que soient la nature et la destination du produit.

Vous déclarez hautement votre adhésion au régime économique de la propriété privée — propriété du sol, du logement, des moyens de production — propriété que vous désirez vivement être accessible à tous.

Aussi, est-ce avec peine que vous voyez les villes se peupler de locataires, des ruraux désertent un sol écrasé de taxes et de dettes et aller grossir le prolétariat de nos cités; avec peine, que vous constatez la disparition d'entreprises à taille d'homme, acculées à la faillite ou absorbées par des monopoles industriels ou commerciaux.

Hommes de droite, vous êtes sûrement inquiets devant l'esprit de révolte qui gagne de plus en plus nos jeunes, devant leur dégoût du foyer et la perte d'autorité des parents, devant les fruits malsains d'influences extérieures à la famille. (...)

...aux mains vides

Mais, hommes de droite, vous devez bien savoir que ce ne sont pas vos gémissements ni vos discours qui arrêteront ce flot de la centralisation politique, de la concentration économique, du socialisme d'Etat, de son aboutissement au communisme.

Vous ne l'arrêterez pas, non plus, avec des mains vides. Or, n'est-ce pas avec des mains vides que vous le dénoncez? N'avez-

242 Chapitre 48

vous rien à lui opposer que la capitalisme vicié actuel, qui rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres, qui fait perdre aux petits possédants le peu qui leur reste encore ?

Ah! vous répétez bien vos condamnations de ce capitalisme-là. Mais que présentez-vous pour l'assainir ? Si vous n'avez rien, allez-vous empêcher les mécontents de se tourner vers le socialisme, vers le communisme même si cela signifie le sacrifice, brusque ou graduel, de la liberté de la personne ? L'affamé, le dépouillé, le sans-toit, est avide d'autre chose que de mots de liberté, liberté d'ailleurs pratiquement perdue pour lui.

Vous, hommes de droite, qu'avez-vous à présenter à l'affamé, au dépouillé, au sans-toit ? Avec quoi voulez-vous arrêter les ingérences croissantes de l'Etat dans des domaines qui relèvent des individus, des familles, des corps publics locaux ? Ne voyez-vous pas que toutes ces interventions d'Etat se disent nécessaires, motivées par l'incapacité financière des individus et des familles à payer les services municipaux, scolaires, hospitaliers ?

Vous la constatez bien, vous aussi, cette incapacité financière. Mais que proposez-vous pour y remédier ? Quelle solution présentez-vous, autre que vos discours, dans lesquels vous êtes trop souvent prompts à attribuer la cause de cette insuffisance financière à ceux qui en souffrent ?

Qu'avez-vous à présenter ? Rien. Rien, et alors vous n'arrêterez ni les nationalisations, ni les plans d'Etat, ni les collectivisations, ni les technocrates, ni les bureaucrates, ni les spoliations, ni l'enrégimentation, ni l'Etat-tout, ni le communisme ouvertement déclaré, ou déguisé sous un autre terme.

Votre coeur se fend à voir les ruraux délaissez leur sol pour l'asphalte des villes. Mais qu'avez-vous à présenter pour empêcher les taxes et les dettes de ruiner les cultivateurs ? Rien ? Rien. Alors, ne soyez pas surpris s'ils décident d'abandonner une terre qui doit nourrir l'Etat et les financiers avant de nourrir leur famille.

Le progrès veut cela, dit-on. Vraiment ? Le progrès ? Pourtant, autrefois, avec un troupeau de 15 à 20 vaches, on faisait vivre une famille d'une douzaine d'enfants ; aujourd'hui, vous ne pouvez élever quatre enfants, à moins d'avoir une soixantaine de vaches, un tracteur, de la machinerie et des dettes ! (...)

Hommes de droite, qu'avez-vous à proposer pour que le progrès, la mécanisation de la production, l'automation, fassent des hommes libérés, au lieu de chômeurs totaux ou partiels, condamnés à vivre

de demi-revenus extraits des enveloppes de paie de ceux que le progrès n'a pas encore déplacés? Que proposez-vous? Rien.

Parce que vous êtes les mains vides, parce que vous n'avez rien de vraiment neuf à présenter, vous êtes réduits à vous taire, ou bien réduits à battre le même tambour que les hommes de gauche, à formuler les mêmes mesures conduisant aux mêmes fins.

Communistes des pays soviétiques ou tenants du capitalisme du monde libre, hommes de gauche ou hommes de droite de chez nous, tous ne clament-ils pas la même politique devant le chômage? Politique de plein emploi, l'embauchage intégral.

Et comme le progrès dans les techniques de production demande de moins en moins de labeur humain pour répondre aux besoins normaux des hommes, on cherche une solution dans la promotion de besoins matériels nouveaux pour tenir la production en marche. On ne prône plus la limitation des besoins matériels qui conviendrait à des chrétiens, mais au contraire la création activée de nouveaux besoins, donc l'enlissement dans le matérialisme — dans ce matérialisme dont la montée vous fait peur, hommes de droite. Vous y contribuez vous-même, parce que vous ne savez pas, ou ne voulez pas, préconiser une distribution des produits dissociée de la condition de l'emploi.

La production nécessaire a beau être faite, et en surabondance, mais sans avoir besoin de l'emploi de tous les hommes disponibles, il est défendu d'y toucher sans présenter de l'argent, sans posséder du pouvoir d'achat. Or, l'obtention de pouvoir d'achat est liée uniquement à l'emploi dans la production. Ce fichu règlement oblige à créer de l'emploi nouveau, donc de la production nouvelle, donc des besoins nouveaux pour l'utiliser. Vous voyez où ça vous mène. Au matérialisme. Et le fichu règlement, vous y tenez comme à un commandement de Dieu.

Suprématie de l'argent

Le mal, ne le voyez-vous pas, hommes de droite, le mal dans l'organisme économique et social est dans la soumission à un système financier dont les règlements conduisent à toutes les conditions que vous déplorez.

Toute notre vie économique est motivée par l'argent. L'argent est souverain. Il est devenu la fin déterminante de toute activité économique, en même temps qu'il est le conditionnement des opérations. Cette suprématie de l'argent est la grande hérésie économique — et plus qu'économique — que les chrétiens sont trop

aveugles pour discerner, ou trop attachés pour dénoncer, ou trop lâches pour renverser. (...)

Dites, hommes de droite, avez-vous jamais vu les gouvernements, petits ou gros, embarrassés pour leurs projets économiques par autre chose que par des problèmes d'argent? Quand ils veulent construire une route, une école, un hôpital, sont-ils embarrassés pour savoir où ils trouveront des hommes pour y travailler? Où ils trouveront de la pierre, de la brique, du ciment ou autres matériaux?... Est-ce que ce n'est pas le problème de trouver de l'argent qui est le casse-tête majeur des gouvernements? Demandez au ministre des Finances.

Et pourtant, après dix années de ce casse-tête et de paralysie économique dans les dix années d'avant la deuxième guerre mondiale, dès que celle-ci fut déclarée tous les gouvernements en guerre trouvèrent les milliards nécessaires pour la financer pendant six années. Ce qui prouve au moins que la disette d'argent aurait été facile à terminer dès 1930, puis-qu'elle a été terminée subito dès la guerre déclarée. Ce qui prouve aussi qu'il s'agit là d'une dictature d'argent criminelle qui affamait en temps de paix et qui finançait sans hésitation la tuerie et la destruction. Ce qui prouve encore que les gouvernements d'alors étaient des valets, ou stupides ou complices, de cette dictature criminelle. Leurs successeurs d'aujourd'hui n'y ont rien changé?

Et vous acceptez cette dictature de l'argent, hommes de droite? Vous atta-quez tout, excepté elle. Comme si l'argent était un dieu échappant à la volonté des hommes. Comme si les règlements établis en fonction de l'argent ne pouvaient pas être changés pour des règlements en fonction des besoins nombreux des hommes et en fonction des possibilités existantes de les satisfaire.

Ignorance ou refus?

Vous êtes les mains vides devant des désordres de toute description, dans tous les domaines, hommes de droite, parce que vous refusez de corriger ce désordre majeur — le désordre de l'argent souverain.

J'ose employer le mot «refuser», parce que, il me semble, vous ne pouvez ignorer ce qui est présenté au monde depuis 1918 — au Canada français, avec un zèle infatigable, depuis 1935 — sous le nom de Crédit Social.

Ah! Je sais bien que les grands moyens de diffusion ont tout fait pour taire ou dénaturer les propositions du Crédit Social authenti-

que. Je sais bien que la formation de partis politiques se parant de ce nom, au Canada comme en Angleterre ou en Nouvelle-Zélande et en Australie, ont contribué à assimiler cette doctrine de vérité et de libération à une vulgaire poursuite du pouvoir, faisant du Crédit Social un clan d'hommes à combattre, ou des discours de politiciens à ridiculiser.

Mais les hommes de droite devraient avoir appris, depuis longtemps, à chercher la vérité ailleurs que dans une presse, une radio ou une télévision infestée de gauchistes, de menteurs, de corrupteurs, et ailleurs que dans le bla-bla de politiciens. Puis, les préjugés, si vous en avez, hommes de droite,, doivent être mis au rancart: ils n'ont pas de place dans la recherche sincère d'une solution aux maux graves que vous savez reconnaître et dénoncer.

Le Crédit Social, solution efficace

Solution efficace, avons-nous dit. C'est qu'en effet, la mise en application des principes financiers du Crédit Social ferait de la finance une servante souple, au lieu d'une maîtresse des décisions, dans l'ordre économique. Elle affranchirait les gouvernements, à tous les échelons, de la sujétion aux maîtres actuels du crédit financier.

En rythmant la libération du crédit financier, donc de l'argent, avec les possibilités de produire les biens demandés par les besoins, on ne verrait plus le spectacle inqualifiable d'une capacité de production paralysée devant des besoins non satisfaits.

La production moderne répond facilement aux commandes lorsque celles-ci sont munies de pouvoir d'achat. Or, le Crédit Social garantit à chaque personne, par un dividende périodique, un pouvoir d'achat de base au moins suffisant pour permettre l'acquisition de biens essentiels à la vie, dans un pays dont la capacité de production peut fournir cette somme de biens.

Et il n'y a quand même pas d'inflation dans une économie de Crédit Social. On n'y peut parler de vie chère, car un mécanisme d'ajustement (pas de fixation) des prix établit l'équilibre entre la somme de pouvoir d'achat effectif et la somme des prix des produits offerts pour combler les besoins.

Chapitre 49

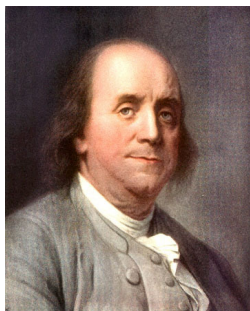
L'histoire du contrôle bancaire aux États-Unis

(Article d'Alain Pilote, paru dans Vers Demain de juillet-août 1985.)

La dictature des banquiers et leur système d'argent-dette ne se limite pas seulement au Canada, mais s'étend dans tous les pays du monde. En effet, il suffirait qu'un seul pays se libère de cette dictature et donne l'exemple de ce que pourrait être un système d'argent honnête, émis sans intérêt et sans dette par le gouvernement souverain de la nation, pour que le système d'argent-dette des banquiers s'écroule dans le monde entier.

Cette lutte des Financiers internationaux pour installer leur système frauduleux d'argent-dette a été particulièrement virulente aux Etats-Unis depuis le tout début de leur existence, où les faits montrent que plusieurs hommes d'Etat américains étaient bien au courant du système d'argent malhonnête que les Financiers voulaient imposer et de tous les malheurs qu'il entraînerait pour l'Amérique. Ces hommes d'Etat étaient de véritables patriotes, qui ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour conserver aux Etats-Unis un système d'argent honnête, libre du contrôle des Financiers. Les Financiers font tout pour tenir cachée cette facette de l'histoire des Etats-Unis, de peur que l'exemple de ces patriotes ne soit suivi encore aujourd'hui. Voici ces faits que les Financiers voudraient que la population ignore:

La population la plus heureuse



Benjamin Franklin

Nous sommes en 1750. Les Etats-Unis d'Amérique n'existent pas encore; ce sont les 13 colonies sur le continent américain qui forment la «Nouvelle-Angleterre», possession de la mère-patrie, l'Angleterre. Benjamin Franklin écrivait de la population de ce temps: «Impossible de trouver de population plus heureuse et plus prospère sur toute la surface du globe.» Faisant rapport en Angleterre, on lui demanda le secret de cette prospérité dans les colonies, alors que la misère régnait dans la mère-patrie:

«C'est bien simple, répondit Franklin. Dans les colonies, nous émettons notre propre papier-monnaie, nous l'appelons Colonial Script, et nous en émettons assez pour faire passer facilement tous les produits des producteurs aux consommateurs. Créant ainsi notre propre papier-monnaie, nous contrôlons notre pouvoir d'achat et nous n'avons aucun intérêt à payer à personne.»

Les banquiers anglais, mis au courant, firent adopter par le Parlement anglais une loi défendant aux colonies de se servir de leur monnaie script et leur ordonnant de se servir uniquement de la monnaie-dette d'or et d'argent des banquiers qui était fournie en quantité insuffisante. La circulation monétaire dans les colonies se trouva ainsi diminuée de moitié.

«En un an, dit Franklin, les conditions changèrent tellement que l'ère de prospérité se termina, et une dépression s'installa, à tel point que les rues des colonies étaient remplies de chômeurs.»

Alors advint la guerre contre l'Angleterre et la déclaration d'indépendance des États-Unis, en 1776. Les manuels d'histoire enseignent faussement que la Révolution Américaine était due à la taxe sur le thé. Mais Franklin déclara : **«Les colonies auraient volontiers supporté l'insignifiante taxe sur le thé et autres articles, sans la pauvreté causée par la mauvaise influence des banquiers anglais sur le Parlement: ce qui a créé dans les colonies la haine de l'Angleterre et causé la guerre de la Révolution.»**

Les Pères Fondateurs des États-Unis, ayant tous ces faits en mémoire, et pour se protéger de l'exploitation des banquiers internationaux, prirent bien soin de stipuler clairement dans la Constitution américaine, signée à Philadelphie en 1787, dans l'article 1, section 8, paragraphe 5: **«C'est au Congrès qu'appartiendra le droit de frapper l'argent et d'en régler la valeur.»**

La banque des banquiers

Mais les banquiers ne lâchèrent pas le morceau. Leur représentant, Alexander Hamilton, fut nommé Secrétaire du Trésor (l'équivalent de notre ministre des Finances) dans le cabinet de George Washington, et se fit l'avocat d'une banque nationale privée et de la création d'un argent-dette avec de faux arguments, tels que: **«Une dette nationale, pourvu qu'elle ne soit pas excessive, est une bénédiction nationale... Le gouvernement**



Alexander Hamilton

se montrera sage en renonçant à l'usage d'un expédient aussi séduisant et dangereux, soit d'émettre son propre papier-monnaie.»

Hamilton leur fit aussi accroire que seul l'argent-dette des banques privées était valable pour les transactions avec les pays étrangers.

Thomas Jefferson, le Secrétaire d'Etat, était fortement opposé à ce projet, mais le président Washington se laissa finalement convaincre par les arguments d'Hamilton. Une banque nationale fut donc créée en 1791, la «Bank of the United States», avec une charte d'une durée de 20 ans. Quoique nommée «Banque des Etats-Unis», elle était plus véritablement la «banque des banquiers», puisqu'elle n'appartenait pas du tout à la nation, au gouvernement américain, mais aux individus détenteurs des actions de la banque, les banquiers privés. Le nom de «banque des Etats-Unis» fut délibérément choisi dans le but de laisser croire à la population américaine qu'elle était propriétaire de la banque, ce qui n'était pas du tout le cas. La charte expira en 1811 et le Congrès vota contre son renouvellement, grâce à l'influence de Jefferson et d'Andrew Jackson :

«Si le Congrès, dit Jackson, a le droit d'après la Constitution d'émettre du papier-monnaie, ce droit leur a été donné pour être utilisé par eux seuls, non pas pour être délégué à des individus ou des compagnies privées.»

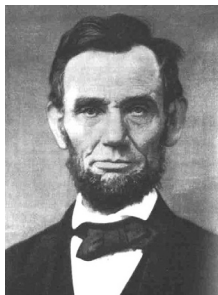
Ainsi se terminait l'histoire de la première Banque des Etats-Unis, mais les banquiers n'avaient pas dit leur dernier mot.

Les banquiers déclenchent la guerre

Nathan Rothschild, de la Banque d'Angleterre, lança un ultimatum : **«Ou bien le renouvellement de la charte est accordé, ou bien les Etats-Unis sont impliqués dans une guerre très désastreuse.»**

Jackson et les patriotes américains ne se doutaient pas que le pouvoir des banquiers pouvait s'étendre jusque-là. **«Vous êtes un repaire de voleurs, de vipères, leur dit le président Jackson. J'ai l'intention de vous déloger, et par le Dieu Eternel, je le ferai ! »** Nathan Rothschild émit des ordres : **«Donnez une leçon à ces impudents Américains. Ramenez-les au statut de colonie.»**

Le gouvernement anglais déclencha la guerre de 1812 contre les Etats-Unis. Le plan de Rothschild était d'appauvrir les Américains par la guerre à un tel point qu'ils seraient obligés de demander de l'aide financière... qui bien sûr ne serait accordée qu'en retour du renouvellement de la charte de la «Bank of the United States». Il y eut des milliers de morts, mais qu'importe à Rothschild ? Il avait atteint son but : la charte fut renouvelée en 1816.



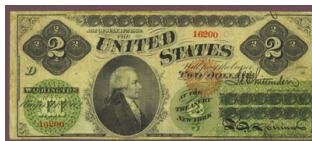
Abraham Lincoln

Abraham Lincoln est assassiné

Abraham Lincoln fut élu Président des Etats-Unis en 1860 avec la promesse d'abolir l'esclavage des Noirs. 11 Etats du Sud, favorables à l'esclavage des Noirs, décidèrent donc de quitter l'Union, de se séparer des Etats-Unis: ce fut le début de la Guerre de Sécession, ou Guerre Civile Américaine (1861-65). Lincoln, étant à court d'argent pour financer les armées du Nord, partit voir les banquiers de new-York, qui lui offrirent de l'argent à des taux allant de 24 à 36%. Lincoln refusa, sachant parfaitement que c'était de l'usure et que cela mènerait les Etats-Unis à la ruine. Mais son problème d'argent n'était pas réglé pour autant.

Son ami de Chicago, le Colonel Dick Taylor, vint à la rescousse et lui suggéra la solution: «Que le Congrès passe une loi autorisant l'émission de billets du Trésor ayant plein cours légal, payez vos soldats avec ces billets, allez de l'avant et gagnez votre guerre.»

C'est ce que Lincoln fit, et il gagna la guerre: de 1862 à 1863, Lincoln fit émettre 450 millions \$ de «greenbacks» (appelés ainsi par la population parce qu'ils étaient imprimés avec de l'encre verte au verso).



Lincoln appela ces greenbacks «la plus grande bénédiction que le peuple américain ait jamais eue.» Bénédiction pour tous, sauf pour les banquiers, puisque cela mettait fin à leur «racket» du vol du crédit de la nation et de création d'argent avec intérêt. Ils mirent donc tout en oeuvre pour saboter l'oeuvre de Lincoln. Lord Goschen, porte-parole des Financiers, écrivit dans le London Times (citation tirée de *Who Rules America*, par C. K. Howe, et reproduite dans *Lincoln Money Martyred*, par R. E. Search):

«Si cette malveillante politique financière provenant de la République nord-américaine devait s'installer pour de bon, alors, ce gouvernement fournira sa propre monnaie sans frais. Il s'acquittera de ses dettes et sera sans aucune dette. Il aura tout l'argent néces saire pour mener son commerce. Il deviendra prospère à un niveau sans précédent dans toute l'histoire de la civilisation. Ce gouvernement doit être détruit, ou il détruira toute monarchie sur ce globe.» (La monarchie des contrôleurs du crédit.)

250 Chapitre 49

Tout d'abord, dans le but de discréditer les greenbacks, les banquiers persuadèrent le Congrès de voter, en février 1862, la «Clause d'Exception», qui stipulait que les greenbacks ne pouvaient être utilisés pour payer l'intérêt sur la dette nationale. Ensuite, ayant financé l'élection d'assez de sénateurs et de députés, les banquiers firent voter par le Congrès en 1863 le retrait de la loi des Greenbacks et son remplacement par le *National Banking Act* (Loi des Banques Nationales, où l'argent serait créé avec intérêt par des compagnies privées).

Cette loi stipulait aussi que les greenbacks seraient immédiatement retirés de la circulation aussitôt leur retour au Trésor pour paiement des taxes. Lincoln protesta énergiquement, mais son objectif le plus pressant était de gagner la guerre et de sauver l'Union, ce qui l'obligea à remettre après la guerre le veto qu'il projetait contre cette loi et l'action qu'il entendait prendre contre les banquiers. Lincoln déclara tout de même :

«J'ai deux grands ennemis : l'armée du Sud en face et les banquiers en arrière. Et des deux, ce sont les banquiers qui sont mes pires ennemis.»

Lincoln fut réélu Président en 1864 et fit clairement savoir qu'il s'attaquerait au pouvoir des banquiers une fois la guerre terminée. La guerre se termina le 9 avril 1865, mais Lincoln fut assassiné cinq jours plus tard, le 14 avril. Une formidable restriction du crédit s'en suivit, organisée par les banques. L'argent en circulation dans le pays, qui était de 1907 millions \$ en 1866, soit 50,46 \$ pour chaque Américain, tomba à 605 millions \$ en 1876, soit 14,60 \$ par Américain. Résultat : en dix ans, 54 446 faillites, pertes de 2 milliards \$. Cela ne suffisant pas, on alla jusqu'à réduire la circulation d'argent à 6,67 \$ par tête en 1867 !

William Jennings Bryan : «Les banques doivent se retirer»

L'exemple de Lincoln demeurait néanmoins dans plusieurs esprits, même jusqu'en 1896. Cette année-là, le candidat démocrate à la présidence était William Jennings Bryan, et encore une fois, les livres d'histoire nous disent que ce fut une bonne chose qu'il ne fut pas élu président, car il était contre la monnaie «saine» des banquiers, l'argent créé sous forme de dette, et contre l'étalon-or :



W. Jennings Bryan

«Nous disons dans notre programme que nous croyons que le droit de frapper et d'émettre la monnaie est une fonction du gouvernement. Nous le croyons. Et ceux qui y sont opposés nous disent que l'émission de papier-monnaie est une fonction de la banque, et que le gouvernement doit se retirer des affaires de la banque. Eh bien! moi je leur dis que l'émission de l'argent est une fonction du gouvernement, et que les banques doivent se retirer des affaires du gouvernement... Lorsque nous aurons rétabli la monnaie de la Constitution, toutes les autres réformes nécessaires seront possibles, mais avant que cela ne soit fait, aucune autre réforme ne peut être accomplie.»

Le plus gigantesque trust

Et finalement, le 23 décembre 1913, le Congrès américain votait la loi de la Réserve Fédérale, qui enlevait au Congrès lui-même le pouvoir de créer l'argent, et remettait ce pouvoir à la «Federal Reserve Corporation». Un des rares membres du Congrès qui avait compris tout l'enjeu de cette loi, Charles A. Lindbergh (le père du célèbre aviateur), déclara:



C.A. Lindbergh

«Cette loi établit le plus gigantesque trust sur terre. Lorsque le Président (Wilson) signera ce projet de loi, le gouvernement invisible du Pouvoir Monétaire sera légalisé... le pire crime législatif de tous les temps est perpétré par cette loi sur la banque et le numéraire.»

L'éducation du peuple

Qu'est-ce qui a permis aux banquiers d'obtenir finalement le monopole complet du contrôle du crédit aux États-Unis? L'ignorance de la population sur la question monétaire. John Adams écrivait à Thomas Jefferson, en 1787:

«Toutes les perplexités, désordres et misères ne proviennent pas tant de défauts de la Constitution, du manque d'honneur ou de vertu, que d'une ignorance complète de la nature de la monnaie, du crédit et de la circulation.»

Salmon P. Chase, Secrétaire du Trésor sous Lincoln, déclara publiquement, peu après le passage de la loi des Banques Nationales:

«Ma contribution au passage de la loi des Banques Nationales fut la plus grande erreur financière de ma vie. Cette loi a établi un

monopole qui affecte chaque intérêt du pays. Cette loi doit être révoquée, mais avant que cela puisse être accompli, le peuple devra se ranger d'un côté, et les banques de l'autre, dans une lutte telle que nous n'avons jamais vue dans ce pays.»

Et l'industriel Henry Ford a dit:

«Si la population comprenait le système bancaire, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin.»

L'éducation du peuple, voilà la solution. Et c'est justement la formule de Vers Demain. Ah! si tous les créditistes comprenaient leur responsabilité de répandre Vers Demain! Le Crédit Social, qui établirait une économie où tout est ordonné au service de la personne humaine, a justement pour but de développer la responsabilité personnelle, de créer des hommes responsables. Chaque conquête d'un esprit au Crédit Social est une avance. Chaque personne formée par le Crédit Social est une force, et chaque acquisition de force est un pas de plus vers la victoire. Et depuis plus de 70 ans, que de forces acquises!... Et si elles étaient toutes actives, le Crédit Social, c'est réellement avant demain matin qu'on l'aurait!

Comme l'écrivait Louis Even en 1960: «L'obstacle n'est ni le financier, ni le politicien, ni aucun adversaire déclaré. L'obstacle est seulement dans la passivité d'un trop grand nombre de créditistes qui souhaitent bien voir venir le triomphe de la cause, mais qui laissent à d'autres le soin de la promouvoir.»

En somme, c'est le refus d'endosser notre responsabilité. «A ceux qui ont beaucoup reçu, il sera beaucoup demandé.» (Luc 12, 48.) Examen de conscience, chers créditistes, conversion personnelle, un petit coup de coeur et endossons nos responsabilités. Nous n'avons jamais été aussi près de la victoire! Notre responsabilité, c'est de faire connaître le Crédit Social aux autres, en les faisant s'abonner à Vers Demain, le seul journal qui fait connaître cette brillante solution.

Chapitre 50

Le Crédit Social aux États-Unis en 1932 Voté par 289 députés contre 60

(Article d'Alain Pilote, paru dans Vers Demain de juillet-août 1985.)

Il est évident que le Crédit Social est la solution pour les États-Unis, et pour chaque pays dans le monde. Alors, comment le Crédit Social peut-il être appliqué aux États-Unis? Si les Républicains et les Démocrates ne veulent pas l'inclure dans leur programme, les Américains doivent-ils alors voter pour un nouveau parti?

Le «bill Goldsborough»

Non, pas besoin de nouveaux partis; seule l'éducation du peuple est nécessaire. Quand les pressions provenant du peuple seront assez fortes, tous les partis seront d'accord pour adopter la réforme du Crédit Social. Un bel exemple de cela peut être trouvé dans le «bill Goldsborough» de 1932, qu'un auteur a décrit comme étant «la réforme monétaire qui est venue le plus près de réussir en vue de l'établissement d'une monnaie véritablement saine aux États-Unis»:

«Une majorité écrasante des membres du Congrès américain (289 contre 60) était déjà en faveur de cette loi en 1932; et cela dure encore depuis, sous une forme ou sous une autre. Seul l'espoir futile que le nouveau Président d'alors (Roosevelt) puisse rétablir la prospérité sans abandonner le système d'argent-dette dont l'Amérique avait hérité, empêcha le Crédit Social de devenir la loi des États-Unis. En 1936, lorsque le "New Deal" (solution de Roosevelt) se montra incapable de régler efficacement la crise économique, les partisans du Crédit Social revinrent en force. Le dernier effort significatif pour gagner son adoption survint en 1938.» (W. E. Turner, *Stable Money*, p. 167.)

Même le dividende et l'escompte compensé, deux éléments essentiels du Crédit Social, étaient mentionnés dans ce projet de loi, qui fut surnommé «bill Goldsborough», du nom du député démocrate du Maryland, T. Alan Goldsborough, qui le présenta en Chambre pour la première fois le 2 mai 1932.

Deux personnes qui soutinrent le projet de loi retiennent particulièrement notre attention: Robert L. Owen, sénateur de l'Oklahoma de 1907 à 1925 et directeur de banque pendant 46 ans, et

Charles G. Binderup, député du Nebraska. Owen publia un article en mars 1936 dans la revue de J. J. Harpell, *The Instructor* (et sa version française, *Le Moniteur*), dont Louis Even était le rédacteur-adjoint. Quant à M. Binderup, il donna plusieurs causeries à la radio américaine, durant la crise, pour expliquer les méfaits du contrôle du crédit par des intérêts privés. Voici des extraits du discours de Robert Owen à la Chambre, le 28 avril 1936:



Robert L. Owen

«...le projet de loi qu'il (Goldsborough) présenta alors, avec l'approbation du Comité sur les Banques de la Chambre — et je crois que ce fut pratiquement un rapport unanime. Ce projet de loi fut débattu deux jours à la Chambre, un très simple projet de loi, établissant la politique des Etats-Unis de rétablir et de maintenir la valeur de la monnaie, et ordonnant au Secrétaire du Trésor, aux officiers de la Commission de la Réserve Fédérale et aux Banques de la Réserve Fédérale, de rendre cette politique effective. C'était tout, mais suffisant, et le bill passa, non par un vote partisan: 117 députés républicains votèrent en faveur de ce projet de loi (qui avait été présenté par un député démocrate), et le bill passa par 289 voix contre 60, et de ces 60 députés, seulement 12, par la volonté du peuple, sont encore au Congrès.

«Ce bill fut défait par le Sénat, parce qu'il ne fut pas réellement compris. Il n'y avait pas eu suffisamment de discussion à son sujet dans le public. Il n'y avait pas d'opinion publique organisée pour l'appuyer.»

L'éducation du peuple

Tout est là. Deux choses à retenir: Républicains comme Démocrates votèrent en sa faveur, et il n'y eut donc point besoin de «parti» du Crédit Social. De plus, Owen admet que ce qui manquait, c'était l'éducation du peuple, une force dans le peuple. Cela confirme la méthode de Vers Demain, préconisée par Douglas et Louis Even: il faut éduquer la population (en distribuant des circulaires et prenant de l'abonnement à Vers Demain).

Le bill Goldsborough était intitulé: «Loi pour rendre au Congrès son pouvoir constitutionnel d'émettre la monnaie et d'en régler la valeur; de fournir un revenu monétaire à la population des Etats-Unis avec un pouvoir d'achat fixe et équitable du dollar, suffisant en tout temps pour permettre à la population d'acheter les biens

et les services désirés selon la pleine capacité des possibilités du commerce et de l'industrie des Etats-Unis... Le système actuel, qui émet l'argent à travers l'initiative privée pour le profit, résultant en fréquentes et désastreuses inflations et déflations, doit cesser.»

Le projet de loi prévoyait aussi un escompte sur les prix à être remboursé aux marchands, et un dividende, devant commencer à \$5 par mois (en 1932), à chaque citoyen de la nation. Plusieurs groupes témoignèrent en Chambre en faveur de ce projet de loi, faisant ressortir qu'il contenait tous les mécanismes nécessaires pour empêcher toute inflation des prix.

Ignorance de la population

Le plus ardent opposant à ce projet de loi au Sénat était Carter Glass, ancien Secrétaire du Trésor, et farouche partisan de la «Federal Reserve» (contrôle privé de la monnaie). Aussi, le Secrétaire du Trésor (Ministre des Finances) de Roosevelt, Henry Morgenthau, fortement opposé à toute réforme monétaire, disait qu'il valait mieux «donner une chance» au «New Deal» de Roosevelt.

Ce qui aida le plus les adversaires du bill, c'est l'ignorance quasi totale de la question monétaire dans la population... et même dans le Sénat. Certains sénateurs, ignorant même jusqu'au mécanisme de la création de l'argent (crédit) par les banques, s'écriaient: «Mais le gouvernement ne peut pas créer de l'argent comme ça! Ça va faire de l'inflation!» Et d'autres, tout en admettant la nécessité de la création d'argent sans dette, ne voyaient pas la nécessité du dividende ou de l'escompte compensé. En fait, toutes ces objections tombent d'elles-mêmes après une étude un peu sérieuse du Crédit Social.

Terminons cet article avec les citations de deux grands citoyens américains, Thomas Edison et Henry Ford:

Edison: **«A travers notre histoire, quelques-uns des plus grands Américains ont cherché à casser l'empreinte hamiltonienne (l'argent-dette d'Alexander Hamilton) sur notre politique monétaire, dans le but d'y substituer une monnaie stable en fonction des besoins physiques de la nation. Un manque de compré-**



H. Ford et T. Edison

hension dans le public et chez les autorités, combiné au pouvoir des intérêts bancaires qui ont machiné des intérêts personnels dans la présente situation chaotique, ont jusqu'ici contrecarré tout effort.

«Ne les laissez pas vous embarrasser avec le cri de “monnaie de papier”. Le danger du papier-monnaie est précisément le danger de l'or — si vous en avez trop, ce n'est pas bon. Il n'y a qu'une règle pour l'argent et c'est d'en avoir assez pour mener tout le commerce légitime qui attend d'être fait...

«Si les Etats-Unis adoptent cette politique d'augmenter leur richesse nationale sans rien payer au collecteur d'intérêts — car toute dette nationale est faite d'intérêts à payer — alors vous verrez une ère de progrès et de prospérité dans ce pays qui n'aurait jamais pu arriver autrement.»

Et un appel d'Henry Ford:

«La jeunesse qui pourra résoudre la question monétaire fera plus pour le monde que toutes les armées de l'histoire.»

Jeunes, affamés de vérité et de justice, avez-vous compris? Joignez les rangs des apôtres du journal Vers Demain, pour le salut de votre pays et de tous vos concitoyens. Les Pèlerins de saint Michel ont besoin de vous, ils vous attendent!

Chapitre 51

Le but ultime des Financiers: un gouvernement mondial

(Article d'Alain Pilote, paru dans Vers Demain d'août-septembre 1996.)

Le vice du système financier actuel, c'est que les banques créent l'argent sous forme de dette, chargeant un intérêt sur l'argent qu'elles créent. L'obligation pour les pays endettés de rembourser à la banque de l'argent qu'elle n'a pas créé, de l'argent qui n'existe pas, entraîne des dettes impayables. Les Financiers savent très bien que les dettes des pays sont impossibles à rembourser, que le système financier actuel est défectueux à sa base, et qu'il ne peut engendrer que crises et révolutions. Mais c'est exactement ce qu'ils souhaitent !

Comme l'a écrit Clifford Hugh Douglas, le fondateur de l'école créditiste: **«Le Pouvoir Monétaire ne veut pas, et n'a jamais voulu, améliorer le système monétaire; ses conséquences — guerres, sabotage et frictions sociales — sont exactement ce qui est désiré.»** Pourquoi ?

C'est parce que les Financiers se croient les seuls à être capables de bien diriger l'humanité, et c'est afin de pouvoir imposer leur volonté sur les individus et contrôler le monde qu'ils ont inventé un tel système d'argent-dette. Ils veulent amener toutes les nations du monde dans un tel état de crise que ces pays croiront n'avoir pass d'autre choix que d'accepter la solution «miracle» des Financiers pour les «sauver» de la catastrophe: la centralisation complète, une seule monnaie mondiale et un gouvernement mondiale, où toutes les nations devront abandonner leur souveraineté.

La Commission Trilatérale

Il y a actuellement trois grandes régions ou blocs économiques dans le monde: l'Europe, l'Amérique du Nord, et l'Extrême-Orient (Japon, Corée du Sud, Taiwan, etc.). Sous le prétexte de devoir s'unir afin de pouvoir faire compétition aux autres grands blocs économiques, les pays membres de chacun de ces trois blocs décideront de se fusionner en un seul pays, formant ainsi trois super-Etats, et alors le gouvernement mondial unique sera presque atteint.

C'est exactement ce qui est en train de se passer actuellement, et c'est poussé par la «Commission Trilatérale», un organisme

258 Chapitre 51

fondé en juillet 1973 par David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank de New-York. Le but officiel de la Commission Trilatérale est «d'harmoniser les relations politiques, économiques, sociales et culturelles entre les trois grandes régions économiques du globe» (d'où le nom de «Trilatérale»). Ce but est déjà presque atteint en Europe avec la loi sur l'Europe Unie, entrée en vigueur au début de 1993, exigeant que tous les pays membres de la Communauté Economique Européenne (C.E.E., ou Marché Commun) abolissent leurs barrières tarifaires, et laissent aux technocrates de la Commission Européenne à Bruxelles le soin de décider des politiques fiscales et monétaires de ces pays. Depuis 1999, la plupart des pays membres de l'Union européenne partagent une seule monnaie commune, l'Euro.

En ce qui concerne le bloc de l'Amérique du Nord, la fusion de ses pays membres est bien avancée avec le passage de l'ALENA (Accord de Libre-Echange Nord Américain), d'abord entre le Canada et les Etats-Unis, puis ensuite avec le Mexique. D'ici dix ans, ce traité est censé d'inclure aussi tous les pays d'Amérique Centrale et du Sud. Il existe une forte pression sur ces pays pour qu'ils harmonisent leurs politiques fiscales, tout comme en Europe, l'union économique menant inévitablement à une union politique. On parle même ouvertement d'union nord-américaine et de monnaie unique, l'Amero.

En face de ces deux géants économiques (l'Europe et l'Amérique), les pays de l'Extrême-Orient n'auront pas d'autre choix que de s'unir eux aussi, pour pouvoir faire compétition aux deux autres blocs dans le domaine du commerce international.

Une monnaie mondiale: la «Marque de la Bête»

Pour consolider leur pouvoir, les Financiers veulent aussi éliminer les monnaies nationales de chaque pays, et installer une seule monnaie mondiale. Dans les années 70, le Dr. Hanrick Eldeman, analyste en chef de la conférence du Marché Commun, dévoila à Bruxelles un plan pour mettre fin au chaos mondial: un gigantesque ordinateur auto-programmeur, occupant trois étages du siège social du Marché Commun, à Bruxelles, en Belgique. Les gens qui y travaillent appellent cet ordinateur «la Bête». Le plan implique un système de dénombrement chiffré de chaque être humain de la terre. L'ordinateur attribuerait à chaque habitant de la planète un numéro pour servir à tout achat ou vente. Ce numéro serait invisiblement tatoué par laser (ou implanté sous forme de micropuce électronique, pas plus grosse qu'un grain de riz), soit sur le front, soit sur le revers de la main.

Le Dr. Eldeman ajouta qu'en se servant de trois données de six chiffres chacune, chaque habitant se verrait attribuer un numéro de carte de crédit distinct.

Cela ressemble étrangement à ce que l'apôtre saint Jean décrit dans le livre de l'Apocalypse (13, 16-18): «Par ses manoeuvres, tous, petits et grands, riches ou pauvres, libres et esclaves, se feront marquer sur la main droite ou sur le front, et nul ne pourra rien acheter ni vendre s'il n'est marqué au nom de la Bête ou au chiffre de son nom. C'est ici qu'il faut de la finesse! Que l'homme doué d'esprit calcule le chiffre de la Bête, c'est un chiffre d'homme: son chiffre, c'est 666.»

Les cartes de débit et la micro-puce

Il y a 50 ans, avant l'invention des ordinateurs et des micro-puces, un tel système aurait pu sembler irréalisable, et relever du domaine de la science-fiction. Mais maintenant, tout le monde connaît les cartes de débit, avec lesquelles vous pouvez acheter n'importe quoi au magasin, sans avoir besoin de transporter de papier-monnaie sur vous, le montant de votre achat étant automatiquement déduit de votre compte de banque au moment de l'achat. Le but avoué des banques est d'éliminer tout l'argent liquide (les billets de banque et les pièces de monnaie), et d'obliger les gens à se servir des cartes de débit comme seul moyen de payment.

Il y a toujours le risque de perdre sa carte de débit, ou que quelqu'un d'autre l'utilise illégalement. D'ailleurs, avec les cartes de débit avec micro-puce, il n'y a même pas de numéro de sécurité à composer, on n'a qu'à insérer la carte dans la machine; celui qui se fait voler sa carte peut donc se faire vider son compte de banque par n'importe qui. Alors voici qu'intervient la solution ultime: lier physiquement les gens à leur carte, ainsi il n'y aura plus aucun moyen de la perdre ou de se la faire voler! Et nous avons la situation suivante: une micro-puce électronique sera implantée sous votre peau, ou une série de six chiffres tatoués sur votre peau... tel que décrit dans l'Apocalypse de saint Jean.

Tout sera alors en place pour un gouvernement qui désire contrôler les faits et gestes de tous et chacun, puisqu'il pourra tout savoir à votre sujet: tout ce que vous achetez, où et quand, qui vous téléphonez, combien d'argent vous avez, tout cela sera inscrit sur la micro-puce. Et si, pour quelque raison que ce soit, vous êtes classé par le gouvernement «indésirable» ou «ennemi de l'Etat», il n'aura qu'à effacer votre numéro de l'ordinateur central, et vous ne pourrez plus

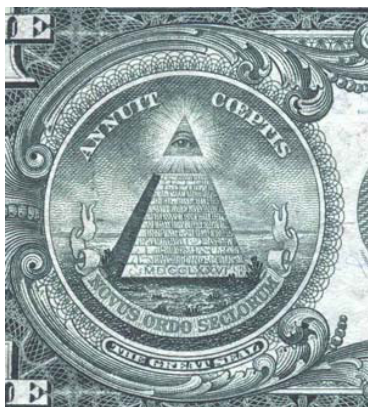
260 Chapitre 51

ni acheter ni vendre (et vous serez condamné, par le fait même, à disparaître à brève échéance). Selon saint Jean, ceux qui recevront cette «Marque de la Bête» devront adorer l'Antichrist, et renier le Christ.

Les Illuminati

Cette quête d'un gouvernement mondial existe depuis nombre d'années. Par exemple, le 17 février 1953, le financier Paul Warburg déclarait devant le Sénat américain: **«Nous aurons un gouvernement mondial que vous le vouliez ou non, par conquête ou par consentement.»** Cette quête d'un gouvernement mondial remonte à la création des «Illuminati», une société secrète, en 1776. Leur chef, Adam Weishaupt, écrit le plan d'ensemble pour amener l'assujettissement de tous les êtres humains à une oligarchie de Financiers. Le mot «Illuminati» tire son origine de Lucifer, et signifie «porteurs de la lumière» (Lucifer signifie «porte-lumière», car il était le plus beau et le plus brillant des anges avant sa révolte contre Dieu et sa chute en enfer).

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'insigne de l'Ordre des Illuminati apparaît au revers du billet d'un dollar américain, et cela depuis 1933, année où il y apparût pour la première fois, sur ordre du Président américain Franklin D. Roosevelt, au tout début du «New Deal» (nom donné aux réformes politiques de Roosevelt).



On peut lire à la base de la pyramide de 13 étages l'année 1776 (MDCCCLXXVI en chiffres romains). La plupart des gens s'imaginent que ce chiffre représente l'année de la signature de la Déclaration d'Indépendance américaine, mais en réalité, il représente l'année de la fondation de l'Ordre des Illuminati par Weishaupt, le 1er mai 1776.

La pyramide (sur le même billet de banque) représente la conspiration pour la destruction de l'Eglise, et l'établissement d'une dictature mondiale. L'œil au sommet représente le réseau d'espions mis sur pied par Weishaupt pour conserver le secret de l'Ordre, pour terroriser la population et la forcer à accepter sa dictature. Les mots latins «ANNUIT COEPTIS» signifient «notre entreprise (conspiration) a été couronnée de succès». En bas, les mots «NOVUS ORDO SECLORUM» expliquent la nature de cette entreprise; ils signifient un «nouvel ordre mondial».

Cet insigne fut adopté comme revers du grand sceau des Etats-Unis d'Amérique par le Congrès américain le 15 septembre 1789. (L'avvers, ou côté opposé du sceau, montre le symbole plus connu de l'aigle, figurant lui aussi à l'endos du billet d'un dollar américain).

Le fait que ce symbole fit son apparition sur les billets de banque américain en 1933 signifie que les chefs conspirateurs des Illuminati considéraient alors que leurs efforts étaient effectivement «couronnés de succès», et qu'ils contrôlaient totalement le gouvernement américain.

Conspiration luciférienne

Dire que les Illuminati sont une «conspiration luciférienne» n'est pas simplement une figure de style, mais est littéralement exact. En effet, les chefs des Illuminati sont réellement des adorateurs de Satan, et leur objectif final est que tout le monde s'incline devant lui. Au moyen de ses serviteurs, c'est Lucifer qui continue sa révolte contre Dieu en voulant faire échouer le plan de Dieu sur la terre, et d'enlever à Dieu le plus d'âmes possible.

Tout comme Satan, les Financiers se croient plus fins que Dieu, les seuls à être capables de bien diriger l'humanité. Les membres des Illuminati sont des gens de toute race et croyance, mais qui sont unis par la même soif d'argent et de pouvoir.

Reconnaître les forces en présence

En conclusion de son livre *Pawns in the Game*, qui dénonce le complot des Illuminati pour une domination mondiale, William Guy Carr explique ce qui doit être fait pour stopper ce plan.

Premièrement, reconnaître les forces spirituelles en présence, réaliser que nous avons à faire pas seulement à des forces terrestres, mais des forces spirituelles, que c'est le combat de Dieu contre Satan. Nous devons choisir qui nous allons servir, pour qui nous allons combattre: Dieu ou Satan.

Deuxièmement, prendre les moyens concrets de contrecarrer le plan des Financiers, ce qui, selon les mots de M. Carr, ne peut se faire que par une réforme monétaire: «Les électeurs doivent insister pour que l'émission de l'argent soit placée entre les mains du gouvernement, auquel elle appartient de droit.»

Nécessité du Crédit Social

La prière et les sacrifices pour obtenir l'aide du Ciel sont certainement nécessaires pour arrêter le plan des Financiers. Mais il

faut aussi une technique, un moyen temporel pour contrecarrer le plan des Financiers. Et ce moyen, c'est la réforme du Crédit Social, conçue par l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas — la seule que les Financiers craignent réellement, et qui mettrait fin à leur pouvoir de contrôler toutes les nations. (Les mots «crédit social» signifient argent social — de l'argent créé sans dette, par la société, au lieu d'un crédit bancaire — de l'argent créé par les banques, sous forme de dette.)

Douglas avait tout d'abord cru qu'une fois que sa découverte et ses implications auraient été portées à l'attention des gouvernements et de ceux responsables de l'économie, ils se seraient hâtés de l'appliquer. Mais Douglas fit aussitôt une autre découverte: les Financiers qui dirigeaient l'économie n'étaient nullement intéressés à changer le système financier actuel, que ses défauts étaient exactement ce qu'ils souhaitaient, et même entretenaient à dessein dans le but d'imposer leur solution d'un gouvernement mondial. Et alors, les Financiers firent tout pour stopper l'idée du Crédit Social: conspiration du silence dans les médias; falsification intentionnelle de la doctrine de Douglas dans le but de la rendre vulnérable; calomnies et ridicule contre les apôtres de Vers Demain; création de partis politiques portant le nom de «Crédit Social». Douglas écrivait dans son livre *Warning Democracy*:

«Le progrès des idées du Crédit Social fut si rapide entre 1919 et 1923, tant ici (en Grande-Bretagne) qu'à l'étranger, et des commentaires favorables en parurent si abondamment dans les pages des journaux, que les intérêts menacés par ces idées s'en alarmèrent considérablement et prirent des mesures jugées par eux efficaces pour endiguer leur publicité.

«En ce pays (Grande-Bretagne), l'Institut des Banquiers alloua une somme de 5 millions de livres (équivalant alors à 24 millions de dollars), pour combattre les idées dites "subversives" émises par nous-même, ou par d'autres qui oseraient mettre leur nez dans le système financier. Les grandes associations de presse reçurent des directives expresses leur enjoignant de ne jamais mentionner notre nom dans la presse publique. Les journaux métropolitains, tant de ce pays que des Etats-Unis, ne devaient publier ni correspondance ni articles portant sur ce sujet, Malgré cela, l'enquête parlementaire canadienne sur les questions bancaires, devant laquelle je fus appelé à témoigner à Ottawa, en 1923, eut comme effet d'exposer, d'une part, l'ignorance de problèmes fondamentaux même par des banquiers notoires, et d'autre part, jusqu'où

la puissance financière était prête à aller pour garder le contrôle de la situation.»

«Le moment psychologique»

Douglas a prédit que le système actuel d'argent-dette des banquiers finirait par devenir insoutenable et s'effondrerait de lui-même. On n'a qu'à penser aux dettes énormes des pays civilisés, on s'en va tout droit vers la catastrophe, tout en sachant très bien qu'elles ne pourront jamais être remboursées. D'autres facteurs annoncent cet écroulement du système: l'automation, par exemple, qui rend impossible le plein emploi.

Douglas disait qu'il viendra un «moment psychologique», un moment critique où la population, étant donné la gravité de la situation, et cela malgré toute la puissance des financiers, aura assez souffert de leur système d'argent-dette qu'elle sera disposée à étudier et accepter le Crédit Social. Douglas écrivait ce qui suit en 1924, dans son livre *Social Credit*:

«En raison de son importance, la situation sera épouvantable. Une période relativement courte permettra probablement de décider si nous pouvons maîtriser la puissante machine économique et sociale que nous avons créée, ou si c'est elle qui nous maîtrisera. Durant cette période, la moindre impulsion de la part d'un groupe d'hommes, qui savent quoi faire et comment le faire, pourra être la différence entre un nouveau recul dans l'âge des ténèbres, ou l'avènement en pleine lumière d'une ère d'une telle splendeur, que nous pouvons à peine imaginer. C'est cette nécessité de la connaissance du moment psychologique, et du choix de l'action appropriée, qui devrait être présente à l'esprit de cette minorité consciente de la gravité des temps présents.»

Louis Even, à la fin d'un article écrit en 1970, intitulé *Crédit Social*, oui — Parti, non, reprend cette idée de Douglas:

«Les créditistes de Vers Demain maintiennent, comme Douglas, qu'en matière de Crédit Social, le travail efficace à faire est d'éclairer la population sur le monopole du crédit financier, lui imputant les fruits mauvais dont il est la cause dans la vie des personnes, des familles, des institutions; et, en regard, exposer la doctrine lumineuse, si conforme au bon sens, du Crédit Social authentique. Ils s'efforcent aussi de développer chez eux-mêmes et rayonner l'esprit créditiste, si bien d'accord avec l'esprit évangélique: esprit de service et non de domination, et non de poursuite insatiable d'argent ou de biens matériels qui est de même

nature, avec des moyens moins puissants, que l'esprit des seigneurs de la haute finance.

«Que vienne l'écroulement du système sous le poids de ses propres énormités, ou qu'adviennent des événements maintes fois prédits par des âmes privilégiées et dont on ne peut guère douter à la vue de la décadence des mœurs, de l'apostasie, de la paganisation des peuples qui furent chrétiens et les mieux nantis de biens matériels — dans l'un ou l'autre cas, les vivants ou survivants d'alors ne seront pas sans lumière pour se donner un organisme économique et social digne du nom.»

Ce qu'il faut se rappeler avant tout, c'est que le système financier actuel, qui crée l'argent sous forme de dette, est le principal moyen utilisé par les Financiers pour établir un gouvernement mondial, le moyen de nous amener d'une société libre à la dictature complète. Et la seule chose que les Financiers craignent, la seule chose qui peut les arrêter dans leur plan de conquête mondiale, c'est la réforme du système financier actuel, par l'établissement d'un système d'argent honnête, selon les principes et la philosophie du vrai Crédit Social, tel qu'enseigné par Douglas et Louis Even.

C'est là qu'on réalise toute l'importance de la solution créditiste, et l'importance de la faire connaître. C'est pour cette raison que Vyacheslav Molotov, ministre des affaires étrangères de Russie de 1939 à 1956, disait au Dr. Hewlett Johnson, Archevêque de Canterbury, dans les années 1930: **«Nous connaissons parfaitement le Crédit Social. C'est la seule théorie au monde que nous craignons.»**



V. Molotov

Chapitre 52

Le Crédit Social et l'enseignement des Papes

(Article d'Alain Pilote, paru dans *Vers Demain* de mai 1995.)

Christianisme appliqué

C.H. Douglas a déjà dit que le Crédit Social pouvait être défini en deux mots: christianisme appliqué. En effet, une étude comparative du Crédit Social et de la doctrine sociale de l'Eglise montre jusqu'à quel point l'établissement des propositions financières du Crédit Social appliquerait à merveille l'enseignement de l'Eglise sur la justice sociale.

Primauté de la personne

La doctrine sociale de l'Eglise peut se résumer dans ce principe de base: la primauté de la personne humaine:

«La doctrine sociale chrétienne a pour lumière la Vérité, pour objectif la Justice et pour force dynamique l'Amour... Son principe de base est que les êtres humains sont et doivent être fondement, but et sujets de toutes les institutions où se manifeste la vie sociale.» (Jean XXIII, encyclique *Mater et Magistra*, 15 mai 1961, nn. 219 et 226.)



Jean XXIII

Les systèmes au service de l'homme

Le Crédit Social partage la même philosophie. C.H. Douglas écrivait au début de son tout premier livre, *Economic Democracy*: «Les systèmes sont faits pour l'homme, et non pas l'homme pour les systèmes, et l'intérêt de l'homme, qui est son propre développement, est au-dessus de tous les systèmes.»

Et Jean-Paul écrivait dans sa première encyclique, *Redemptor hominis* (4 mars 1979, n. 15): **«L'homme ne peut renoncer à lui-même ni à la place qui lui est propre dans le monde visible, il ne peut devenir esclave des choses, esclave des systèmes économiques, esclave de ses propres produits.»**

Tous les systèmes doivent être au service de l'homme, y compris les systèmes financiers et économiques:

«En tant que société démocratique, veillez attentivement à tout ce qui se passe dans le puissant monde de l'argent! Le mon-

de de la finance est aussi un monde humain, notre monde, soumis à la conscience de nous tous; pour lui aussi il y a des principes éthiques. Veillez donc surtout à ce que vous apportiez une contribution au service du monde avec votre économie et vos banques, et non une contribution — peut-être indirecte — à la guerre et à l'injustice ! » (Jean-Paul II, Fluëli, Suisse, 14 juin 1984.)

Les banquiers contrôlent l'argent

L'argent devrait être un instrument de service, mais les banquiers, en s'en réservant le contrôle de la création, en ont fait un instrument de domination:



Pie XI

«Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent et du crédit, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.» (Pie XI, encyclique *Quadragesimo anno*, 15 mai 1931.)

La création d'argent sous forme de dette par les banquiers est leur moyen d'imposer leur volonté sur les individus et de contrôler le monde:

«Parmi les actes et les attitudes contraires à la volonté de Dieu et au bien du prochain et les «structures» qu'ils introduisent, deux éléments paraissent aujourd'hui les plus caractéristiques: d'une part le désir exclusif du profit et, d'autre part, la soif du pouvoir dans le but d'imposer aux autres sa propre volonté.» (Jean-Paul II, encyclique *Sollicitudo rei socialis*, sur la question sociale, 30 décembre 1987, n. 37.)



Jean-Paul II

Puisque l'argent est un instrument essentiellement social, la doctrine du Crédit Social propose que l'argent soit émis par la société, et non par des banquiers privés pour leur profit:

«Il y a certaines catégories de biens pour lesquelles on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains de personnes privées.» (Pie XI, encyclique *Quadragesimo anno*.)

Des dettes impayables

L'obligation de remettre au banquier de l'argent qu'il n'a pas créé entraîne des dettes impayables :

«Les pays débiteurs, en effet, se trouvent placés dans une sorte de cercle vicieux: ils sont condamnés, pour pouvoir rembourser leurs dettes, à transférer à l'extérieur, dans une mesure toujours plus grande, des ressources qui devraient être disponibles pour leur consommation et leurs investissements internes, donc pour leur développement.

«Le service de la dette ne peut être acquitté au prix d'une asphyxie de l'économie d'un pays et aucun gouvernement ne peut moralement exiger d'un peuple des privations incompatibles avec la dignité des personnes... S'inspirant de l'Evangile, d'autres comportements seraient à envisager, comme consentir des délais, remettre partiellement ou même totalement les dettes... En certains cas, les pays créanciers pourront convertir les prêts en dons.

«L'Eglise rappelle la priorité à accorder aux hommes et à leurs besoins, par-delà les contraintes et les techniques financières souvent présentées comme seules impératives.» (*Une approche éthique de l'endettement international*, document de la Commission Pontificale Justice et Paix, 27 décembre 1986.)

«Il n'est pas licite de demander et d'exiger un paiement quand cela reviendrait à imposer en fait des choix politiques de nature à pousser à la faim et au désespoir des populations entières. On ne saurait prétendre au paiement des dettes contractées si c'est au prix de sacrifices insupportables. Dans ce cas, il est nécessaire — comme du reste cela est en train d'être partiellement fait — de trouver des modalités d'allègement de report ou même d'extinction de la dette, compatibles avec le droit fondamental des peuples à leur subsistance et à leur progrès.» (Jean-Paul II, encyclique *Centesimus annus*, 1er mai 1991, n. 35.)

L'impérialisme de l'argent

L'Eglise condamne à la fois le capitalisme libéral et le communisme marxiste. A remarquer que ce n'est pas le capitalisme en soi que l'Eglise condamne, mais le «capitalisme libéral», un «certain capitalisme». Car l'Eglise sait faire la distinction, dans le système capitaliste, entre le système producteur et «le néfaste système qui l'accompagne», le système financier :

«Ce libéralisme sans frein conduit à la dictature à bon droit dénoncée par Pie XI comme génératrice de l'impérialisme de l'argent'.



Paul VI

On ne saurait trop réprouver de tels abus, en rappelant encore une fois solennellement que l'économie est au service de l'homme. Mais s'il est vrai qu'un certain capitalisme a été la source de trop de souffrances, d'injustices et de luttes fratricides aux effets durables, c'est à tort qu'on attribuerait à l'industrialisation elle-même des maux qui sont dus au néfaste système qui l'accompagnait. Il faut au contraire en toute justice reconnaître l'apport

irremplaçable de l'organisation du travail et du progrès industriel à l'oeuvre du développement.» (Paul VI, encyclique *Populorum progressio*, sur le développement des peuples, 26 mars 1967, n. 26.)

La propriété privée

Les maux qu'on reproche au système capitaliste actuel ne proviennent pas de sa nature (propriété privée, libre entreprise), mais du système financier qu'il utilise, un système financier qui domine au lieu de servir, qui vicie le capitalisme. Les Papes, loin de souhaiter la disparition de la propriété privée, souhaitent plutôt sa diffusion la plus large possible pour tous :

«La dignité de la personne humaine exige normalement, comme fondement naturel pour vivre, le droit à l'usage des biens de la terre; à ce droit correspond l'obligation fondamentale d'accorder une propriété privée autant que possible à tous.... (Il faut) mettre en branle une politique économique qui encourage et facilite une plus ample accession à la propriété privée des biens durables: une maison, une terre, un outillage artisanal, l'équipement d'une ferme familiale, quelques actions d'entreprises moyennes ou grandes.» (Jean XXIII, *Mater et Magistra*, nn. 114-115.)

Tous capitalistes

Que tous soient réellement «capitalistes» et aient accès aux biens de la terre, cela serait rendu possible par le dividende du Crédit Social, qui appliquerait concrètement cet autre principe de base de la doctrine sociale de l'Eglise: les biens de la terre sont destinés à tous les hommes:

«Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon les règles de la justice, inséparables de la charité.» (Concile Vatican II, Constitution *Gaudium et Spes*, n. 69.)



Dans sa première Encyclique *Deus Caritas Est* (Dieu est amour), le Pape Benoît XVI a écrit: «L'Église est la famille de Dieu dans le monde. Dans cette famille, personne ne doit souffrir par manque du nécessaire... Le but d'un ordre social juste consiste à garantir à chacun, dans le respect du principe de subsidiarité, sa part du bien commun.»

Le dividende du Crédit Social est basé sur deux choses: l'héritage des richesses naturelles et des inventions des générations précédentes:

«L'homme, par son travail, hérite d'un double patrimoine: il hérite d'une part de ce qui est donné à tous les hommes, sous forme de ressources naturelles et, d'autre part, de ce que tous les autres ont déjà élaboré à partir de ces ressources, en réalisant un ensemble d'instruments de travail toujours plus parfaits. Tout en travaillant, l'homme hérite du travail d'autrui.» (Jean-Paul II, encyclique *Laborem exercens*, sur le travail humain, 15 septembre 1981, n. 12.)

La technologie n'est pas un mal en soi, et avec le dividende, elle pourrait être mise au service de l'homme, on ne la blâmerait plus de supprimer des emplois:

«La technologie a tant contribué au bien-être de l'humanité; elle a tant fait pour améliorer la condition humaine, servir l'humanité et faciliter son labeur. Pourtant, à certains moments, la technologie ne sait plus vraiment où se situe son allégeance: elle est pour l'humanité ou contre elle... Pour cette raison, mon appel s'adresse à tous les intéressés... à quiconque peut apporter une contribution pour que la technologie qui a tant fait pour édifier Toronto et tout le Canada serve véritablement chaque homme, chaque femme et chaque enfant de ce pays.» (Jean-Paul II, Toronto, Canada, 17 septembre 1984.)

Mais si on veut persister à tenir tout le monde, hommes et femmes, employés dans la production, même si la production pour

270 Chapitre 52

satisfaire les besoins de base est déjà toute faite, et cela, avec de moins en moins de labeur humain, alors il faut créer de nouveaux emplois complètement inutiles, et dans le but de justifier ces emplois, créer de nouveaux besoins artificiels, par une avalanche de publicité, pour que les gens achètent des produits dont ils n'ont pas réellement besoin. C'est ce qu'on appelle «la société de consommation».

De même, on fabriquera des produits dans le but qu'ils durent le moins longtemps possible, dans le but d'en vendre plus, et faire plus d'argent, ce qui entraîne un gaspillage non nécessaire des ressources naturelles, et la destruction de l'environnement. Aussi, on persistera à maintenir des travaux qui ne nécessitent aucun effort de créativité, qui ne demandent que des efforts mécaniques, qui pourrait facilement être faits uniquement par des machines, des travaux où l'employé n'a aucune chance de développer sa personnalité. Mais pour cet employé, ce travail, si déshumanisant soit-il, est la condition d'obtenir l'argent, le permis de vivre.

Ainsi, pour lui et pour une multitude de salariés, la signification de leur emploi se résume à ceci: aller travailler pour obtenir l'argent qui servira à acheter le pain, qui leur donnera la force d'aller travailler pour gagner l'argent... et ainsi de suite, jusqu'à l'âge de la retraite, s'ils ne meurent pas avant. Voilà une vie vide de sens, où rien ne différencie l'homme de l'animal.

Activités libres

Justement, ce qui différencie l'homme de l'animal, c'est que l'homme n'a pas seulement que des besoins matériels, il a aussi des besoins culturels, spirituels. Comme dit Jésus dans l'Évangile: «L'homme ne vit pas seulement que de pain, mais de toute parole qui vient de la bouche de Dieu.» (Matthieu 4,4.) Vouloir occuper tout le temps de l'homme à l'entretien de sa vie matérielle, c'est du matérialisme, car c'est nier que l'homme a aussi une dimension et des besoins spirituels.

Mais alors, si l'homme n'est pas employé dans un travail salarié, que va-t-il faire de ses temps libres? Il l'occupera à faire des activités libres, des activités de son choix. C'est justement dans ses temps libres que l'homme peut vraiment développer sa personnalité, développer les talents que Dieu lui a donnés et les utiliser à bon escient.

De plus, c'est durant leurs temps libres que l'homme et la femme peuvent s'occuper de leurs devoirs familiaux, religieux et so-

Le Crédit Social et l'enseignement des Papes 271

ciaux: élever leur famille, pratiquer leur religion (connaître, aimer et servir Dieu), venir en aide à leur prochain. Elever des enfants est le travail le plus important au monde, mais parce que la femme qui reste au foyer pour élever ses enfants ne reçoit pas de salaire, on considère qu'elle ne fait rien, qu'elle ne travaille pas!

Etre libéré de la nécessité de travailler pour produire les biens essentiels à la vie ne signifie aucunement paresse. Cela signifie tout simplement que l'individu est alors en position de choisir l'activité qui l'intéresse. Sous un système de Crédit Social, il y aura une floraison d'activités créatrices. Par exemple, les grandes inventions, les plus grands chefs-d'oeuvre de l'art, ont été accompli dans des temps libres. Comme le disait C. H. Douglas:

«La majorité des gens préfèrent être employés — mais dans des choses qu'ils aiment plutôt que dans des choses qu'ils n'aiment pas. Les propositions du Crédit Social ne visent aucunement à produire une nation de paresseux... Le Crédit Social permettrait aux gens de s'adonner aux travaux pour lesquels ils sont qualifiés. Un travail que vous faites bien est un travail que vous aimez, et un travail que vous aimez est un travail que vous faites bien.»

La misère en face de l'abondance

Dieu a mis sur la terre tout ce qu'il faut pour nourrir tout le monde. Mais à cause du manque d'argent, les produits ne peuvent plus joindre les gens qui ont faim: des montagnes de produits s'accumulent en face de millions qui meurent de faim. C'est le paradoxe de la misère en face de l'abondance:

«Quel cruel paradoxe de vous voir si nombreux ici même en détresse financière, vous qui pourriez travailler pour nourrir vos semblables, alors qu'au même moment la faim, la malnutrition chronique et le spectre de la famine touchent des milliers de gens ailleurs dans le monde.» (Jean-Paul II aux pêcheurs, St. John's, Terre-Neuve, 12 septembre 1984.)

«Jamais, plus jamais la faim! Mesdames et messieurs, cet objectif peut être atteint. La menace de la faim et le poids de la malnutrition ne sont pas une fatalité inéluctable. La nature n'est pas, en cette crise, infidèle à l'homme. Tandis que, selon l'opinion généralement acceptée, 50% des terres cultivables ne sont pas encore mises en valeur, le fait s'impose du scandale d'énormes excédents alimentaires que certains pays détruisent périodiquement faute d'une sage économie qui en aurait assuré une consommation utile.

«Nous touchons ici au paradoxe de la situation présente: L'humanité dispose d'une maîtrise inégalée de l'univers; elle dispose des instruments capables de faire rendre à plein les ressources de celui-ci. Les détenteurs mêmes de ces instruments resteront-ils comme frappés de paralysie devant l'absurde d'une situation où la richesse de quelques-uns tolérerait la persistance de la misère d'un grand nombre?... on ne saurait en arriver là sans avoir commis de graves erreurs d'orientation, ne serait-ce parfois que par négligence ou omission; il est grand temps de découvrir en quoi les mécanismes sont faussés, afin de rectifier, ou plutôt de redresser de bout en bout la situation.» (Paul VI à la Conférence Mondiale de l'Alimentation, Rome, 9 novembre 1974.)

«De toute évidence, il y a un défaut capital, ou plutôt un ensemble de défauts et même un mécanisme défectueux à la base de l'économie contemporaine et de la civilisation matérialiste, qui ne permettent pas à la famille humaine de se sortir, dirais-je, de situations aussi radicalement injustes.» (Jean-Paul II, encyclique *Dives in Misericordia*, 30 novembre 1980, n. 11.)

La misère en face de l'abondance... **«représente en quelque sorte un gigantesque développement de la parabole biblique du riche qui festoie et du pauvre Lazare. L'ampleur du phénomène met en cause les structures et les mécanismes financiers, monétaires, productifs et commerciaux qui, appuyés sur des pressions politiques diverses, régissent l'économie mondiale; ils s'avèrent incapables de résorber les injustices héritées du passé et de faire face aux défis urgents et aux exigences éthiques du présent... Nous sommes ici en face d'un drame dont l'ampleur ne peut laisser personne indifférent.»** (Jean-Paul II, *Redemptor hominis*, n. 15.)

Réforme du système financier

Le Pape dénonce la dictature de l'argent rare et demande une réforme des systèmes financiers et économiques, l'établissement d'un système économique au service de l'homme:

«Je tiens encore à aborder une question délicate et douloureuse. Je veux parler du tourment des responsables de plusieurs pays, qui ne savent plus comment faire face à l'angoissant problème de l'endettement... Une réforme structurelle du système financier mondial est sans nul doute une des initiatives les plus urgentes et nécessaires.» (Jean-Paul II, message à la 6e session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, Genève, 26 septembre 1985.)

«Il est nécessaire de dénoncer l'existence de mécanismes économiques, financiers et sociaux qui, bien que menés par la volonté des hommes, fonctionnent souvent d'une manière quasi automatique, rendant plus rigides les situations de richesse des uns et de pauvreté des autres.» (Jean-Paul II, encyclique *Sollicitudo rei socialis*, n. 16.)

«Je fais appel à tous les chargés de pouvoir afin qu'ensemble ils s'efforcent de trouver les solutions aux problèmes de l'heure, ce qui suppose une restructuration de l'économie de manière à ce que les besoins humains l'emportent toujours sur le gain financier.» (Jean-Paul II aux pêcheurs de St. John's, Terre-Neuve, 12 septembre 1984.)

«Une condition essentielle est de donner à l'économie un sens humain et une logique humaine. Ce que j'ai dit au sujet du travail est également valable ici. Il importe de libérer les divers champs de l'existence de la domination d'une économie écrasante. Il faut mettre les exigences économiques à la place qui leur revient et créer un tissu social multiforme qui empêche la massification... Chrétiens, en quelque lieu que vous soyez, assumez votre part de responsabilité dans cet immense effort pour la reconstruction humaine de la cité. La foi vous en fait un devoir.» (Jean-Paul II, discours aux ouvriers de Sao Paulo, 3 juillet 1980.)

Devoir de tout chrétien

C'est en effet un devoir et une obligation pour tout chrétien de travailler à l'établissement de la justice et d'un meilleur système économique:

«Celui qui voudrait renoncer à la tâche, difficile mais exaltante, d'améliorer le sort de tout l'homme et de tous les hommes, sous prétexte du poids trop lourd de la lutte et de l'effort incessant pour se dépasser, ou même parce qu'on a expérimenté l'échec et le retour au point de départ, celui-là ne répondrait pas à la volonté de Dieu créateur.» (Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, n. 30.)

«La tâche n'est pas impossible. Le principe de solidarité, au sens large, doit inspirer la recherche efficace d'institutions et de mécanismes appropriés: il s'agit aussi bien de l'ordre des échanges, où il faut se laisser guider par les lois d'une saine compétition, que de l'ordre d'une plus ample et plus immédiate redistribution des richesses.» (Jean-Paul II, *Redemptor hominis*, n. 16.)

«Ces attitudes et ces "structures de péché" ne peuvent être vaincues — bien entendu avec l'aide de la grâce divine — que par

une attitude diamétralement opposée: se dépenser pour le bien du prochain.» (Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, n. 38.)

Des apôtres

«Vous tous qui avez entendu l'appel des peuples souffrants, vous tous qui travaillez à y répondre, vous êtes les apôtres du bon et vrai développement qui n'est pas la richesse égoïste et aimée pour elle-même, mais l'économie au service de l'homme, le pain quotidien distribué à tous, comme source de fraternité et signe de la Providence.» (Paul VI, *Populorum progressio*, n. 86.)

Principes et application

Certains diront que les Papes n'ont jamais approuvé publiquement le Crédit Social. En fait, les Papes n'approuveront jamais publiquement aucun système économique, telle n'est pas leur mission: ils ne donnent pas de solutions techniques, ils ne font qu'établir les principes sur lesquels doit être basé tout système économique véritablement au service de la personne humaine, et ils laissent aux fidèles le soin d'appliquer le système qui appliquerait le mieux ces principes.

Or, à notre connaissance, aucune autre solution n'appliquerait aussi parfaitement la doctrine sociale de l'Eglise que le Crédit Social. C'est pourquoi Louis Even, grand catholique qui ne manquait pas de logique, ne se gênait pas pour faire ressortir les liens entre le Crédit Social et la doctrine sociale de l'Eglise.

Un autre qui était convaincu que le Crédit Social est le christianisme appliqué, qu'il appliquerait à merveille l'enseignement de l'Eglise sur la justice sociale, c'est le Père Peter Coffey, docteur en philosophie et professeur au Collège de Maynooth, en Irlande. Voici ce qu'il écrivait à un jésuite canadien, le Père Richard, en mars 1932:

«Les difficultés posées par vos questions ne peuvent être résolues que par la réforme du système financier du capitalisme, selon les lignes suggérées par le Major Douglas et l'école créditiste du crédit. C'est le système financier actuel qui est à la racine des maux du capitalisme. L'exactitude de l'analyse faite par Douglas n'a jamais été réfutée, et la réforme qu'il propose, avec sa fameuse formule d'ajustement des prix, est la seule réforme qui aille jusqu'à la racine du mal...»

En 1939, les évêques du Québec avaient chargé une commission de neuf théologiens d'étudier le Crédit Social en regard de la doctrine sociale de l'Eglise, pour savoir s'il était entaché de socialisme, et ils concluaient qu'il n'y avait rien dans la doctrine du Crédit Social qui était contraire à l'enseignement de l'Eglise, et que tout

catholique était donc libre d'y adhérer sans danger. (*Voir l'Annexe A pour le texte complet de cette étude des neuf théologiens.*)

Ce rapport des théologiens n'avait pas fait l'affaire des financiers, et en 1950, un groupe d'hommes d'affaires chargèrent un évêque du Québec (dont nous taisons le nom par respect pour sa mémoire) d'aller à Rome pour obtenir du Pape Pie XII une condamnation du Crédit Social. De retour au Québec, cet évêque fit rapport aux hommes d'affaires: **«Pour avoir une condamnation du Crédit Social, ce n'est pas à Rome qu'il faut aller. Pie XII m'a répondu: "Le Crédit Social créerait dans le monde un climat qui permettrait l'épanouissement de la famille et du christianisme."»**

Que tous ceux qui ont soif de justice se mettent donc à étudier et à répandre le Crédit Social, en prenant de l'abonnement à Vers Demain !

Abonnez-vous à Vers Demain



Vous avez-aimé ce que vous venez de lire? Tous ces articles sont tirés du journal Vers Demain, publié cinq fois par année. Alors, abonnez-vous au plus vite à ce journal, et faites-le connaître à vos amis. Il est même publié en quatre langues: français, anglais, espagnol et polonais. Le prix de l'abonnement est de 20 dollars pour 4 ans (pour le Canada et les États-Unis, et de 24 dollars pour 2 ans pour les autres pays; pour l'Europe, 18 euros pour 2 ans.) Envoyez votre chèque ou mandat poste, accompagné de votre nom et adresse (en spécifiant dans quelle langue vous voulez recevoir le journal) à:

Journal Vers Demain, 1101 rue Principale, Rougemont, QC, Canada – J0L 1M0. Tel.: 450-469-2209. (*Pour plus de détails, consultez le site internet www.versdemain.org*)

Annexe A

Le Crédit Social et la doctrine catholique **Étude par neuf théologiens**

Aussitôt que l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas publia ses premiers écrits sur le Crédit Social, les Financiers firent tout en leur pouvoir pour faire taire la voix de Douglas, ou déformer sa doctrine, car ils savaient que l'application des principes du Crédit Social mettrait fin à leur contrôle de la création de l'argent. Lorsque Louis Even commença à répandre les principes du Crédit Social au Canada français en 1935, une des accusations colportées par les Financiers était que le Crédit Social était du socialisme, ou du communisme.

Alors en 1939, les évêques catholiques du Québec chargèrent une commission de neuf théologiens d'étudier le Crédit Social en regard de la doctrine sociale de l'Eglise, pour savoir s'il était entaché de socialisme. Les neuf théologiens conclurent qu'il n'y avait rien dans la doctrine du Crédit Social qui était contraire à l'enseignement de l'Eglise, et que tout catholique était donc libre d'y adhérer sans danger.

Voici cette étude des neuf théologiens, telle que reproduite dans «La Semaine Religieuse» de Montréal du 15 novembre 1939:

Rapport de la Commission d'étude **sur le système monétaire appelé Crédit Social**

1. La Commission détermine tout d'abord le champ de l'étude qu'il s'agit de faire.

a) Il ne s'agit aucunement de l'aspect économique ou politique, i.e., de la valeur de la théorie au point de vue économique et de l'application pratique du système du Crédit Social à un pays. Les membres de la Commission ne se reconnaissent aucune compétence en ces matières, et d'ailleurs l'Eglise n'a pas à se prononcer sur des questions pour lesquelles, comme le dit le Pape Pie XI, «elle est dépourvue des moyens appropriés et de compétence» (*Quadragesimo anno*).

b) Il ne s'agit pas non plus d'approuver cette doctrine au nom de l'Eglise, car l'Eglise n'a «jamais, sur le terrain social et économique, présenté de système technique déterminé, ce qui d'ailleurs ne lui appartient pas» (*Divini Redemptoris*, n. 34).

Le Crédit Social et la doctrine catholique 277

c) La seule question à l'étude est la suivante: la doctrine du Crédit Social, dans ses principes essentiels, est-elle entachée de socialisme ou de communisme, doctrines condamnées par l'Eglise; et par suite doit-elle être regardée par les catholiques comme une doctrine qu'il n'est pas permis d'admettre et encore moins de propager.

2. La Commission définit le socialisme et note ce qui caractérise cette doctrine à la lumière de *Quadragesimo anno*: le matérialisme; la lutte des classes; la suppression de la propriété privée; le contrôle de la vie économique par l'Etat au mépris de la liberté et de l'initiative individuelle.

3. La Commission a ensuite formulé en propositions les principes essentiels du Crédit Social.

«Le but de la doctrine monétaire du Crédit Social est de donner à tous et à chacun des membres de la société la liberté et la sécurité économiques que doit leur procurer l'organisme économique et social. Pour cela, au lieu d'abaisser la production vers le niveau du pouvoir d'achat par la destruction des biens utiles ou la restriction du travail, le Crédit Social veut hausser le pouvoir d'achat au niveau de la capacité de production des biens utiles.»

Il propose à cette fin:

I. L'Etat doit reprendre le contrôle de l'émission et du volume de la monnaie et du crédit. Il l'exercera par une commission indépendante jouissant de toute l'autorité voulue pour atteindre son but.

II. Les ressources matérielles de la nation représentées par la production constituent la base de la monnaie et du crédit.

III. En tout temps l'émission de la monnaie et du crédit devrait se mesurer sur le mouvement de la production de façon qu'un sain équilibre se maintienne constamment entre celle-ci et la consommation. Cet équilibre est assuré, partiellement du moins, par le moyen d'un escompte dont le taux varierait nécessairement avec les fluctuations mêmes de la production.

IV. Le système économique actuel, grâce aux nombreuses découvertes et inventions qui le favorisent, produit une abondance insoupçonnée de biens en même temps qu'il réduit la main-d'œuvre et engendre un chômage permanent. Une partie importante de la population se trouve ainsi privée de tout pouvoir d'achat des biens créés pour elle et non pas pour quelques individus ou groupes particuliers seulement. Pour que tous puissent avoir une part de l'héritage culturel légué par leurs prédécesseurs, le Crédit Social pro-

pose un dividende dont la quantité sera déterminée par la masse des biens à consommer. Ce dividende sera versé à chaque citoyen, à titre de citoyen, qu'il ait ou non d'autres sources de revenus.

4. Il s'agit maintenant de voir s'il y a des traces de socialisme dans ces propositions.

Ad lam: Cette proposition ne paraît pas comporter de donnée socialiste ni partant être contraire à la doctrine sociale de l'Eglise. L'affirmation est basée sur les passages suivants de l'Encyclique *Quadragesimo anno*.

Le Pape dit: «Il y a certaines catégories de biens pour lesquels on put soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains des personnes privées.»

On y lit encore: **«Ce qui à notre époque frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes, qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires mais les simples dépositaires et garants du capital qu'ils administrent à leur gré.»**

«Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement nul ne peut plus respirer.»

Vouloir changer un tel état de choses n'est donc pas contraire à la doctrine sociale de l'Eglise. Il est vrai qu'en confiant à l'Etat le contrôle de la monnaie et du crédit, on lui donne une influence considérable sur la vie économique de la nation, une influence équivalente à celle qu'exercent les banques actuellement à leur seul profit; mais cette manière de faire, *in se*, ne comporte pas de socialisme.

La monnaie n'étant, dans le système du Crédit Social, qu'un instrument d'échange dont le cours sera rigoureusement réglé par la statistique de la production, la propriété privée demeure intacte; voire la monnaie et le crédit seraient peut-être moins qu'aujourd'hui dispensés selon le bon plaisir de ceux qui les contrôlent. Réserver à la collectivité la monnaie et le crédit n'est donc pas opposé à la doctrine sociale de l'Eglise.

Saint Thomas le dit implicitement, dans *Ethica*, livre 5, leçon 4, quand il affirme qu'il appartient à la justice distributive, laquelle, on le sait, relève principalement de l'Etat, de distribuer les biens communs, y compris la monnaie, à tous ceux qui sont parties de la communauté civile.

En fait, la monnaie et le crédit ont été, dans le passé, sous le contrôle de l'Etat, en un grand nombre de pays, notamment dans les Etats pontificaux; ils le sont encore dans la Cité Vaticane. Il serait bien difficile de voir dans cette proposition, par conséquent, un principe socialiste.

Ad IIam: Que la monnaie et le crédit soient basés sur la production, sur les ressources matérielles nationales, cela ne comporte, semble-t-il, aucun caractère socialiste. La base de la monnaie est une affaire purement conventionnelle et technique.

Dans la discussion présente, ce point est accepté en principe par plusieurs des opposants.

Ad IIIam: Le principe de l'équilibre à maintenir entre la production et la consommation est sain. Dans une économie vraiment humaine et ordonnée, en effet le but de la production est la consommation et cette dernière doit normalement épuiser la première, du moins lorsque la production est faite, comme elle doit l'être, pour répondre à des besoins vraiment humains.

Quant à l'escompte, dont le principe est admis et même pratiqué couramment dans l'industrie et le commerce, il n'est qu'un moyen de réaliser cet équilibre; il permet au consommateur de se procurer la marchandise dont il a besoin à un prix inférieur sans perte pour le producteur.

Il est à noter que la Commission ne se prononce pas sur la nécessité d'un escompte occasionné par l'écart, s'il y a, selon le système du Crédit Social, entre la production et la consommation. Mais si un tel écart existe, vouloir le combler par le moyen d'un escompte ne saurait être considéré comme une mesure entachée de socialisme.

Ad IVam: Le principe du dividende peut aussi se concilier avec la doctrine sociale de l'Eglise; il est d'ailleurs comparable au pouvoir d'octroyer que possède l'Etat. La Commission ne voit pas pourquoi il serait nécessaire pour l'Etat de posséder les biens de production pour pouvoir payer ce dividende; actuellement, quoique dans un sens contraire, le pouvoir de taxer, que l'Etat possède en vue du bien commun, comporte davantage cette note et pourtant est

admis. La même affirmation vaut pour l'escompte: l'un et l'autre tiennent du principe de la ristourne dans le système coopératif. D'ailleurs la coopération est en honneur dans le Crédit Social.

Le seul contrôle de la production qui soit nécessaire pour l'établissement du Crédit Social, c'est celui de la statistique qui détermine l'émission de la monnaie et du crédit. Or la statistique ne saurait être considérée comme un véritable contrôle et comme une entrave à la liberté individuelle; elle n'est qu'une méthode de connaissance. La Commission ne peut admettre que le contrôle statistique nécessite la socialisation de la production, ou qu'elle soit «de l'essence du socialisme et du communisme».

Conclusion

La Commission répond donc négativement à la question: «Le Crédit Social est-il entaché de socialisme?» Elle ne voit pas comment on pourrait condamner au nom de l'Eglise et de sa doctrine sociale les principes essentiels de ce système, tels qu'exposés précédemment. Elle tient à rappeler cependant que le Crédit Social, dont elle n'avait pas à juger l'aspect purement économique ou politique, ne reste toujours qu'une réforme monétaire. Il ne faudrait pas oublier, en effet, que ce qui importe surtout, c'est une réforme des institutions par l'organisation coopérative appuyée sur une réforme des moeurs, selon les recommandations de Pie XI.

Etude de quelques objections

La Commission a aussi étudié quelques-unes des objections habituellement présentées contre la conclusion qui précède.

Première objection: Le contrôle de la monnaie et du crédit entraîne nécessairement le contrôle de la production jusqu'à la socialisation de cette dernière.

Réponse: Le contrôle de la monnaie et du crédit n'enlève pas aux individus ou aux institutions privées la propriété des instruments de travail et des biens de production, même s'il peut impliquer dans une certaine mesure un contrôle indirect de cette production. Ce contrôle indirect qui, normalement du moins, doit s'exercer en vue du bien commun, ne comporte pas de caractère socialiste, pas plus que le contrôle rationnel de la production par les banques pourrait être nécessairement taxé d'individualisme libéral.

Deuxième objection: Que le dividende est un encouragement à la paresse.

Réponse: L'Etat ne fabriquera pas la monnaie et le crédit selon son bon plaisir mais bien selon les exigences manifestées par les statistiques de la production, laquelle est intimement liée au travail des citoyens. Que quelques-uns essaient encore de chômer, cela arrivera sans doute; seulement, il ne faudrait pas croire que le dividende pourra toujours faire vivre son homme. S'il peut arriver, au début, wue, pour combler le fossé entre la production et la consommation, le dividende soit assez fort, il lui faudra pour se maintenir une augmentation continuelle de production due à une augmentation équivalente de travail.

Les Créditistes ne devraient pas cependant trop appuyer sur le dividende, principalement sur le dividende basique permanent qui n'est pas essentiel au système; mais le principe lui-même ne peut être condamné.

Troisième objection: Le dividende, et même l'escompte, dit-on, prive l'ouvrier de son salaire et le producteur de son profit.

Réponse: Cela serait vrai, peut-être, dans une certaine mesure et toujours d'une façon indirecte, si de fait il n'y avait pas d'écart entre la production et la consommation. Mais le système du Crédit Social est basé précisément sur cet écart: question purement économique et technique. De ce fait, le système ne saurait être condamné au nom de la doctrine sociale de l'Eglise. D'ailleurs, il semble que vraiment un écart existe entre le coût de certaines productions, chasse, pêche, richesse du sol, etc..., et le prix de consommation.

Quatrième objection: A première vue, une phrase de Douglas inspire quelque doute: «The dividend shall progressively displace wages and salaries» (*Warning Democracy*, p. 34).

Réponse: Le mot «dividende» n'a pas toujours dans les écrits de Douglas la même signification. Douglas entrevoit ici un système économique entièrement coopératif. Alors il devient facile de comprendre que les ouvriers coopérateurs ne reçoivent plus leur rétribution sous forme de salaires mais bien sous forme de dividendes. Ils sont dans ce cas, en quelque sorte, propriétaires eux-mêmes du système de la production.

Cette substitution du dividende au salariat ne peut donc être considérée comme opposée à la doctrine sociale de l'Eglise; d'autant que le Pape lui-même, dans *Quadragesimo anno*, admet la légitimité d'un ordre de choses où le contrat de société corrigerait, dans la mesure du possible, le contrat de louage de travail.

La coopération est une forme de contrat de société dans lequel le dividende tend normalement et progressivement à remplacer le salaire.

Voici le passage de Pie XI: «Commençons par relever la profonde erreur de ceux qui déclarent essentiellement injuste le contrat de louage de travail et prétendent qu'il faut lui substituer un contrat de société; ce disant, ils font, en effet, gravement injure à Notre Prédécesseur, car l'Encyclique *Rerum novarum* non seulement admet la légitimité du salariat, mais s'attache longuement à le régler selon les normes de la justice. Nous estimons cependant plus approprié aux conditions présentes de la vie sociale de tempérer quelque peu, dans la mesure du possible, le contrat de travail par des éléments empruntés au contrat de société. C'est ce que l'on a déjà commencé à faire sous des formes variées, non sans profit sensible pour les travailleurs et pour les possesseurs du capital. Ainsi les ouvriers et les employés ont été appelés à participer en quelque manière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion et aux profits qu'elle apporte».

Il est vrai qu'il est difficile d'imaginer un système coopératif poussé à un tel degré que tout salaire disparaîtrait pour faire place à un dividende: cela cependant ne rend pas l'hypothèse erronée. La Commission tient à noter de plus que certaines expressions de Douglas sur ce sujet, sont plutôt confuses. Cela paraît être toutefois sa pensée, au dire même des chefs créditistes.

* * *

Ces objections ne sauraient, dans l'opinion de la Commission, infirmer le jugement précédemment formulé du point de vue social catholique. Ajoutons qu'une étude plus approfondie de ce système au point de vue purement économique s'imposerait, vu l'importance que prend la question de nos jours.

Annexe B

La Banque du Canada doit financer notre pays sans dette, disent trois économistes

(Article d'Alain Pilote, publié dans Vers Demain de mars-avril 1995.)

Grâce aux sacrifices faits depuis près de 70 ans par les Bérêts Blancs du journal Vers Demain, de plus en plus de personnages en haut lieu découvrent l'absurdité du système financier actuel, et l'urgence pour le gouvernement fédéral de créer son propre argent, sans intérêt, au lieu de l'emprunter des banques, à intérêt. Voici des extraits d'une brochure parue en 1992, "The Deficit Made Me Do It!" (C'est la faute au déficit!) publiée par Ed Finn, du Centre canadien de recherche en politiques de rechange (804-251 Avenue Laurier Ouest, Ottawa, Ont., K1P 5J6), où trois économistes — Harold Chorney, de l'Université Concordia de Montréal, John Hotson, de l'université de Waterloo, et Mario Seccareccia, de l'Université d'Ottawa — «démystifient les mythes de la dette», et répètent en leurs propres mots ce que Louis Even et les créditistes du journal Vers Demain expliquent depuis 1939.

Voilà un texte qui fait changement d'avec les discours habituels des économistes qui sont déconnectés de la réalité; de plus, il situe parfaitement quels sont les vrais problèmes et solutions concernant la dette du pays, à l'heure où tout le monde parle de couper dans les dépenses — même les services sociaux, comme les pensions et l'assurance-chômage — pour réduire le déficit. Les sous-titres sont de Vers Demain:

par Harold Chorney, John Hotson et Mario Seccareccia

«Ces jours-ci, les gouvernements ont beau jeu de défendre les coupures dans les services et programmes gouvernementaux. Tout ce qu'ils ont à faire, c'est de montrer l'ampleur de leurs déficits annuels et de leurs dettes, et de dire ensuite à la population: "On n'a plus d'argent, on ne peut plus se payer les services sociaux qu'on a actuellement.»

Une leçon de la guerre

«Les gouvernements nous disent: "On ne peut pas faire autrement, il faut augmenter les taxes et couper nos dépenses". Ces gouvernements nous mentent, car ils peuvent faire autrement. On n'a qu'à imaginer le Canada en guerre. Le ministre des Finances di-

rait-il alors: "Nous aimerions bien continuer à nous battre, mais on n'a plus d'argent, il faut rappeler nos troupes"? Jamais de la vie!

«Le Canada a-t-il abandonné la guerre à mi-chemin de la Deuxième Guerre Mondiale parce que la dette du pays était rendue plus grosse que le produit intérieur brut? Bien sûr que non! On a réussi à trouver l'argent supplémentaire requis. Ce ne fut pas en augmentant les taxes ni en empruntant des banques privées: la Banque du Canada créa tout simplement tout l'argent dont le gouvernement avait besoin, à des taux d'intérêt de presque zéro pour cent!

«A la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, la dette du pays était deux fois plus grande qu'aujourd'hui, en comparaison du revenu national (la dette nationale représentait 110% du produit national brut en 1945, comparativement à 61% aujourd'hui). Notre pays était-il ruiné pour autant? A-t-il dû déclaré faillite? Loin de là! Au contraire, l'économie du pays était en plein essor, et le Canada connaissait une ère de prospérité sans précédent.

La Banque du Canada a failli à sa tâche

«Pourquoi ne connaît-on pas la même prospérité aujourd'hui, alors que la dette actuelle est beaucoup moins grosse que celle de 1945, en comparaison de la production totale du pays? Cela dépend de la Banque du Canada. Pendant la guerre de 1939-45, et les 30 années qui suivirent, le gouvernement pouvait emprunter l'argent nécessaire à de bas taux d'intérêt, parce que la banque du gouvernement (la Banque du Canada) créait plus de la moitié de l'argent du pays. Cela forçait les banques privées à maintenir leurs taux d'intérêt bas aussi.

«Cependant, depuis le milieu des années 70, la Banque du Canada, avec le consentement du gouvernement, a créé de moins en moins d'argent, tout en laissant les banques privées une part de plus en plus grande de l'argent du pays. Actuellement, «notre» banque crée chaque année seulement 2% de toute la masse monétaire du pays, tout en permettant aux banques privées de saigner le gouvernement et toute la population en créant 98% de tout l'argent en circulation à des taux d'intérêt scandaleusement élevés. Ce sont ces frais en intérêt exorbitants qui sont la cause principale de la hausse vertigineuse de la dette nationale.

Intérêt et inflation

«Des milliers d'années d'expériences douloureuses sur la concentration de la richesse et l'esclavage de la dette ont amené

tous les anciens livres de sagesse — y compris la Bible et le Coran — à condamner le prêt d'argent nouveau à intérêt... Cependant, la sagesse d'aujourd'hui, c'est que l'inflation est la plus grande menace pour l'économie, et qu'elle doit être contenue en augmentant les taux d'intérêt. Cela va à l'encontre du bon sens et d'une simple observation des faits, qui démontre que la hausse des prix (l'inflation) est causée par la hausse des coûts de production, et les taux intérêts font partie de ces coûts. Alors, augmenter les taux d'intérêt fait augmenter les prix, et non les diminuer.

«Une telle politique fait aussi augmenter le revenu des prêteurs d'argent, ce qui explique pourquoi ils souscrivent si ardemment à cette doctrine perverse qui prétend que des taux d'intérêt élevés soient anti-inflationnistes... Et pourtant, la plupart des livres d'économie qui déplorent la hausse des salaires ne disent pas un mot sur la hausse des taxes et des intérêts. Ce n'est pas parce qu'il s'agit de questions complexes — elles sont plutôt simples et évidentes — mais parce qu'il serait embarrassant pour les économistes d'admettre qu'ils ont fait une gaffe d'une telle ampleur: que leur théorie sur la politique monétaire (qui, entre autres, dit que des taux d'intérêt élevés combattent l'inflation), viole les principes de base de logique scientifique.

La création de l'argent

«Un des plus grands mythes concernant le déficit est que les gouvernements qui dépensent plus d'argent qu'ils en reçoivent doivent emprunter la différence, augmentant de ce fait la dette publique.

«En fait, le gouvernement peut choisir de créer cet argent au lieu de l'emprunter des banques, du public, ou des investisseurs étrangers.

«Les milieux d'affaires, politiciens et journalistes sont horrifiés par la suggestion que le gouvernement exerce son droit de créer l'argent. Ils prétendent que cela entraînerait automatiquement une inflation ruineuse.

«Pourtant, que l'argent soit créé par une banque privée ou par la Banque du Canada, il faut bien qu'il soit créé quelque part; il s'agit dans les deux cas de la même création d'argent. La seule différence, c'est que si le gouvernement emprunte de sa propre banque centrale, il n'encourt aucune dette.

«Il n'y a aucune raison pour laquelle la croissance de la masse monétaire (qui se situe à environ 22 milliards \$ pour les dernières années) ne soit pas pris en charge de façon plus substantielle par

la Banque du Canada. Si une telle politique avait été suivie, le gouvernement fédéral n'aurait pas eu à emprunter — et grossir sa dette — pour payer les intérêts sur ses anciennes dettes, comme il le fait actuellement.

«La Banque du Canada devrait créer au moins la moitié de l'argent du pays (et non pas seulement 2%). Ceux qui rejettent une telle proposition comme étant "inflationniste" devraient expliquer pourquoi il serait plus inflationniste pour le gouvernement de créer 11 milliards \$ et les banques privées 11 milliards \$, plutôt que la pratique actuelle d'avoir la Banque du Canada créer seulement 700 millions \$, et les banques privées 21,3 milliards \$!

«Un retour aux politiques qui prévalaient durant la Deuxième Guerre Mondiale, alors que la Banque du Canada créait la moitié de l'argent du pays à un taux d'intérêt de presque zéro (0,36%), ferait des merveilles pour l'économie, tout en réduisant grandement le déficit.

«Il est ridicule pour le gouvernement d'emprunter des milliards de dollars des banques privées, alors qu'il peut créer l'argent dont il a besoin pratiquement gratuitement.

Les banques créent l'argent

«Il faut se rappeler que notre économie ne croît que si la masse monétaire augmente. Sous le système d'argent-dette actuel, la seule façon d'augmenter la quantité d'argent en circulation est en l'empruntant des banques privées, nous endettant donc envers elles.

«On n'insistera jamais trop sur le fait que les banques privées, contrairement aux autres prêteurs, créent l'argent qu'elles prêtent. Elles ne prêtent pas l'argent de leurs déposants, comme plusieurs le croient, même certains banquiers eux-mêmes. Cependant, la quantité d'argent créée par un prêt bancaire ne peut que permettre de rembourser le capital. Aucun argent n'est créé pour payer l'intérêt, sauf l'intérêt payé aux déposants. C'est pourquoi les dettes doivent augmenter de plus en plus vite pour permettre à chaque nouvel emprunt d'être remboursé.

«Si cela vous semble une manière tout à fait stupide et dangereuse d'opérer un système monétaire, vous avez raison. Il serait beaucoup plus sécuritaire et sensé pour le gouvernement fédéral de créer lui-même l'argent sans dette, ou de le prêter sans intérêt aux autres paliers de gouvernement qui n'ont pas le pouvoir de créer l'argent. Une réforme du système monétaire est donc la clé pour contrôler le déficit et réduire la dette.» *(fin de la brochure des trois économistes).*

Commentaires de Vers Demain

Félicitations à ces trois économistes qui osent sortir des sentiers battus. De plus en plus de gens répètent le message des créditistes de Vers Demain, et demandent que le gouvernement crée son argent, et mette la Banque du Canada au service des Canadiens.

Le Ministre des Finances et les économistes «orthodoxes» ne cessent de dire que cette solution (l'argent créé par le gouvernement) est inapplicable, car elle créerait automatiquement de l'inflation, selon eux. Pourtant, cette politique a bel et bien été essayée durant la guerre (alors qu'au moins la moitié de l'argent du pays était créée par la Banque du Canada), et c'est durant cette période que le Canada a le plus prospéré, avec un taux d'inflation de presque zéro.

D'autres diront que la Banque du Canada ne peut pas baisser le taux d'intérêt, puisque cela ferait fuir les investisseurs étrangers, qui iraient placer leur argent dans d'autres pays, où ça rapporterait plus. Tout ce raisonnement perdrait sa raison d'être si le Canada créait son propre argent, au lieu de l'emprunter. Des chiffres fabriqués ici seraient tout aussi bon que des chiffres d'ailleurs pour financer la production d'ici. D'ailleurs, si le Canada était le seul pays au monde, de quel autre pays pourrait-il emprunter? Faudrait-il alors se priver de nos propres produits par manque de chiffres?

Les trois économistes cités précédemment suggèrent que la Banque du Canada crée la moitié de l'argent du pays. Ils sont timides dans leur suggestion! Ce que les créditistes de Vers Demain proposent, c'est que la Banque du Canada crée tout l'argent du pays, car la création de l'argent ne peut être laissée entre les mains d'intérêts privés. Comprenons-nous bien: les banques privées continueraient d'exister, et prêteraient encore de l'argent, mais elles n'auraient pas le pouvoir de créer de l'argent nouveau par ces prêts. C'est la Banque centrale qui leur avancerait ces sommes d'argent, et les banques seraient responsables de retourner cet argent à la Banque du Canada lorsque le prêt serait remboursé. (Cette technique est expliquée dans les premières pages de la brochure de Louis Even, *Une finance saine et efficace*).

La Banque du Canada a été détournée de sa fin, et au lieu d'être la Banque des Canadiens, elle est devenue la banque des banquiers. Le gouvernement actuel du Canada doit mettre la Banque du Canada au pas, pour qu'elle finance les besoins du pays, sans dette. C'est la seule solution pour régler le problème du déficit et

288 Annexe B

de la dette. Bien des groupes réclament des coupures dans les dépenses gouvernementales, qu'il est temps de se serrer la ceinture, etc., mais comme le disent les trois économistes dans la brochure mentionnée ci-haut, «c'est le pire chemin à suivre. C'est en fait une prescription mortelle pour recréer le chômage massif et la souffrance des années 30.»

Vous ne souhaitez pas qu'un tel état de choses survienne, messieurs les gouvernants ? Alors, vous n'avez pas le choix : appliquez le Crédit Social de C.H. Douglas et Louis Even !

Annexe C

L'argent, questions et réponses par l'abbé Charles Coughlin

En 1936, l'abbé Charles E. Coughlin, prêtre catholique du diocèse de Détroit et fondateur de «l'Union nationale pour la justice sociale», publiait un livre intitulé «Money! Questions and Answers» (L'argent, questions et réponses). On peut y lire dans la préface: «Parce que l'argent est le problème le plus vital et fondamental à être résolu avant que la justice sociale puisse être rétablie, ceci est le premier d'une série de livres qui traiteront de tout le programme de la justice sociale.»



En effet, comme le disait William Jennings Bryan (voir le chapitre 49), tant que le gouvernement fédéral n'aura pas repris son droit d'émettre l'argent du pays, aucune autre réforme ne peut être accomplie. En d'autres mots, si on ne veut pas s'occuper de corriger le système financier, on tourne en rond, on perd notre temps, dans toutes les autres organisations que ce soit. C'est pour cela que Vers Demain insiste tellement sur ce sujet, qui est d'une importance capitale: il faut absolument que tous les citoyens du pays comprennent l'urgence pour le gouvernement fédéral de reprendre son pouvoir de créer l'argent de la nation, au lieu de l'emprunter à intérêt des banques privées, ce qui crée alors des dettes impayables. Dans les extraits qui suivent, de son livre, l'abbé Coughlin parle des Etats-Unis, mais les arguments s'appliquent tout aussi bien au Canada.

Par l'abbé C.E. Coughlin

Quoique l'Union nationale pour la justice sociale apprécie les splendides efforts que de nobles hommes d'Etat ont faits dans le passé pour redonner au Congrès le pouvoir d'émettre l'argent et d'en régler la valeur, elle réalise aussi que ces efforts ont été vains parce qu'un peuple mal renseigné ou pas renseigné du tout travaillait avec l'illusion que changer de parti politique au lieu de changer la politique monétaire était la clé pour le contentement et la prospérité...

La Constitution et l'argent

Comment la vie physique et personnelle est-elle maintenue par diverses activités?

Par l'échange de produits et services.

Comment cet échange de produits et services s'accomplit-il ?

Au moyen de l'argent, qui existe de par nécessité sociale, afin de rendre possibles les échanges de différents articles de valeurs différentes.

Est-ce que la matière dont l'argent est fait a de l'importance ?

Non. C'est le statut légal donné à l'argent par le sceau du gouvernement qui fait que cet argent peut être accepté par tous comme étant de l'argent véritable, qu'il soit fait de métal ou de papier.

Qui doit créer l'argent ?

Le gouvernement, représentant tout le peuple

Dans notre pays (les Etats-Unis), quel corps gouvernemental représente tout le peuple ?

Le Congrès des Etats-Unis.

Est-ce que la Constitution des Etats-Unis stipule que le Congrès doit créer notre argent ?

Oui. C'est clairement défini: «Congress shall have the power to coin money and regulate the value thereof» (C'est au Congrès qu'appartiendra le droit de frapper l'argent et d'en régler la valeur), Article 1, Section 8, Paragraphe 5.

Sous les lois actuelles, est-ce que notre gouvernement national crée notre argent ?

Non, seulement dans une très faible mesure.

Qui crée l'argent ?

Des compagnies privées, communément appelées banques, créent présentement pratiquement tout notre argent.

Pourquoi des particuliers ont-ils usurpé et exercé le pouvoir souverain d'émettre notre argent ?

Parce que lorsque ce pouvoir est détenu et exercé par des particuliers, ils peuvent contrôler — et contrôlent effectivement — tout le système économique, social et gouvernemental, et en tirer des profits énormes et illicites.

Sous notre système privé actuel de création de l'argent, qu'est-ce que les banquiers obtiennent pour rien ?

Ils obtiennent l'intérêt sur l'argent qu'ils ont créé et prêté, et les propriétés que les gens avaient amenées comme garantie, si les prêts ne sont pas remboursés à une date déterminée.

Est-ce que le Congrès peut déléguer un pouvoir qui lui est réservé par la Constitution comme étant une fonction publique, qui sera exercé sans conditions par des intérêts privés en vue de profits ?

Non, pas sans violer la Constitution des Etats-Unis.

Est-ce que le Congrès a délégué sans conditions à des intérêts privés, en vue de profits, le pouvoir de créer notre argent ?

Oui, par la loi des Banques Nationales en 1863, et la loi de la Réserve Fédérale en 1913, ainsi que d'autres lois subséquentes.

Pourquoi cette violation continue-t-elle ?

Parce que chaque fois qu'un Franklin, un Jefferson, un Jackson, un Lincoln ou tout autre homme public honnête a essayé de faire prendre conscience au peuple de cette fraude, les créateurs privés de l'argent — les banquiers internationaux — se sont levés en force et ils ont utilisé la presse qu'ils contrôlent, leurs politiciens lèche-bottes, leurs banquiers serviteurs, leurs dociles membres du clergé, et leur pouvoir sur la prospérité des Etats-Unis pour arrêter toute campagne pour la liberté économique. Jusqu'ici, ils ont réussi.

Comment le Congrès peut-il récupérer son privilège d'émettre l'argent ?

Il n'a aucun besoin de récupérer ce qu'il n'a pas le droit de céder. Il a encore ce droit, et doit immédiatement reprendre l'exercice de ce plus important pouvoir constitutionnel.

Est-ce que les Banques de la Réserve fédérale sont réellement fédérales (appartiennent au gouvernement) ?

Elles ne le sont pas. Les Banques de la Réserve fédérale sont des sociétés par actions privées qui appartiennent entièrement à d'autres compagnies connues sous le nom de banques membres. Elles ne sont pas plus fédérales que ne l'est la «Boulangerie fédérale» ou la «Blanchisserie fédérale».

Qu'est-ce qu'une Banque de la Réserve fédérale ?

C'est une banque centrale, la banque des banquiers.

L'usure

Si les banques sont ainsi des manufactures de dettes où l'argent est manufacturé dans le but de créer des dettes, l'argent est-il émis avant tout à des fins usuraires ?

Oui. L'argent est mis au monde par les banques sous forme de prêts, auquel un intérêt doit être payé par toute personne qui utilise de l'argent.

Qu'est-ce que l'usure ?

L'usure est une violation du commandement, "Tu ne voleras pas", et est reliée à trois actions immorales spécifiques: 1. Exiger un taux d'intérêt exagéré et anormal. 2. Exiger un intérêt sur tout prêt non productif ou destructeur. 3. Exiger de l'intérêt sur un prêt d'argent fictif que le prêteur crée, exigeant alors de l'emprunteur un remboursement injuste. Dans ce cas, le prêteur récolte là où il n'a pas semé.

L'usure est-elle immorale ?

Oui, et elle va aussi à l'encontre de l'enseignement chrétien.

Les effets d'un système d'argent malhonnête

Qu'arrivera-t-il si le système d'argent actuel continue et si la politique économique actuelle persiste ?

1. Des particuliers créeront l'argent pour leur profit personnel.
2. Des compagnies organisées pour la production, comme les automobiles, l'acier, le textile, seront dominées par les créateurs de l'argent.
3. Le gouvernement lui-même sera dominé par les ploutocrates de l'argent.
4. La presse, dépendant des annonces reçues des compagnies dominées par les banquiers, continuera de tromper la population.
5. Le système d'éducation continuera de cacher les vérités de l'économie dans nos écoles.
6. Les citoyens, écrasés par les coûts insupportables de la guerre et de la crise économique, seront portés à blâmer les gouvernements démocratiques, et renonceront sans s'en apercevoir à toutes les libertés déjà gagnées en retour des biens essentiels, que les ploutocrates leur accorderont seulement en échange de leurs libertés. Une dictature suivra automatiquement.

Les avantages d'un système d'argent honnête

Qu'arrivera-t-il après qu'un système d'argent honnête a été établi ? Un système d'argent honnête nous aidera à :

1. Redonner la souveraineté sur l'argent à ses possesseurs de droit — le peuple — par l'entremise du Congrès.
2. Débarrasser le Congrès des politiciens serviles.
3. Eliminer la domination du gouvernement par les manipulateurs de l'argent qui ont souvent été la cause des guerres.

4. Garantir une paix durable parmi les nations dont les gouvernements pourront passer des lois indépendantes des financiers internationaux.

5. Rendre possible la véritable liberté de la presse et l'enseignement de la vérité dans toutes les écoles, libérées une fois pour toutes de la domination des créateurs de l'argent.

6. Permettre à la vertu chrétienne d'être pratiquée lorsque n'existe plus la misère en face de l'abondance.

L'abbé Coughlin conclut son livre par ces mots :

Sans la liberté économique, les libertés physique et politique ne veulent rien dire. Leur existence dépend presque totalement de la liberté financière. Il est indispensable que nous, Américains, reprenions notre droit souverain d'émettre notre argent et d'en régler la valeur. Il est indispensable que nous cessions de payer tribut aux banques de la Réserve fédérale qui créent notre argent à partir de rien et le prêtent en y attachant une taxe invisible. C'est la bourse ou la vie.

Vous devez agir comme des apôtres qui ont appris la vérité. Vous devez répandre l'évangile de la liberté financière même au prix de votre vie... Formez vos bataillons, indépendants des dirigeants de la presse, des politiciens et des poltrons ! Mettez de côté votre léthargie !

Au nom du christianisme, je vous supplie de participer à la répétition du miracle du Maître qui a nourri les foules affamées. Cela peut être accompli en demandant l'institution d'un système d'argent honnête... Les changeurs d'argent doivent être chassés du temple des Etats-Unis. Si nous de cette génération, paralysés par la drogue de l'indifférence et recroquevillés par les appels à l'égoïsme, ne réussissons pas à déloger la loi des changeurs d'argent, que personne ne [pleure, n'honore et ne chante notre mémoire !

Annexe D

Paroles de Thomas Edison

«Il est absurde de dire que notre pays peut émettre 30 millions \$ en obligations, et pas 30 millions \$ en monnaie. Les deux sont des promesses de payer, mais l'un engraisse les usuriers, et l'autre aiderait le peuple.»

Pourquoi le gouvernement devrait-il payer un intérêt à un système bancaire privé pour l'usage de sa propre monnaie, qu'il peut émettre lui-même, sans intérêt? C'est exactement ce que les créditistes du journal Vers Demain soutiennent, lorsqu'ils demandent au gouvernement fédéral de reprendre son pouvoir de créer l'argent du pays. L'inventeur américain Thomas Edison, qui était loin d'être un fou (quoique n'ayant fréquenté l'école que 3 mois, il comptait plus de 1000 brevets d'inventions à son actif), est aussi d'accord avec cette demande des créditistes. Voici ce qu'il disait dans une interview publiée dans le New York Times en 1928, alors qu'il était de retour d'une inspection à la centrale électrique en construction Muscle Shoals, sur la rivière Tennessee:

«Si la monnaie est émise par la nation, 30 millions \$ pour le financement de Muscle Shoals, ce sera la bonne chose à faire. Une fois cette méthode d'émettre l'argent pour les développements publics essayée, le pays ne retournera jamais à la méthode des obligations...

«Maintenant, il y a (Henry) Ford qui propose de financer Muscle Shoals par une émission de monnaie (au lieu d'obligations). Très bien, supposons un instant que le Congrès suit sa proposition. Personnellement, je ne pense pas que le Congrès ait assez d'imagination pour le faire, mais supposons qu'il l'ait. La somme requise est émise directement par le gouvernement, comme toute monnaie doit l'être.

«Lorsque les travailleurs sont payés, ils reçoivent ces billets des Etats-Unis. A l'exception peut-être que ces billets porteraient la gravure d'un barrage au lieu d'un train ou d'un bateau, comme certains billets de la Réserve fédérale l'ont, ils seront la même chose que n'importe quel autre numéraire émis par le gouvernement, c'est-à-dire, ils seront de l'argent.

«Ils seront basés sur la richesse publique existant déjà à Muscle Shoals; ils seront retirés de la circulation par les salaires et bénéfices de la centrale électrique. C'est-à-dire le peuple des Etats-Unis

recevra tout ce qu'il a mis dans Muscle Shoals et tout ce qu'il pourra y mettre durant des siècles... le pouvoir sans fin de la rivière Tennessee... sans taxes et sans augmentation de la dette nationale.

— *Mais supposez que le Congrès n'y voit pas, qu'arrivera-t-il? demanda-t-on à Edison.*

«Alors, le Congrès doit retourner à l'ancienne méthode. Il doit autoriser une émission d'obligations. C'est-à-dire, il doit aller chez les prêteurs d'argent et emprunter assez de notre propre monnaie nationale pour achever ces travaux, et nous devons payer de l'intérêt aux prêteurs d'argent pour l'usage de notre propre argent.

«C'est-à-dire, sous l'ancienne manière, chaque fois que nous voulons augmenter la richesse nationale, nous sommes forcés d'augmenter la dette nationale.

«C'est ce qu'Henry Ford veut empêcher. Il pense que c'est stupide, et je le pense aussi, que pour le prêt de 30 millions \$ de son propre argent, le peuple des Etats-Unis soit obligé de payer 66 millions \$ — le montant total à payer avec les intérêts. Des gens qui n'ont pas levé une pelle de terre ni contribué pour une seule livre de matériel vont ramasser plus d'argent des Etats-Unis que le peuple qui a fourni les matériaux et le travail.

«C'est ce qui est terrible avec l'intérêt. Dans toutes nos importantes émissions d'obligations, l'intérêt à payer est toujours plus gros que le capital. Tous nos grands travaux publics coûtent plus de deux fois le coût réel. Tout le problème est là.

«Si notre nation peut émettre une obligation d'une valeur d'un dollar, elle peut émettre un billet d'un dollar. L'élément qui fait que l'obligation est bonne est le même qui fait que le dollar est bon. La différence entre l'obligation et le dollar est que l'obligation permet aux prêteurs d'argent de ramasser 2 fois le montant de l'obligation plus un 20 pour cent additionnel, alors que l'argent mis en circulation ne paye que ceux qui ont directement contribué à la construction du barrage de quelque manière utile...

«Il est absurde de dire que notre pays peut émettre 30 millions \$ en obligations, et pas 30 millions \$ en monnaie. Les deux sont des promesses de payer, mais l'un engraisse les usuriers, et l'autre aiderait le peuple. Si l'argent émis par le gouvernement n'était pas bon, alors, les obligations ne seraient pas bonnes non plus. C'est une situation terrible lorsque le gouvernement, pour augmenter la richesse nationale, doit s'endetter et se soumettre à payer des intérêts ruineux à des hommes qui contrôlent la valeur fictive de l'or.»

Annexe E

L'argent est créé par les banques Témoignage de Graham Towers

Un des témoignages les plus clairs sur les pratiques bancaires fut donné par Graham F. Towers, Gouverneur de la Banque centrale du Canada (de 1934 à 1955), devant le Comité parlementaire canadien des Banques et du Commerce au printemps 1939. Le rapport de ce comité compte 850 pages. (Standing Committee on Banking and Commerce, Minutes of Proceedings and Evidence Respecting the Bank of Canada, Ottawa, J.O. Patenaude, I.S.O., Printer to the King's Most Excellent Majesty, 1939.) La grande partie du témoignage de Towers résulte des questions de "Gerry" McGeer, K.C., ancien maire de Vancouver, qui comprenait clairement le fonctionnement des banques. Voici quelques extraits du témoignage de Towers (nous traduisons de l'anglais):



Graham Towers

Q. Mais il n'y a pas de doute que les banques créent elles-même ce moyen d'échange?

Towers: C'est exact. C'est pour cela qu'elles existent... C'est là le rôle des banques, tout comme une aciérie fabrique de l'acier. (p. 287)

Le procédé de fabrication consiste à faire une entrée avec une plume et de l'encre, ou au clavigraph, dans un livre ou sur une carte. C'est tout. (p. 76 et 238)

Chaque fois, et à toutes les fois qu'une banque accorde un prêt (ou achète des titres), du nouveau crédit bancaire se trouve créé, de nouveaux dépôts, de l'argent flambant neuf. (p. 113 et 238)

Généralement parlant, toute nouvelle monnaie vient d'une banque sous forme de prêts. Tout l'argent en circulation a été à son origine prêté par une banque. (p. 461 et 794)

Puisque tous les prêts sont des dettes, alors sous le système actuel, toute monnaie est une dette. (p. 459)

C'est une erreur commune de croire que les banques prêtent l'argent de leurs déposants. Elles ne le font pas du tout. (p. 398, 455, 590)

Q. Lorsque le gouvernement présente aux banques des débentures pour un montant de 1 000 000 \$, un million de nouvelle monnaie, ou d'un équivalent à la monnaie, est créé par le fait même?

Towers: Oui.

Q. Est-il bien vrai qu'il y a là création d'un million de dollars de nouvelle monnaie?

Towers: C'est exact.

Q. Et il en va de même lorsqu'une municipalité ou une province va à la banque?

Towers: Ou aussi un individu qui emprunte.

Q. Ou lorsqu'une personne se rend à la banque?

Mr. Towers: Oui.

Q. Lorsque j'emprunte 100 dollars de la banque en tant que citoyen privé, la banque fait une entrée comptable, et il y a une augmentation de 100 dollars dans les dépôts de cette banque, dans le total des dépôts de cette banque?

Mr. Towers: Oui. (p. 238)

Q. Lorsque vous permettez aux banques commerciales d'émettre des dépôts bancaires — qui, avec la pratique en vogue aujourd'hui de se servir de chèques, constituent le moyen d'échange avec lequel 95% des transactions sont faites par le public et le privé — vous permettez virtuellement aux banques d'émettre un substitut efficace à la monnaie, n'est-ce pas?

Towers: Les dépôts bancaires sont de la monnaie réelle dans ce sens.

Q. De fait, ce n'est pas de la monnaie proprement dite, mais plutôt des entrées comptables employées comme substitut à la monnaie?

Towers: Oui.

Q. Alors nous autorisons les banques à émettre un substitut à la monnaie?

Towers: Oui, je crois que c'est un exposé très juste de cette fonction de la banque. (p. 285)

Q. 12 pour cent de la monnaie en usage au Canada est émise par le gouvernement par l'hôtel des monnaies et la Banque du Canada, et 88 pour cent est émis par les banques commerciales du Canada sur les réserves émises par la Banque du Canada?

Mr. Towers: Oui.

Q. Si l'émission de la monnaie est une haute prérogative du gouvernement, cette haute prérogative a été transférée du gouvernement aux banques commerciales dans la mesure de 88 pour cent ?

Towers: Oui. (p. 286)

Q. Pourquoi un gouvernement ayant le pouvoir de créer l'argent devrait-il céder ce pouvoir à un monopole privé, et ensuite emprunter ce que le gouvernement pourrait créer lui-même, et payer intérêt jusqu'au point d'une faillite nationale ?

Towers: Si le gouvernement veut changer la forme d'opération du système bancaire, cela est certainement dans le pouvoir du parlement. (p. 394)

Q. En ce qui concerne la guerre, pour défendre l'intégrité de la nation, il n'y aura aucune difficulté à se procurer les moyens financiers nécessaires, quels qu'ils soient ?

Towers: La limite des possibilités dépend des hommes et des matériaux.

Q. Et où existe une abondance d'hommes et de matériaux, il n'y aurait aucune difficulté, sous notre système bancaire actuel, à fournir les moyens d'échange nécessaires pour mettre au travail les hommes et les matériaux pour la défense du royaume ?

Towers: C'est exact. (p. 649)

Q. Admettriez-vous que tout ce qui est physiquement possible et souhaitable, peut être rendu financièrement possible ?

Towers: Certainement. (p. 771)

Louis Even — Notes biographiques



Louis Even

vint Frère de l'Instruction Chrétienne.)

Les études

Ses premières études, il les fit à l'école du village. Le 4 août 1896, âgé de onze ans, il entra au juvénat des Frères de l'Instruction Chrétienne, à Livré.

Le 2 février 1901, il commençait son noviciat à Ploërmel. Cette même année, en juillet 1901, la campagne antireligieuse faisait rage en France et le gouvernement, par la «Loi Combes», rejetait toutes demandes d'associations, afin d'empêcher la fondation de nouvelles communautés religieuses. Puis en 1903, les Frères de l'Instruction Chrétienne recevaient du gouvernement, une notification officielle de la dissolution de leur Institut. Désormais, en France, il était interdit aux Frères de porter l'habit religieux et d'enseigner.

La naissance

Louis Even naquit le 23 mars 1885, sur la ferme «La Poulanière», à Monfort-sur-Meu, municipalité à 30 kilomètres de Rennes, en Bretagne, France, municipalité qui a aussi vu naître saint Louis-Marie Grignion de Montfort. Louis Even a hérité de la grande dévotion à Marie de son illustre patron. Il fut un ardent propagandiste du rosaire tout au long de sa vie de 90 ans.

Louis Even était le quatorzième d'une famille de seize enfants. Son père, Pierre Even. Sa mère, Marguerite Vitre. Au foyer, il reçut une solide éducation chrétienne. (Six de ses frères et soeurs entrèrent en communauté, et lui-même de-



Chez les Frères de l'Instruction chrétienne, Louis Even portait le nom de Frère Amaury-Joseph

L'exil

Les Frères décidèrent d'envoyer en mission leurs meilleurs sujets. Louis Even était du nombre. Il quitta la France pour le Canada en février 1903. De là, il fut envoyé comme professeur chez les Indiens du Montana, dans les Montagnes Rocheuses aux Etats-Unis. Il y demeura jusqu'en 1906. Ce qui lui permit d'acquérir une parfaite connaissance de l'anglais, connaissance qui devait lui servir énormément plus tard lorsqu'il eut à étudier le Crédit Social dans les livres du Major C. H. Douglas, écrits naturellement en anglais.

Au Canada

Louis Even revint au Canada définitivement le 24 juin 1906, jour de la saint Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens Français. Dès cette année 1906, il enseigna à Grand'Mère. De 1907 à 1911, il fut professeur à l'école St-François, dans la paroisse de l'Immaculée Conception, à Montréal.

L'imprimerie

Puis il est devenu sourd et ne pouvait plus enseigner à des enfants. On l'envoya à Laprairie, à l'imprimerie des Frères, qui était très primitive à l'époque. Bourreau de travail et doué d'une intelligence supérieure, il développa l'imprimerie et lui donna un essor considérable.

Il acquit de nouvelles machines et pour en apprendre le fonctionnement, il dut étudier l'allemand, les manuels étant en cette langue. Il étudia aussi, de lui-même, le latin. Cet apprentissage de l'imprimerie lui a été fort précieux ultérieurement pour la fondation de son Oeuvre.

Dans le monde

La Providence voulut qu'il quitta la communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne où il avait acquis une solide formation religieuse et intellectuelle, car c'était un homme d'étude et de réflexion, il avait toujours un livre à la main. Il était bien préparé pour accomplir dans le monde la mission que le Bon Dieu lui réservait. Il fut relevé de ses vœux le 20 novembre 1920. (Il était sourd et ne pouvait plus enseigner, les appareils n'existaient pas alors.)

Garden City Press

Tout de suite, il s'engagea à l'imprimerie de Garden City Press, à Ste-Anne de Bellevue, propriété de J. J. Harpell, un Irlandais catholique. Là aussi, Louis Even marqua l'entreprise de son génie.

Mariage

Le 10 décembre 1921, il épousa Laura Leblanc. Ils eurent 4 enfants. François, maintenant avocat; Gemma, institutrice; Rose-Marie, institutrice et secrétaire; Agnès, institutrice. Chargé d'une famille lui-même, cela lui a permis de mieux comprendre les problèmes financiers des familles des milieux ouvriers.

Le maître de valeur

J. J. Harpell était plus qu'un homme d'affaires: il voulait promouvoir le développement intellectuel, les connaissances générales, chez ses employés en leur faisant donner des cours, les soirs. En Louis Even, il avait rencontré le maître de valeur qui pouvait réaliser ses aspirations. Louis Even accomplissait le métier de typographe, de correcteur d'épreuves et de contremaître. Il traduisait en français le journal *The Instructor* (*Le Moniteur* en français), organe du cercle d'étude de Gardenvale. Il enseignait le métier aux nouveaux venus et il était le professeur pour les cours du soir aux employés.

Le Crédit Social

Un jour, l'honorable Fielding, Ministre des Finances du gouvernement libéral d'Ottawa, avait dit à M. Harpell: «Si vous voulez savoir où réside la puissance financière au Canada, regardez du côté des banques et des compagnies d'assurances.» On était en 1934, en plein temps de la crise économique.

C'est alors qu'on décida que les cours de l'automne porteraient sur l'étude de l'argent et du crédit. Et l'on s'occupa tout de suite à chercher un manuel sur le sujet. L'appel fut lancé dans *Le Moniteur* et *The Instructor*. On reçut des livres et des manuscrits. Principalement le livre anglais de I. A. Caldwell, *Money, What is it?*, que Louis Even traduisit plus tard en français. Il lui donna le titre de *La monnaie et ses mystères*. Mais c'est une simple brochure de 96 pages qui lui apporta la lumière recherchée. Elle était intitulée: *From Debt to Prosperity* par J. Crate Larkin, de Buffalo. C'était un résumé de la doctrine monétaire du Major C. H. Douglas: le Crédit Social.

«Une lumière sur mon chemin», dit Louis Even. Il se procura les ouvrages de Douglas. Il reconnut là un ensemble de principes dont l'application ferait un système monétaire parfait et qui pourrait solutionner la crise économique. Et, immédiatement, il se dit: «Il faut que tout le monde connaisse cela.» Il ne songea plus qu'aux moyens de réaliser ce voeu.

L'apôtre

Les contacts établis avec *Le Moniteur* avaient fait surgir des cercles d'étude affiliés à celui de Gardenvale, à Sherbrooke, à Québec, aux Trois-Rivières, à Shawinigan. A la demande de ces cercles, monsieur Even alla leur donner des conférences. Il leur parla naturellement du Crédit Social. Puis il tint des assemblées publiques à travers les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

Louis Even traduisit en français la brochure *From Debt to Prosperity*. Il écrivait aussi des articles sur le Crédit Social dans *Le Moniteur*. *Le Moniteur* allait à quelques 1200 abonnés de langue française dans Quabec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et dans les provinces des Prairies.

Les Cahiers du Crédit Social

En août 1936, Louis Even fonda les «Cahiers du Crédit Social» qu'il rédigeait dans ses soirées, le jour étant toujours à l'emploi de Garden City Press, et il faisait ses conférences dans le pays dans ses fins de semaine. D'octobre 1936 à août 1939, il parut un total de 16 numéros des «Cahiers du Crédit Social», pour 2400 abonnés.

L'Ile des Naufragés

C'est pendant cette même période que Louis Even édita sa fameuse brochure *L'Ile du salut* (intitulée aujourd'hui *L'Ile des Naufragés*) qu'il vendait 5 sous à ses auditeurs après ses conférences. On peut dire que pour le monde francophone, *L'Ile des Naufragés* fut et est encore l'A.B.C. du Crédit Social. *L'Ile des Naufragés* a été traduite en anglais. Et, aujourd'hui (2004), elle circule à travers le monde, aux millions d'exemplaires, dans plus de huit langues.

Maître J.-Ernest Grégoire

Maître J.-Ernest Grégoire était maire de Québec et député de Montmagny, lorsqu'il assista à la mémorable conférence de Louis Even, sur le Crédit Social, à l'Académie Commerciale de Québec, en janvier 1936. Il se lia immédiatement à lui. C'était pour Louis Even un collaborateur de taille.

Maître J.-Ernest Grégoire était: Bachelier du séminaire de Sherbrooke; licencié en droit à l'Université Laval de Québec; diplômé en sciences économiques et sociales, licencié en sciences politiques et diplomatiques à l'Université catholique de Louvain, Belgique; diplômé en littérature française à l'Université de Lille, en France;

brillant avocat du Barreau de Québec et notaire; professeur d'Economie politique et de droit commercial à l'Académie Commerciale; professeur à la chaire d'enseignement en économie politique à l'Université Laval; professeur d'architecture et d'histoire de l'art à l'école des Beaux-Arts de Québec.

Malgré sa brillante culture et son haut-savoir, Maître J.-Ernest Grégoire déclarait à qui voulait l'entendre et en public, qu'il «n'allait pas à la cheville de Louis Even.» Dans une lettre adressée

à ce dernier le premier janvier 1961, il écrit: «Tous ceux qui ont appris à vous connaître et qui vous restent fidèles, parce que toujours convaincus de votre science, de votre sincérité, de votre dévouement, de votre esprit de sacrifice, forment avec moi des vœux que la Providence vous conserve encore longtemps au milieu de nous...»

Lorsque Maître Grégoire comprit le Crédit Social, il dit à ses élèves à l'Université: «Je vous ai enseigné l'erreur, maintenant je vais vous enseigner la vérité.» Maître J.-Ernest Grégoire fut le grand défenseur de l'Oeuvre et malgré les affreuses persécutions qu'il dut subir, il y demeura fidèle jusqu'à sa mort survenue le 17 septembre 1980, alors qu'il avait 95 ans.

Gilberte Côté arrive

Mademoiselle Gilberte Côté, de Montréal, en décembre 1936, prit connaissance d'articles écrits par Louis Even. Elle était alors âgée de 26 ans. Elle étudia la question dans le livre anglais de J. J. Caldwell *Money, What is it?*. Elle donna une conférence sur le Crédit Social au Cercle *Inter Nos* à Montréal en décembre 1930. Et Gilberte Côté entendit la première fois Louis Even en février 1937, à la salle paroissiale de la Nativité d'Hochelaga. Elle était accompagnée de sa mère, madame Rosario Côté, et de son frère Rosaire. C'est ce jour-là, jour mémorable, qu'ils connurent le grand



**Me J.-Ernest Grégoire
1886-1980**



**Gilberte Côté-Mercier
1910-2002**

304 Louis Even

Louis Even. Ils furent ravis de l'entendre exposer de façon si claire et logique la solution à la crise économique qui sévissait alors dans le monde depuis 8 longues années de misère pour les peuples.



Mme Rosario Côté
Grande bienfaitrice
1882-1977

Madame Rosario Côté possédait une grande maison, avec un grand salon, sur le boulevard St-Joseph, à Montréal. Elle invita tout de suite Louis Even à y venir donner deux conférences au mois de mars suivant. A chaque fois, vinrent entendre Louis Even, 75 personnes. Cela faisait 150 personnes en tout, qui sortaient de différents milieux. Beaucoup de révérends Pères. Tous furent enchantés des exposés de ce grand maître en économie, ce génie qu'était Louis Even, remarquable maître d'école qui le rendait si facile à comprendre.

Gilberte Côté se fit immédiatement grande collaboratrice de Louis Even. Elle possédait une formation scolaire très avancée: bachelière ès arts, licenciée en philosophie et en lettres de l'Université de Montréal, et diplômée en sciences sociales, économiques et politiques, où elle avait suivi les cours pour trouver une solution à la crise du temps. Seul Louis Even a su combler son attente en ce domaine. Voilà pourquoi, elle s'est lancée avec beaucoup de zèle dans le grand apostolat pour aider Louis Even.

Gilberte Côté détenait aussi une licence en musique de l'Ecole de Musique de Chicago du Dr Robert Schmitz. Elle sacrifia cette belle carrière qui l'attirait tant pour se donner totalement au Mouvement du Crédit Social lancé par Louis Even. Elle entra définitivement à plein temps sur la route pour l'Oeuvre pendant les froids rigoureux de l'hiver, le 2 janvier 1939. (*Gilberte Côté-Mercier est décédée le 21 juin 2002.*)

Gérard Mercier

Gérard Mercier fit ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, puis chez les prêtres du Collège de Lévis. A 25 ans, il travaillait au bureau des Annales de Ste-Anne de Beau-pré, dirigées par les Pères Rédemptoristes.

En 1938, rien que pour faire plaisir à un ami, il s'abonna au «Cahiers du Crédit Social» de Louis Even. Un soir, machinalement, avant



Gérard Mercier
1914-1997

de se mettre au lit, il prit l'un des «Cahiers» et en commença la lecture. Il a tout dévoré. Le lendemain matin, il était à la porte du bureau des Annales prêchant le Crédit Social. Louis Even le dénommait: «le boulet de feu». 1988, après cinquante années, il est encore au combat, n'ayant rien perdu de son enthousiasme. (*M. Mercier est décédé le 4 septembre 1997.*)

A l'aventure

Le 4 septembre 1938, alors que la crise économique était à son apogée, Louis Even quittait son emploi fort rémunérateur pour l'époque, à Garden City Press. Ce fut une très grande renonciation pour lui, car J. J. Harpell a légué, à ses employés, son entreprise qui valait des millions. S'en remettant totalement à la Providence pour pourvoir à ses besoins matériels et à ceux de sa famille, Louis Even avait décidé de se donner à plein temps pour son Oeuvre. La Providence l'a soutenu, son fils, François, déclarait, il y a quelques années, aux journalistes de la télévision, que la famille n'avait jamais manqué du nécessaire.

Le porte en porte

Louis Even était armé d'un courage peu ordinaire. Il organisait ses assemblées en faisant du porte en porte pour inviter les gens, il mendiait ses repas et couchers. Ce contact direct avec les familles n'avait pas son pareil pour gagner les gens à la cause. Au porte en porte et après ses conférences, monsieur Even offrait ses «Cahiers du Crédit Social», il les vendait 5 sous, mais il les donnait la plupart du temps, les familles étaient si pauvres. Mademoiselle Côté possédait la même audace et le même courage, elle rédigeait les circulaires pour annoncer les assemblées et elle faisait du porte en porte pour les distribuer. Souvent elle était obligée de les recommencer 4 ou 5 fois dans la même journée, car des adversaires politiques lui faisaient perdre les salles qu'elle avait retenues.

Le journal Vers Demain

En septembre 1939, la guerre mondiale éclata. Louis Even, très attristé, mais non vaincu, déclara péremptoirement: «Nous fondons un journal». C'était le temps le plus mal choisi pour fonder un journal à cause des mesures de guerre. Mais avec la tête de Breton de Louis Even, tous les obstacles pouvaient être surmontés. Et Vers Demain vit le jour. Monsieur Even en était le rédacteur en chef, il demeurait avec sa famille dans une très petite maison. Sa petite chambre à coucher lui servait aussi de bureau pour rédiger son



Le premier numéro de Vers Demain, daté du 1er novembre 1939. Il est maintenant publié en quatre langues: français, anglais, polonais, espagnol

qui en plus de tenir le bureau, faisait du grand apostolat les soirs et les fins de semaine. M. Even l'appelait «la petite Providence».

Rosaire Côté fut 4 années à plein temps, de 1939 à 1943.

Louis Even et Gilberte Côté, accompagnés de madame Rosario Côté, de Juliette Lavigne et de Rosaire Côté, donnaient des conférences et faisaient le porte en porte continuellement à travers le Canada. Lorsqu'il voyageait en automobile ou en train, Louis Even apportait sa machine à écrire qu'il plaçait sur ses genoux pour composer des articles pour Vers Demain. Après les messes, chaque dimanche, les fondateurs parlaient sur le perron des églises. Ils ont entraîné des conférenciers et ils les envoyaient tenir des assemblées ici et là et aux portes des églises, les dimanches, porter la bonne nouvelle d'une économie d'abondance.

L'Institut d'Action Politique

Dès 1940, pour promouvoir le journal Vers Demain, Louis Even, pendant qu'il était hospitalisé, à la suite d'un accident, songea à établir l'Institut d'Action Politique.

Notes de Louis Even: «Sur Vers Demain s'est greffé l'Institut d'Action Politique. Et l'Institut propage Vers Demain justement parce que toute action politique, pour répondre aux exigences du bien commun, aux aspirations de la personne humaine, doit être basée sur l'étude. Et les membres de l'Institut travaillent sans récompense matérielle, parce qu'il ne faut rien moins que des apôtres pour rétablir l'ordre dans un monde que l'égoïsme a détraqué.»

journal. Mademoiselle Côté était l'administratrice. Elle a organisé le bureau de l'administration de Vers Demain dans la maison de sa mère. Elle s'occupait de l'inscription des abonnés, de la correspondance et elle participait à la rédaction du journal, en plus des tournées d'assemblées et de porte en porte. Il fallut acquérir des machines d'adressage, des casiers, des machines à écrire, etc... et trouver des collaborateurs. La plus précieuse fut sa cousine Juliette Lavigne,

On fit donc appel dans Vers Demain à des apôtres bénévoles, membres de l'Institut d'Action Politique dont le rôle était de prendre de l'abonnement. Le premier à répondre fut Gérard Mercier. Et un grand nombre d'autres se sont joints, car dès la deuxième année de son existence, Vers Demain comptait déjà 25 000 abonnés.

Vers Demain a des apôtres bénévoles à temps partiel dans toutes les régions. Depuis les tout débuts jusqu'à aujourd'hui, les apôtres locaux, dirigés par un Plein-Temps ou non, se groupent ensemble pour faire le porte en porte. Pendant plusieurs années, les apôtres partaient dès le samedi matin pour aller faire du porte en porte dans différentes localités, toute la journée du samedi, ils couchaient chez les gens; le dimanche matin, après avoir assisté à la messe, l'un d'eux parlait sur le perron de l'église, pendant que les autres distribuaient des journaux Vers Demain et offraient l'abonnement. Ils dînaient dans les familles et faisaient le porte en porte encore tout l'après-midi et ils ne revenaient chez eux que le dimanche soir. C'est grâce à cette croisade de porte en porte si Vers Demain a toujours été bien portant, malgré les odieuses persécutions qu'il a subies. L'enseignement donné dans les familles est très fructueux et après le départ du Pèlerin, Vers Demain, de 16 pages, continue à venir y diffuser l'enseignement 5 fois par an, maintenant.

En plus des multiples assemblées régionales tenues pour stimuler le zèle des apôtres locaux, et pour enseigner le Crédit Social à la population, chaque année, depuis les débuts du Mouvement, on organise un grand congrès général, où la population est invitée. Ce congrès amène des créditistes de toutes les régions du Canada, des Etats-Unis et souvent de France, et de Belgique. *(Depuis 1991, l'Institut d'Action Politique s'appelle Institut Louis Even pour la Justice Sociale.)*

Les apôtres à plein temps

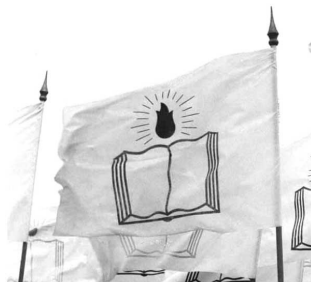
Les fondateurs firent appel à des Plein-Temps pour les aider. Gérard Mercier fut encore le premier. Il s'attacha aux deux fondateurs définitivement en juin 1941.

Il épousa Gilberte Côté le 14 février 1946.

Par la suite, plusieurs autres Plein-Temps se sont joints à l'Oeuvre, certains pour quelques années, certains pour plusieurs années et d'autres pour la vie. Ils sont bénévoles. Ils vont dans les régions tenir des assemblées, faire le porte en porte eux-mêmes tous les jours en mendiant couchers et repas, et ils organisent les apôtres locaux pour la croisade de porte en porte en équipe.

Drapeau — Béret

Un propagandiste hors pair, c'est le drapeau blanc, rouge et or qui flotte sur les automobiles et les maisons des créditistes. Ce beau drapeau, il fut conçu par Louis Even en 1941. Et c'est dans l'église du Christ-Roi, de Sherbrooke, qu'il fut béni avec la chaleureuse approbation de Son Excellence Mgr Philippe Desranleau, alors évêque du diocèse de Sherbrooke. En relatant l'événement, Louis Even écrit dans *Vers Demain* du 15 septembre 1941: «Nous garderons notre drapeau blanc de toute souillure».



C'est au congrès de *Vers Demain* de 1949, tenu à Asbestos, que Pierre Bouchard, fervent créditiste d'Arvida, arriva avec des bérets blancs portant l'emblème du drapeau. Le béret fut adopté par les directeurs et tous les créditistes de *Vers Demain*. Il est devenu l'uniforme des apôtres de *Vers Demain*.

Sous le Signe de l'Abondance

En 1946, monsieur Even édita son fameux livre *Sous le Signe de l'Abondance*. L'application des principes énoncés dans ce livre apporterait au monde, la paix et la justice, comme Dieu le veut. Avec la quatrième édition de 1988, le total imprimé se chiffre à 24 000 exemplaires. L'exposé clair et simple fait bien saisir le Crédit Social même aux plus humbles. Et le Major Douglas, le génie qui inventa le Crédit Social, affirmait que c'était Louis Even qui avait le mieux compris et exprimé sa pensée.

Louis Even édita aussi d'autres brochures: *Qu'est-ce que le vrai Crédit Social?*, *Les taxes sont un vol*, *Une finance saine et efficace*.

Le journal anglais

En 1953, pour rejoindre l'élément anglais, Louis Even fonda le journal *Social Credit* dont le titre fut changé pour celui de *Michael* en 1973. Il est encore publié sous ce titre en 2008. (Un journal en polonais s'est ajouté en septembre 1999, puis un journal en espagnol en avril 2003.)

Radio-télévision

En continuant toujours leur travail intense d'apostolat, par les assemblées, le porte en porte et l'édition des deux journaux, français et anglais, Louis Even ou Gilberte Côté-Mercier donnait des

conférences, toutes les semaines, pendant un quart d'heure, sur les ondes de 33 postes de radio et de 11 postes de télévision à travers le Canada, de 1958 à 1964 pour la télévision, et jusqu'en 1969 pour la radio. Ces émissions étaient payées par des bienfaiteurs. Mais comme l'immoralité était devenue reine dans ces lieux, nos directeurs cessèrent ces conférences, pour mettre plutôt leurs efforts sur l'œuvre des circulaires.

Les Pèlerins de saint Michel

Louis Even a toujours eu une très grande dévotion envers saint Michel. C'est pourquoi, en 1961, il plaça son Mouvement sous la protection particulière du grand Archange en attribuant le titre de «Pèlerins de saint Michel» aux apôtres de l'Oeuvre.

La Maison Saint-Michel



Madame Rosario Côté logea gratuitement dans sa maison, pendant 25 années, les bureaux de Vers Demain. Comme l'Oeuvre se développait, il fallait songer à des locaux plus spacieux. On acheta un terrain à Saint-Michel de Rougemont. On fit appel à des travailleurs bénévoles. Et c'est Dollard Leclerc, entrepreneur en construction, alors alors à plein temps dans l'Oeuvre, qui dirigea les travaux, sous l'œil réjoui de Louis Even et sous la compétente administration de madame Gilberte Côté-Mercier. Décembre 1962, Louis Even entra dans son château-fort dédié à saint Michel, avec son équipe, pour continuer la lutte aux financiers. Son épouse venait de décéder au début du mois. Elle fut inhumée dans le cimetière de Rougemont.



**Gilberte Côté-Mercier, Gérard Mercier
and Louis Even in 1959.**

La maladie

En 1965, Louis Even fut terrassé par une grave maladie qui le retint au lit pendant trois longs mois. Il avait 80 ans. Gilberte Côté-Mercier le déchargea de la rédaction du journal et s'en chargea elle-même, malgré ses multiples autres occupations. Une fois rétabli, Louis Even continua à fournir des articles pour Vers Demain et à aller donner des conférences à travers le pays.

En France

En 1968, après 65 ans d'exil, si on peut dire, Louis Even, à 83 ans, retournait en France, pour la première fois, non pas en touriste, mais pour y accomplir une tournée de conférences et aller porter la lumière du Crédit Social à ses compatriotes. Il était accompagné de madame Côté-Mercier et de Gérard Mercier. Une grève générale les empêcha de tenir leurs assemblées. Ils y retournèrent en 1969. Et cette fois, un noyau créditiste a été établi en France, et il s'est bien développé au fil des années.

Au Brésil

En avril 1970, âgé de 85 ans, Louis Even et ses deux précieux collaborateurs prenaient l'avion pour aller semer le Crédit Social au Brésil.

Une presse

Depuis 1939, le journal Vers Demain était imprimé par des imprimeurs commerciaux. En 1964, on avait bien acheté une petite presse pour imprimer quelques milliers de circulaires de 9 par 12 pouces. En 1972, Louis Even et les autres directeurs se rendirent à New-York en vue d'acquérir une presse qui pourrait imprimer des quatre-pages de Vers Demain. Ce qui permit de multiplier les pages de Vers Demain par millions pour les expédier gratuitement à travers le monde à ceux qui s'inscrivaient distributeurs. En regardant sa nouvelle acquisition, Louis Even dit : «Ce n'est pas demain que nous



Les circulaires de Vers Demain sont maintenant imprimées par millions.

Asie, aux Philippines, aux Etats-Unis, etc... Ce fut le début de l'imprimerie. Quelques années plus tard, on acquit une composeuse, une caméra et une grosse presse pouvant sortir 16 pages à la fois et, depuis les journaux «Vers Demain» et «Michael» (en français, anglais, polonais et espagnol), ainsi que les millions de suppléments de quatre-pages de Vers Demain, sont rédigés et imprimés par les apôtres bénévoles, à la Maison Saint-Michel.



Mgr Sanschagrin célébrant la première messe dans la chapelle de la Maison de l'Immaculée

pourrons imprimer des millions d'exemplaires comme à l'imprimerie de saint Maximilien Kolbe». Mais, depuis, l'Oeuvre a imprimé et expédié des millions et des millions de quatre-pages de Vers Demain, allant semer la lumineuse idée du Crédit Social à travers tous les continents, en Afrique, en Europe, en

Vie religieuse

Le 14 juillet 1972, à la demande de Louis Even, les «Pèlerins de saint Michel» eurent le bonheur de se voir accorder par leur évêque, S. E. Mgr Albert Sanschagrin, alors évêque de Saint-Hyacinthe, la permission de conserver le Saint-Sacrement dans leur chapelle de la Maison Saint-Michel et d'y faire célébrer la sainte messe. De bons Pères Oblats sont chargés de ces services religieux. En plus d'assister à la sainte messe tous les jours, suivant la coutume établie par Louis Even, les Pèlerins récitent aussi quotidiennement le rosaire (trois chapelets) en entier, l'Angelus et le chapelet de saint Michel. En 1975, on construisit la Mai-

son de l'Immaculée, encore avec des travailleurs bénévoles, sous la compétente direction de Fernand Morin. S. E. Mgr Sanschagrin a daigné venir lui-même bénir la chapelle.



À gauche: la Maison de l'Immaculée, bâtie en 1975, où se tiennent les assemblées mensuelles des Pèlerins de saint Michel, et résidence des pèlerins à plein temps.

En bas: chapelle Saint-Joseph, entre la Maison Saint-Michel et la Maison de l'Immaculée

1974, le grand départ

Après une vie toute dévouée au service de Dieu et des autres, Louis Even s'est éteint à l'âge de 89 ans et 6 mois, le 27 septembre 1974, pour aller fêter au Ciel, deux jours plus tard, le 29 septembre, le grand archange saint Michel, patron de son Œuvre.

Louis Even fut l'homme qui changea le cours de notre vie. Nous lui rendons un hommage ému, et nous continuons son Œuvre. Que non seulement le Crédit Social, mais aussi la vie du grand Louis Even soit une lumière pour tous.



Thérèse Tardif

